FIORETTI VESCOVILI

Alphonse Derome, Imprimeur


MOERKINS · UND · BOERKINS.

Se vend au profit de la Construction de la Cathedrale Saint-Pierre

Prix de chaque exemplaire : - - - $1.00

FIORETTI VESCOVILI

OU

EXTRAITS DES MANDEMENTS, LETTRES PASTORALES ET CIRCULAIRES

DE

Monseigneur Ignace Bourget

SECOND EVEQUE DE MONTREAL

OFFERTS A SA GRANDEUR, POUR CÉLÉBRER LES

NOCES D'OR DE SA PRETRISE

PAR

TROIS ANCIENS CAMARADES DU RÉGIMENT DES ZOUAVES PONTIFICAUX

Episcopus uxoratus est Ecclesiæ suæ.

Evviva Pio Nono ! ! !

MONTREAL
IMPRIMERIE "LE FRANC-PARLEUR", 22 RUE SAINT-GABRIEL

1872

A

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

Par la Grâce de Dieu et du Siége Apostolique, second Evêque de Montréal, assistant au Trône Pontifical

ETC., ETC., ETC.

MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

En cette touchante fête des NOCES D'OR DE VOTRE PRÊTRISE, la pensée se reporte sur un des plus beaux jours qu'aient vus, il y a quelques années, Rome catholique : les Noces d'Or de la prêtrise de notre St. Père le Pape Pie IX, qui Vous appelle son Frère, et devant lequel, d'une extrémité à l'autre du monde, le genou fléchit, le cœur se prosterne et l'âme se dilate.

L'univers entier semblait concourir avec une intraduisible allégresse à la pompe sereine de cette rare solennité, et le Vatican regorgeait de présents. Chacun y avait apporté le sien : les diamants des Princes et les fleurs des pauvres, l'or des riches et les produits de la campagne des paysans. Et Pie IX, qui est le Pasteur Suprême et qui s'intitule le Serviteur des serviteurs de Dieu, en voyant toutes ces richesses, disait : "Allons, Dieu est bien bon. Il m'envoie les ressources " qui me manquaient pour servir à Rome les Evêques pauvres que je vais convoquer au grand " Concile dont l'Esprit-Saint m'a suggéré l'idée."

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le St. Père et qui vous connaissent, Monseigneur, sont frappés de cette grande ressemblance qui existe entre Sa Béatitude et Votre Grandeur ; de cette ressemblance d'âmes, qu'enfante la sainteté fécondée par les épreuves, l'identité du but à atteindre jointe à l'analogie des combats à soutenir ; de cette ressemblance enfin, qui est bien *l'air de famille* des fils de bénédiction dans les générations de la Foi. Aussi, voudrions-nous, en cette journée qui représente la fête peu commune des générations bénies, et qui s'appelle Vos NOCES D'OR, déposer à Vos pieds, Monseigneur, de véritables hommages d'enfants.

C'est par le don de simples fleurs que, selon un usage ancien, louable et presque universel, les enfants célèbrent ces fêtes de leurs parents, et nous avons cherché quelles fleurs nous pourrions cueillir qui seraient dignes de Vous être offertes. Nous avons cherché, et nous avons trouvé que le plus simple et le plus filial était de voler ce bouquet dans le jardin arrosé des fécondes sueurs de Vos trente-cinq années d'épiscopat et d'en emprunter l'éclat comme le parfum aux rameaux de doctrine apostolique si tendrement cultivés de Vos mains vénérables.

Ce petit livre est la réalisation de cette pensée.

Pour lui choisir un titre, nous avons fait un autre petit emprunt, et nous l'avons fait à cette mélodieuse langue italiènne que parle le Père Infaillible de nos consciences et qui nous rappelle les divines harmonies de Rome, cette patrie des patries. Et c'est ainsi que nous avons donné à ces pages le nom de " FIORETTI VESCOVILI." " *Petites Fleurs Episcopales.*" Elles contiennent en effet toutes les nuances de Votre charité de pontife, toute la variété de l'œuvre de Dieu manifestée au Canada par Votre spirituelle paternité, et la bonne odeur de Votre âme.

Permettez-nous de Vous le dire, Monseigneur, notre idée nous a causé cependant un gros chagrin, et c'est précisément la *cueillette* de ces belles petites fleurs qui nous a fait souffrir. Quand nous nous sommes introduits dans le jardin de Vos œuvres, éblouis et grisés de son air embaumé, nous aurions voulu tout prendre, tout moissonner, tout emporter pour le jeter à pleines mains à Votre peuple, pour Vous en faire une longue et complète ovation, pour en joncher tous les che-

mins que Vos pieds de Pasteur ont évangélisés ; et il nous fallait trier, choisir, tailler ; et c'est ce qui nous piquait les doigts, c'est ce qui nous faisait saigner le cœur. Mais, par ces tiges détachées, on connaîtra les plantes qui les ont portées, et on se fera une idée de la merveilleuse sève qu'elles ne cessent d'élaborer dans leurs immortelles racines.

Et ce sera un concert de respect, de reconnaissance et d'admiration ; et tous Vos enfants entonneront d'une voix émue de beaux cantiques d'espérance et de paix et de joie. Ils diront :

" Notre vigne a fleuri et sa fleur montera de ses racines.—*Vinea nostra floruit,* (1) *et flos de radice ejus ascendet.* (2) "

" O Fleurs, fleurissez comme le lys et comme un parterre de roses dans Jéricho.—*Florete flores quasi lilium,* (3) *et quasi plantatio rosæ in Jericho.* (4) "

" Le juste fleurira comme le palmier, et il se réjouira dans sa germination.—*Justus ut palma florebit,* (5) *et lætabitur germinans.* (6) "

" J'ai pris racine dans un peuple d'élection, et j'y ai planté des jardins et des vergers.—*Radicavi in populo honorificato ;* (7) *Feci hortos et pomaria.* (8) "

" L'Amandier se couvrira de fleurs, et les Mandragores ont exhalé leur parfum.—*Florebit Amygdalus* (9) *et Mandragoræ dederunt odorem.* (10) "

" J'ai répandu une odeur suave comme celle de la Cinnamome et du Baume, et j'ai parfumé ma demeure des douces exhalaisons du Storax, du Galbanum, de la Myrrhe, du Nard et des larmes vierges que distillent les branches du Liban. J'ai étendu mes rameaux comme le Térébinthe, et mes rameaux sont pleins d'honneur et de grâce.—*Sicut Cinnamomum et Balsamum odorem dedi.* (11) *Et quasi Storax et Galbanus et Ungula et Gutta, et quasi Libanus non incisus vaporavi habitationem meam.* (12) *Et quasi Terebinthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiæ.* (13) "

" Les fleurs enfantent des fruits, et mes fleurs donnent des fruits d'honneur et d'honnêteté.—*Flores fructus parturiunt.* (14) *Flores mei fructus honoris et honestatis.* (15) "

"Des fleurs se sont épanouies dans mon palais, comme le lys au milieu des épines.—*Florens in palatio meo.* (16) *Sicut lilium inter spinas.* (17)"

Monseigneur et Bien-aimé Père,

Comme nous avons appris tout à fait aux premiers chapitres de notre Histoire Sainte qu'"il n'est pas bon que l'homme soit seul," nous nous sommes réunis à trois pour déposer cet hommage aux pieds de Votre Grandeur. Trois vieux et bons camarades de la pauvre petite armée pontificale, aujourd'hui dispersée aux quatre coins du monde, mais dont tous les soldats ont emporté dans leur défaite et dans leur dispersion une foi plus vive en Jésus-Christ, leur Dieu ; une espérance plus ferme en l'immortalité de l'Eglise, son Epouse et leur Mère ; un attachement plus inébranlable à l'Evêque de Rome, son Vicaire et leur Pape, qui a été, qui est encore et qui sera toujours leur Roi. De ces trois vaincus, de ces trois licenciés, de ces trois fidèles, l'un est le premier zouave pontifical du Canada, l'autre a arrosé de son sang le champ de bataille de Mentana, et le troisième, qui écrit ces lignes sous la dictée de l'amitié des deux autres, n'est qu'un pélerin sur Votre sol hospitalier, mais il réclame humblement de Votre Paternité féconde l'honneur d'être considéré comme un de ses fils d'adoption.

Et à nous trois, Monseigneur, nous voulons au bout de cette offrande Vous décerner un nom, mais un nom de soldat. On Vous appelle partout *le Saint Evêque*. Vos ennemis eux-mêmes, les méchants ou les fous qui Vous veulent du mal, ne peuvent s'empêcher de Vous donner cette épithète quand ils essayent de Vous faire de la peine ;—l'Ange du Seigneur a bien fait dire des choses très sensées à l'ânesse de Balaam pour que Balaam, comprit la volonté du Seigneur et cessât de s'aveugler sur sa propre mission en Israël.—Eh bien, nous autres, en voyant tout ce que Vous avez fait pour le bien de Votre Israël, pendant déjà la moitié d'un siècle,—et ce n'est pas fini, grâce à Dieu,—nous Vous appellerons l'INFATIGABLE ; et, pour des soldats, Monseigneur, pour des soldats qui ont fait souvent de longues marches, le sac sur le dos, par tous les temps, et à tra-

vers toutes sortes de mauvais chemins, ce mot d'*Infatigable* a une signification énorme, un prestige colossal.

C'est une halte radieuse que le bon Dieu Vous accorde aujourd'hui ; nous nous groupons autour de Vous, et nous venons nous agenouiller à Vos pieds pour Vous demander, de tout notre cœur, pour toute notre vie et dans toutes nos entreprises, Votre Bénédiction de chef, de Pontife et de Père.

Montréal, ce vingt-sept Octobre, mil huit cent soixante douze, vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte, dont l'Evangile est en St. Mathieu, Chapitre IX, Versets 18 à 26.

(1) Cant. II. 15.—(2) Isai. XI. 1.—(3) Eccl. XXXIX. 19.—(4) Eccl. XXIV. 18.—(5) Ps. XCI. 13.—(6) Ps. LXIV. 11 —(7) Eccl. XXIV. 16.—(8) Eccl. II. 5.—(9) Eccl. XII. 5.—(10) Cant. VII. 13.—(11) Eccl. XXIV. 20.—(12) Eccl. XXIV. 21.—(13) Eccl. XXIV. 22.—(14) Cant. VII. 12.—(15) Eccl. XXIV. 23.—(16) Daniel. IV. 1.—(17) Cant. II. 2.



FIORETTI VESCOVILI

OU

EXTRAITS DES MANDEMENTS, LETTRES PASTORALES ET CIRCULAIRES

DE

Monseigneur Ignace Bourget

SECOND ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

I.

PRISE DE POSSESSION DU SIÉGE EPISCOPAL.

Mandement, 3 *Mai* 1840.

Hélas ! que nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'Apostolat ; et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis notre élévation que pour nous punir de nos innombrables péchés, et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous auriez reçues par le ministère de cet excellent Pontife ! Voilà, n'en doutez pas, ce qui porte dans notre âme l'amertume et l'effroi. Nous savons que le Souverain Pasteur nous impose le strict devoir de veiller sur vos âmes, comme devant en rendre un compte rigoureux ; et que, s'il s'en perd une seule par notre négligence, il nous faudra donner âme pour âme et vie pour vie. Nous connaissons que Nous sommes redevable à tous, aux riches comme aux pauvres ; que nous devons nous consumer de soins, nous immoler, nous sacrifier pour votre salut. Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il y a des plaies profondes à guérir, des abus invétérés à corriger, des scandales déplorables à réprimer.

II.

CHARGE PASTORALE.

Mandement, 3 *Mai* 1840.

Oh ! que le poids de la charge pastorale est accablant, Nos Très-Chers Frères ! Nous vous conjurons donc, au nom de Jésus-Christ, de l'alléger par votre obéissance à l'Eglise, votre ferveur dans les saintes pratiques de la religion, votre respect pour vos Pasteurs, en un

mot, par votre horreur pour le vice, et votre fidélité à tous vos devoirs religieux. Car c'est là tout ce que nous vous demandons en reconnaissance des peines et des travaux auxquels nous allons nous assujétir pour votre amour. Oui, s'il est une chose capable de nous consoler ici-bas, au milieu de nos tribulations, ce sera de vous voir marcher dans les voies de la justice, vous tous que nous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ, et que nous désirons avec tant d'ardeur pouvoir présenter, au dernier jour, purs et sans taches, au tribunal du Souverain Juge. Puissions-nous, Nos Très-Chers-Frères, sauver tous ceux dont Dieu nous établit aujourd'hui le Pasteur, afin qu'en ce jour terrible où nous irons rendre compte de tout ce que nous aurons fait dans l'exercice de notre ministère, nous ayons le bonheur de dire avec Jésus-Christ : " O Père Saint .... j'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, et aucun d'eux n'a péri, si ce n'est le fils de perdition,"

III.

Éloge de Mgr. Lartigue.

Mandement, 3 *Mai* 1840.

Ce qui Nous inspire un vrai courage, c'est que toutes les œuvres que Nous allons entreprendre pour votre salut éternel, ont été, depuis de longues années, projetées par notre illustre prédécesseur. Car, dans son vaste génie, qui embrassait plusieurs siècles, et dans ces immenses calculs pour le bien de son cher troupeau, il a prévu tout ce qui pouvait contribuer à son bonheur. Aussi est-ce dans le sein de la confiance dont il nous a honoré, que nous avons puisé tout ce que nous avons à faire pendant notre Episcopat. Si sa vie, hélas ! trop courte, ne lui a pas suffi pour réaliser tous ses plans, il nous a chargé de leur exécution. C'est surtout dans les derniers jours de sa vie que, ranimant toutes ses forces et laissant parler toute sa tendresse pour ses brebis, il nous a tracé la marche que nous avions à suivre, pour la réforme des abus et l'établissement des solides vertus.

IV.

Retraite ecclésiastique.

Circulaire, 4 *Août* 1840.

Je m'empresse de vous inviter à venir vous délasser, dans la sollitude, de vos travaux. Nous y gémirons ensemble de nos infidélités ; nous ranimerons nos forces épuisées ; nous nous renouvellerons dans l'esprit intérieur de notre sainte vocation : nous ressusciterons en nous la grâce de Dieu que nous avons reçue par l'imposition des mains. Uni, de cœur et de sentiment, nous exposerons humblement à Dieu les maux spirituels de notre peuple, et nous concerterons ensemble des mesures les plus efficaces pour régénérer ce diocèse, hélas ! si déchu de son antique ferveur. Si Moïse, sur la montagne, put seul obtenir, en tenant ses mains élevées vers le ciel, une victoire complète à son peuple qui combattait dans la plaine, espérons que nos prières réunies auront l'heureux effet de faire violence au ciel et pourront remédier aux plaies de l'Eglise dans *ces jours mauvais*, où tant d'ennemis ont conjuré de nous enlever le précieux dépôt de la foi.

V

Prédications de Missions.—Mgr. de Forbin-Janson, Évêque de Nancy.

Circulaire, 9 *Sept.* 1840.

Pendant la dernière Retraite, nous avons demandé ensemble à Dieu qu'il voulût bien accorder à ce diocèse un établissement précieux, savoir, celui des Missions et des Retraites pour le peuple. J'ai la consolation de vous apprendre que ce Dieu, qui entend toujours les prières qui se font dans l'union des cœurs, a déjà exaucé nos vœux. La Divine Providence a dirigé vers nous Monseigneur l'Evêque de Nancy pour créer ici ce qu'il a fait avec tant d'avantage ailleurs. Pour commencer, ce digne Prélat a bien voulu se charger de diriger prochainement une Retraite que je viens d'annoncer à la Paroisse de Terrebonne. J'espère que le succès répondra à son zèle, et qu'il continuera à travailler parmi nous à une œuvre si importante et si chère à son cœur. Pour le seconder efficacement, je nommerai, pour l'assister dans ces Retraites ou Missions, autant de Prêtres qu'il en aura besoin. Ainsi, Messieurs, cette grande œuvre va être pour le moment *votre œuvre*, puisque vous en partagerez, avec cet Evêque Missionnaire, les travaux et les succès. En cela je ne ferai qu'exécuter un plan formé par mon vénérable Prédécesseur. Car, l'automne dernier, apprenant que le fondateur des Missionnaires de France était arrivé à New-York, et espérant qu'il aurait le bonheur de le posséder quelque temps dans son Diocèse, il se proposait de l'engager à y donner des Missions. Ça été là, pour ainsi dire, un des derniers soupirs de ce bon Pasteur pour la sanctification de son cher troupeau. Vous sentez que sous ce rapport je dois avoir fort à cœur le succès de cette entreprise dont l'exécution est un des legs que m'a faits ce Père de l'Eglise de Montréal.

VI

Visite sur le Territoire de l'Ottawa.

Lettre Pastorale, 25 *Nov* 1840.

Nous croyons, Nos Très-Chers Frères, devoir vous faire part des bénédictions que Dieu a daigné répandre sur la visite que nous fîmes sur la rive Nord de l'Ottawa, en Septembre et Octobre derniers.

Des occupations multipliées, qui nous attendaient à notre retour, ne Nous ont pas permis plustôt de vous faire part des consolations spirituelles dont le Seigneur a favorisé cette mission lointaine. Pendant plus d'un mois que Nous avons mis à parcourir tout le territoire qui s'étend le long de la Grande Rivière depuis Greenville jusqu'à l'Ile des Allumettes, comprenant une étendue de près de quatre-vingt lieues, Nous n'avons cessé de recueillir les fruits de grâces et de salut qu'il plaisait à Dieu de répandre sur nos travaux et ceux de nos zélés collaborateurs. Nous pouvons dire avec vérité de tous les habitants de ces missions reculées ce que St. Paul assurait des Galates : que *Nous avons été reçu comme un Ange de Dieu, et comme Jésus-Christ même.* L'empressement que ces brebis si chères à notre cœur ont témoigné à voir et entendre leur Premier Pasteur ; l'ardeur qu'elles ont manifestée pour profiter des grâces que nous allions leur offrir ; leur zèle à approcher des sacrements ; les larmes de componction que Nous leur avons vu répandre dans ces jours de salut ; la joie qu'elles goûtaient de pouvoir exercer à notre égard l'hospitalité la plus cordiale dans leurs humbles demeures ; la paix où Nous les avons laissées après les avoir régénérées ; tout, Nos Très-Chers Frères, contribuait à Nous faire oublier les fatigues inévitables auxquelles il a fallu Nous assujétir pour leur procurer de

si grands biens. En tout cela, Nous n'avons fait que remplir un strict devoir, et Nous devons avouer, selon le précepte du Sauveur, que Nous ne sommes encore qu'un serviteur inutile. Car étant obligé de donner notre vie pour le salut des brebis confiés à nos soins, Nous devons considérer comme peu de chose le sacrifice de nos aises et de nos commodités.

VII

Missions des chantiers.

Lettre Pastorale, 25 *Nov*. 1840.

Nous avons trouvé réunis dans ces lieux écartés des gens de la plupart des Paroisses de ce Diocèse, qui passent quelquefois plusieurs années dans les chautiers, courant les plus grands risques pour leurs âmes et exposés à mourir sans les secours si consolants de la Religion. Connaissant depuis longtemps que ces chantiers étaient pour les jeunes gens une source de désordres, les Curés n'ont cessé d'exhorter leurs Paroissiens à retenir leurs enfants sous le toit paternel ; mais il ne leur a pas été possible de les détourner de ces dangereux voyages où ils ont tout à souffrir dans ce monde et tout à risquer pour l'autre. Depuis longtemps Nous cherchions un remède à un si grand mal ; nous avions même fait quelques tentatives qui n'ont pas été sans succès. Pendant notre mission de l'Ottawa, partout où il Nous a été possible d'offrir les grâces de notre saint ministère à ces chrétiens délaissés, partout nos travaux ont été suivis d'une abondante moisson. Et Nous avons eu à bénir le Père des miséricordes de *qui vient tout don parfait*, de Nous avoir suggéré le moyen efficace de paître toutes nos brebis, quelque part qu'elles se trouvassent : Nous avons pris des mesures, de concert avec les Bourgeois des divers lieux, pour que les Missionnaires que Nous nous proposons d'envoyer puissent parcourir les chantiers et continuer une œuvre si heureusement commencée. Cette œuvre doit vous paraître bien intéressante, et vous devez l'avoir fort à cœur, puisqu'il s'agit des plus chers intérêts de vos proches et de tous vos frères en J. C. Ce sera pour les pères et mères une inquiétude de moins que de savoir que leurs enfants seront à l'avenir pourvus de secours spirituels dans cette partie éloignée de notre Diocèse.

VIII

Ville de Montréal.

Lettre Pastorale, 12 *Déc*. 1840.

Et comment n'aimerions-Nous pas une ville qui est l'objet de l'affection maternelle de la divine Marie ; une ville qui porte le glorieux nom de *Marie*, a été bâtie sur les solides fondements de la piété de vos pères pour cette Reine de l'univers ; une ville qui renferme dans son enceinte tant de monuments précieux élevés et religieusement consacrés à Marie ; une ville qui compte parmi ses nombreux habitants tant d'âmes dévouées à Marie ; une ville enfin qui, après avoir été le berceau de Notre vénérable Prédécesseur, est devenu le siége d'honneur où cet illustre Prélat, lui-même, la gloire d'une ville déjà si distinguée, est venu se reposer, sur les dernières années de sa laborieuse et

infatigable carrière ? Aussi, *Dieu Nous est témoin*, Nos Très-Chers Frères, *que Nous ne cessons de penser à vous dans nos prières*, et *que Nous désirons vous faire part des dons spirituels* que Nous sommes chargé de vous communiquer, pour vous *affermir* dans la pratique de vos devoirs religieux (Rom. 1. 9. 10. 11.)

En qualité de Pasteur des âmes, Nous pouvons et Nous devons dire, en toute confiance, ce que le chef des Pasteurs disait aux juifs : " Je suis venu pour que mes brebis aient la vie et qu'elles l'aient avec la plus grande abondance."

IX

Création du Chapitre.

Circulaire, 21 *Déc.* 1840.

Je ne vous ai point laissé ignorer que ma mission, en succédant au vénérable Evêque que nous regrettons, est de mettre à exécution les plans que son génie transcendant lui a fait former pour le bonheur du Diocèse dont il a été le fondateur. Un de ses projets, comme vous savez, était de créer un Chapitre, afin d'entourer l'Evêque d'hommes capables de l'aider dans le gouvernement de ce vaste Diocèse, où des affaires multipliées s'encombrent tous les jours, si on ne les expédie à mesure qu'elles se présentent. Si cet illustre Prélat, avec des talents brillants et une expérience consommée dans les affaires, a compris le besoin d'un semblable secours, vous sentez que j'ai les plus puissants motifs d'entrer dans ses vues et d'exécuter au plustôt un plan qui me donnera des moyens sûrs et efficaces d'exécuter les autres, qui se dérouleront selon les circonstances que ménagera, je l'espère, la Divine Providence.

....

Cette institution est de nature à vous inspirer une juste confiance dans la direction épiscopale, en voyant votre Chef environné d'hommes dont tous les soins sont exclusivement de procurer avec lui, dans l'union des cœurs, l'avancement du règne de Jésus-Christ. Par cet arrangement, vous trouverez toujours, à l'Evêché, des hommes au courant des affaires pour répondre à vos besoins, lorsque je serai absent de cette ville ; ce qui arrivera fréquemment ; car les maux spirituels du Diocèse, qui sont immenses, m'engageront à aller souvent partager vos travaux, pour vous aider à sanctifier le troupeau qui est à nous tous. La disette d'ouvriers évangéliques nous obligera nécessairement à nous multiplier et à faire l'impossible pour défendre la bergerie du Seigneur, si violemment attaquée, dans ces temps orageux.

X

Bals.

Circulaire, 21 *Déc.* 1840.

Plusieurs Prêtres me demandent quelle conduite ils doivent tenir envers ceux de leurs Paroissiens qui fréquentent les bals, ne sachant jusqu'à quel point ils doivent s'opposer à ces divertissements populaires. Avant de rien établir là-dessus, pour qu'il y ait uniformité de conduite, j'ai cru devoir vous demander votre avis. Connaissant mieux le peuple que moi, parce que vous le suivez de plus près, vous pourrez juger des bons ou mauvais effets que pourrait avoir l'indulgence dont on userait à cet égard. Au lieu de défendre absolument ce plaisir, qui de soi n'est

pas mauvais, ne vaudrait-il pas mieux le régler de manière à l'isoler de toutes les circonstances capables de le rendre criminel ; v.-g. en ne tolérant que les rassemblements de parents et de voisins, en obligeant les pères ou les mères à suivre leurs enfants, et prescrivant à tous de se retirer de bonne heure, etc. ? Veuillez bien m'écrire au plustôt ce que vous en pensez.

XI

Graces obtenues pour le Diocèse.

Mandement, 2 *Fév.* 1841.

L'élan général que l'on remarque vers les principes religieux, la visite d'un homme apostolique qui a parcouru ce Diocèse, annonçant partout les jours de salut, les conversions étonnantes qui s'opèrent en tous lieux, l'ardeur incomparable qui se fait sentir dans les paroisses, et l'empressement général pour les Retraites, la protection visible de Dieu pour la conservation de la foi, malgré les efforts incroyables employés pour arracher de vos cœurs ce don précieux, l'horreur que vous avez montrée pour toutes les nouveautés profanes et pour ces livres empoisonnés que l'on a cherché à répandre parmi vous, ce courage héroïque et ce zèle digne des premiers siècles que beaucoup de fidèles ont déployés pour résister aux ministres de l'erreur, la régénération spirituelle de la Ville Episcopale, pour laquelle le Seigneur a fait de grandes choses, l'ébranlement de toutes les paroisses pour rentrer dans les sentiers de la justice, l'institution d'un Séminaire pour la formation du Clergé, l'érection d'un Chapitre pour aider le premier Pasteur dans le gouvernement général de cette Eglise, ce sont là les grâces de choix qui nous prouvent que le Seigneur vaincu, pour ainsi dire, par l'importunité de vos prières, a ouvert ses trésors pour nous combler de toutes les richesses de sa miséricorde.

XII

Dévotion au Cœur de Marie.

Mandement, 2 *Fév.* 1841.

Oh ! Nos Très-Chers Frères, nous sentons nos entrailles tressaillir de joie en vous donnant le Cœur de Marie pour être votre trésor et votre bonheur. Nous avons espérance que ce Cœur débonnaire multipliera le nombre des ouvriers, qui travaillent à la sanctification de vos âmes ; qu'il affermira la vertu des justes, qu'il convertira les pécheurs, qu'il attirera dans le sein de l'Eglise les hérétiques et les infidèles, sur le malheureux sort desquels nous ne cessons de gémir. Il sera ce cœur plein de grâces, dans le champ que nous cultivons, comme cette belle Olive dont parle l'Ecriture, qui répand partout la douceur et l'onction des biens célestes, *quasi oliva speciosa in campis.* Il sera ce Cœur puissant (Lit. de la B. V.) comme cette *tour de David* qui présente mille boucliers pour la défense de ceux qui lui seront tout dévoués. Il sera surtout le *refuge des pécheurs* et c'est principalement sous cette qualité si consolante que nous l'offrons, Nos Très-Chers Frères, à votre vénération ; et le présent Mandement, qui est l'acte le plus solennel de l'Evêque, qnand il vient faire entendre sa voix à ses Diocésains, est pour proclamer par tout ce Diocèse *Marie le refuge des pécheurs*, dont, hélas ! nous sommes le premier : *quorum primus ego sum.*

XIII

Premier voyage a Rome.—Demande de subsides.

Lettre Pastorale, 12 *Avril* 1841.

Oh ! Nos Très-Chers Frères, s'il est déchirant pour le cœur d'un père de n'avoir pas de pain à distribuer à des enfants tendrement aimés qui lui en demandent avec larmes, il l'est bien davantage à un Pasteur de ne pouvoir conduire dans les gras pâturages de la religion des brebis chéries, qui périssent de faim et de misère. Hélas ! combien n'y en a-t-il pas de réduites à cette nécessité extrême, non-seulement dans les parties éloignées, mais encore dans l'intérieur du Diocèse, dans la ville même épiscopale !

Attendri par toutes ces considérations et plein de confiance en la bonté du Tout-Puissant, nous avons cru reconnaître que la volonté du ciel était que nous allassions nous jeter aux pieds du Souverain Pontife qui est assis sur la chaire de St. Pierre, pour diriger non-seulement les agneaux, mais encore les brebis, c'est-à-dire les Evêques, et tous les pasteurs aussi bien que les simples fidèles. Ainsi, pour correspondre aux desseins de Dieu sur vous et sur nous, nous quittons tout et nous allons nous embarquer sans délai pour la Ville Sainte, afin d'exposer au Vicaire de Jésus-Christ nos doutes et nos besoins, et concerter avec lui les meilleurs moyens de remédier à tous vos maux spirituels. Nous y allons avec confiance, parce qu'il lui a été donné par Notre-Seigneur lui-même d'affermir dans la foi et les bonnes œuvres qui en découlent, les Evêques qui sont ses frères ; *confirma fratres tuos.* Il nous en coûte, Nos Très-Chers Frères, de nous séparer de vous ; mais nous avons la consolation de penser que c'est pour l'amour de vous que nous nous déterminons à interrompre quelque temps le cours de nos travaux, qui, grâce à la miséricorde divine et à vos bonnes dispositions, ont été accompagnés de beaucoup de bénédictions.

En entreprenant ce voyage pour vos plus grands intérêts, nous pourrions, à l'exemple des Evêques qui habitent les pays de mission et qui vont à Rome, demander au Père commun l'hospitalité qu'il fait exercer gratuitement avec une bonté qui le fait reconnaître pour le Patriarche de tous les peuples chrétiens ; mais, considérant que nous sommes à la tête d'un Diocèse où règne l'opulence, et sachant que, par les malheurs des temps, les ressources du St. Père sont à peu près épuisées, nous faisons, en toute confiance, un appel à votre générosité. Car vous savez que l'établissement de St. Jacques ne peut supporter une dépense aussi considérable. En prenant l'administratiou de ce Diocèse, nous nous sommes fait un devoir, à l'exemple de l'Apôtre, de nous glorifier de notre pauvreté et de nous contenter de l'habit et de la nourriture que la Divine Providence ne refuse pas à ceux qui mettent leur confiance en elle. Mais, en même temps, nous avons compté que, lorsqu'il serait question de quelque œuvre importante pour le bien de la religion, vous ne nous manqueriez pas.

XIV

Education.

Circulaire. 23 *Sept*. 1841.

Autant que j'ai pu en juger, nos ressources pour encourager l'éducation et la retenir par là même entre nos mains, comparées à celles du clergé des diverses diocèses que j'ai visités, sont immenses ; et il est certain que si nous pouvons former de bons maîtres et de bonnes maîtresses pour toutes les paroisses de la campagne, nous conserverons sur l'éducation du peuple l'influence que nous devons avoir par notre état.

Nous paralyserons, sans bruit et sans coup férir, tous les efforts que l'on parait disposé à faire pour nous dépouiller d'un droit si légitime. J'ai été tout occupé, dans mes diverses excursions, de ce besoin auquel il faut apporter un prompt et salutaire remède. J'espère que le diocèse se ressentira, dans peu d'années, des dispositions que j'ai prises à cet égard ; et que bientôt, nous ne serons pas en arrière des diocèses que j'ai trouvés les mieux organisés sous ce rapport.

XV

Sociétés de Tempérance.

Circulaire, 23 *Sept.* 1841.

J'ai toujours aimé à recevoir de mon clergé les avis qu'il jugeait bon de me donner. Avant mon départ pour l'Europe, un certain Curé me fit observer que les Sociétés de Tempérance, qui paraissaient prendre si bien en tout lieu, et surtout dans les paroisses qui avaient eu l'avantage d'être régénérées par les exercices spirituels, auraient plus de succès et de stabilité, si on les soumettait à certaines règles uniformes ; si par là on en faisait une œuvre diocésaine. J'ai singulièrement goûté cet avis, et me suis occupé des moyens de le mettre à profit. J'ai obtenu du St.-Siége des grâces particulières pour encourager les dites sociétés ; et j'ai demandé au célèbre Père Mathieu, en Irlande, les règles suivies dans ce pays, afin de pouvoir profiter de l'expérience de ce zélé fondateur de la *Tempérance*. Vous recevrez, dans quelque temps, le recueil de ces réglements et le tableau des faveurs accordées à l'observation d'iceux. L'ivrognerie étant le mal capital de ce pays, et menaçant de ruiner la fortune comme la religion de beaucoup de nos compatriotes, nous avons une obligation bien stricte de diriger tous nos efforts pour le déraciner et pour faire régner à sa place l'inestimable vertu de la tempérance qui ramènera, infailliblement, la paix et l'abondance dans nos villes et dans nos campagnes.

XVI

Séjour a Rome.

Lettre Pastorale, 23 *Sept.* 1841.

Oui ! N. T. C. F., s'il est une circonstance dans notre vie où nous ayons pu expérimenter, d'une manière évidente, la vérité de cet oracle de la Sainte Ecriture : *que la prière continuelle du Juste est d'une grande valeur*, c'est assurément dans toute la suite de notre voyage. où nous avons eu sans cesse à admirer et à bénir les traits touchants de la Divine Providence, qui dans ses dispositions secrètes, et par des moyens qui nous étaient inconnus, a tout réglé, pour que nos efforts, de soi impuissants, atteignissent le but proposé ; afin que l'homme ne pût s'attribuer la gloire qui n'est due qu'à Dieu : *Soli Deo honor et gloria.*

Aussi, avons-nous été, comme nous le devions, uniquement occupé de vos plus chers intérêts ; et n'avons-nous rien épargné de tout ce qui était en notre pouvoir, pour vous procurer les secours et les avantages que nous jugions vous être nécessaires. Après avoir passé les journées à expédier les affaires que nous avions à traiter, nous prenions sur les nuits le temps qu'il nous était nécessaire pour aller visiter les plus célèbres pélérinages, ou aller prier sur les tombeaux des SS. Apôtres auprès desquels nous nous étions, pour ainsi dire, établi, afin

d'obtenir, par l'intercession de St. Pierre, la grâce de *mettre tous nos soins à bien paître le troupeau de Dieu, non pas par force, mais volontairement*, et pour apprendre du Maître des nations *à nous immoler de grand cœur pour vos âmes* et votre salut éternel.

Vos plus chers intérêts étant le seul objet de notre voyage, nous ne vous avons pas perdus de vue un seul instant, et, selon la promesse que nous vous en avions faite, vous étiez avec nous en tout temps et en tout lieu. Vous y étiez lorsque nous assistions à ces pompeuses solennités qui se succèdent sans interruption dans cette heureuse cité, et que nous visitions ces monuments sacrés qui, par leur multitude, semblent ne faire de cette grande ville qu'un seul et magnifique temple. Mais surtout vous étiez avec nous chaque fois que nous nous sommes présenté devant le vénérable Pontife qui préside au gouvernement de l'Eglise universelle. Oh ! N. T. C. F., nous l'avons vu de nos yeux le chef des Pasteurs, le Vicaire de Jésus-Christ, le Successeur de St. Pierre. Nous l'avons vu porter en triomphe, et entouré de toute la gloire dont l'environne l'Eglise pour honorer dans sa personne la personne sacrée de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous l'avons vu plusieurs fois célébrer les saints Mystères avec cette piété tendre, qui tire de ses yeux des larmes abondantes, que font couler son amour pour Dieu et sa charité pour ses brebis. Nous l'avons vu aussi dans le secret de la vie privée, retraçant le spectacle du Divin Maître qui, *étant riche*, a bien voulu néanmoins se faire pauvre pour nous. Nous avons conversé avec notre chef et notre père, à qui nous devons le respect le plus profond et l'obéissance la plus aveugle. Nous lui avons exposé nos doutes et nos besoins spirituels. Nous lui avons humblement baisé les pieds et pour vous et pour nous ; et ce Père tendre a daigné nous relever pour nous serrer contre son cœur et nous y laisser puiser quelques étincelles de ce feu sacré qui l'embrâse de zèle pour le salut de toutes ses brebis. Aussi, éprouvons-nous, depuis le bienheureux moment où il a daigné épancher son cœur dans le nôtre, une nouvelle ardeur pour travailler à notre perfection et à la sanctification de vos âmes. *La charité de Jésus-Christ nous presse* plus que jamais, depuis que nous avons, en quelque sorte, participé à la faveur du Disciple bien-aimé qui reposa sur le cœur sacré de Jésus, et y puisa ces lumières abondantes et cette tendre charité, qui répandirent ensuite tant de bénédictions sur les travaux de son Apostolat.

Nous ne vous ferons point part aujourd'hui de ce que nous avons fait pour vous en Europe ; *parceque nous voulons que vous sachiez quelle a été notre sollicitude pour vous, afin que vos cœurs soient consolés,* en vous voyant comblés de richesses spirituelles par Notre-Seigneur Jésus-Christ, *en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science.* Seulement, nous vous dirons qu'en prenant congé du Souverain Pontife, nous le suppliâmes de vouloir bien, dans sa bonté paternelle, bénir notre Clergé, nos Communautés, et tous les fidèles confiés à nos soins. Il voulut bien se rendre à nos vœux en donnant, sur le champ, trois bénédictions distinctes ; et de son propre mouvement nous enjoignit de donner la Bénédiction Papale, à notre retour dans ce Diocèse. Nous espérons que cette bénédiction fera couler sur nous les mêmes biens que celle donnée autrefois par Pie VII, d'heureuse mémoire, procura à une ville célèbre que nous avons visitée sur notre route ; et qui, depuis cet heureux moment, est devenue fameuse par une multitude d'œuvres saintes qui sont comme ces fleuves vivifiants dont parle le Prophète, qui *réjouissent la cité de Dieu ;* et qui font dire de ses vertueux habitants : *heureux le peuple que le Seigneur a béni....* heureux *le peuple à qui ont été accordés tant de biens !*

XVII

Pauvres.

Lettre Pastorale, 8 *Nov.* 1841.

Dès le début de notre Épiscopat Nous avons compris, Nos Très-Chers Frères, qu'une de nos obligations très étroites était d'avoir soin des pauvres, des veuves, et des orphelins. Car c'est surtout aux évêques que sont adressées ces paroles de la Sainte Ecriture : *Vous serez le protecteur de l'orphelin ;* et ces autres : *à lui est confié le soin de tous les malheureux.* St. Paul comprenait vivement cette stricte

obligation, lorsqu'il rappelait aux fidèles de la ville de Galate que les Apôtres St. Pierre, St. Jacques et St. Jean, qui étaient les colonnes de l'Eglise, en favorisant l'exercice de son ministère chez les nations infidèles, n'avaient insisté que sur ce point important, savoir : qu'il se ressouvînt des pauvres : *tantùm ut pauperum memores essemus.* Plût à Dieu que nous eussions accompli cet ordre aussi fidèlement que ce grand ami des pauvres, pour pouvoir dire avec lui : " c'est avec sollicitude que nous nous sommes acquitté de ce devoir si cher à notre cœur ; *quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.* Mais les devoirs de notre charge nous imposent tant d'autres obligations qu'il devient impossible d'entrer dans tous les détails qu'exigerait le soin paternel de tous nos pauvres, la plus chère portion de notre troupeau, et l'objet le plus tendre de notre sollicitude ; en sorte qu'il nous est indispensablement nécessaire de nous décharger sur d'autres de ce soin, qui aurait pourtant un attrait si doux pour notre cœur. En cela, nous nous conformons à l'exemple des SS. Apôtres, qui, ne pouvant allier l'exercice de leurs fonctions sacrées, avec le service des pauvres que l'Eglise nourrissait, firent élire par les fidèles sept Diacres pour leur confier le soin des tables, et leur dirent par la bouche de Saint Pierre : " Pour nous, nous vaquerons avec ardeur à la prière et au ministère de la prédication ; " *nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.*"

XVIII

Institutions de Charité.

Lettre Pastorale, 8 *Nov.* 1841.

Profondément pénétré de la grandeur de nos obligations en un point si important, nous avons dû nous en occuper, pendant notre voyage en Europe, uniquement entrepris pour nous mettre en état de remplir, autant que possible, tous les devoirs attachés à notre charge. Hélas ! qu'elle est pesante cette charge, que nous portons pour l'amour de vous ! Afin de profiter de l'expérience des autres, et de suppléer en cela à ce qui nous manquait, nous avons visité soigneusement tous les établissements de charité, qu'il nous a été possible de voir, afin de nous rendre capable de diriger avec quelques succès les œuvres de miséricorde que nous nous croyons obligé de recommander à nos Diocésains. Car, Nos Très-Chers Frères, nous savions très bien que nous avions le bonheur de posséder dans notre Diocèse, et en particulier en cette ville, un grand nombre d'âmes, qui ont reçu en partage les dons parfaits de la charité ; et qu'il suffisait de les mettre en mouvement et de les bien diriger pour leur faire produire ces œuvres de miséricorde, qui découlent de la compassion chrétienne. Nous avons surtout porté notre attention sur les divers établissements que dirigent en France les admirables filles de l'immortel St. Vincent de Paul, les Sœurs de la Charité. Oh ! Nos Très-Chers Frères, qu'heureuses sont les villes à qui le Seigneur dans sa miséricorde a fait un pareil présent ! Qu'heureux sont les pauvres qui ont des mères si compatissantes ! Qu'heureux sont les riches qui ont en elles des distributrices si industrieuses de leurs aumônes ! Qu'heureux sont les gouvernements, qui ont à leur service pour toutes les œuvres publiques de charité de si sages administratrices !

XIX

Asile de la " Providence."

Lettre Pastorale, 8 *Nov.* 1841.

La divine Providence avait elle-même préparé les voies à cette œuvre, en inspirant à quelques personnages élevés dans la société, la pensée de solliciter un acte de la Législature pour incorporer l'établissement de la *Providence*, fondé en partie par un riche particulier de cette ville, et dirigé par une vertueuse veuve, qui employait tout son modique patrimoine à satisfaire l'attrait que le Seigneur lui avait donné pour soulager les femmes âgées et infirmes. Comme cette mesure n'avait nullement été concertée entre nous et ceux qui administraient le diocèse en notre absence, nous avons reconnu que le doigt de Dieu était là, et que le Saint-Esprit, qui, en Europe nous avait donné la pensée de demander pour cette ville des Filles de la Charité, avait inspiré ici à ceux qu'il lui avait plu de choisir pour être les instruments de ses volontés, les moyens de les établir solidement. Vos savez, Nos Très-Chers Frères, que la loi passée à ce sujet incorpore douze Dames ou Demoiselles de cette ville pour posséder, en main-morte, des fonds suffisants pour produire une rente de mille livres courant, pour le soutien des femmes âgées et infirmes.

XX

Pauvreté.—Revenus de l'Evêché.

Lettre Pastorale, 8 *Nov.* 1841.

Nous aurions pu, pendant que nous étions en Europe, profiter de la bienveillance de certaines personnes, qui offraient de nous procurer des secours abondants, parce qu'elles croyaient qu'étant Evêque dans un pays de mission, nous devions être dans la nécessité où se trouvaient tant d'autres Evêques de notre Continent, de recourir aux largesses de nos frères qui habitent l'ancien monde. Nous nous sommes bien gardé d'accepter leurs offres, et nous leur avons répondu qu'à la vérité l'Evêché de Montréal, qui est depuis peu d'années érigé, n'est pas encore richement doté, mais qu'étant à la tête d'un diocèse où règne l'opulence, nous laissions ces secours à d'autres qui en avaient plus besoin ; que nous comptions sur nos diocésains pour en tirer tous les secours qui nous étaient nécessaires, afin de mettre à exécution les différents projets que nous avions formés pour leur plus grand bien. Nous pouvions et nous devions parler ainsi, parce que vos contributions pour payer les frais de notre voyage ayant évidemment montré quelles étaient vos dispositions à cet égard, vous auriez eu droit de vous plaindre de nous comme n'ayant pas convenablement répondu à ces témoignages de votre générosité, et ayant compromis votre honneur, puisque très-certainement votre Evêque n'a pas besoin de secours étrangers. Nous en avons toujours été si convaincu, ainsi que l'était notre illustre Prédécesseur, que nous n'avons voulu faire aucune démarche auprès du gouvernement pour en obtenir des gratifications, comme tant d'autres évêques catholiques de l'Empire. A l'exemple de ce prélat si désintéressé, nous ne voulons attendre de Sa Majesté que la protection due à tout sujet fidèle et loyal. Pour tout ce qui est de notre personne, nous ambitionnons de ressembler en quelque chose au grand Apôtre, qui protestait à la face de toute l'Eglise que personne ne lui ravirait la gloire d'être pauvre avec Jésus-Christ, lui qui avait rempli l'univers du

bruit de sa prédication, et enrichi le monde entier des trésors de l'Evangile. Comme lui, nous sommes contents, pourvû que nous ayons la nourriture et l'habit ; ce que le Seigneur ne nous a jamais refusé, et ce qu'il voudra bien continuer de nous donner dans sa bonté.

La seule oblation que nous ayons acceptée en Europe a été sur le champ appliquée en France au bien des Missions et pour la propagation de la Foi dans la Corée et autres pays qui sont aujourd'hui arrosés par le sang des Martyrs. Nous pouvons donc vous dire comme St. Paul aux Philippiens, " qu'aucune Eglise ne nous a fait part de ses richesses ; que vous êtes les seuls " qui ayez pourvu à nos besoins," Nous pouvons donc aussi, à l'exemple du St. Apôtre, vous recommander de faire des collectes en faveur des Saints, c'est-à-dire, des pauvres, des veuves, des orphelins et de tous les membres de Jésus-Christ souffrant.

XXI

Petit Séminaire de Ste. Thérèse.

Circulaire, 5 *Janv.* 1842.

Je viens d'établir un Petit Séminaire à Ste. Thérèse, sur le plan tracé par le Saint Concile de Trente (Sess XXIII, c. XVIII), dont j'ai suivi scrupuleusement les dispositions. J'ai espérance que cet établissement, qui est en tout conforme à l'esprit de l'Eglise, sera ici comme ailleurs une pépinière de bons prêtres, en alimentant le Grand Séminaire, qui dejà promet beaucoup pour l'avenir. Quoique le Concile autorise l'Evêque à établir une espèce de taxe sur tous les biens ecclésiastiques de son diocèse pour fonder et doter son Petit Séminaire, je suis bien éloigné de vouloir me prévaloir de ce privilège, parceque votre bonne volonté à seconder toutes les œuvres que je puis vous recommander me suffit, et que je serai toujours assuré de vous trouver au besoin, surtout qnand il sera question d'un établissement aussi vital pour nous que l'est celui-ci.

XXII

Instituteurs—Frères des Ecoles Chrétiennes.

Circulaire, 5 *Janv.* 1842.

Vous connaissez l'acte passé dans la dernière session du Parlement Provincial au sujet de l'éducation en ce pays. L'on peut, tel qu'il est, en tirer un bon parti, et s'en servir avec avantage pour encourager l'établissement de bonnes écoles dans toutes nos campagnes ; quoique l'on soit disposé toutefois à faire des tentatives pour obtenir de nouveaux amendements, et qu'il y ait chance de succès. Mais, pour répandre les bienfaits de l'éducation, à la faveur de cette ordonnance, il nous faudrait avant tout avoir de bons Instituteurs. Or, ce ne sera pas de sitôt que nous en aurons en nombre suffisant pour répondre à nos besoins, et si nous ne prenons des moyens efficaces pour en faire former. Voici ce que je crois devoir vous proposer, après m'être entendu avec M. le Supérieur du Séminaire :—Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont prêts à donner des leçons à tous ceux que l'on jugera à propos de leur envoyer, et ils se feront un devoir de les mettre au fait de leur méthode d'enseignement, autant qu'elle peut être applicable à des écoles, où il n'y a qu'un seul précepteur. Plusieurs écoles à la campagne

sont à ma connaissance maintenant dirigées d'après cette excellente méthode, et obtiennent un succès qui fait désirer que toutes les autres soient mises sur le même pied. Ne vous serait-il pas possible d'envoyer quelques-uns de vos instituteurs passer à Montréal tout le temps suffisant pour être bien formés, en suivant le cours d'instruction de nos bons Frères et en les voyant opérer dans leurs classes ?

XXIII

Etablissement des Oblats.

Circulaire, 5 *Janv.* 1842.

Je vous annonce avec consolation que les Missionnaires Oblats, arrivés à Montréal le 2 décembre dernier, ont commencé à donne des Missions et Retraites dans diverses Paroisses du Diocèse Il est à espérer que le Seigneur bénira leur généreux dévouement secondé de votre zèle à partager leurs travaux ; et que nos Paroisses et Missions se ressentiront bientôt des fruits de salut que le Seigneur se plaît à produire par le ministère de tous ceux qui n'ont en vue que sa plus grande gloire, et qui travaillent en union et charité. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* ! Je compterai toujours sur votre bonne volonté, qui m'est parfaitement connue, chaque fois qu'il sera nécessaire de vous appeler au secours de ces bons Missionnaires. Néanmoins, je me ferai un devoir de me pas vous déranger, lorsque les besoins de vos paroisses exigeront votre présence.

XXIV

Doctrine de St. Alphonse de Liguori.

Circulaire, 5 *Janv.* 1842.

Comme la doctrine de St. Alphonse de Liguori sert de règle aux Missionnaires Oblats, et qu'il est très important qu'il y ait entre nous uniformité de conduite, j'en prends occasion de vous répéter ce que je vous ai déjà dit : que ce Saint et savant Théologien est le Docteur de ce Diocèse ; qu'il est très-avantageux pour nous de le prendre pour notre guide, en étudiant sa morale ; que chaque confesseur peut le suivre en toute sûreté de conscience, comme l'a décidé la Sacrée Pénitencerie, le 5 juillet 1831. En adressant à chacun de vous ce conseil de l'Apôtre à son Disciple : "*Attende lectioni*," je me l'applique à moi-même, parce que je comprends plus que jamais le besoin de l'Ecriture et de la Théologie, qui est pour le Prêtre cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. "

XXV

Protestants

Mandement, 25 *Janv.* 1842.

Ce n'est pas assez pour l'Association, (de la Propagation de la Foi), d'avoir préservé les catholiques du malheur de faire naufrage dans la Foi, une mission bien sublime lui est de plus donnée ; car elle est chargée de faire entrer dans la bergerie les brebis qui en sont absentes, afin qu'elles aient le bonheur d'entendre la voix du Souverain Pasteur, et qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau sous un seul et même Pasteur. Oh ! Nos Très-Chers Frères, redoublez de zèle pour cette œuvre si glorieuse à la Religion ; agrégez-vous à une association chargée par le Ciel de rétablir l'unité de la Foi. Aidez-nous par la sainteté de votre vie, qui sera la plus touchante comme la plus éloquente des prédications, à ramener nos frères séparés. Car leur salut nous intéresse vivement ; et nous ne cessons de gémir sur leur malheureux état. Oh ! nous voudrions leur faire entendre à tous ces paroles que St. Augustin adressait aux Donatistes ; " Que ceux-là vous traitent avec rigueur qui ne savent pas " combien il est difficile de trouver la vérité et d'éviter l'erreur ; que ceux-là vous traitent avec rigueur qui ignorent combien il y a de peine " à s'élever au-dessus des fantômes dont on est une fois rempli ..... Mais pour nous, nous sommes bien éloigné de suivre cette doctrine " envers des personnes divisées d'avec nous, non par des erreurs qu'elles aient inventées elles-mêmes, mais pour s'être trouvées dans l'égare-" ment des autres. Nous offrons au contraire nos prières à Dieu, afin qu'en réfutant les fausses opinions de ceux que vous suiviez avec une " préoccupation que nous taxons plutôt d'imprudence que de malice, il nous fasse la grâce de n'y apporter qu'un esprit qui ne soit touché ni " d'autres impressions que de celles de la charité, ni d'autres intérêts que de ceux de Jésus-Christ, ni d'autres désirs que de celui de votre " salut." Entrons tous, Nos Très-Chers Frères, dans ces beaux et nobles sentiments du grand St. Augustin à l'égard de nos frères séparés. Tout en détestant les erreurs dans lesquelles ils ont le malheur de vivre, soyons dévorés de zèle pour leur conversion. Prions Dieu tous les jours pour qu'il daigne leur ouvrir les yeux et dissiper leurs préjugés ; pour qu'il les mette au-dessus du respect humain, qui est le plus grand obstacle à leur conversion ; parce qu'il est très-difficile de mépriser les discours et les railleries que lancent contre ceux qui embrassent la vérité ceux que l'esprit d'aveuglement retient dans le parti de l'erreur.

XXVI.

Société de Tempérance.

Mandement, 25 *Janvier* 1842.

Le présent Mandement est comme la trompette qui vous avertit que l'heure du grand combat est arrivée ; qu'il est temps de se ranger sous la bannière de Jésus-Christ pauvre et abreuvé de fiel, pour combattre le démon de l'intempérance et le Dieu des richesses. Levez les yeux de la foi et voyez combien est petit le nombre de ceux qui suivent ce chef incomparable ; et, au contraire, combien est grand le nombre des partisans de Satan, qui marchent aveuglément sous son étendard, disant dans leur joie insensée, comme les intempérans dont Isaie nous a fait le portrait : *Mangeons et buvons, car demain nous mourrons.* Nous aurions honte sans doute de laisser presque seul notre divin Capitaine combattre cet ennemi acharné à notre perte. Nous nous empresserons sans doute de nous engager à son service pour l'aider à détruire

le règne de ces puissants ennemis de sa gloire. Nous aurons tous sans doute du zèle pour aller détacher du parti de Satan nos frères qui ont le malheur d'être les esclaves de l'ivrognerie, ou qui vivent dans l'oubli des devoirs de la Charité chrétienne. Le temps est venu de vous déclarer : il n'y a plus à balancer. Malheur à celui qui voudra combattre seul et hors des rangs : *Væ soli* : car il périrait comme ces infortunés Juifs qui, jaloux de la gloire des frères Machabées, voulurent se signaler en attaquant seuls et sans ordre les ennemis de leur nation.

....

Ce qui nous a fait espérer fermement que la Société de Tempérance aura ici de grands et heureux résultats, comme en Irlande, c'est que le Souverain Pontife a daigné la bénir et l'approuver d'une manière spéciale pour ce Diocèse. En lui rendant compte de notre administration, nous l'avons informé que les belles qualités et les mœurs douces de notre peuple étaient malheureusement ternies par l'ivrognerie qui est la passion dominante. Ce père tendre et compatissant à toutes les misères spirituelles de ses enfants, en quelque lieu du monde qu'ils se trouvent, leva les yeux au ciel, d'où lui vient tout son secours pour remédier aux maux de l'Eglise, et poussa un profond soupir, en apprenant qu'il régnait ici un si grand désordre. Sans doute que ce soupir du Père commun des fidèles a touché le cœur de Dieu et l'a disposé à nous accorder ces grâces abondantes, qui nous sont nécessaires pour l'établissement solide de la société de Tempérance, qu'il a bien voulu encourager en l'enrichissant de précieuses indulgences.

XXVII

Association de Charité.

Mandement, 25 *Janv.* 1842.

Depuis longtemps l'on comprend généralement qu'il y a de graves inconvénients à ce que ceux qui sont dans la nécessité aillent demander l'aumône dans des Paroisses étrangères ; et l'on est convaincu que chaque Paroisse est en état de soutenir ses pauvres. Néanmoins aucune mesure n'a encore été prise pour remédier aux maux étranges qui résultent de cet état de choses. En vous proposant la présente Association, nous nous flattons de détruire cet abus dans sa racine, parce que nous vous engageons à ne donner l'aumône qu'aux pauvres de votre Paroisse et à ne regarder ceux qui viendront d'ailleurs que comme des vagabonds, qui ne sortent de leur Paroisse que parce qu'ils y sont connus.

Chaque année, un grand nombre de familles viennent de la campagne s'établir en ville. Il s'y rend aussi un bon nombre de jeunes gens qui cherchent de l'ouvrage et surtout beaucoup de jeunes filles, qui ont l'intention de se placer en service. L'on a observé que ces différentes personnes courent de grands dangers pour leur vertu ; et qu'il y aurait de sages précautions à prendre pour qu'elles conservassent la foi et la piété qu'elles apportent de la campagne. L'Association de Charité que nous établissons pour toutes les Paroisses de la campagne devant être en rapport avec celle de la ville, il sera facile aux dames de correspondre entr'elles, afin que l'expérience des personnes qui arrivent en ville ne soit pas funeste à leur innocence. Les dames de la ville se chargeant de procurer des maisons honnêtes aux filles vertueuses qui viendront de la campagne avec de bonnes recommandations des Dames de la Charité établies dans leurs Paroisses, l'on peut concevoir de grandes espérances que leur innocence sera mise à l'abri des dangers si grands auxquels elles sont maintenant exposées. Les familles pauvres seront également préservées, par leurs sages conseils, du malheur de se loger dans des maisons qui n'offriraient à elles et à leurs enfants surtout que de pernicieux exemples de blasphêmes, d'ivrognerie, de mauvais discours et d'autres excès scandaleux.

Ce qui fait le malheur de la société et ce qui rend les pauvres méchants, c'est en grande partie l'oisiveté. Chaque Paroisse ayant son Association de charité pourra aisément s'organiser pour les faire travailler et les préserver par là des vices que produit la paresse.

Enfin, sans entrer dans plus de détails, nous ne pouvons nous dispenser de vous faire remarquer que, de tout temps, on nous a reproché de n'avoir pas d'union, de manquer d'esprit public et de ne savoir pas sympathiser pour tendre au bien général. Nous concevons l'espérance que la religion formera cet esprit d'association, qui fait la force et le bonheur de tout peuple qui en est animé.

XXVIII

Danses.

Circulaire, 16 *Fév.* 1843.

Il est aussi extrêmement important d'établir l'uniformité de conduite par rapport aux bals et aux réunions, où les jeunes gens seraient exposés pour leurs mœurs. Voici d'abord les principes sur lesquels il faut s'appuyer pour éviter le rigorisme et le relâchement, qui sont deux écueils égalemeut à craindre dans la morale. Nous les trouverons dans la Théologie Morale de St Liguori. (Lib. III, Tract. IV, n. 429.) " Choreæ, nisi malo fine fiant, aut cum periculo alios aut seipsum incitandi ad libidinem, aut cum aliâ circumstantiâ malâ, secundum se non sunt " malæ, nec actus libidinis, sed lœtitiæ." Si l'on veut obtenir que les jeunes gens s'abstiennent de tous les plaisirs illicites, il faut leur en permettre qui soient honnêtes. Voici les règles que je crois devoir vous suggérer pour atteindre un but si important. Je les trouve chez St. Antonin, cité par St. Liguori, aux livre, traité et nombre susdits. " Choreæ per se licitæ sunt, modô fiant à personis sœcularibus, cum " personis honestis, et honesto modo."

D'après ces principes, je crois qu'il faut admettre dans la pratique que les bals, avec certaines précautions, sont permis. Or, telles sont les principales précautions à prendre pour qu'ils ne soient pas dangereux. Avant tout, ces réunions ne doivent se faire que chez des personnes reconnues pour honnêtes, et être, autant que possible, formées de parents, voisins et amis respectables. De plus, on y doit prendre les précautions suivantes et exiger : 1° qu'il n'y ait ni paroles, ni chansons, ni gestes, ni danses, ni jeux contraires à la pudeur : 2° Que les parents y conduisent eux-mêmes leurs enfants, sans jamais laisser leurs filles y aller seules avec les jeunes gens qui les fréquentent ; 3° Que ces assemblées ne soient pas longtemps prolongées dans la nuit ; 4° Qu'il n'y ait pas de boisson, excepté aux repas de famille, qui peuvent accompagner ces réunions.

XXIX

Pauvres.—Propagation de la Foi.—Chantiers.

Mandement, 27 *Déc.* 1844.

Multipliez vos aumônes, car, comme vous savez, " l'aumône délivre du péché." Ayez soin de vos pauvres, et que dans chaque paroisse on prenne des moyens efficaces pour qu'ils soient occupés selon leurs forces et assistés selon leurs besoins. Qu'ils ne soient pas, faute de secours, réduits à la dure nécessité d'aller traîner ailleurs le spectacle de leurs misères, avec le danger évident d'y contracter de mau-

vaises habitudes. Qu'ils serait à désirer qu'il y eût partout des Associations charitables pour subvenir à toutes les nécessités de ces membres souffrants de Jésus-Christ ! Embrassez avec zèle l'association de la Propagation de la Foi, qui vous fournira tous les jours un moyen efficace de satisfaire à la justice divine, puisque par là vous aurez votre part aux travaux et aux souffrances de tant de Missionnaires et de Fidèles qui out de nos jours le mérite et la gloire de verser leur sang pour l'honneur de Jésus-Christ. Oh ! que le martyre est glorieux pour ceux qui le souffrent, et méritoire pour ceux qui y contribuent par leurs prières et leurs aumônes ! Vous avez, en outre, pour favoriser cette œuvre admirable, un motif bien pressant, et qui vous intéresse vivement ; c'est que, moyennant les secours de la Propagation de la Foi, Nous pouvons envoyer de zélés Missionnaires à tant de jeunes gens qui, sans cela, seraient privés des secours de la Religion dans les *Chantiers*, où cependant ils en ont un si grand besoin. Ces Missionnaires doivent surtout entendre les confessions et préparer, par la pénitence, ces jeunes gens, lorsqu'ils sont sur le point de s'embarquer pour de longs et pénibles voyages. Combien de ces malheureux, qui laissent leurs chantiers avec l'espérance de bientôt revoir des parents chéris, et font de tristes naufrages. Encore, s'ils avaient le bonheur d'être en état de grâce ! Mais après avoir passé des années entières privés de tout secours religieux, et en compagnie d'hommes libertins et débauchés, qu'il est déplorable d'apprendre qu'ils sont allés ainsi rendre compte de toute leur vie au Souverain Juge ! Vous le comprenez vivement, pères et mères, qui avez de vos enfants dans ces *Chantiers*, et qui craignez à chaque moment que l'on ne vienne vous annoncer la mort de quelques-uns d'eux. Procurez donc, puisque vous le pouvez, à vos chers enfants, ou à tous ceux qui sont dans le même besoin, les secours si nécessaires de la Religion. Pour cela montrez votre zèle pour la Propagation de la Foi. N'écoutez pas ceux qui cherchent à décrier cette œuvre en vous disant que c'est une invention des Prêtres pour avoir de l'argent. Vous savez très-bien qu'il n'en est pas ainsi, Nos Très-Chers Frères ; et les œuvres des Missions sont là pour fermer la bouche à ceux qui oseraient vous détourner d'une Association qui fait la gloire du monde chrétien. Il y aura, Nous n'en doutons pas, une sainte émulation entre toutes les paroisses de ce Diocèse à qui contribuera plus efficacement à une œuvre si importante.

XXX

Incendie de Québec.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1845.

" O ville, ta douleur est grande comme la mer ; et qui pourra apporter remède à tes maux ? " Ce sera, Nos Très-Chers Frères, votre charité et votre empressement. Souvenez-vous qu'à de grands maux il faut de grands secours, que c'est dans les grandes calamités que s'exercent les grandes vertus. Pensons que s'il y a union dans nos opérations, il se formera des fleuves de charité qui iront arroser cette ville infortunée. Pensons que si nous-mêmes n'avons pas éprouvé le même malheur, c'est uniquement à la miséricorde de Dieu que nous en sommes redevables. Peut-être, et il faut l'espérer, Dieu attache-t-il à notre charité la grâce de ne pas éprouver un pareil sort.

Connaissant vos cœurs comme Nous les connaissons, Nous ne doutons pas que vous ne fassiez vos efforts pour porter un prompt secours à la ville de Québec. Chacun de vous saura s'imposer des sacrifices pour se mettre en état d'aider ses infortunés habitants. L'on rougirait sans doute de dépenser follement à la danse et au spectacle ce qui serait si nécessaire pour secourir des milliers de pauvres. L'on se fera un devoir de retrancher quelque chose sur ses ajustements somptueux, pour pouvoir couvrir les membres de Jésus-Christ souffrant. Ceux

qui ont beaucoup, donneront beaucoup ; ceux qui ont peu, donneront peu, mais tous donneront de bon cœur. L'on s'organisera partout, dans la ville comme à la campagne, pour que les listes de souscriptions soient présentées dans chaque maison, afin de procurer à tous nos fidèles et charitables diocésains l'occasion de contribuer à une si belle œuvre. L'on établira des rapports actifs entre les diverses paroisses de la campagne et la ville de Montréal pour atteindre plus sûrement un but si important. Pour cela l'on formera dans toutes les localités des comités particuliers, chargés de recueillir les souscriptions des âmes charitables et de les faire passer au comité général de cette ville.

XXXI

Œuvres des Bons Livres.

Mandement, 20 *Septembre* 1845.

L'an dernier, le généreux dessein ayant été formé d'établir l'*Œuvre des Bons Livres*, pour défendre la Foi et les mœurs attaquées par des productions impies et immorales, Dieu a visiblement béni cette noble et pieuse entreprise, car déjà quatre mille volumes sont en circulation, et huit cent familles boivent les eaux pures de la doctrine, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

XXXII

Election de Pie IX.

Circulaire, 20 *Juillet* 1846.

Nous avons la consolation de vous apprendre que la divine Providence a daigné donner à Grégoire XVI, dont nous vous avons annoncé tout dernièrement la mort, un successeur qui a pris le nom de Pie IX. Cette heureuse nouvelle, qui remplit de joie tout le monde chrétien, doit nous engager à bénir et à remercier le Dieu des miséricordes, qui a daigné, après seize jours de deuil, consoler l'Eglise de la perte immense qu'elle venait de faire, en lui donnant un nouveau Père pour en prendre soin et essuyer ses larmes. Cette élection, si on en considère les circonstances avec les yeux de la Foi, est toute providentielle, et doit être par là même, pour l'univers attentif à ce grand événement, comme l'aurore d'un beau jour, et le commencement d'un glorieux pontificat. Ce que nous avons pu recueillir des qualités de notre souverain Pontife, Pie IX, c'est qu'il est ce bon Pasteur qui court après la brebis égarée ; c'est qu'il ressemble à Jésus-Christ dont il est devenu le Vicaire, par sa charité pour les plus grands pécheurs. Car au moment où il est monté sur la Chaire de St. Pierre, son zèle généreux ouvrait un asile à de pauvres âmes, victimes infortunées des passions humaines, pour les préserver à l'avenir de la corruption du siècle. Il accueillait avec une bonté touchante d'humbles Religieuses du Bon Pasteur, qu'il avait appelées à Imola, sa ville archiépiscopale, pour qu'elles fussent les dépositaires de sa tendre charité pour des brebis d'autant plus à plaindre, qu'elles sont devenues par leur égarement, le rebut de la société

XXXIII

Incendie de Laprairie.

Lettre Pastorale, 5 *Août* 1846.

Le beau et florissant village de Laprairie, N. T. C.-F., vient d'être la proie des flammes. La lueur de ce vaste incendie, qui s'est fait apercevoir de loin, cette nuit, vous a déjà annoneé ce grand malheur. Nous venons d'en visiter les ruines encore fumantes et notre cœur est encore tout déchiré du cruel spectacle qui s'est offert à nos yeux. Les décombres de plusieurs centaines d'édifices incendiés, et près d'un millier de personnes sans abri, sans vêtements et sans pain ; de nombreuses familles assises tristement sur le rivage autour de quelques meubles arrachés aux flammes ; de riches citoyens devenus pauvres en quelques heures, et couverts de misérables habits ; tel a été le déchirant spectacle qui s'est présenté à nos regards attendris. Que de sombres réflexions sont alors venues plonger notre âme dans l'amertume ! Notre tour est donc arrivé ! la justice de Dieu qui, depuis quelques années, s'est exercée sur tant de villes, vient donc aussi appesantir sur nous son bras vengeur ! Hélas ! nous ne le méritons que trop ! Ce désastre si déplorable ne serait-il pas l'avant-coureur de quelque catastrophe encore plus lamentable ? N'y aurait-il pas là un avertissement du ciel, pour nous donner le temps de fléchir, par la pénitence, le Dieu si bon que nous avons irrité ? Car, il ne faut pas nous le dissimuler, Nos Très-Chers Frères, il se commet, de toutes parts, des crimes bien capables d'attirer sur nous le feu du ciel. Nous les signalons ici en gémissant, et Nous voudrions avoir des larmes de sang pour les pleurer.

Hélas ! qu'il est à craindre que les excès de l'ivrognerie, que les scandales des auberges, qne les folles dépenses du jeu auquel on se livre avec tant d'emportement, d'un luxe qui ne connait plus de bornes, que les affreux blasphêmes et jurements qui sont si communs parmi nous, que les injustices criantes qui s'exercent dans le commerce et les autres transactions, que les meurtres horribles qui sont à l'ordre du jour, que tant de négligence à fréquenter la confession et la communion chez un grand nombre de personnes, que tant d'immodesties dans les ajustements, que tant de scandales enfin qui défigurent la beauté du christianisme, n'attirent sur nous la foudre qui gronde déjà sur nos têtes.

XXXIV

Second voyage a Rome.

Lettre Pastorale, 5 *Août* 1846.

Nous vous annonçons que nous nous proposons de repartir prochainement pour l'Europe où nous appellent certaines affaires importantes pour l'avantage de la Religion dans ce Diocèse. Comme nous ne voyageons que pour vos intérêts spirituels, vous ne manquerez pas, Nos Très-Chers Frères, de nous assister de vos prières continuelles. Nous les réclamons avec instance, parceque nous sentons le pressant besoin que nous en avons. Vous priâtes pendant notre premier voyage dans l'ancien monde, et vous fûtes exaucés ; voilà ce qui fait notre confiance, et voilà ce qui doit faire la vôtre. " Nous vous prions donc," Nos Très-Chers Frères, " par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la

charité du St. Esprit, de nous aider " encore, pendant ce second voyage, " par les prières que vous adresserez à Dieu pour nous," afin que nous échappions à tous les dangers que nous pourrions courir, et, " qu'étant plein de joie de l'heureux succès" de notre voyage, " nous venions de nouveau vers vous, si c'est la volonté de Dieu, et que nous jouissions d'une consolation mutuelle." En attendant, " que la paix de Dieu soit avec vous." (Rom. 15).

XXXV

Collége des Jésuites.

Lettre Pastorale, 13 *Septembre* 1846.

Un des motifs qui nous engagea, Nos Très-Chers Frères, à faire, en mil huit cent quarante-un, le voyage d'Europe, fut de préparer les voies à l'établissement d'un nouveau Collége dont l'effet principal serait de donner, dans cette ville, aux personnes appelées par la Divine Providence à vivre dans le monde, une éducation qui serait adaptée aux besoins des diverses classes de la société, et qui serait en même temps religieuse.

....

Or, ç'a été pour arriver à cette fin si désirable que Nous avons cru, Nos Très-Chers Frères, devoir appeler à notre secours des hommes éminemment pourvus du talent de former la jeunesse à la piété et aux sciences qui conviennent aux gens du monde.

Vous les recommander sous ce rapport, serait chose inutile, puisque tous les catholiques n'ont qu'une voix pour proclamer les dons excellents qu'ils ont reçus du Ciel pour répandre dans le monde les bienfaits de l'éducation. En obtenant, pour l'objet que Nous avions en vue, ces hommes dont la capacité est si généralement appréciée, Nous croyons avoir fait ce qu'il y avait de plus important et de plus nécessaire pour le succès de cette entreprise. Fort de ce secours vraiment providentiel, nous faisons aujourd'hui appel à vos cœurs dont nous connaissons déjà, par l'expérience de tous les jours, les généreux sentiments, afin de compléter l'œuvre, en procurant à ces habiles Instituteurs les moyens d'être utiles à vos familles et à votre patrie.

....

Vous voudrez recevoir cette Lettre, comme vous nous recevriez nous-même. Elle vous dira qu'en contribuant généreusement à cette bonne œuvre, vous aurez part à tout le bien qui se fera dans ce Nouveau Collége. Elle vous dira que vous procurerez à votre ville un établissement précieux dont toutes les grandes villes sont jalouses ; témoins, New-York, Boston, etc., qui vous avoisinent. Elle vous dira que vous fixerez dans notre ville des hommes appartenant à une Compagnie dont plusieurs membres arrosèrent autrefois cette terre de leurs sueurs et de leur sang, lorsqu'ils y vinrent planter la Foi. Elle vous dira que vous seconderez vos vertueux Pasteurs qui cherchent dans ces hommes de Dieu des collaborateurs zélés, pour les aider à porter le poids du terrible ministère qu'ils ont à exercer pour le salut de vos âmes. Elle vous dira que vous comblerez notre cœur de joie, parceque nous n'avons pas de plus grand bonheur ici-bas que de multiplier au milieu de vous les ouvriers évangéliques, afin de pouvoir mieux assurer votre bonheur éternel, tout en pensant à vos intérêts temporels. Elle vous dira enfin que vous avez dans l'enceinte de ce nouvel établissement des hommes de prière à qui la reconnaissance imposera le devoir sacré de prier tous les jours pour leurs bienfaiteurs, des directeurs prudents de vos consciences, des prédicateurs pleins de l'esprit de Dieu, des précepteurs habiles et savants pour vos enfants, et, pour tout vous dire d'un seul mot : des enfants de St. Ignace et des frères de St. François-Xavier.

XXXVI

Irlande—Emigration.

Lettre Pastorale, 24 *Juin* 1847.

Nous lisons dans le livre des actes des Apôtres, qu'une cruelle persécution s'était élevée contre les Fidèles de Jérusalem ; et St. Etienne ayant souffert le martyr, les premiers se dispersèrent dans diverses contrées ; ils y répandirent la foi que venait de faire triompher le premier Diacre par son glorieux martyr. N'est-ce pas le touchant spectacle qu'offre l'Irlande par la nombreuse émigration de ses enfants ? Ne peut-on pas lui appliquer justemeut ces paroles du Prophète Jérémie : " Judas a émigré à cause de son affliction et de l'entière servitude à laquelle il s'est vu réduit : " *migravit Judas propter afflictionem et multitudinem servitutis.* Il s'est dispersé dans tous les pays et a habité parmi les nations : *habitavit inter gentes.* Dieu, en récompense de sa foi, lui a donné la bénédiction des Saints Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob ; et il a multiplié ses enfants comme les étoiles du ciel. En lui donnant cette admirable fécondité, il lui ordonne de remplir toute la terre : *multiplicamini et replete terram.*

....

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire ici, Nos Très-Chers Frères, qu'uue des premières paroles que nous adressa Sa Grâce, Monseigneur l'Archevêque de Dublin, fut de uous annoncer avec complaisance qu'il venait de recevoir d'abondantes souscriptions de Montréal. Il faut vous dire que c'est un Véritable Prélat, qui couronne une vie de 78 ans et un Episcopat de 37 ans, par l'exercice de toutes les bonnes œuvres que nécessite la misère des temps. Nous l'avons trouvé tout occupé des soins touchants, et avec l'activité d'un homme dans la force de l'âge, pour nourrir ses pauvres brebis. Nous avons vu à sa porte des troupes nombreuses de meudiants qui indiquaient assez clairement au voyageur la résidence du Père des Pauvres. Il a été bien flatteur pour nous de recevoir de la bouche de ce Bon Pasteur la juste louange que méritait votre charité. Il y avait là de quoi nous consoler de ne pouvoir assister tant d'iudigents (ce qui navrait notre cœur), puisque votre abondance suppléait à notre insuffisance. *C'est pourquoi*, Nos Très-Chers Frères, Nous nous sentons pressé de vous dire aujourd'hui avec l'Apôtre : " vous êtes notre joie et notre couronne ; continuez à faire l'honneur de votre religion, " et demeurez fermes dans le Seigneur " ; *gaudium meum et corona mea, si state in Domino, carissimi.* Toutefois, nous désirons que la quête qui se fera pendant l'office de ces trois jours de prières soit appliquée à soulager la misère des émigrants qui nous arrivent. Nous croyons devoir vous suggérer encore cette œuvre, d'abord pour répondre à l'appel de N. S. P. le Pape, comme vous venez de le voir eu entendant la lecture de la Lettre Encyclique, et ensuite pour rendre autant que possible, nos supplications semblables à celles de la Ville Sainte. Or, à chaque réunion, il se faisait une collecte en faveur de l'Irlande : afin de la rendre plus abondante, il s'y faisait une instruction pour engager le bon peuple romain, qui est déjà si charitable, à aller au secours de ses frères d'Irlande. Vous vous imposerez de grand cœur ce nouveau sacrifice, si vous faites attention que c'est le Pape qui aujourd'hui vient vous demander l'aumône pour ses enfants d'Irlande. Chacun de vous donnera selon son moyen ; mais pas un ne refusera de faire passer son aumône à Notre-Seigneur Jésus-Christ par la main de son Vicaire sur la terre.

XXXVII

Orphelinat.

Lettre Pastorale, 24 *Juin* 1847.

Entre les nombreuses institutions charitables que nous avons eu occasion d'admirer pendant nos deux voyages d'Europe, il en est une qui nous a surtout intéressé ; c'est une maison de Providence établie à Marseille. Le choléra ayant causé d'horribles ravages dans cette grande ville, et ayant fait un grand nombre d'orphelins, les âmes charitables de ce diocèse se mirent à contribution pour aller au secours de ces infortunés. Ce fut pour les recueillir que l'on bâtit une vaste maison, et ce fut pour leur donner tous les soins spirituels et corporels qu'ils pouvaient attendre de bonnes mères, qu'on les confia aux soins charitables des religieuses. N'allez pas croire que pour faire une pareille œuvre il faille vous imposer des sacrifices au-dessus de vos orces. Oh ! non, car nous savons ce que vous avez fait, et nous connaissons toute la misère des temps. Mais écoutez un calcul bien simple. Il y a dans ce diocèse 400.000 âmes. En supposant que chacun donne seulement douze sols, vous voilà avec une somme de £10,000. Or, quel est celui d'entre vous qui ne s'empressât de contribuer de cette modique somme à une œuvre si belle ! Car c'est là l'admirable effet de l'union, de faire participer aux mérites des plus grandes œuvres, quelque minime que puisse être la part de la coopération. Qu'il serait beau, qu'il serait touchant ce monument qui serait ainsi élevé à la charité ! Qui sait d'ailleurs si Dieu n'attachera pas à cette œuvre, la bénédiction dont nous avons tant besoin pour sortir de l'Etat de détresse où nous sommes réduits? Car elles sont bien puissantes les prières des orphelins ! Quoi qu'il en soit, nous recevrons les dons qu'il vous plaira de faire pour répondre à l'appel du Souverain Pontife, et nous lui en rendrons un compte fidèle. En attendant, nous vous donnons la bénédiction qu'Il a bien voulu nous accorder, et c'est avec toute l'affection qui pénètre son âme vraiement paternelle.

XXXVIII

Épidemie de 1847.

Lettre Pastorale, 13 *Août* 1847.

Il est temps, Nos Très-Chers Frères, que nous nous consolions mutuellement, dans la juste douleur qui nous accable. Car, depuis le huit Juillet dernier, le Seigneur nous a visités, en nous enlevant huit Prêtres, dix Religieuses, et un grand nombre de laïques, qui se sont dévoués, avec un zèle digne de tout éloge, au service spirituel et corporel des malades. En outre, nos cœurs ont, pendant ce temps d'épreuve que nous a ménagé la divine Providence, séché de crainte à cause du danger qu'ont couru et que courent encore le Clergé, les Maisons Religieuses, et bon nombre de nos Frères, que la maladie régnante a réduits à l'extrémité. Une certaine consternation répandue dans toutes les classes de la société, à la vue de la terrible épidémie qui exerce ses ravages à notre porte, est venue mettre le comble à notre désolation. Notre Ville, dans ce triste état, peut bien se comparer à Jérusalem, autrefois la ville chérie du Seigneur, et emprunter pour déplorer ses

malheurs, les cantiques douloureux de l'inconsolable Jérémie. *Le Seigneur m'a rendue toute désolée, et toute épuisée de tristesse pendant tout le jour.. C'est lui-même qui a foulé le pressoir pour en faire couler le vin de sa fureur dont il a enivré la Vierge fille de Juda. C'est pour cela que je fonds en pleurs et que mes yeux répandent des ruissaux de larmes. Car écoutez, vous tous qui prenez part à mes peines. Mes Prêtres et mes vieillards ont été consumés dans la ville.*

....

Or, voici ce qui doit nous consoler dans ces temps mauvais. Ceux que nous pleurons sont morts en faisant les œuvres de justice que l'Evangile préconise, et qui mènent à la vie éternelle. *Operati sunt justitiam.* Ils ont donné à manger à ceux qui étaient dévorés par la soif d'une fièvre brûlante ; ils ont reçu les étrangers, ils ont visité les malades. Oh ! espérons-le, ils vont recueillir les biens promis par le Dieu dont les promesses sont infaillibles. *Adepti sunt repromissiones.* Ils avaient entendu de la bouche du juge, ces délicieuses paroles : *Venez les bien-aimés de mon père ; venez posséder le Royaume promis dès le commencement du monde, à ceux qui font les œuvres que vous avez faites.* Au lieu de les pleurer, réjouissons-nous donc plutôt de leur bonheur, et envions saintement leur heureux sort ; *consolamini invicem.* Avant de mourir, ils ont envoyé au ciel beaucoup d'âmes prédestinées. Ils ont fait triompher la Religion, en montrant au monde étonné ce que peut la charité catholique. Ils ont dissipé ces préjugés qui empêchaient beaucoup de frères séparés de connaitre ce que c'est que la foi catholique, qui sait inspirer tant de pénibles sacrifices pour la gloire de Dieu. Ils comprennent aujourd'hui où est la vraie charité, où est le vrai dévouement, et en conséquence, où est la vraie foi. Car, c'est à ses fruits que l'on reconnaît si l'arbre est bon ou mauvais.

En mourant, ils ont été des victimes de propitiation qu'a choisies la justice de Dieu pour se satisfaire, parce qu'elle était irritée par nos crimes ; afin de pouvoir ensuite faire grâce au grand nombre de coupables qui, parmi nous, abusent continuellement de sa grande miséricorde. Oui, il faut l'espérer, Nos Très-Chers Frères, Dieu nous pardonnera, et détournera de dessus nous, le terrible fléau qui nous menace, en considération de ses bons serviteurs et de ses humbles servantes qui ont tout sacrifié, même leur santé, même leur vie, pour accomplir le grand précepte de la charité : il a compté, ce Dieu de bonté, qui récompense tout, jusqu'à un verre d'eau froide donné pour son amour, il a compté, disons-nous, leurs pas et leurs démarches dans ce champ de douleur qui fut le théâtre de leurs combats. Ah ! qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui se sont ainsi lassés à courir dans cette noble carrière pour procurer à tant de malheureux le bonheur et la paix. *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem.* Il a entendu les profonds soupirs que le spectacle de tant et de si affreuses misères leur a fait pousser. Il a vu les larmes et les sueurs dont ils ont arrosé cette terre aride, et ces marais où gisent tant de malheureux. Oh ! que de cris puissants s'élèvent aujourd'hui de cette terre sanctifiée par tant de travaux, et sollicitent pour nous la divine miséricorde. Il a été témoin des généreux sentiments qui les animaient, lorsqu'ils s'immolaient pour leur prochain ; chacun d'eux pouvant dire avec l'Apôtre : *Pour moi, je donnerai très-volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de ces âmes.* Daigne le Seigneur dans sa bonté, et en considération d'un si généreux dévouement, épargner les brebis, après avoir ainsi frappé les pasteurs. C'est le vœu que Nous formons de toute l'ardeur de notre âme ; et fasse le ciel qu'il en soit ainsi.

XXXIX

Prière, Vœu et Consécration a la Ste. Vierge.

Lettre Pastorale, 13 *Août* 1847.

" O Divine Marie, je me prosterne humblement à vos pieds, pour vous protester, dans la sincérité de mon âme, que je suis le dernier " de vos serviteurs ; et que je ne mérite pas même de porter ce glorieux nom, vous ayant été jusqu'ici si peu fidèle ; et n'ayant jamais rien fait " qui fut digne de vous.

" Toutefois reconnaissant que vous êtes une mère pleine de bonté ; et que vous aimez à faire du bien à ceux qui sont les plus pauvres " et les plus misérables, je vous conjure, avec toute la confiance que m'inspire la pensée de votre cœur de Mère, de faire cesser la calamité qui " règne dans le clergé et les communautés de ce Diocèse ; et de préserver de cette funeste contagion tout le peuple confié à mes soins.

" Je confesse humblement que nous méritons tous d'être traités avec la dernière rigueur à cause de nos péchés et de notre impéni- " tence. Mais souvenez-vous que le plus sûr moyen de faire éclater votre grande miséricorde est de nous obtenir le pardon de nos innombrables " iniquités. Je compte tellement sur la grâce que je réclame en ce moment de votre bonté qne je m'engage, pour vous en témoigner toute ma " reconnaissance, à travailler de toutes mes forces et tout le reste de ma vie, à vous faire connaître, aimer et servir dans tout ce diocèse, qui est à " vous d'une manière si spéciale, et pour lequel vous avez déjà tant fait, comme preuve de la protection si visible que vous voulez bien lui accorder.

" Je m'engage particulièrement, et par vœu, à faire tous mes efforts pour établir le pieux pélérinage de *Notre-Dame de Bonsecours* " qui, par le malheur des temps n'est plus ce qu'il fut autrefois. Je sais que de tout temps vous avez aimé à être appelée dans cette ville le " *Secours des Chrétiens ; Auxilium Christianorum* C'est ce qu'attestent les prodiges que vous avez daigné opérer dans cette vénérable " chapelle qne vous bâtirent nos pères.

" Ils y allaient, ces religieux ancêtres. avec une piété tendre qui leur méritait votre protection. Hélas ! nous avons beaucoup " dégénéré de cette dévotion qui les attachait à votre service, et l'Eglise, qu'ils fréquentaient avec tant de ferveur, est devenue comme déserte " par notre coupable indifférence. C'est pour cela, sans doute, que nous avons mérité de perdre cette célèbre image qui faisait le plus bel " ornement de votre sanctuaire.

" Voulant réparer cette négligence qui a dû affliger votre bon cœur, je prends l'engagement de m'employer du mieux possible à établir, " dans le lieu que vous voudrez bien vous-même choisir, ce que j'ai vu avec tant d'édification dans l'ancien monde, c'est-à-dire, le concours con- " tinuel de pieux fidèles visitant un lieu consacré à votre honneur. Là, vous recevrez les hommages des pieux pélerins et vous présiderez à toutes " les affaires temporelles qui se feront sous vos yeux. Vous les bénirez afin qu'il ne se commette aucune injustice, et que le riche partage avec " le pauvre les biens de ce monde. A la place de cette Image Sainte que nos pères vénérèrent avec tant de respect, et qui en punition de " notre indévotion, a disparu de ce temple, daignez recevoir la Statue de bronze doré, que j'ai fait faire à Paris ; et qui a été bénite à l'autel " de l'Archiconfrérie, dans l'Eglise qui vous est dédiée sous le nom de *Notre-Dame des Victoires.*

" Sous une inspiration, qui évidemment venait de vous, j'ai fait graver sur le piedestal cette dévote invocation que vous adresse " l'Eglise : Ora pro populo ; interveni pro clero ; et qui est en ce moment le cri de notre douleur et l'élan de notre cœur pour obtenir " votre secours dans notre présent besoin.

" Cette Image attestera à la postérité la plus reculée que vous étiez vraiment notre Mère. Pour que cette insigne faveur ne s'efface

" jamais du souvenir des habitants de cette ville et de ce diocèse, je vous promets d'exposer, dans ce Sanctuaire où vous avez établi votre " demeure, en *ex voto*, un tableau représentant le *Typhus* cherchant à entrer en cette ville, mais arrêté à la porte par votre puissante " protection.

" C'est à la face de tout ce pays et en présence de nos frères séparés qui, hélas ! ne connaissent pas combien vous êtes bonne et " puissante, que je prends cet engagement. Il y va donc de votre honneur et de votre gloire à exaucer un vœu si solennel. C'est vraiment " une occasion bien favorable de prouver *qu'on ne vous invoque jamais en vain.*

" O Marie, secourez vos enfants malheureux ; aidez ceux qui sont faibles, réchauffez ceux qui sont tièdes dans le service de Dieu ; " priez pour le peuple ; employez-vous pour le clergé ; intercédez pour les communautés consacrées à votre divin Fils. Que tous ceux qui " vous honorent par leur confiance éprouvent les heureux effets de votre secours. Que s'il faut encore au Dieu qui nous frappe de " nouvelles victimes, conjurez-le d'accepter l'offrande que je lui fais de tout moi-même. Mais de grâce, qu'il épargne son peuple. *Parce,* " *Domine, populo tuo.*

XL

Séjour a Rome.

Mandement, 14 *Août* 1847.

Nous ne vous dirons pas tout ce que nous avons senti de bonheur dans la sainte Cité de Rome, et en présence de cette multitude de monuments religieux qui rappellent tant et de si délicieux souvenirs. Nous ne vous parlerons pas des consolations que nous avons éprouvées aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ chaque fois qu'il Nous a été permis de l'entretenir de vos plus chers intérêts, et d'implorer, et pour vous et pour Nous, l'abondance des bénédictions célestes, dont il est le dépositaire. Qu'il suffise de vous dire que, dans tous les lieux consacrés par le sang de milliers de martyrs que Nous avons visités, et dans ces grandes solennités où la Religion donne, autant qu'on peut l'avoir sur la terre, une idée du Ciel, par l'harmonie de ses chants joyeux, et la pompe de ses augustes cérémonies, vous étiez présents à notre souvenir. Oh ! combien de fois Nous nous sommes écrié en nous-même, à la vue de ces magnifiques et imposants spectacles que présente sans cesse la ville de Rome : " Quel bonheur pour notre peuple, s'il était présent à ces belles fêtes ! Quelle consolation pour tant de fervents chrétiens qui " mettent tous leurs délices dans les jouissances surnaturelles, s'ils voyaient et s'ils entendaient ce que Nous voyons et entendons ! Quelles " ravissantes impressions pour ces âmes de foi, chez qui la Religion est tout ! Que nous serions heureux si le troupeau confié à nos soins visitait " avec Nous les tombeaux des Saints Apôtres, s'ils entendaient, comme nous, ces dévôts cantiques qui retentissent, non-seulement dans les " temples, mais encore dans les places publiques et dans les rues, à l'honneur de la Mère de Dieu, si tendrement aimée par ce peuple fidèle."

XLI

Sanctuaire de N.-D. de Bon-Secours.

Circulaire, 5 *Sept.* 1847.

Afin que la fréquentation de la ville ne soit pas, pour les gens de la campagne, une occasion de démoralisation, et qu'ils remportent chez eux leur innocence, après y avoir fait leurs affaires, vous feriez bien de les exhorter d'aller, chaque fois qu'ils vont au marché, se recommander à Notre-Dame de Bonsecours. J'espère qu'ils y trouveront des secours religieux qui les fortifieront contre les scandales et surtout les dangers de l'impureté et de l'intempérance. Je vais établir dans ce sanctuaire la confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice, qui convient si bien à cette chapelle, et qui, jusqu'ici n'a eu, dans ce diocèse, aucun centre de ralliement.

XLII

Instituteurs et Institutrices.

Circulaire, 5 *Sept.* 1847.

Le diocèse est maintenant doté de trois institutions d'hommes et de quatre de femmes, pour donner à l'enfance une éducation soignée et religieuse, telle qu'il en faut à notre bon peuple. Je connais combien, pour propager cette bonne éducation, vous désirez voir se multiplier parmi vous ces excellentes institutions dont vous sentez si vivement le besoin, à cause de la difficulté qne vous aviez de vous procurer de bons instituteurs et institutrices. Le premier moyen pour arriver à ce but si désirable est, sans contredit, de diriger et favoriser les vocations pour ces divers instituts. Car, si chaque paroisse fournissait seulement trois ou quatre Frères et autant de Sœurs, on aurait bientôt pourvu à nos plus pressants besoins. Or, c'est ce que vous ne manquerez pas de faire, dans la juste confiance que vous pouvez concevoir que l'on préfèrera, pour y faire de ces sortes d'établissements, les paroisses qni donneront plus de sujets à l'état religieux. Pour arriver plus vite à cette fin, je vous conseille de faire dire, chaque jour, dans chaque école, un *Pater* et un *Ave*, à cette intention. Car, nul doute que les prières des enfants, qui demanderont avec ferveur et persévérance, de bons maîtres et de bonnes maîtresses, pour leur enseigner, avec les sciences humaines, la crainte de Dieu, ne soient promptement exaucées.

XLIII

Etablissements de Charité.

Circulaire, 5 *Sept.* 1847.

Quant aux œuvres de charité, les grands besoins des pauvres qui augmentent de plus en plus, font sentir la nécessité de les multiplier. Partout on trouvera de pauvres vieillards infirmes et de tendres enfants orphelins, qui sont sans ressource, et exposés à bien des souffrances. Dans mon dernier voyage d'Europe, j'ai eu occasion de visiter, dans de petites villes, plusieurs hospices de charité où l'on soignait un grand nombre de malheureux, parceque les campagnes environnantes se cotisaient pour les soutenir, et avaient droit pour cela d'y envoyer leurs infirmes. En suivant ce bel exemple, on déchargerait les paroisses de ces invalides que l'on se passe de maison en maison, et que quelquefois on a l'inhumanité de laisser dans les chemins, ou d'exposer dans les rues, aux portes des hôpitaux de la ville qui ne peuvent suffire aux besoins des pauvres qui y demeurent. Les établissements de ce genre déjà faits à St. Hyacinthe et à Laprairie, pour ne pas parler de tous ceux de ce diocèse, sont assurément dignes de tout éloge et méritent d'être imités. Si, dans chaque comté, on avait une semblable maison, on pourvoirait à bien des nécessités, et on s'attirerait toutes les bénédictions assurées à la charité. On préparerait les voies à ces hospices si l'on établissait l'association de charité dans chaque paroisse, conformément aux règles de St. Vincent de Paul, imprimées dans le manuel des Sociétés de Tempérance et de Charité, en 1842.

XLIV

Orphelins Irlandais.—Asile St. Jérome-Emilien.

Lettre Pastorale, 9 *Mars* 1848.

Faisons donc le bien, Nos Très-Chers Frères, *pendant que nous en avons le temps.* (Gal, 6. 10.) *Faisons-le à l'égard de tous*, *mais principalement à l'égard des domestiques de la Foi.* C'est l'avis important que nous donne l'Apôtre, et qui nous convient particulièrement dans les circonstauces présentes. Car vous n'avez pas oublié ce que Nous vous disions dans Notre Lettre Pastorale du 24 Juin dernier. L'affreuse mortalité qui décimait à cette époque les émigrants, faisait une multitude d'orphelins. Ces pauvres enfants n'ayant plus de pères pour les nourrir, ni de mères pour les aimer et les réchauffer sur leur sein, la religion nous imposait le devoir sacré de les prendre sous Notre protection spéciale. *Orphano tu eris adjutor.* (Ps. 10. 14.) Ils étaient en effet trop malheureux pour ne pas mériter toute Notre compassion. Aussi dès lors Nous les aimions, comme on aime toujours les enfants de la douleur.

Notre premier mouvement, en faveur de ces innocentes victimes du fléau dévasteur, fut d'élever la voix pour vous peindre de notre mieux leurs indicibles souffrances ; ou plutôt les voix plaintives et gémissantes de plusieurs centaines d'orphelins se firent par notre organe, entendre à vos cœurs, toujours si sensibles, et vous dirent avec tout l'accent de la douleur : " O vous tous qui passez par ces lieux consacrés " par les souffrances de nos pères et de nos mères, et où s'élèvent tristement leurs tombes, voyez s'il y a une douleur semblable à notre dou-

" leur... Faites pour nous, pauvres petits orphelins, ce que vous voudriez que d'autres fissent pour vos propres enfants, si comme nous, ils " avaient le malheur de vous perdre dans un pays lointain ; si comme nous, ils étaient exposés à toutes les horreurs de la misère, qui poursuivent partout l'orphelin !...... "

Nous entrâmes alors dans vos vues, et Nous fîmes pour ces enfants étrangers ce qu'assurément vous voudriez que tout Evêque fît pour les vôtres si, par le malheur des temps, ils devenaient orphelins, dans quelque pays éloigné où vous seriez obligés de vous réfugier, pour échapper à quelque grand fléau qui désolerait votre patrie. Pour cela, Nous ouvrîmes un asile afin d'y recueillir les orphelins des émigrants, et nous le mîmes sous la protection de St. Jérôme-Emilien, parceque ce grand saint ayant consacré sa vie aux soins des orphelins, Nous espérions de son puissant crédit auprès de Dieu, le succès d'une entreprise aussi importante. Notre confiance était d'autant plus juste que Nous avions vu de nos yeux, pendant que Nous étions à Rome, les fruits merveilleux qu'avaient produits et que produisaient encore le zèle et a charité de ce père des orphelins. Notre intention était de faire soigner ces pauvres orphelins, et de les placer ensuite dans de bonnes familles où l'on en prendrait soin comme de ses propres enfants. Car il Nous semblait qu'il eût été souverainement imprudent de Notre part d'exposer la santé publique en dispersant ces enfants, presque tous atteints de la contagion, parmi les habitants de ce diocèse. Dans cette vue, Nous les confiâmes à la charité des bonnes religieuses qui les reçurent à bras ouverts, et qui exposèrent leur vie pour leur prodiguer les soins les plus pénibles et les plus répugnants à la nature.

Le gouvernement de Sa Majesté voulut bien avoir pour agréable un semblable établissement ; et malgré les énormes dépenses que lui occasionnait l'émigration, il en fit généreusement la dépense. Ce fut le onze Juillet dernier que Montréal vit naître cette nouvelle œuvre, et que Nous eûmes la consolation d'aller chercher Nous-même ces tendres enfants aux abris de la Pointe St. Charles. Nous devons vous le dire ici, Nos Très-Chers Frères, dans la sincérité de notre âme, qu'un des plus doux moments de Notre vie fut celui, où, à la tête de cette nombreuse famille d'orphelins, Nous traversions les rues de cette ville, pour les conduire par la main aux hospices qui leur étaient préparés. Le spectacle de ces centaines d'enfants, décharnés par la faim, couverts de haillons et succombant aux attaques de la terrible maladie qui les avaient privés de leurs parents, était trop poignant pour que Nous puissions jamais l'oublier.

Depuis qu'il est fondé, l'on y a reçu six cent cinquante orphelins, sur lesquels cent quatre-vingt-huit ont été placés ou réclamés, et trois cent trente-deux sont morts. Il en reste donc encore cent trente. De plus, il s'en trouve aux hôpitaux de la Pointe St. Charles quatre vingt-dix-neuf autres, qui n'ont pu être placés au dit asile. Telle est en peu de mots l'histoire de la fondation de l'Asile de St. Jérôme, dont l'objet est de recueillir et de soigner les orphelins irlandais, en attendant qu'on puisse les placer dans des maisons honnêtes et charitables. Il s'élève lentement, au milieu des peines et des souffrances, ce monument de charité ; mais il est arrosé de trop de sueurs et de sang, pour n'être pas béni de Dieu et des hommes.

....

Plein de la grande confiance que Nous inspire votre charité passée, Nous Nous adressons aujourd'hui à votre bonté accoutumée, et Nous vous prions d'en faire sentir les effets à ces pauvres orphelins qui sont si chers à votre cœur. " Nous aurions bien l'autorité de vous le commander au Nom de Jésus-Christ," en faisant valoir ici le précepte de la charité. " Mais nous préférons laisser agir les motifs de l'amour," toujours plus puissants sur des cœurs tendres et généreux. *Propter caritatem magis obsecro.*

" Or, la prière que Nous vous faisons est pour ces enfants que Nous avons engendrés dans les liens " et la douleur de la terrible épidémie, qui les a privés des seuls soutiens qu'ils eussent au monde. Nous les confions à vos soins charitables ; recevez-les comme les objets de notre plus tendre compassion : *ut mea viscera suscipe.*

Oui, Nos Très-Chers Fréres, recevez-les sans nullement considérer que, selon la chair, ils sont d'une origine étrangère à la nôtre ; car unis comme ils le sont à Jésus-Christ par la foi, ils ne font avec nous qu'un seul et même peuple. *Quanti autem magis tibi, in carne et in Domino.*

Recevez-les sans non plus considérer que d'abord ils pourraient vous être à charge ; car vous savez très-bien que la charité, pour être méritoire, doit s'exercer gratuitement, et pour l'amour de Jésus-Christ. Au reste, avec Dieu, il n'y a rien de perdu, et tout est récompensé au centuple dans ce monde, avec promesse de la vie éternelle dans l'autre. Philémon en est ici une preuve frappante, car pour avoir fait grâce à Onésime, pour lequel le grand Apôtre avait déployé toutes les richesses de son éloquence, en faisant parler toutes les entrailles de sa charité, il eut le bonheur d'en faire un compagnon fidèle de St. Paul, un Evêque embrasé de zèle, un glorieux Martyr de Jésus-Christ.

Il en sera de même de nous tous, Nos Très-Chères Frères ; et, il faut l'espérer, en adoptant ces pauvres enfants, nous en ferons des compagnons de notre foi, de bons prêtres, de ferventes religieuses, d'excellents concitoyens qui, élevés parmi nous, feront cause commune avec nous. *Qui tibi aliquando inutilis fuit, nunc autem mihi et tibi utilis.*

Recevez donc, Ministres du Seigneur, et adoptez ceux de ces enfants à qui la divine Providence a départi d'heureuses dispositions ; et espérez que par les généreux sacrifices que vous ferez pour leur procurer une bonne éducation, ils deviendront un jour l'ornement du sanctuaire, et vos dignes collaborateurs dans les travaux du saint ministère : *ut mea viscera suscipe.*

Recevez, Séminaires et Colléges, et adoptez quelques-uns de ces tendres enfants, que la nature et la grâce se sont plû à orner de riches talents, exprès, ce semble, pour vous récompenser de la charité que vous allez exercer, en cultivant leurs bonnes qualités et en les rendant capables de vous aider à remplir la belle mission que vous a donnée la Divine Providence : *ut mea viscera suscipe.*

Recevez, Communautés consacrées à l'enseignement, ou à la charité, et adoptez ces pauvres orphelines qui vous tendent leurs petites mains suppliantes. Ah ! sans doute qu'en jetant dans leurs cœurs pleins de foi la bonne semence d'une éducation religieuse et soignée, vous en ferez pour la plupart de dignes épouses de Jésus-Christ, qui travailleront avec vous à faire bénir en tout lieu vos Saints Instituts, en multipliant les œuvres de justice que vous opérez pour la plus grande gloire de Dieu : *ut mea viscera suscipe.*

Recevez, pieux et charitables Laïcs, et adoptez ces tendres enfants avec cette joie cordiale qui caractérise la vraie charité. Ayez pour eux toute la tendresse que vous aimeriez à voir chez ceux qui recevraient vos propres enfants s'ils avaient le malheur de vous perdre, et si, relégués sur une terre étrangère, sans parents et sans amis, ils étaient réduits à une aussi affreuse misère. N'est-ce pas le temps, s'il en fut jamais, d'accomplir ces touchantes paroles du Seigneur : " Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit," *Prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.* (Luc, 6, 31,)

Animés de ces sentiments, vous accueillerez ces enfants, vous les élèverez avec soin, vous les corrigerez avec bonté, vous les aimerez avec tendresse. Oh ! qu'ils vous paraitraient intéressants et aimables, ces enfants, si vous saviez comme ils sentent vivement le bien qu'on leur fait ; comme ils sont reconnaissants pour ceux qui en prennent soin, comme ils prient avec foi le Père des miséricordes pour ceux qui les assistent, comme ils s'embrassent avec de vifs transports de joie, quand ils se rencontrent après s'être cru morts ; comme ils sont émus, quand il leur faut se séparer les uns des autres pour ne plus peut-être jamais se revoir ; comme ils pleurent quand on leur rappelle le souvenir de leurs chers parents ou de quelques-unes des personnes charitables qui ont sacrifié leur vie pour les soulager dans leur malheur ; comme ils regardent avec attendrissement ceux qui les viennent voir pour les adopter, dans l'espoir d'être assez heureux pour fixer leur choix ; comme ils sont fermes et décidés, quand il leur faut rejeter les offres flatteuses de ceux qu'ils connaissent être les ennemis de leur foi ; comme elles sont sincères et abondantes les larmes qu'ils versent, quand il est question de dire adieu aux tendres mères que la Religion leur a préparées dans leur malheur.

XLV

Pélérinage de Notre-Dame de Bon-Secours.

Mandement, 1 *Mai*, 1848.

Depuis longtemps, Nos Très-Chers Frères, nous gémissions dans le secret de notre âme, de voir la vénérable Chapelle de " Bon Secours " presque déserte. Hélas ! on pourrait presque lui appliquer ces paroles de Jérémie, exprimant la juste douleur qui l'accablait en voyant le temple saint abandonné, et ses augustes solennités négligées. " Les chemins de Sion pleurent, " disait-il, dans ses touchantes lamen tations, " parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses fêtes." (Jér. 1.)

En effet, l'on ne voyait plus, comme du temps de nos aïeux, de nombreuses troupes de pieux pélerins cheminer le soir, après les travaux de la journée, vers ce sanctuaire chéri, pour y remercier l'Auguste " Dame de Bon-Secours " des grâces obtenues par sa puissante intercession, et en demander de nouvelles. Même pendant le jour, hors le temps de la Messe basse, on n'y voyait jamais personne en prières ; si bien qu'il avait été jugé nécessaire d'en tenir les portes fermées, pour éviter les vols sacriléges qui s'y commettaient.

Cet état d'abandon avait quelque chose de sinistre à nos yeux. Sans vouloir sonder les secrets jugements de Dieu, il nous semblait qu'une pareille indifférence nous attirerait tôt ou tard quelques malheurs. L'histoire et nos souvenirs nous inspiraient de justes craintes. Vous savez vous-mêmes les grandes calamités qui désolèrent cette ville et tout ce pays, après l'incendie de 1754, qui réduisit en cendres la seconde chapelle de *Bon-Secours*. Vous n'avez point oublié qu'en 1831, une main profane enleva la statue si vénérée de nos pères, et qui avait échappée aux flammes dévastatrices. Or, depuis cette époque, que de malheurs sont venus fondre sur nous !

Les terribles agitations politiques qui firent couler le sang de nos concitoyons dans les rues de cette ville, le 21 Mai 1831 ; le choléra qui apparut le 8 Juin suivant, et décima notre population ; cette même épidémie, qui revint en 1834, répandant partout la désolation et la mort ; les troubles de 1837 et 38, qui ont fait couler tant de larmes et couvert le pays de deuil et de ruines ; les millions d'insectes, qui ont dévasté nos campagnes pendant tant d'années, et ruiné le commerce de nos villes avec les espérances de nos cultivateurs, sont des événements trop voisins de nous, et qui ont laissé des traces trop profondes pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir.

Enfin, l'année dernière, nous étions en face d'un nouveau fléau qui menaçait à chaque instant d'envahir la ville et les campagnes. Ceux que le devoir portait sur le champ des douleurs, pour secourir tant de misères, étaient presque tous atteints de la contagion, et beaucoup y succombaient. Mais Nous ne voulons point ici rouvrir des plaies encore ensanglantées par le récit de nos souffrances et de nos malheurs. Tout occupé des moyens à prendre pour fléchir le ciel, et vous préserver, Nos Très-Chers Frères, du malheur qui avait fondu sur votre clergé et vos communautés religieuses, Nous fûmes vivement frappé de la pensée que *Notre-Dame de Bonsecours*, si compatissante pour nos pères dans tous leurs malheurs, aurait pitié de nous, et nous obtiendrait grâce et miséricorde. Nous fîmes donc vœu, d'abord dans le secret de Notre cœur, puis Nous prîmes, à la face de ce diocèse, l'engagement sacré de faire tous nos efforts pour rendre au Pélerinage de *Bon-Secours* toute sa solennité. Il est inutile de vous dire ici que Marie a entendu et exaucé ce vœu. Et pouvait-elle ne l'avoir pas pour agréable, lorsqu'elle se vit, comme autrefois, entourée d'une multitude de dévots serviteurs ; lorsqu'elle entendit son sanctuaire retentir de soupirs et de gémissements ; lorsqu'enfin, pendant toute l'octave de sa glorieuse Assomption, la foule des pieux pélerins qu'une trop juste douleur accablait, se pressait dans ce lieu vénérable ?

En exauçant nos vœux dans sa chapelle de *Bon-Secours*, Marie a donc fait connaître à tout le diocèse qu'aujourd'hui, comme

autrefois, elle veut être spécialement honorée dans ce temple ; que ce sanctuaire devrait être pour nous, comme pour nos pères, un lieu de refuge dans les grandes calamités ; que cette chapelle était vraiment le trône, du haut duquel elle exerçait ses miséricordes dans ces jours mauvais où le bras d'une justice rigoureuse s'appesantissait sur nous, misérables enfants d'Adam

C'est à la suite de semblables faveurs, Nos Très-Chers Frères, et au commencement d'un mois tout entier consacré à Marie, que Nous entreprenons de Nous acquitter d'un devoir si doux pour Notre cœur, et dicté d'ailleurs par la plus vive reconnaissance. Car, Nous serions le plus ingrat des hommes, et Notre langue devrait pour toujours s'attacher à notre palais si jamais nous venions à oublier que c'est à vos ferventes prières, dans la sainte chapelle de *Bon-Secours*, que Nous sommes redevable de la santé dont Nous jouissons aujourd'hui. Ah ! puissions-nous du moins la consacrer toute entière à la gloire de Marie et à la sanctification de vos âmes ! Il est donc juste, Nos Très-Chers Frères, et il est grand temps que Nous élevions la voix, pour Nous acquitter, autant qu'il est en Nous, du devoir que Nous impose notre vœu. Car qui sait si Notre négligence, dans un point si grave, ne nous attirerait pas de nouveaux malheurs ! Ils sont bien à craindre ces malheurs dans un temps comme celui-ci, où tout est en mouvement dans l'ancien monde Vous n'entendez aujourd'hui parler que de royaumes bouleversés, de peuples courroucés, de couronnes pulvérisées, de sceptres brisés. C'est bien assurément le temps, Nos Très-Chers Frères, de nous écrier avec le Sage : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité.* Quoiqu'il en soit, prions Dieu, et recourons à Marie pour que l'heureuse paix dont nous jouissons ne soit point troublée par ces grandes commotions qui agitent les peuples de la vieille Europe, et qui semblent être les avant-coureurs de guerres cruelles et sanglantes.

Le pélerinage de *Bon-Secours* a commencé avec le pays, et malgré les malheurs des temps, trois églises se sont successivement élevées sur les fondements jetés en terre en 1657 ; preuve que nos pères ont vivement senti le besoin d'un pareil sanctuaire. Sur son frontispice brille l'auguste nom de *Marie*. C'est la reconnaissance du cœur plus que le ciseau de l'ouvrier qui a gravé ce monogramme sacré. Il est là pour dire aux siècles à venir que Montréal, dans ses plus grandes calamités, ne doit jamais manquer de confiance dans ce nom puissant: " Maria, O nomen sub quo nemini desperandum est " (St. Augustin.) Son front n'a d'autre ornement que la simple, mais noble inscription : " Maria, auxilium Christianorum." Tel fut toujours le cri de confiance de nos pères au milieu des épreuves sans nombre que leur ménagea la divine Providence, et telle fut aussi dans tous les temps leur unique ressource, pour se soustraire à une ruine totale dont ils furent si souvent menacés. O Montréal ! regarde avec complaisance, lis avec joie et bonheur cette précieuse légende " Marie, secours des Chrétiens," car tes destinées sont grandes, si ta confiance en Marie répond à l'attente de ceux qui t'ont fondée. Rends-toi digne de reprendre et de porter toujours le glorieux nom de *Ville-Marie*. Hélas ! c'est peut-être par ta faute que tu as perdu ce nom si grand, si doux pour nos pères. Ne te serait-il pas permis de reprendre ce premier nom qui est sacré, tandis que l'ancienne capitale du Haut-Canada s'est fait gloire de son nom de *Toronto*, quoiqu'il ne soit qu'un nom sauvage.

Pour qu'il ne manque à la sainte chapelle de *Bon-Secours*, rien de ce qui pourrait entretenir votre confiance, Nous allons y établir la pieuse *Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice*, qui lui convient si bien, et à laquelle devront s'agréger toutes les paroisses du Diocèse qui voudront lui appartenir. Par cette institution, nous voulons, Nos Très-Chères Frères, élever un monument vénérable à la piété de nos pères. Car, quand ils prirent la généreuse résolution de vouloir fonder dans le Nouveau-Monde, à l'honneur de Marie, la ville que nous habitons, ils formèrent une Association qui prit ce titre mémorable : *Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des pécheurs.*

En érigeant à *Bon-Secours* la confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice*, nous voulons donc ressusciter, autant qu'il est en notre pouvoir, cette belle *Société de Notre-Dame de Montréal*, qui fait tant d'honneur à la foi vive de nos pères. A la place des cent associés, enrôlés dans le principe *pour la conversion* et la civilisation des sauvages, nous espérons réunir des cent mille associés, sous le glorieux étendard de *Notre-Dame de Bon-Secours*, pour détruire tous les vices et toutes les erreurs, et surtout les vices affreux de l'ivrognerie et de l'impureté, si capables de ruiner nos corps et nos âmes, et de faire notre malheur dans le temps et dans l'éternité.

....

Venez donc, Nos Très-Chers Frères, venez visiter avec confiance et dévotion le sanctuaire de *Bon-Secours*. La Providence l'a

placé au centre de cette ville, qui elle-même est le centre d'un district riche et populeux, et aussi la capitale et le centre d'une immense Province, afin que chacun y pût avoir un accès facile. Elle domine le port où abondent, chaque jour des milliers de personnes, et regarde la halle qui étale aux yeux de l'étranger la magnificence de notre ville, pour que tous puissent rendre leurs devoirs à " Notre-Dame de Bon-Secours."

Visitez-la assidûment, habitants de Montréal, qui avez le bonheur de posséder au milieu de vous ce vénérable sanctuaire. Allez-y entendre la messe en vous rendant à vos occupations ; et rentrez-y le soir après les travaux de la journée Ne passez jamais devant ce lieu saint sans saluer Marie. C'est pour vous y inviter, que Nous ferons tracer sur le portail, en lettres d'or, ces vers que nous lisons sur le porche des " trois Ave ", à Notre-Dame de Chartres :

" Si l'amour de Marie
" En ton cœur est gravé,
" En passant, ne t'oublie
" De lui dire un *Ave*."

Visitez-la, vous tous qui habitez nos paisibles campagnes, chaque fois que vos affaires vous amèneront dans cette ville. Allez avec une confiance filiale exposer tous vos besoins et ceux de vos familles à " Notre-Dame de Bon-Secours." Allez lui demander le succès des affaires qui vous obligent à venir ici, et n'oubliez pas de vous recommander à elle, pour qu'elle vous aide à remporter chez vous le précieux trésor de votre innocence. En faisant vos marchés sous les yeux de Marie, le " Secours des Chrétiens," gardez strictement les règles de la sobriété, de la justice et de la piété. Retournez ensuite en paix dans vos heureuses demeures, et que l'on n'ait pas la douleur de rencontrer sur les routes du marché aucun d'entre vous dans un état d'ivresse.

Visitez-la, pieux navigateurs, qui courez tant de dangers sur ce fleuve, qui déroule si majestueusement ses eaux aux pieds de " Notre-Dame de Bon-Secours," comme pour inviter à aller vous recommander à elle, chaque fois que vous quittez le port ou que vous y rentrez. Regardez-là, cette sainte chapelle, chaque fois que vous le traversez. Dans les dangers, jetez les yeux sur cette étoile de la mer, et invoquez Marie : elle vous préservera du naufrage. *Respice Stellam, voca Mariam.*

O, chers navigateurs, qui êtes exposés à tant de dangers sur les eaux, c'est pour vous, et pour vous remplir d'une juste confiance en " Notre-Dame de Bon-Secours, que Nous ferons exposer sur la façade qui donne sur le St. Laurent, une statue pour remplacer un ancien tableau qui autrefois avertissait les voyageurs que Marie était là pour les protéger. Sa tête sera couronnée d'une inscription semblable à eelle qui ornait autrefois les statues placées, comme des sentinelles, aux huit portes de Chartres : " Marianopolis Tutela." Aux pieds, on lira cette autre, qui se voit encore sur une des Madones de Gênes ; " Posuerunt me custodem : " par laquelle la Ste. Vierge elle-même avertit tous ceux qui entrent dans cette grande ville, que les citoyens de cette superbe cité l'ont choisie pour leur gardienne.

XLVI

Association des Etablissements Canadiens des Townships.

Lettre Pastorale, 17 *Juin* 1848.

L'objet de la Lettre que Nous vous adressons aujourd'hui, Nos Très-Chers Frères, est de vous recommander une Association qui vient de se former, pour encourager l'établissement des Canadiens dans les Townships.

Cette société vous offre le double avantage de pouvoir vous établir à des conditions très faciles sur de bonnes terres et de vous procurer, en même temps, les secours de la Religion. Son intention principale est même d'appliquer à la bâtisse des Eglises, Presbytères et Maisons d'Ecole et au soutien des Missionnaires les fonds qui sont mis à sa disposition ; car elle est bien convaincue qu'il faut à nos bons Canadiens des Eglises et des prêtres ; et que pour eux le plus doux bonheur est de voir le clocher de la paroisse et d'entendre le son harmonieux de la cloche qui appelle aux saints offices.

Le moyen qui a été jugé le plus efficace pour opérer un si grand bien est le même que celui usité dans l'Association de la Propagation de la Foi ; parce que d'abord vous y êtes accoutumés, et qu'ensuite il est facile et à la portée des pauvres comme des riches. Les deux Associations vont, comme vous le voyez, Nos Très-Chers Frères, marcher dans la même route, parce qu'au fond elles doivent avoir le même résultat.

Elles vont se donner la main et s'embrasser avec amour, parce qu'elles sont sœurs et filles de la divine charité, qui d'une main portera secours aux domestiques de la foi, et de l'autre répandra ses trésors dans les pays infidèles pour convertir à la Religion et civiliser les pauvres Sauvages.

Sous ce rapport, " l'Association des Établissements Canadiens des Townships,." est une œuvre de foi, quoique, sous un autre rapport, elle doive être considérée comme une affaire temporelle, puisqu'il s'agit de procurer des terres à nos compatriotes. Quoiqu'il en soit, elle ne saurait, sous l'un et l'autre rapport, être étrangère à la Religion ; car tous les jours nous demandons à notre Père céleste notre pain quotidien, et c'est Jésus-Christ lui-même, Nos Très-Chers Frères, qui nous a enseigné à prier ainsi.

....

Lorsque, ne formant qu'un cœur et qu'une âme, vous entreprîmes cette bonne œuvre, (placement des orphelins irlandais), notre intention fut, comme vous vous le rappelez bien, N. T.-C. F., de chercher avant tout le royaume des cieux, selon le commandement que nous en fait notre Seigneur Jésus-Christ. Néanmoins nous avions foi à cette parole, sortie de sa bouche : " et tout le reste vous sera donné par surcroit." Pleins de confiance dans son infaillible promesse, nous lui demandâmes humblement trois grâces publiques dont nous avions grand besoin, savoir, " 1o de conserver avec soin, par notre bonne conduite, l'héritage de nos pères ; 2o d'apprendre à cultiver avec intelligence cette " terre si fertile que nous a léguée le père de la grande famille, pour la part de notre héritage : 3o enfin de trouver moyen d'exercer notre " industrie et de gagner notre vie dans le sein de notre patrie, sans être dans la nécessité d'aller chercher fortune à l'étranger."

Oui, Nos Très-Chers Frères, pendant que vos mains bienfaisantes recueillaient ici-bas l'enfant pauvre, sans père ni patrie, le Père des pauvres, qui règne là-haut, ouvrait ses mains pleines de bénédictions pour vous donner largement " le surcroit évangélique " promis à tous ceux qui cherchent avant tout le royaume des cieux. . Car ce fut alors, si vous y faites bien attention, que descendit du ciel une de ces bénignes

inspirations, que Dieu donne à la terre, quand il veut lui faire miséricorde ; et ce fut cette pensée qui fût comme le germe de la nouvelle Association dont l'objet est de rendre au centuple ce que vous avez fait pour de pauvres étrangers ; car donner aux pauvres c'est prêter à Dieu qui rend toujours avec de gros intérêts. A la vérité, cette association n'est encore, comme toutes les bonnes œuvres qui commencent, qu'un grain de sénevé. Mais bientôt elle sera, nous l'espérons, uu grand arbre qui couvrira de son ombre rafraîchissante, des milliers de cultivateurs infatigables, et qui portera sur ses branches et nourrira de ses fruits délicieux les vrais amis de leur pays.

Considérons, Nos Très-Chers Frères, par quelles voies admirables le Père céleste veut vous récompenser au centuple et vous assurer " le surcroit évangélique." Vous avez adopté quelques centaines d'enfants étrangers et partagé avec eux la douceur de votre patrie. En récompense, la divine Providence suscite une association dont l'unique but est de procurer à des milliers d'enfant de la patrie les moyens de se fixer sur le sol natal. Cette société a négociée avec le gouvernement et la Compagnie des Terres, ainsi qu'avec de grands propriétaires, pour obtenir des concessions gratuites, ou à des prix très réduits. Elle sollicite des octrois d'argent pour faire faire des chemins. Elle se procure des renseignements certains sur la qualité des terres à acquérir ; elle donne des directions à tous ceux qui veulent aller explorer par eux-mêmes les lieux. Elle prévoit et lève les difficultés sans nombre que rencontrent nécessairement des colons dans de nouveaux établissements ; elle veille soigneusement à ce que de bons titres soient passés à ceux qui remplissent exactement leur engagement. Enfin elle mettra tous ceux qui aiment le travail en état d'établir avantageusement leur famille.

Vous avez donné un verre d'eau froide à un pauvre peuple étranger, quand, dévoré par l'ardeur d'une fièvre brûlante, il aborda vos rivages. En récompense la Divine Providence vous offre de vastes forêts qu'ombragent des chênes antiques, que la hache a jusqu'ici respectés ; de riches vallons qui reçoivent depuis des siècles la rosée du ciel et la graisse des montagnes ; de nombreuses rivières qui promènent leurs eaux fécondes à travers des plaines immenses et de riantes collines. Ces épaisses forêts n'attendent plus que vos bras vigoureux pour s'abattre et se changer en jolis villages et en riches cités. Ces fertiles vallons promettent de vous rendre au centuple la semence que vos mains laborieuses doit jeter dans leur sein. Ces charmantes rivières vous offrent de nombreux pouvoirs d'eau et attendent avec impatience le moment où des spéculateurs industrieux iront y déployer leur intelligence en les couvrant de manufactures et de moulins.

Retenons chez nous ces milliers de jeunes gens qui, chaque année, nous échappent pour aller abattre les immenses forêts de nos voisins. Vous connaissez les spéculations qui enrichissent ces industrieux voisins ; et comment, en nous apportant leurs produits qui ont coûté tant de larmes et de sueurs à nos infortunés compatriotes, ils nous enlèvent nos hommes et notre argent

Pourquoi n'exploiterions-nous pas comme eux nos richesses territoriales ? Pourquoi ne demeurerions-nous pas ensemble dans le sein de notre heureuse patrie puisqu'il y a encore place pour des millions d'habitants ? Pourquoi nous séparerions-nous, pour aller errer sur une terre étrangère, pendant qu'il y a pour nous des frères bien unis et tant de bonheur à vivre ensemble. " Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum." Pour opérer tant de bien, encourageons " l'Association des Etablissements Canadiens des Townships," et mettons-la en état de remplir sa sublime mission.

Nous prenons respectueusement la liberté de vous la recommander cette Association à vous hommes d'état ; et Nous vous prions de vous rappeler que le peuple qui vous a portés au pouvoir, pour assister de vos sages conseils le Représentant de Notre Auguste Souveraine, dont les dispositions bienveillantes pour la Province confiée à son administration vous sont si bien connues, sut mettre en pratique, dans les guerres de 1775 et de 1812, le vieil adage du pays : " Mon âme est à Dieu et mon corps au Roi " Puisqu'alors ses bataillons protégèrent les frontières et repoussèrent l'ennemi commun, il est juste que sa charrue laboure, en temps de paix, une terre que son épée a défendue avec tant de courage et de succès pendant la guerre. Assurément l'amour et la reconnaissance de ce peuple pour un gouvernement qui le traitera en père et lui donnera un héritage de famille seront des fortifications plus imprenables que les murailles les plus épaisses et les tours les plus élevées. Vos largesses vont fermer les plaies qu'ont fait au cœur de ce peuple, de tout temps si fidèle à son gouvernement, les tristes événements de 1837 et 1838.

Vous la favoriserez cette Association, vous, riches et honorables citoyens de cette ville, qui comprenez combien elle est amie du pays, et qui faites consister la gloire de votre cité, non dans la somptuosité de ses édifices, mais dans les habitudes morales de son peuple.

Vous la favoriserez aussi, vous pauvres et infortunés compatriotes à qui le Seigneur n'a pas encore départi les biens du monde, car c'est à vous que cette bienveillante Association tend aujourd'hui une main secourable et c'est pour vous procurer les moyens de vous fixer avec avantage sur votre sol natal que tout le pays va se lever en masse comme ne faisant qu'un homme. Vous ferez bientôt, nous l'espérons, la gloire de la société, par votre sobriété, votre amour du travail, votre intelligence dans l'agriculture et vos vertus patriarcales.

Vous la favoriserez cette Association, vous pères et mères de famille, qui recueillez les abondantes bénédictions promises aux anciens Patriarches, et qui avez tant de consolations à pouvoir compter, autour de vous, vos nombreux enfants jusqu'à la troisième génération. Pour les retenir tous auprès de vous tant que vous avez pu, vous avez divisé et subdivisé les terres que vous ont léguées vos ancêtres. Mais, hélas! depuis longtemps ces terres ne peuvent plus les contenir tous et il leur a fallu s'arracher aux bras de votre tendresse. Depuis que ces chers enfants sont séparés de vous, les larmes amères que vous avez versées, les cruelles inquiétudes que vous avez éprouvées, les longues nuits que vous avez passées sans dormir, les tristes nouvelles qui quelquefois vous ont appris leur mort funeste, sans la consolation des derniers sacrements de l'Eglise, vous disent plus éloquemment que nous le précieux avantage qu'offre l'Association à toutes les bonnes familles qui sentent le bonheur qu'il y a de vivre ensemble.

Vous la favoriserez cette Association vous, enfants bien-nés, qui avez sucé avec le lait l'amour filial, et qui avez appris à ne vivre que pour vos bons parents qui de leur côté ne travaillent et ne vivent que pour vous : car vous sentez tous, nous n'en doutons pas, quel bonheur ce sera pour vous de pouvoir établir vos familles à la porte du toit qui vous a vu naître ; de pouvoir, de temps en temps, voir ce toit chéri qui vous rappelle tous les doux souvenirs de l'enfance ; de pouvoir participer aux joies innocentes des fêtes de la famille, avec des frères et des sœurs, des voisins et des amis que vous ne sauriez jamais oublier ; de pouvoir porter et présenter aux embrassements de vos vieux parents vos jeunes enfants, fruits de votre union avec des épouses vertueuses et justement chéries.

Vous la favoriserez cette Association, vous jeunes gens, à qui le Seigneur s'est plu à accorder les richesses de l'éducation. Vous allez devenir les patrons de vos compatriotes qui sont privés de ce précieux avantage, en imitant le bel exemple des enfants de famille de la célèbre ville de Lyon.—Entre les intéressantes et nombreuses institutions qui ornent cette antique cité, il en est une qui touche singulièrement l'étranger, et qui nous a frappé lorsque nous l'avons visitée. C'est une association de jeunes gens de bonne famille qui adoptent et patronisent des enfants pauvres, et ne les abandonnent point qu'ils ne soient capables de gagner honnêtement leur vie.

Nous la favoriserons surtout cette Association, nous tous ministres du Seigneur: car, il nous semble qu'elle doive être spécialement notre œuvre. Chaque année nous avons eu la douleur de voir des milliers de jeunes gens abandonner nos villes et nos campagnes. Hélas! il le fallait bien, puisque la patrie ne pouvait les nourrir, quoique le sol natal fût encore couvert d'immenses forêts, et que des milliers d'acres de bonnes terres restassent incultes. Nos joues se sont bien des fois couvertes de larmes, et nos cœurs ont été vivement saisis d'une juste douleur en voyant partir pour l'étranger ces chers enfants, nous qui les avons régénérés en Jésus-Christ dans les eaux du baptême, qui les avons dirigés dans la science du salut, en leur apprenant à connaître que Dieu pouvait seul faire leur bonheur, et que pour cela ils devaient toujours l'aimer et le servir : qui les avons nourris du pain sacré qui fait les forts, pour leur faire faire heureusement le grand voyage de la vie.

XLVII

Invasion de Sauterelles.

Circulaire, 24 *Juin* 1848.

J'apprends, avec une profonde douleur, que les sauterelles ont de terribles ravages dans plusieurs paroisses de ce diocèse ; et il est bien à craindre qu'elles ne se répandent par torrents dans les autres, pour dévorer la belle moisson qui, aujourd'hui, est le seul espoir du pays dans l'affreuse misère qui l'accable. Elles sont en si grand nombre et tellement voraces que leur passage dans les champs est comme celui d'un incendie qui met tout à net.

Descendant des côteaux sablonneux où elles ont commencé par manger les seigles d'automne, elles se jettent avec une espèce de fureur, non seulement sur les grains naissants, mais encore sur l'herbe, les patates, les oignons, et sur toutes espèces de végétaux. On les voit par huit et dix s'attaquer à un même épi qui bientôt succombe sous leur poids, et disparaît sous leurs dents. Les prairies qu'elles traversent comme des armées rangées en bataille sont tellement brûlées ou infectées que les animaux n'y peuvent plus paître ; et lorsqu'après avoir ruiné un champ, elles gagnent la terre voisine, qui va leur servir de pâture, les clôtures en sont tellement couvertes que l'on ne distingue ni pieux ni perches, et l'œil n'aperçoit au loin que des monceaux de ces insectes que le souffle de la colère de Dieu a poussés évidemment de proche en proche pour avertir son peuple du malheur qui le menace.

Je m'empresse de vous donner ces renseignements, et de vous indiquer quelques moyens à prendre pour arrêter un si épouvantable fléau.

XLVIII

Craintes de Choléra.

Lettre Pastorale, 26 *Sept.* 1848.

Vous savez, N. T. C. F., que la terrible maladie du Choléra, qui nous visita en 1832 et 34, fait encore dans l'ancien monde d'affreux ravages. Nous serions fâché de jeter dans vos cœurs de fausses alarmes, en vous annonçant une troisième visite de cet épouvantable fléau. Toutefois, nous ne pouvons dissimuler que la marche de cette désolante épidémie est aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. Nous avons donc, non pas à nous laisser aller à des craintes puériles, mais à prendre de sages précautions pour tenir éloigné de nous ce fléau dévastateur.

A la vue du péril qui menace la ville et les campagnes aux approches de quelque maladie contagieuse, de vigilants magistrats ne manquent pas de faire dessécher les marais infects, d'assainir tous les lieux qui pourraient être le théâtre de la désolation et de la mort et de prendre enfin de sages mesures, pour mettre, autant qu'ils le peuvent, une barrière impénétrable à l'épidémie.

Il est pour tout pasteur un devoir bien autrement rigoureux à remplir dans les temps de désolation, c'est celui de s'immoler pour son troupeau, et en même temps de travailler de toutes ses forces à lui faire produire de dignes fruits de pénitence. Car, c'est en vain que l'homme veille à la garde de la ville, si Dieu lui-même n'en prend soin : *Nisi dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* Ceci s'applique surtout à la maladie dont nous avons à nous préserver, puisque les plus habiles médecins n'ont pu jusqu'ici l'assujettir aux règles de l'art ; et que pour cette raison elle est justement regardée comme un de ces fléaux que Dieu tire de temps en temps du trésor de ses vengeances, pour punir son peuple coupable, et l'obliger d'entrer dans les voies de la justice. Or, un des moyens que nous avons à prendre pour nous rendre le ciel favorable dans le danger qne nous courons, c'est de recourir à Marie : *In periculis..... Mariam invoca;* nous dit St. Bernard. Ce fut par ce moyen que plusieurs villes, entre autres celle de Lyon, si célèbre par son pélérinage de N. D. de Fourvières, furent, il y a peu d'années, préservées du choléra, qui faisait dans les pays environnants d'affreux ravages. Ne pourrons-nous pas espérer que N D. de Bon-Secours éloignera de nous une si funeste contagion, si nous recourons à elle avec la même piété. Nous avons pour cela, N. T. C. F. toute la saison d'hiver, pour aller lui rendre nos devoirs dans le sanctuaire qu'elle a choisi pour exercer ses grandes miséricordes

---

XLIX

Révolution Romaine.—Exil de Pie IX.

Lettre Pastorale, 18 *Janvier* 1849.

La Capitale du Monde Chrétien est en proie à de sanglantes divisions. La populace mutinée a envahi la paisible demeure de Notre Saint Père le Pape. Le sang innocent d'un pieux et savant prélat, attaché à sa personne sacrée, a arrosé le Quirinal. Des balles meurtrières ont pénétré jusque dans l'appartement occupé par le St. Père. De lâches assassins ont massacré impunément le premier Ministre des Etats-Pontificaux. Les rues de la ville sainte ont retenti de chants profanes à la gloire du " poignard démocratique " qui avait été l'instrument d'un si grand crime. Ces mêmes rues ont entendu le cri séditieux et sanguinaire : " mort au Pape ! mort aux Cardinaux ! " Enfin le bien-aimé et immortel Pie IX, traité comme un prisonnier dans son propre palais, a été forcé de quitter Rome, pour chercher un asile dans un Royaume étranger, afin d'y exercer librement les devoirs sacrés du Souverain Pontificat.

....

Il est donc arrivé pour lui ce " temps mauvais" qu'il nous prédisait, lorsque, recommandant à notre charité la malheureuse Irlande, il nous disait, avec tout l'accent de sa profonde affictiou : " Elle est toujours là devant nos yeux cette horrible et cruelle tempête, depuis longtemps soulevée coutre l'Eglise Universelle." (Encyclique du 25 Mars, 1847.)

Alors pourtant il était entouré des hommages et de la vénération de son peuple. Alors se succédaient à Rome, presque sans interruption, de pompeuses ovations et de magnifiques illuminations, pour célébrer son glorieux avènement au Trône Pontifical. Alors les collines de la Cité Éternelle retentissaient jour et nuit des bruyauts applaudissements d'un peuple ivre de bonheur sous son gouvernement libéral et paternel. Le monde entier faisait écho aux réjouissances de la capitale ; et toutes les nations catholiques bénissaient la Divine Providence de leur avoir donné un si bon Pasteur. Le nom de ce grand Pontife était dans toutes les bouches ; et Rome voyait affluer dans son sein une foule empressée à venir de tous les points du globe pour contempler la sagesse de ce nouveau Salomon.

Mais au milieu de toutes ces démonstratious publiques de joie et de toutes ces protestations solennelles d'attachement, le St. Père se préparait à " l'horrible tempête " qui aujourd'hui agite la barque de Pierre. *Descendit procella venti.* (Luc, 8, 23.) Il pressentait et

disait que c'était là son Dimanche des Rameaux ; et que bientôt arriverait son Vendredi Saint. " Notre âme," écrivait-il alors à tous les évêques du monde, " se trouble, en songeant quelle est la haine de l'ennemi contre le Sanctuaire ; et quelle conjuration impie s'est formée contre le Seigneur et contre son Christ." (Encyclique du 25 Mars, 1847.)

Voyons un peu, Nos Très-Chers Frères, comment s'accomplissent ces paroles prophétiques de Notre Père ; et de quelle manière l'étonnante révolution, dont il est victime, l'a rendu une image frappante de Celui dont il est le Vicaire. Il est entré triomphant à Rome comme Jésus-Christ à Jérusalem, et bientôt il est, comme lui, rassasié d'opprobres et rejeté de son peuple. Le Palais du Quirinal comme celui de Pilate retentit du cri de révolte : *Nolumus hunc regnare super nos.* " Nous ne voulons pas que celui-ci soit notre Roi." (Luc, 19, 14.)

Le Mont Cavallo, comme le Calvaire, est couvert d'un peuple inconstant qui, après avoir chanté avec transport le *Benedictus qui venit in nomine Domini* (Math. 2, 9.) *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*, demande aussitôt après *qu'il soit crucifié.* Il a comme Jésus-Christ, la douleur d'avoir à la tête de ceux qui cherchent à se rendre maîtres de sa personne, des traîtres qu'il a comblés de bienfaits, et qui lui doivent la vie. *Amice ad quid venisti*? (Math. 26, 50.) Comme Jésus- Christ, il ordonne à ceux qui s'arment pour le défendre de remettre leurs épées dans leurs fourreaux. *Converte gladium tuum in locum suum.* (Idem ibid., 52.) Comme Jésus-Christ, il prend soin des siens et commande à ses ennemis de ne leur faire aucun mal. *Sinite hos abire.* (Joan. 18, 8.) Comme Jésus-Christ il se retire à l'écart, afin de prier pour le monde entier, et en particulier pour ses ennemis, dans le temps même qu'ils assiégent son palais, et qu'une grêle de balles tombe dans ses appartements. *Pater dimitte illis*, (Luc, 23, 34.) Aujourd'hui donc qu'il a tant de traits de ressemblance avec son Maître, il peut bien nous faire comme lui ces plaintes amoureuses et touchantes ; *Tous mes amis m'ont abandonné*, et il ne s'est trouvé à l'assemblée de mon peuple presque personne qui ait osé ou voulu me donner des marques de fidélité ; " omnes amici mei dereliquerunt me." Les sociétés secrètes ont cherché à me surprendre pour m'arracher des concessions contraires au bien de la Religion et des Royaumes Chrétiens. On a voulu m'obliger moi qui suis le Père de tous, à faire la guerre à quelques-uns de mes enfants. Et parceque toujours j'ai montré une souveraine horreur de quitter ma houlette pastorale pour m'armer d'une épée sanguinaire, on a réussi, par de noirs complots, à soulever contre moi mon peuple chéri : " Prævaluerunt insidiantes mihi."

Craignant qu'à mon sujet il ne se verse une seule goutte de sang, je me décide à quitter Rome pour un temps, imitant l'exemple de mon Maître qui, plusieurs fois pendant sa vie mortelle, se cacha pour se soustraire à la fureur de ses ennemis *Jesus autem abscondit se.* (Joan. 8, 59) Gardé à vue, et n'ayant plus la liberté de sortir seul, il a fallu me travestir pour accomplir ce dessein. Nations Catholiques, vous serez stupéfaites en apprenant que votre Chef a été réduit à sortir de Rome sous la livrée d'un laquais ! Mais souvenez-vous que je n'étais pas encore humilié comme mon Maître, quand il sortait de Jérusalem, chargé des malédictions de son peuple, et traînant le bois ignominieux de sa croix. Et vous qui parcourez ces routes que j'ai suivies, assis tristement à côté d'un cocher, soyez dans l'étonnement, et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne. *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* (Jer. L, 1. 12.)

Adieu, Rome, ville toujours chère à mon cœur. *Vinea electa.* Je t'ai comblée de bienfaits ; je t'ai accordé d'immenses privilèges : je t'ai prodigué les concessions les plus libérales. Comment donc as-tu pu devenir pour moi un sujet de si grande amertume ? *Quomodo conversa est in amaritudinem ?* (Amos, 6, 13.) Cheminant tristement vers une terre étrangère, mes yeux baignés de larmes se fixent sur toi ! *O ville ingrate ! Videns civitatem flevit super illam.* (Luc, 19, 41.) Hélas, que de malheurs vont venir fondre sur toi ! Sans Pasteur et sans Roi tu vas être livrée à toutes les horreurs de la plus affreuse anarchie. *Venient dies in te.* Tes habitants, se disputant le pouvoir vont devenir tes plus cruels ennemis. *Circumdabunt te inimici tui.* (Luc, 19, 43.) Des milliers d'étrangers, qui venaient assister à tes joyeuses solennités, vont fuir bien loin, comme à la vue de Babylone. Pauvre peuple ! Hélas, que vas-tu donc devenir ! Ne serais-tu pas le jouet et la victime de toutes les passions déchaînées, et ton sang ne va-t-il pas bientôt couler comme l'eau autour de cette nouvelle Jérusalem ! *Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitu Jerusalem.* (Ps. 78, 3.)

....

Faisons voir, Nos Très-Chers Frères, que nous sommes tous des fils affectionnés ; et que nous compatissons de tout notre cœur aux douleurs de notre Père, en nous abstenant de tous les plaisirs auxquels se livrent les mondains dans ces jours de dissipation. Il serait en effet bien humiliant pour lui de voir ses enfants se laisser aller aux bals, aux divertissements et aux jeux, pendant qu'il s'immole pour eux. *Ego vadam immolari pro vobis.*

Vous allez donc, Nos Très-Chers Frères, en témoignage de votre profonde affliction, suspendre tous vos instruments de musique aux saules pleureurs qui ombragent la solitude de cet auguste exilé ! *In salicibus ..... suspendimus organa nostra.* (Id. ibid, 2) Oui, vous allez de grand cœur et en signe de votre deuil pour l'exil de notre Père commun, vous abstenir des jeux et des spectacles : et l'an prochain, en rendant compte à ce premier Pasteur de notre administration, Nous pourrons consoler son cœur affligé, en lui apprenant que ses enfants du Diocèse de Montréal ont compati à sa juste douleur ; et que, pour le témoigner solennellement, ils ont déserté toutes les maisons de plaisir et rempli tous les temples, ponr y implorer avec larmes sur sa personne sacrée les plus abondantes bénédictions du Ciel.

Enfin, prions tous ensemble, Nos Très-Chers Frères, pour que notre chère et heureuse Patrie ne se ressente point des violentes secousses qui agitent l'Europe ; et qu'elle ne subisse jamais le malheur de quelques-unes de ces sanglantes révolutions qui enfantent tant de crimes hideux, démoralisent tant de peuples, font couler tant de larmes et de sang, ravissent à la société tant de pères de famille, et plongent dans la désolation et la misère tant de veuves et d'orphelins. Hélas ! dans ces mouvements populaires, c'est toujours le pauvre peuple qui paie de son sang, et que l'on mène à la boucherie, sous prétexte de liberté. Oh ! qu'elle lui coûte cher cette liberté, et combien peu il en jouit. Fasse le ciel, Nos Très-Chers Fréres, que de pareils malheurs ne tombent jamais sur vous, qui êtes l'objet de notre plus vive sollicitude, et que Nous aimons tous si tendrement en Jésus-Christ.

L

Croyance du Clergé et du peuple canadien au sujet de l'Immaculée Conception avant la définition dogmatique.

Adresse au Souverain Pontife, Avril 1849.

" Comme dans Votre suprême sagesse, Vous souhaitez, Très-Saint Père, connaître de quelle dévotion le Clergé et le peuple fidèle de de toutes les Eglises du monde sont animés envers la " Conception de la Vierge Immaculée, " nous serons ici l'heureux organe de celle de Montréal, pous Vous dire que nos pères nous ont transmis la pieuse croyance que " la Très-Sainte Mère de Dieu a été conçue sans la tache originelle : " et que nous conservons, comme un dépôt sacré, cette vénérable tradition."

" Il nous est en même temps souverainement agréable de pouvoir Vous témoigner, Très-Saint Père, que nous appelons de tous nos vœux un décret dogmatique du Saint-Siége Apostolique, qui définisse, " comme doctrine de l'Eglise Catholique, que la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie a été entièrement immaculée, et absolument exempte de toute souillure de la faute originelle." Car nous savons bien, Très-Saint Père, que le Divin Fondateur de l'Eglise a prié pour nous, comme pour le Bienheureux Pierre, afin que Votre Foi ne défaille jamais. Appuyés sur cette promesse, nous ne craignons nullement de tomber dans l'erreur, en nous attachant à Votre doctrine. Aussi recevons-nous en toute occasion, avec une docilité parfaite, toutes les décisions, qui émanent de la Chaire Apostolique ; et est-ce pour nous un puissant motif de nous rassurer, dans les dangers continuels que nous courons, en conduisant le peuple de Dieu vers la terre de promission, que de savoir qu'il Vous été donné, comme au Prince des Apôtres, de confirmer Vos frères dans la pureté de la Foi et la sainteté de la morale."

" Votre bouche sacrée a laissé tomber, T.-St. Père, une parole bien capable de remplir nos cœurs d'une nouvelle confiance en la Très-Sainte Vierge, lorsqu'elle l'a proclamée si solennellement, et à la face de toute l'Eglise, le " Fondement de notre espérance ;" et qu'elle a donné sa Sanction Apostolique à l'enseignement des Docteurs et des Théologiens qui veulent que c'est " la volonté de Dieu que toutes les grâces nous viennent par Marie qui est aussi," selon la belle et filiale expression de Votre Sainteté, " notre tendre Mère à tous."

" L'univers catholique va sans doute tressaillir de joie, en entendant une parole si consolante, au milieu de la furieuse tempête qui agite maintenant la barque de Pierre. Nous aimons à le croire, Très-Saint Père, les prières de Marie, solennellement déclarée par le Saint-Siége, " Immaculée dans sa Conception," vont tirer son divin Fils du sommeil qu'il semble encore prendre aujourd'hui dans cette Barque. On le verra bientôt se lever et commander à la mer ; et il se fera un grand calme."

LI

Vœux pour la Restauration de Pie IX dans ses Etats.

Adresse au Souverain Pontife, Avril 1849.

" Nous gémissons de vous voir, Très-Saint Père, sur une terre étrangère, parce que quoique toute la terre vous appartienne, il n'en est pas moins vrai que Rome doit être le siége de votre Empire, pour delà gouverner les nations, dans les voies de la justice, et conduire les Elus à l'heureux port du Salut. Nous savons bien que l'Eglise de Dieu se trouve partout où réside le successeur de Pierre. Nous ne pouvons toutefois oublier que la Chaire de ce Bienheureux Apôtre est à Rome et tout près de son tombeau ; et que c'est de là qu'il doit continuer à enseigner les peuples par la bouche de ses successeurs. Il est bien connu que Votre Royaume, comme celui de Jésus-Christ, n'est pas de ce monde. Aussi, n'est-ce pas seulement sur trois millions mais bien sur huit cent millions d'hommes que s'exerce Votre divine autorité. Mais pour la grandeur de l'Eglise, la tranquilité des peuples catholiques et l'honneur du Souverain-Pontificat, nous pensons que le Vicaire de Jésus-Christ ne doit pas reconnaître de souverain temporel."

" Les sentiments de notre piété filiale animent nos cœurs, pendant que nos mains suppliantes se tiennent levées vers le Ciel, pour qu'il plaise au Seigneur d'abréger le temps de votre exil ; et de vous ouvrir au plus tôt les portes de la Ville éternelle. Hélas ! depuis qu'elle a secoué le joug paternel de ses Pontifes pour s'asservir à une troupe de brigands, on n'entend par toute la terre que ces lamentables paroles de Jérémie : " Est-ce donc là la Ville sainte qui réflétait toutes les splendeurs et les beautés de la religion, et faisait la joie de l'univers !"

" Quant à Vos enfants du Diocèse de Montréal, ils ont redoublé de respect et d'amour pour Vous, depuis qu'ils Vous savent persécuté comme Jésus-Christ. Tous s'unissent pour faire au ciel une sainte violence en faveur de leur Père commun. Oui, Très-Saint Père, les prêtres à l'autel, les religieux à l'oratoire, les communautés au chœur, les fidèles à l'église, les familles au sein de leurs maisons, les confréries dans leurs pieuses réunions, les associations charitables dans l'exercice de leurs bonnes œuvres, les petits enfants dans leurs écoles, tous lèvent des mains suppliantes vers le souverain pasteur en faveur de son Vicaire, et forment un concert qui attendrirait Votre cœur paternel, si Vous en étiez témoin."

" Au sein de notre ville de Montréal, est une antique et vénérable Chapelle dédiée à N.-D. de Bon-Secours. Là se réunissent tous les jours de nombreux et pieux pélerins qui vont prier pour leur Père, aussi lui pélerin sur une terre étrangère. Ils y récitent, avec des cœurs pleins de respect et d'amour, la sublime prière qu'a adressée au ciel Votre Sainteté dans le Sanctuaire de la Trinité. Cette touchante prière se répète aussi aux pieds de tous les autels du *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie* : N.-D. de Bon-Secours dont le Cœur est si bon,

entendra sans doute Vos vœux et ceux de vos enfants, comme elle entendit ceux de Pie VII, et de tous les Fidèles qui prièrent pour ce glorieux Pontife, de sainte et heureuse mémoire. Bientôt, nous l'espérons, la Vierge Immaculée, qui est terrible comme une armée rangée en bataille, soufflera sur ces doctrines empoisonnées qui bouleversent le monde, en aveuglant les esprits et corrompant les cœurs. Le vif éclat de sa pureté virginale dissipera ces nuages épais de sauterelles, sorties des puits de l'abîme. Elle vous prendra par la main et Vous conduira sur le Trône de Vos Augustes Prédécesseurs.

LII

Troubles Politiques a Montréal.—Lord Elgin.

Circulaire, 27 *Avril* 1849.

Vous connaissez les tristes événements qui viennent de se passer dans notre ville ; et quoique nous soyons étrangers à tout ce qui est purement politique, nous ne saurions l'être à tout ce qui trouble l'ordre public. Je m'empresse donc de vous écrire, pour vous recommander de faire tous vos efforts pour maintenir votre peuple dans la paix, lui faisant voir que la charité catholique embrasse tous les hommes, quelque soit leur origine.

Comme on a osé dire et publier que " Lord Elgin était le dernier Gouverneur de ce pays, que la fin commençait et que le Canada était perdu," il est bien à craindre que les troubles ne soient pas finis, si l'on prétend mettre à exécution de pareilles menaces. Espérons qu'il n'en sera rien, et que Dieu préservera ce pays des horreurs de la guerre civile.

Si toutefois un semblable malheur arrivait, vous ne manquerez pas de maintenir le peuple dans la fidélité qu'il doit à son gouvernement. Il aura cette fois pour lui la bonne cause, et sous la protection du Dieu des armées, il se montrera ce qu'il fut dans les guerres de 1775 et 1812. D'ailleurs ce bon peuple, depuis qu'il a embrassé la Tempérance, est comme un nouveau Samson qui seul mettait en déroute des armées entières. Ses cheveux sont repoussés depuis qu'il ne boit plus aucune boisson fermentée. Il pourra donc, à l'exemple de cet homme fameux, ébranler, d'un seul coup, les colonnes de toute machination ourdie contre le gouvernement établi.

J'apprends qu'il va se faire des assemblées pour approuver l'administration de notre excellent Gouverneur. Déjà, dans plusieurs occasions semblables, le clergé s'est mis à la tête de son peuple, pour porter au pied du Trône, le tribut d'amour et de confiance qu'avaient su se concilier ici les représentants de Sa Majesté. Vous connaissez que dans cette occasion, la religion a à s'acquitter d'un juste tribut de reconnaissance envers ce lord dont le cœur libéral est encore plus noble que le sang qui coule dans ses veines. Nous devons donc, sans prendre aucune part aux questions politiques, témoigner publiquement nos sympathies à ce généreux et sincère ami de notre pays. Enfin, n'oublions point qu'en cette circonstance surtout, nous devons prier et faire prier tant de bonnes âmes confiées à nos soins, pour la tranquillité publique.

LIII

Souhaits pour le renouvellement de l'année.

Circulaire, 31 *Déc.* 1849.

A la veille de finir une année comme celle qui nous échappe, et d'en commencer une dont nous ne saurions encore prévoir les événements, mais qui pourrait bien nous amener des catastrophes plus déplorables encore que celles sur lesquelles nous avons eu à gémir, je sens le besoin de vous épancher mon cœur, afin de nous consoler et encourager mutuellement. D'ailleurs, la furieuse tempête qui agite la barque de Pierre et les flots courroucés qui soulèvent si violemment notre propre nacelle, nous mettent dans la nécessité de nous entendre, pour pouvoir suivre la même route sur cette mer orageuse.

Avant tout, donnons-nous le baiser de paix, qui n'est jamais si doux que dans les temps les plus agités, et lorsqu'il s'agit, pour des frères, d'un danger commun. Les rivages de Milet offraient un spectacle bien attendrissant, quand les disciples, sautant au cou de Paul, lui faisaient leurs derniers adieux, comme ne devant plus le revoir ici-bas. C'est bien assurément le cas pour nous au renouvellement de l'année. Réunis à cette époque si touchante sur le rivage de notre pauvre vie, nous nous embrassons, avec la cruelle prévision que pour plusieurs d'entre nous ce sera pour la dernière fois. A la vérité, bienheureux ceux qui, dans ces temps mauvais, partent les premiers, en mourant dans le Seigneur. Toutefois, leur souhaitons-nous, pour le bien de l'Eglise, de longues années. Hélas ! il n'est plus de saison de les souhaiter bonnes et heureuses dans ce monde ! Mais espérons qu'elles n'en seront que meilleures dans l'autre.

LIV

Eucharistie.

Circulaire 31 *Déc.* 1849.

Jésus-Christ, tout près de nos demeures, dans la Sainte Eucharistie, veut bien être notre Maître et Supérieur à tous. Oh ! nous n'avons qu'un pas à faire et une porte à ouvrir, pour être à ses genoux et recevoir ses ordres. Je vous avouerai ici ingénuement que tous les matins, je suis aux pieds de ce bon Maître pour le conjurer de remplir cette fonction envers nous tous. Il n'est point de communauté qui ne reconnaisse, avec une tendre effusion de cœur, la Sainte Vierge pour première Supérieure. Il est donc juste que le clergé, qui est d'institution divine, se fasse un devoir bien doux de toujours honorer son divin Fondateur, comme son premier Père et Supérieur. A nous s'appliquent " in sensu obvio, " ces belles paroles du Ps. 67. " Deus in loco sancto suo : " " Deus qui inhabitare facit unius moris in domo." Que de motifs nous avons de nous presser les uns contre les autres, pour former un bataillon impénétrable à l'ennemi ! C'est alors que nous pourrons dire avec une sainte hardiesse ces paroles du même psaume, si propres à nous animer : " Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus.....

LV

Conseils aux prêtres.

Circulaire, 31 *Déc.* 1849.

Soyons en toutes occasions prudents comme des serpents ; et surtout laissons-nous mettre en pièces plutôt que de permettre que notre auguste chef, qui nous représente Jésus-Christ, soit méprisé ; car c'est dans cette tête vénérable que réside la vie de l'Eglise et la force du clergé. Mais si nous devons nous montrer fermes et généreux chaque fois qu'il est question de Dieu et de son Eglise, il nous faut nous tenir dans une grande réserve lorsqu'il s'agit des affaires du monde. Plus que jamais, abstenons-nous même dans nos rapports particuliers avec les laïques, de nous prononcer pour un parti politique quelconque. Ménageons notre influence pour prêcher au besoin l'ordre et la paix.

Soyons simples comme des colombes. Allons droit à Dieu et ne songeons qu'à faire du bien. Vengeons-nous de ceux qui voudraient nous dépouiller de tout, par de nouveaux bienfaits. Ne montrons aucune attache à la dîme et aux revenus temporels, quoique ce soit Dieu lui-même qui nous les ait asssignés pour la part de notre héritage, afin que le peuple finisse par bien comprendre que cette grande question, que l'on agite dans les journaux, est un piége que lui tendent ceux qui voudraient ses bras pour s'élever au-dessus des autres, et pour tout renverser. Que vos vertus sacerdotales brillent d'un nouvel éclat. Que vos travaux pour la sanctification des âmes, soient animés d'un zèle encore plus ardent. Que vos biens et vos revenus ecclésiastiques soient plus que jamais consacrés aux bonnes œuvres. Préparons notre bon peuple à tout événement. Il me semble que les secours extraordinaires, qui lui ont été depuis quelques années comme prodigués, lui ont été ménagés par la divine Providence, pour le fortifier et le rendre victorieux dans le grand combat qui vient de s'engager ; "Certamen forte dedit illi ut vinceret." Toutefois, il faut s'attendre à des défections déplorables : L'ivraie ne se sépare pas autrement du bon grain.

Soyons forts dans le combat contre l'ancien serpent, en n'ayant tous qu'un même cœur pour aimer, et une même intention pour prier. Pour cela, élevons-nous chaque jour vers le Dieu qui fortifie les faibles, sur les deux ailes du S. S. et de l'Office divin, qui nous sont données pour pouvoir nous présenter plusieurs fois le jour aux pieds du trône du Souverain Roi, en qualité d'ambassadeurs de l'Eglise. Prenons pour nous ces paroles de St. Joseph Cupertino à un Evêque, qui lui demandait le plus sûr moyen de sanctification pour le Clergé : " Que chaque prêtre dise bien la Messe et l'Office. Veuillez bien accepter pour étrennes deux petites pratiques bien capables, ce me semble, de nous aider à nous acquitter avec fruit des deux grands devoirs que nous avons à remplir.

Première Pratique : Elle est de M. Olier. *Dire chaque messe à l'intention de la Bienheureuse Vierge Marie.* A cette fin proposons-nous d'imiter St. Jean l'Evangéliste qui, au rappport de graves et pieux auteurs, demeurait continuellement avec cette mère commune de toute l'Eglise, non-seulement pour lui servir de fils, mais encore de chapelain, et en cette qualité lui dire la messe et la communier. Dans cette vue, considérons tout le diocèse comme la maison de Marie ; et croyons que nous y habitons en qualité de ses chapelains, comme font les aumôniers des grandes princesses, afin de continuer l'Office du disciple bien-aimé.

Deuxième Pratique : Elle est de St. Augustin, qui nous avertit de chercher dans les Psaumes Jésus-Christ et son Eglise (St. Augustin sur les Psaumes) " C'est le Fils de Dieu qui prie pour nous, qui prie en nous et qui est prié par nous." Il prie pour nous, comme notre Prêtre ; il prie en nous comme notre Chef, et il est prié par nous comme notre Dieu. Reconnaissons, donc en lui notre voix, et sa voix dans la nôtre." Cette simple pensée, développée par la méditation, a bien de quoi nous embraser de ferveur et d'amour, pendant une action si sainte et si pleine de mérites. N'oublions pas que nous demandons pour l'Eglise et pour tous ce que le psalmiste demandait pour lui et pour la Synagogue.

LVI

Bill d'Education.

Circulaire, 31 *Déc.* 1849.

Quelques misères que nous suscitent les écoles des Commissaires, croyez que vous ne pouvez vous dispenser de vous en mêler. Tout en usant de prudence pour ne pas révolter ceux de vos paroissiens qui ont été hostiles au Bill d'éducation, il est pourtant très urgent que vous agissiez d'une manière ou d'une autre, pour que de bonnes écoles s'établissent dans les principaux quartiers de vos paroisses, et que les enfants y trouvent tout ce qu'il faut pour éclairer leur esprit et former leur cœur. Pour le moment, tâchez d'obtenir qu'il n'y ait pas plus d'écoles qu'il n'y a de bons instituteurs ou institutrices pour les diriger. J'ai grande confiance dans la prière des enfants. Pour cela, j'ai fait imprimer la Neuvaine de Muzzarelli au St. Enfant-Jésus, avec l'intention de faire prier, par ce moyen, dans toutes les écoles de ce diocèse, pour le succès de l'éducation dans ce pays. J'ai la confiance que tout instituteur ou institutrice qui, sous votre direction, établira dans son école la confrérie du St. Enfant-Jésus, dont les règles se lisent à la fin de cette neuvaine, en recueillera de précieux avantages. Je pense que vous encourageriez puissamment cette petite confrérie, si vous faisiez vous-même la réception des enfants, quand il vous est possible de visiter vos écoles. Je crois aussi que ce serait un très grand encouragement pour les maîtres, comme pour les enfants, si, dans quelque beau jour d'été, vous réunissiez à l'Église toutes les sections de cette confrérie pour leur faire un exercice commun. Enfin, je suis persuadé qu'en rendant les enfants, qui fréquentent les écoles, pieux, sages et respectueux, l'on aura bientôt fait tomber les plus fortes oppositions à un *Bill* qui, avec tous ses défauts, peut cependant contribuer puissamment à répandre dans notre jeune pays, les bienfaits de l'éducation.

LVII

Fête de l'Épiphanie.—Bénédiction au Diocèse.

Lettre Pastorale, 6 *Janvier* 1850.

C'est à la crèche du Divin Enfant, et en la Fête si solennelle des Rois, que nous puisons Nos Bénédictions Episcopales, que Nous vous envoyons, en ce jour, avec toute l'effusion d'un cœur qui vous aime. C'est à la lueur de l'étoile lumineuse, qui conduit les Mages à Bethléem, et sous la douce inspiration des dons mystérieux, qui embaume l'étable qu'à choisie pour Palais le Roi des Rois, que Nous vous écrivons cette Lettre. Elle a pour objet de vous faire part des sentiments qui Nous animent, pendant que Nous faisons nos présents à un Enfant si pauvre et si délaissé. Car, le voyant enveloppé de pauvres langes, Nous en avons été touché jusqu'aux larmes ; et afin de le secourir en couvrant et réchauffant ses petits membres transis de froid, Nous lui offrons tous les Fidèles de notre Diocèse, que l'Eglise nous a appris, à l'une de nos ordinations, à regarder comme des vêtements précieux dont le Seigneur aime à se parer. *Fideles Dei quibus Dominus, quasi vestimentis pretiosis, circumdatur.* (Pontifical, ord. du sous-diacre.)

En ouvrant ainsi les trésors du Diocèse de Marie, pour offrir à son Divin Enfant tous les pieux Fidèles qui le composent, Nous offrons quelque chose de plus agréable aux yeux de son infinie Majesté que l'or, l'encens et la myrrhe que lui apportèrent les Sts. Mages du fond de l'Arabie. Car ces présents de nos Pères dans la Foi n'étaient, après tout, que des objets matériels dont assurément Dieu n'a pas besoin, comme il nous le déclare dans l'Ecriture. Ils n'avaient d'autre valeur que celle de signifier la charité, la dévotion et la mortification, qui changent en de riches trésors les cœurs des chrétiens fervents. C'est encore ce que nous a appris la Ste. Eglise, en ce jour qu'il nous fut permis, malgré notre indignité, de nous consacrer irrévocablement au service des saints Autels. Car en nous exhortant à accomplir fidèlement les devoirs des Sts. Ordres elle nous déclara que les linges sacrés qui, à l'autel, enveloppent le corps et le sang de Jésus-Christ, sont la vraie figure de cette troupe de saints que le Fils de l'homme porte comme une ceinture d'or sur sa poitrine. " Beatus Joannes, in Apocalipsi, vidit Filium hominis prœcinctum (ad mamillas) zona aurea. id est, sanctorum catervâ." (Pontifical). Vous êtes donc, en ce jour, Nos Très-Chers Frères par cet esprit de *charité*, de *prière* et de *mortification* qui vous anime, ce vêtement d'honneur dont se revêt, avec tant de complaisance, le Dieu qui descend sur la terre, pour régner sur les cœurs. " Dominus regnavit, decorem indutus est."

LVIII

L'Or de la Charité.

Lettre Pastorale, 6 *Janvier* 1850.

Votre Charité est un présent plus précieux aux yeux de Jésus-Christ que ne le fut l'or des Mages. Elle a éclaté de tout temps, cette charité, par votre tendre amour pour les pauvres, et par ce cœur hospitalier qui toujours fait l'étonnement des étrangers. Elle brille surtout d'un nouvel éclat, depuis qu'il a plû à la Divine Providence de nous visiter par toutes sortes de calamités. Car, pendant ces années de grandes misères, des milliers de pauvres ont vécu ; d'admirables sociétés d'hommes et de femmes dévoués se sont formées pour les secourir ; de nombreux bazars se sont rapidement succédés, comme des fêtes joyeuses, pour procurer à tous les cœurs bien nés le doux plaisir qu'il y a à faire des heureux ; des centaines de familles ont ouvert leur sein à ces petits infortunés que le flot de l'émigration avait laissés orphelins sur nos rivages ; des Institutions de divers genres se sont établies pour tendre une main secourable à l'enfance, qui n'avait plus de mère pour la nourrir ; à la vieillesse, qui n'avait plus d'enfants pour la secourir ; au repentir, qui voulait expier ses faiblesses par les larmes de la pénitence.

....

Veillez donc, comme des gens sages et prévoyants ; employez vos richesses à vous acquitter de vos dettes, si vous en avez, et à établir vos enfants, comme le font toujours de bons pères de famille, qui ne vivent que pour ceux qu'il a plû à Dieu de leur donner. Vous ferez donner à ces enfants une bonne éducation, une éducatiou qui les mette en état de faire de bons chrétiens et de bons citoyens ; car c'est là, après la vie, le premier de tous les biens. Pour cela, vous contribuerez de bon cœur au soutien des bonnes écoles que chaque Paroisse doit se faire un devoir comme un honneur d'établir. Vous n'écouterez pas ceux qui seraient assez malheureux pour vous donner là-dessus de mauvais conseils, et vous empêcher de profiter des encouragements que vous donne le gouvernement pour le soutien des écoles.

Vous les employerez aussi ces richesses, au soulagement de vos pauvres. Oh ! oui, N. T.-C. F., vous aimerez, vous respecterez, vous soulagerez vos pauvres, avec cette affection tendre qu'assurément vous auriez si Jésus-Christ lui-même allait vous demander l'aumône.

Chaque Paroisse assistera les siens, et ne souffrira nullement qu'ils aillent ailleurs pour être, par leur vagabondage et par les menaces qu'ils font pour se faire assister par les femmes qu'ils peuvent trouver seules dans les maisons, le fléau des Paroisses étrangères. Car il y a malheureusement des mauvais pauvres, mais la charité qui ne se rebute en rien, travaille à les rendre bons.

....

Qu'il Nous soit permis de vous donner ici un conseil ; c'est d'assigner un tout petit coin de votre champ, que vous ensemencerez pour chaque bonne œuvre que Dieu vous inspire de faire ; un pour les pauvres, un autre pour les écoles, un autre pour la Propagation de la Foi ; comme le font déjà quelques bons cultivateurs. Qu'il en soit de même des gens de profession, des commerçants et autres. Croyez, Nos Très-Chers Frères, que cette pratique de foi mettra Dieu dans vos intérêts. Et pourrait-il, ce Dieu de bonté, ne pas bénir votre part, quand il la verra mêlée avec la sienne ?

LIX

L'Encens de la Prière.

Lettre Pastorale, 6 *Janvier* 1850.

Pour remplir Notre charge, Nous sommes placé, Nos T.-C. Frères, à la droite de l'Autel, tenant en main un encensoir d'or, comme faisait l'Ange du Seigneur dont il est parlé dans la Sainte Ecriture. Et pourquoi cela ? Afin d'offrir à la divine majesté le peuple confié à nos soins, en qui le Seigneur a répandu son esprit de prière, qui fait les Saints ; "Data sunt ei incensa multa, quæ sunt orationes sanctorum." (Apoc. 8, 3.)

Oui : Nos Très-Chers Frères, vous avez rempli notre encensoir de beaucoup d'encens, par tant de prières que vous faites à l'Eglise, comme dans vos maisons, les jours ouvriers, comme les saints jours de Dimanches et de Fêtes. Tant de retraites qui se succèdent presque sans interruption, d'un bout de l'année à l'autre, dans les Paroisses comme dans les communautés ; tant de pieuses confréries, congrégations, associations, qui se réunissent pour faire de dévotes prières et chanter de joyeux cantiques à Jèsus et à Marie ; tant de chemins de croix établis en tous lieux, et ouverts à tous les cœurs sensibles, qui veulent faire entendre, dans Sion, de lugubres chants, pour pleurer la mort d'un Dieu et compatir aux douleurs de sa Mère ; tant de crucifix, chapelets, médailles indulgenciées, qui rappellent, jour et nuit, le devoir si doux de la prière : tant de chambres ornées comme les chapelles où chaque soir de pieuses familles vont épancher leurs cœurs dans celui de Dieu, et se délasser ainsi des fatigues du jour : tous ces exercices religieux n'embaument-ils pas toute l'atmosphère de ce Diocèse de l'encens suave qui s'éléve vers la céleste Patrie, pour exprimer l'ardeur de vos désirs de voir Dieu face à face !

Entre tant de prières, pouvons- nous ne pas faire une mention particulière de celles qui partent de tous les points du diocèse, et montent au trône du Souverain Pasteur, en faveur de son Vicaire, que la haine des méchants a arraché du tombeau des Saints Apôtres, et tient relègué sur une terre, à la vérité, hospitalière, mais toutefois étrangère à ce premier des Pasteurs ; parceque ce n'est pas là qu'est érigée la Chaire de Pierre, dans laquelle il doit s'asseoir ? Mais, Nos Très-Chers Frères, Nous vous devons ici la douce consolation de vous dire combien Nous sommes rassuré sur l'avenir de cet Immortel Pontife, lorsque Nous pensons que, de tant d'églises, de tant de maisons particulières, s'élèvent les vœux les plus ardents pour notre Père commun, beaucoup plus vénérable à nos yeux, depuis qu'il est dans les souffrances que lorsque de brillantes ovations illuminaient le Quirinal.

LX

La Myrrhe de la Mortification.

Lettre Pastorale, 6 *Janv.* 1850.

Oh ! oui, Nos Très-Chers Frères, nos mains sont pleines de vos mortifications ; et elles ont pu, par ce moyen, distiller la myrrhe la plus précieuse à la crèche du Sauveur : *Manus meæ stillaverunt myrrham* (Cant. 5-5.) Ce bouquet de myrrhe est, avant tout, formé des mortifications attachées à l'abstinence et aux jeûnes dont l'Eglise vous fait un précepte si rigoureux, et que vous observez selon vos forces. Il est aussi composé des pénitences que vous avez pratiquées, pendant les années de misères, où il vous a fallu manger un pain noir et dégoûtant, fait de grain qu'auparavant vous jetiez à la crèche de vos animaux. Il vous était bien dur d'être réduits à une nourriture aussi insipide. Mais la foi qui vous anime a sanctifié une mortification si pénible et si humiliante en même temps, en la rendant volontaire par votre entière soumission à la très sainte volonté de Dieu, et méritoire par l'humble aveu que vous avez fait, en confessant hautement que vous le méritiez bien pour avoir fait un si mauvais usage des biens que le Seigneur vous avait accordés, pendant une longue suite d'années abondantes.

Il est grossi, ce bouquet, de l'engagement si général et généreux, que vous avez pris de n'user d'aucune boisson enivrante, et cela pour toute la vie. Elle coulait de vos mains, à grand flots, cette myrrhe précieuse de la Tempérance, et remplissait la crèche et l'étable de suavité Marie et Joseph présentaient cette myrrhe au Divin Enfant, comme une nourriture délicieuse, pendant que, couché sur la paille et tout transi de froid, il ressentait la faim et la soif la plus ardente. Car sa nourriture consiste dans les bonnes actions, qui se font conformément à l'adorable volonté de son Père. *Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris.* (St. Jean. 4. 34.)

Nous ne pouvons vous exprimer, ici, Nos Très-Chers Frères, tout ce que notre cœur a ressenti de joie, en offrant au Dieu qui ne se nourrit que de myrrhe, et ne boit que du fiel et du vinaigre, plus de cent mille âmes qui se sont enrôlées, pour la vie, sous le glorieux étendard de la Tempérance. Oh ! il flotte encore sur la cime de presque toutes nos Paroisses, ce noble drapeau de la Tempérance. Elle marche maintenant avec complaisance à la tête de presque toutes nos religieuses Processions, cette pacifique Bannière de la Tempérance. Il brille maintenant presque partout, ce signe vivifiant de la Tempérance, pour annoncer au Pays une ère nouvelle. Presque toutes les cloches font entendre au loin leur son béni, pour appeler, chaque mois, à une fête de Tempérance, fête toujours nouvelle, et toujours plus joyeuse. Aussi presque toutes les bouches ont-elles baisé avec amour cette croix de la Tempérance qu'ont bénite les mains sacrées du grand Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise.

LXI

Adoration Perpétuelle et Dévotion au Saint Enfant Jésus.

Lettre Pastorale, 6 *Janvier* 1850.

Veuillez bien, Nos Très-Chers Frères, accepter, comme témoignage de notre reconnaissance, pour les grâces que nous obtiennent chaque jour vos ferventes prières, des étrennes spirituelles ; ce sont l'*Adoration perpétuelle*, et *la Dévotion au saint Enfant Jésus* que Nous voulons répandre dans tout le Diocèse. Notre Seigneur est seul et abandonné dans ses églises ; Nous voulons lui procurer des adorateurs qui, tout le jour, se succèderont les uns aux autres devant lui ; et seront par leur ferveur comme des lampes ardentes, qui éclaireront et embraseront chaque paroisse. Nous sommes profondément affligé, en entrant dans les églises, lorsque Nous n'y voyons personne aux pieds du Bon Maître, parceque Nous savons qu'il ne se fait notre voisin, pour ainsi dire, que pour recevoir souvent notre visite. Un désir remplit notre cœur, c'est celui de faire adorer continuellement Notre Seigneur dans le Sacrement de son amour. Pour cela, Nous travaillons à seconder le zèle d'un pieux Prêtre de cette ville, en procurant qu'aucun lieu, où réside le St. Sacrement, ne reste seul pendant le jour. O quel bonheur ! quelle bénédiction en même temps, si les cent quatre vingt deux Eglises et Chapelles du Diocèse, où Notre Seigneur veut bien demeurer, comme un père avec ses enfants, voyaient chaque jour des âmes dévotes se relever aux pieds des Saints Autels, pour rendre toutes sortes d'honneurs à un Dieu si bon, et prier pour leur Paroisse et Communauté ! Oh ! Nos Très-Chers Frères, Nous vous en supplions ne nous refusez pas ce nouveau secours. Aidez nous à aimer, adorer et remercier un Dieu qui ne réside sur la terre que pour nous aider à arriver aux Cieux.

" L'Adoration perpétuelle " est pour la Paroisse et le Diocèse, Nos Très-Chers Frères, et la Dévotion au Saint Enfant Jésus est pour la famille. Car notre sollicitude ne s'exerce pas seulement pour le bien public ; elle s'étend encore au bien de chaque particulier. Oh ! notre unique bonheur en ce monde est que Dieu soit bien servi dans chaque maison, ainsi que dans chaque Paroisse. " L'Adoration Perpétuelle" vous conduira dans la maison du Seigneur ; et la Dévotion au Saint Enfant Jésus amènera ce Divin Enfant dans vos maisons. Quel commerce ! Il y demeurera comme il demeurait à Nazareth. Il se fera le modèle de tous vos enfants. Il leur apprendra, à chaque moment, à croître en grâce et en sagesse. Il leur montrera à vous obéir, à vous aimer et à vous respecter. Et, comme il est plein de grâce et de vérité, il les rendra chastes et purs, comme des Anges.

Il répandra dans vos maisons l'odeur suave d'une piété tendre et solide, d'une paix délicieuse et inaltérable. Et comme la fréquentation des écoles est pour les enfants un temps dangerenx pour leur innocence, le Divin Enfant les y accompagnera. Il sera au milieu d'eux et sous les yeux de leurs maîtres, comme il était avec les enfants Juifs, et au milieu des Docteurs, quand, à l'âge de douze ans, il voulut assister dans le temple, aux instructions qui se donnaient aux petits enfants. C'est à cette fin que Nous avons érigé la petite Congrégation du " St. Enfant Jésus." Tenez à honneur que vos enfants méritent, par leur bonne conduite, d'y être agrégés.

LXII

Adoration Perpétuelle du S. S. Sacrement.

Mandement, 19 *Mars* 1850.

Une " Pieuse Association." Nos Très-Chers Frères, se forme en ce moment dans divers pays du monde catholique, dont la fin est de travailler à faire louer, honorer et servir Notre Seigneur Jésus-Christ, résidant nuit et jour dans la Sainte Eucharistie, et à sauver des âmes.

....

En effet, cette Association embrasse le monde entier, et est semblable au soleil " qui marche à pas de géant," pour fournir en vingt quatre heures sa longue carrière. Ce bel astre, en nous disant adieu chaque soir, s'en va réveiller les peuples d'un autre hémisphère et les avertir de louer Dieu. Il reviendra le lendemain nous faire sortir de notre lit de repos, et nous inviter à le louer à notre tour. Admirable succession de jours et de nuits qui, comme autant de voix chantent les œuvres merveilleuses de Dieu et publient sa gloire. *Dies diei eructat verbum ; ct nox nocti indicat scientiam.* (Ps. 18.)

Ne voyez-vous pas là, Nos Très-Chers Frères, une image frappante de notre Association qui, comme une lampe ardente, brille devant tous les Saints Tabernacles, sans jamais s'éteindre ! parce que ses membres, qui sont de tous les pays que le soleil éclaire, se succèdent devant le Très-Saint Sacrement aussi fidèlement que le jour succède à la nuit. Chaque Associé peut donc dire en se couchant le soir : " Je vais passer ma nuit en adoration, en union avec tant de bonnes âmes qui vont prier pendant que je dormirai. Quel doux repos ! Quel délicieux sommeil ! *In pace in idipsum, dormiam et requiescam.*

N'est-ce pas là la vie des Anges ? Oui, vraiment, l'Autel de Jésus est pour nous, infortunés enfants d'Adam, qui gémissons sur cette terre d'exil, ce qu'est pour ces Bienheureux Esprits le Trône de Dieu. L'Eglise est notre Paradis, comme le ciel est celui des âmes béatifiées. Nous faisons ici pour le Saint-Sacrement ce qu'ils font là-haut pour la divine Essence qu'il leur est permis de voir face à face ; c'est-à-dire, que nous vaquons à nos devoirs sans cesser d'adorer Dieu. Et en effet, les Anges ne sont-ils pas employés à divers ministères de charité et de zèle en faveur de ceux qui doivent recueillir l'héritage du salut? Cependant ne sont-ils pas toujours en adoration? Un Prophète vit une sublime Intelligence, jouissant du profond repos de l'éternelle contemplation de la Divine Majesté ; et cependant ses ailes étaient toujours en mouvement. Ce qui, selon St. Bernard, marquait que les Saints qui sont au ciel sont toujours en action, sans jamais s'éloigner de la présence de Dieu. Et tel est, autant qu'il est possible de le faire sur la terre, la vie toute céleste que fait mener l'Adoration Perpétuelle. Toujonrs prier. Toujours travailler. Quelle vie ! Oh ! qu'elle a d'attrait ; et qu'elle est un puissant motif de nous enrôler sous cet étendard !

Que chaque maison se fasse un bonheur de députer chaque semaine quelqu'un de la famille auprès de l'Adorable Sacrement, pour lui rendre ses devoirs et en obtenir des grâces. Oh ! " qu'alors ils seront aimables et aimés ces Tabernacles du Dieu des Vertus !"

Jésus-Christ y réside. "*C'est notre Dieu*," en se logeant dans de si pauvres cabanes, il montre bien clairement qu'il " met ses délices à être avec les enfants des hommes." Ne mériterait-il en retour que dégoût et ennui de notre part ! Serait-ce trop de faire quelques arpents pour le visiter, lui qui fait chaque jour le grand voyage de ciel en terre pour le plaisir de nous voir !

C'est notre Roi. Les Portes de son humble Palais sont ouvertes à tous du matin au soir. Assis sur l'Autel, il attend patiemment et avec un air plein de bonté, les visites de ses sujets. Il a les mains pleines de grâces, cherchant à les distribuer à quiconque vient les lui demander.

C'est notre Père. Le bonheur de ce bon Père est d'avoir auprès de lui tous ses enfants. Ses yeux sont toujours ouverts et ses oreilles toujours attentives au cri de leur misère. Refuserions-nous de faire un pas pour aller lui témoigner notre amour, et lui exposer nos besoins ?

C'est notre Voisin. Sa maison est bâtie au milieu des nôtres. Nous n'avons souvent qu'un chemin à traverser pour nous rendre chez lui, et ses voisins ne daigneraient pas l'aller voir l Ne passerait-il pas pour un voisin ennuyeux, si du matin au soir, il demeurait seul et sans compagnie ?

C'est notre Hôte. Il veut bien habiter sous le même toit que les personnes qui vivent en communauté, et y avoir sa chambre comme un autre dans la maison. Il ne faut, pour se trouver chez lui, que monter un escalier ou ouvrir une porte. Oh ! le précieux avantage que l'on sait assurément sentir et goûter dans ces saintes maisons ! c'est là sans doute où Jésus-Christ doit trouver le plus d'adorateurs.

C'est notre Ami. L'on sait que c'est le propre de l'amitié de ne vouloir point se séparer de l'objet aimé. Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin, dit St. Jean. Il l'a bien prouvé en instituant, la veille de sa mort, le St. Sacrement dans lequel il est réellement présent, pour pouvoir demeurer avec ses amis jusqu'à la fin des siècles. Ce bon Ami nous voit passer et repasser sans cesse devant sa porte. Oh ! quel serait son chagrin, si nous ne nous donnions pas la peine d'y entrer, du moins pour le saluer, et lui dire un mot.

LXIII

Journalisme catholique. — "The True Witness."

Circulaire, 11 *Mai* 1850.

A l'heure qu'il est le journalisme est une puissance formidable dont l'enfer se sert malheureusement avec trop de succès, pour empoisonner le monde de ses doctrines impies et corrompues. La religion se voit donc dans la nécessité de se servir de cette arme, pour combattre l'erreur et le mensonge. Pressés par les besoins de l'époque, et à la demande de pluiseurs laïques profondément affligés de voir que le catholicisme en Canada n'a pas un seul organe, dans la langue anglaise, pour repousser les attaques incessantes des journaux protestants, nous nous sommes arrêté à ce qui suit :

1. Nous approuvons de tout notre cœur, comme une œuvre avantageuse à la religion, la publication d'un journal religieux en anglais, pourvu qu'il ne s'attache à aucun parti politique.

2. Ce journal devra être, pour le moment, imprimé à Montréal, rédigé par des laïques sous la surveillance de quelques prêtres et publié une fois par semaine.

3. Il aura pour titre "*The True Witness*," parce que sa mission sera de rendre témoignage aux saintes vérités de la religion catholique, dont Notre-Seigneur se déclare le témoin fidèle ; *Jésu Christo qui est testis fidelis* et dont tout le clergé doit se montrer le zélé défenseur par tous les moyens en son pouvoir.

LXIV

Mission des Chantiers.

Circulaire 11 *Mai* 1850.

Depuis quelques années, l'on a à bénir la divine miséricorde du prodigieux changement opéré chez les jeunes gens qui travaillent dans les chantiers. Il faut l'attribuer au zèle des RR. PP. Oblats qui se sont imposé le pénible ministère de les visiter dans les forêts, et de les desservir à Bytown et dans les environs, où le scandale les attendait à toutes les portes. Pour généraliser ce bien si heureusement commencé, voici ce que nous avons décidé :

....

MM. les curés des paroisses qui se trouvent sur la route que suivent les hommes de cages de Bytown à Québec, sont priés de veiller sur eux quand ils les verront s'arrêter dans leurs paroisses, et de s'entendre avec quelques-uns de leurs bons et charitables paroissiens, pour les détourner des auberges et leur porter secours au besoin.

MM. les curés, ayant dans les paroisses des jeunes gens qui vont dans les chantiers, sont invités à les réunir à l'église, à l'époque de leur départ, pour leur donner des avis, les confesser et leur recommander de prendre part aux exercices religieux indiqués ci-dessus, de ne se loger que dans des auberges bien tenues, lorsqu'ils s'arrêtent quelque part, de se pourvoir des vêtements nécessaires pour n'être pas obligés de les acheter à des prix très élevés dans les chantiers, de ne pas craindre de faire leurs prières soir et matin, malgré les railleries dont ils pourraient être l'objet, de rester le moins longtemps possible dans les villes, etc.

Un avis qu'il importe surtout de leur donner à leur arrivée à Québec et à Montréal, où ils sont exposés à aller gaspiller leur argent dans des maisons suspectes, tout en perdant leur âme, est de les engager à déposer leur argent dans une banque d'épargnes, ou de le prêter à des gens honnêtes et solvables, afin qu'en gardant ainsi avec soin leurs gages, ils puissent, après quelques années de travail, acheter des terres productives, ce qui leur sera d'autant plus facile que le gouvernement cède maintenant celles de la Couronne à meilleure composition que jamais. Cette recommandation devra aussi leur être faite partout où l'on aura occasion de les rencontrer et de leur parler.

LXV

Agence a Rome.

Circulaire, 11 *Mai* 1850.

Ce qui affermit la foi dans un pays, c'est l'attachement au St. Siége Apostolique. Plus on a de rapports intimes avec la Chaire de St. Pierre, plus la foi est ferme et éclairée, car c'est de ce tribunal infaillible qu'émanent tant de décisions qui sont pour toute l'Eglise des règles de foi et de morale. Ces raisons et beaucoup d'autres nous ont déterminés à avoir constamment à l'avenir, dans la Ville Sainte, un Agent chargé de représenter, auprès du Vicaire de Jésus-Christ, le clergé de la province ecclésiastique de Québec, chaque diocèse devant avoir droit d'y envoyer à son tour un de ses prêtres.

En établissant cette agence, nous avons sans doute en vue par dessus toutes choses le bien de l Eglise du Canada ; mais nous nous trouvons heureux de pouvoir procurer en même temps au clergé qui nous seconde avec tant de zèle, un moyen honorable d'aller puiser à leurs sources des connaissances canoniques qui ne manqueront pas de faire briller un jour à l'étranger le clergé de cette province d'un éclat, dont la religion devra s'honorer et la patrie se glorifier.

LXVI

Ornements Sacrés de l'Evêque.

Mandement, 6 *Avril* 1850.

L'Evêque vous apra ît, rev êtu d'ornements sacrés auxquels sont attachés des significations mystérieuses, et des grâces spéciales de ministère. Ses mains *consacrées pour porter les vases du Seigneur*, (Isai 12.) c'est-à-dire, les âmes pures et innocentes confiées à sa vigilance, sont couvertes de gants précieux. C'est par respect pour l'onction sainte dont elles sont imprégnées pour mieux vous signifier les *Mains Vénérables de J. C.*, le véritable Jacob, qui a mérité toutes les bénédictions du Fils Aîné, pour s'être humilié jusqu'à prendre les apparences du péché, figuré par les peaux de chevreau qui couvraient les mains de ce Saint Patriarche. C'est ainsi que, sous le voile de l'humilité, Dieu a caché dans les mains de votre Evêque, les abondantes bénédictions qu'il vous réserve dans la Visite qu'il va vous faire de sa part.

L'anneau qu'il porte au doigt, est spécialement bénit pour être le signe de l'alliance sacrée, qui l'unit à chaque Paroisse, et le symbole de la fidélité avec laquelle il doit travailler à les orner de tous les dons du St. Esprit, que l'Eglise appelle le *doigt de la main droite de Dieu*. La Crosse qu'il tient à la main est le bâton sacré que lui a donné le Dieu tout-puissant, pour lui aider à soutenir le poids écrasant de la charge Episcopale, et la Houlette Pastorale, qui lui inspire une pieuse sévérité, pour corriger les abus, et une sage discrétion pour s'insinuer dans les cœurs et les gagner à Dieu. La Mître précieuse qui orne sa tête, le fait aisément reconnaître pour le conducteur du Peuple de Dieu. dans les déserts de cette vie, au vif éclat des lumières qui brillent sur sa face, comme sur celle de Moïse, qui lui-même n'était que la figure de J. C., tout resplendissant de gloire sur le Thabor. Cette Mître est pour lui le casque du salut, chaque fois qu'il lui faut entrer en lutte contre les ennemis de la vérité. Par les prières de l'Eglise, elle le rend terrible dans les combats du Seigneur ; *Quatenus terribilis apparent adversariis veritatis*. A un appareil si pompeux, vous reconnaissez J. C. que St. Paul appelle la *splendeur de la gloire* de Dieu, et la parfaite *Image de sa substance*. (Heb. 1 5.)

Ainsi revêtu et orné, l'Evêque se met humblement à genoux sur le seuil de la porte du Presbytère, et baise amoureusement la croix que lui présente le Curé, et sur laquelle a expiré le Bon Pasteur, pour l'amour de ses brebis. C'est ainsi, qu'à la face de toute la paroisse assemblée, et pour premier acte de visite, il proteste hautement qu'il veut être le serviteur de tous. Pour remplir les graves devoirs de cette glorieuse servitude, il embrasse de bon cœur les croix innombrables attachées à son ministère. Et c'est pour cela qu'il porte jour et nuit sur son cœur cette croix sainte qui est pour lui, comme pour son peuple, l'étendard du salut.

LXVII

Bénédiction Épiscopale.

Mandement, 6 *Avril* 1850.

Après que tous les cœurs ont été ainsi préparés par les vives émotions de ces chants divins et de ces pompeuses cérémonies, l'Evêque fait entendre sa voix, pour la bénédiction solennelle de son troupeau. Il ouvre d'abord son cœur avec la croix, qui en est comme la clef ; c'est pour en faire sortir cette brûlante prière : *Que le Saint Nom de Dieu soit béni.* Sans cette réparation publique, sa voix serait étouffée par les millions de blasphèmes qui, à chaque instant du jour, s'élèvent vers son trône et provoquent sa juste colère ; *Sit Nomen Domini Benedictum.* Il proteste ensuite que le ministère de la Visite Pastorale est si plein de dangers, qu'il ne saurait l'exercer sans le secours promis à ceux qui mettent toute leur confiance dans le Nom de Dieu. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.* Alors ses yeux, ses mains, son cœur s'élèvent vers le ciel, pendant que sa voix commande au Dieu Tout Puissant de vous bénir tous : *Benedicat vos Omnipotens Deus.* A ce bienheureux moment l'Autel nous représente, N. T. C. F., le nuage brillant sur lequel était assis le Fils de l'homme, lorsque, sur le point de se dérober à la terre, il levait ses mains pour bénir ses chers disciples : *Elevatis manibus suis benedixit eis.* (Luc. 24, 50.)

LXVIII

Visite épiscopale du Cimetière.

Mandement, 6 *Avril.* 1850.

L'Eglise est une trop bonne mère pour oublier en aucun temps les chers enfants que la mort lui a enlevés. Pourrait-elle les oublier dans un temps aussi riche en grâces que celui de la Visite Episcopale ! Oh ! non : elle les pleure, même dans ces jours de si joyeuse solennité. Elle conduit l'Evêque dans le Cimetière ; et en lui montrant les tombes de ses enfants chéris, elle lui dit avec tout l'accent de la douleur : Seigneur venez voir où on les a enterrés ; *Domine veni et vide.* Vraie veuve de Naïm, elle se trouve sur le passage de Jésus, pour le toucher de compassion par les cris de sa juste douleur. Hélas ! elle a perdu des enfants qu'elle aime tous comme des fils uniques. Pour mieux attendrir son cœur, elle reprend ses habits de deuil, répète ses lugubres cantiques; renouvelle la triste pompe de leur enterrement. Elle fait couler dans les brûlants cachots du Purgatoire l'eau sainte qui, comme une douce rosée, adoucit et éteint les flammes qui dévorent ces pauvres enfants. Elle fait monter au ciel un encens d'agréable odeur, figure si admirable de la prière, qui va porter sur ses ailes rapides, dans le séjour de rafraichissement, de lumière et de paix, des âmes désolées de se voir enchainées dans les prisons brûlantes et ténébreuses.

Oh ! qu'il est grand et attendrissant le spectacle de toute une paroisse agenouillée autour de la Croix de son cimetière ! ! Comme on prie bien et médite bien dans cet Oratoire de la mort ! Qu'ils sont à plaindre ceux qui, par leur mauvaise mort, ne méritent pas d'être enterrés en terre sainte !

LXIX

Retraite Pastorale—Devoirs du Clergé.

Circulaire, 25 *Juillet* 1850.

J'emprunte pour vous inviter à la Retraite Pastorale les paroles qu'adressait, le 20 Mai dernier, N.-S. Père le Pape à tous les Evêques de la Chrétienté :

" Nous demandons à Nos Vénérables Frères qu'il ne cessent jamais d'avertir, d'exhorter, d'exciter surtout les ecclésiastiques, afin " que, s'appliquant à l'oraison, remplis de ferveur spirituelle et vivant dans la piété et la sainteté, ils apparaissent en tout comme des modèles de " bonnes œuvres et qu'enflammés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, unis entre eux par le lien étroit de la charité, ils revêtent " l'armure divine et marchent au combat d'un seul cœur et d'une seule âme, mettant en commun toutes leurs forces, et sous la conduite de leur " propre Evêque, élevant nuit et jour la voix sacerdotale, prêchant avec ardeur au peuple chrétien la loi de Dieu et les prescriptions de l'Eglise, " son Epouse. Que Nos Vénérables Frères ne cessent pas non plus d'inculquer aux ecclésiastiques le devoir de découvrir au peuple Chrétien " les embûches et les piéges que lui tendent des hommes fallacieux et de rappeler aux fidèles que du péché sont venus et viennent toujours tous " les malheurs et toutes les calamités qui accablent les peuples, et que la véritable et solide félicité consiste dans l'observance de la loi chrétienne ; " qu'ils n'épargnent donc rien afin que tous, détestant le mal et s'adonnant au bien, marchent dans la voie des commandements de Dieu, et que " les égarés, arrachés aux ténèbres de l'erreur et à la fange du vice, se convertissent au Seigneur."

Ces touchantes paroles, tombées de la Chaire Apostolique, doivent être recueillies avec respect par tous les Evêques du monde, et transmises par eux à tous les prêtres de l'univers Catholique. Elles vont briller à tous les yeux, retentir à toutes les oreilles et pénétrer dans tous les cœurs, par le Sacerdoce de Jésus-Christ qui s'exerce du levant au couchant. Car elles ont je ne sais quoi de lumineux, de doux et de pénétrant. Elles expriment si bien les *maux* et les *remèdes* de ces temps mauvais ! On voit bien qu'elles ont été mûries dans un cœur paternel, navré de douleur à la vue des désastres qui désolent la grande famille, et tout occupé des moyens à prendre pour y remédier.

Nous en ferons le sujet de nos sérieuses réflexions avant comme pendant notre Retraite ; et nous y trouverons des armes invincibles dans les combats du Seigneur, que nous avons à soutenir, aussi bien que nos frères de l'Ancien Monde.

LXX

Mission des Frontières.—Colonisation.

Circulaire du 25 *Juillet* 1850.

En travaillant au bien du peuple, nous n'avons rien à craindre, quand même il ne nous en saurait aucun gré pour le moment. Car il comprendra plus tard combien nous l'aimions, en nous exposant généreusement à la malveillance des ennemis de l'éducation, pour lui procurer le moyen de se rendre capable de lutter avec avantage avec toutes les races qui l'environnent, et qui finiraient sans cela par l'envahir. Il est si bon ce peuple, qu'il mérite bien sans doute tout notre dévouement, en quelque lieu que la divine Providence le fasse vivre.

C'est pour cela que depuis le printemps, je laisse un prêtre à Burlington, pour desservir les Canadiens de ce quartier. Mais il s'en faut que, malgré son zèle, il puisse suffire aux besoins d'une population abandonnée et dispersée sur un immense territoire.

Je voudrais donc organiser une mission pour ceux qui couvrent toute la frontière qui avoisine le diocèse. Aussi, est-ce le temps pour ceux qui se sentiraient de l'attrait pour cette mission de se faire connaître. Car après m'être avisé avec eux je m'entendrai avee les Evêques ; et l'on se mettra en campagne, à la recherche de tant de brebies perdues de la maison d'Israël.

Pendant ce temps là, des mesures se prendront pour la colonisation canadienne, lesquelles, si, comme je l'espère, elles réussissent, feront entrer dans le sein de la patrie des milliers de nos pauvres gens. Hélas ! le cœur saigne quand on les voit livrés au profond mépris de ceux qui les font travailler comme des esclaves, et s'engraissent ainsi de leurs sueurs. Voici les plans que l'on se propose de suivre pour que l'œuvre se fasse avec courage et succès.

1. L'on va commencer par s'assurer où sont les bonnes terres ; et l'on en donnera avis, pour que chacun puisse les visiter ou les faire visiter avant de les prendre.

2. L'on fait actuellement des démarches, auprès du Gouvernement, pour obtenir des chemins de communication entre les établissements et les terres de colonisation. Disposé comme il l'est, il est à espérer qu'il entrera dans les plans qui lui sont suggérés.

3. L'on placera ensemble, autant que possible, les familles d'une même paroisse, et déjà accoutumées à s'entraider. Chaque ancienne paroisse en aura bientôt créé une nouvelle avec ses propres enfants, si de bonnes terres lui sont offertes.

4. L'on mettra à la tête de la colonisation des prêtres qui marcheront à travers les forêts, à la tête des colons, abattant le premier arbre pour planter la croix du lieu où se devra bâtir l'Eglise, et desserviront les nouveaux habitants, jusqu'à ce qu'il soit possible de leur donner des curés résidents.

5. Pour faire les frais du culte, l'on fait appel à l'Association de la Propagation de la Foi ; et l'on s'attend que le diocèse s'enrôlera en masse sous son étendard qui flottera sur toutes les chapelles des Townships.

6. La colonisation sera une raison de rétablir à Montréal le Conseil Central qui ne fonctionne plus, depuis que nous sommes unis à Lyon. Il sera formé des membres capables d'assister les colons, soit pour lever les difficultés légales, soit pour leur obtenir des conditions plus avantageuses. Chaque Paroisse s'y fera représenter par un chef de centuries ou son trésorier. Il pourra faire connaître et soutenir les intérêts des jeunes gens de sa loealité, qui se seraient établis dans les Townships.

....

10. Les riches sont priés de s'associer les pauvres et de payer pour eux, afin que i'association ait l'avantage de leurs prières qui sont toujours si puissantes auprès de Dieu.

11. Les eufants des écoles sont invités à en faire partie ; parce que leur zèle recevra du ciel, en récompense, une foi vive et des mœurs pures.

LXXI

Agriculture.—" Traité de la tenue générale d'une Terre dans le Bas-Canda."

Circulaire, 26 *Nov.* 1850.

Vous recevrez, avec la présente, un excellent ouvrage sur l'agriculture, intitulé ; *Traité de la Tenue générale d'une Terre dans le Bas-Canada*. Il a été composé par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général et imprimé à ses frais, pour être distribué *gratis* dans toutes les familles, Son objet est de répandre partout la science agricole, qui seule peut exploiter la richesse de notre sol. Donné par une

main si noble et si amie, il sera reçu avec reconnaissance, étudié avec ardeur et conservé avec amour. Il passera de père en fils, comme un précieux héritage, et une source de prospérité pour chaque famille. Il sera en même temps un monument durable de l'affection toute paternelle que ce bon Gouverneur porte à nos paisibles cultivateurs. Ce cadeau sera, je n'en doute point, vivement senti et justement apprécié par tous vos Paroissiens, chez qui règnent encore heureusement les mœurs patriarcales du bon vieux temps où nos pères se croyaient les enfants de leurs Rois et de leurs Gouvernements, et les aimaient comme les pères de la grande famille. Je pense que le moyen le plus expéditif de donner à cet écrit toute la circulation qu'il doit avoir, serait de convoquer une assemblée de tous les pères de familles pour leur distribuer les exemplaires destinés à votre Paroisse. Quelques mots que vous et vos notables Paroissiens leur adresseriez, dans une réunion si intéressante, feraient de vives et profondes émotions dans ces cœurs bien nés, et susceptibles de tous les sentiments honnêtes. Le point essentiel est que ce livre soit bien compris, et que chacun sache mettre en pratique les théories qui y sont enseignées. Pour cela je crois devoir vous suggérer de profiter de cette occasion solennelle pour former une association de l'Agriculture dans votre paroisse si déjà elle n'y existe pas, et pour recommander à vos paroissiens de profiter des longues soirées d'hiver pour acquérir toutes les connaissances agricoles qui sont nécessaires. La Bibliothèque Paroissiale pourra fournir des livres ou des journaux qui les aideront à passer agréablement et utilement un temps qui est souvent perdu à des entretiens frivoles. Les gens instruits de votre Paroisse se feront, j'en suis sûr, un plaisir de se trouver aux réunions qui ont lieu dans le voisinage.

LXXII

Construction d'un Evêché.

Circlaire, 2 *Déc.* 1850.

La présente est pour vous annoncer que vous recevrez, dans le cours de ce mois, une visite dont je crois devoir vous faire connaître d'avance le but en deux mots. Il est question de vous mettre à contribution pour l'Evêché maintenant en construction. Avant tout, je vous ferai observer que l'établissement d'un Evêque dans cette ville n'a rien coûté à ses habitants, à part la donation d'un terrain par l'Honorable D. B. Viger, et la souscription particulière de quelques citoyens.

Mon Prédécesseur, d'heureuse mémoire, en faisant l'établissement actuel, dut donc se restreindre dans des dimensions fort étroites. Aussi cet édifice est-il insuffisant depuis plusieurs années, à cause du grand concours de Prêtres et de Laïques qui y arrivent journellement, pour leurs devoirs religieux ou pour les affaires ecclésiastiques. Au concours du clergé et des fidèles se joint, assez souvent, celui des Evêques étrangers qui daignent honorer notre ville de leur visite, et relever, par leur présence, la splendeur du culte catholique.

Maintenant, avec la meilleure volonté du monde, il m'est impossible de remplir un des devoirs de l'Episcopat, celui d'exercer une honnête hospitalité, comme devrait le faire l'Evêque d'une ville telle que Montréal. D'ailleurs, je sens le besoin qu'il y a ici pour l'Evêque de cette grande ville de s'entourer d'un bon nombre de Prêtres, capables de faire honneur à la Religion et à la Patrie Tout cela demande un local plus spacieux et plus décent que l'Evêché actuel. J'aime beaucoup à être pauvre pour moi : mais, je vous l'avoue, un peu d'aisance en faveur des autres ne me déplait pas.

Ces divers motifs me portèrent, l'an dernier, à accèder aux presssantes sollicitations qui m'étaient faites depuis longtemps par les amis de l' Evêché ; et j'acceptai leurs oblations volontaires, au moyen desquelles s'est fait l'extérieur du nouvel Evêché, qui ne fera pas, je crois,

deshonneur à cette ville. Peut-être même paraîtra-t-il à quelques-uns trop splendide. Mais je dois vous avouer ici qu'en cela j'ai cédé à une pensée de patriotisme et de charité ; car j'ai eu uniquement en vue de donner au taleut de l'ouvrier du pays une occasion solennelle de se développer et de se montrer, en même temps que je croyais faire une bonne charité, en faisant gagner du pain à de bons pères de famille, à des hommes laborieux qui autrement seraient demeurés sans ouvrage. Je me serais bien passé de ce *splendide ;* et j'aurais à coup sûr préféré quelque chose de plus simple et de plus analogue à mes goûts particuliers : mais j'ai cru que je devais avoir égard aux raisons d'intérêt public et d'honneur national d'autant plus que, jusqu'ici, l'Evêché n'a pas mis un sou sur cette bâtisse, qui est uniquement l'œuvre des souscriptions de nos campagnes. Car on y a compris que, si une Paroisse doit loger son Curé et ses Vicaires, un Diocése doit loger son Evêque et ses Auxiliaires.

Si ces considérations vous paraissent de quelque poids, veuillez bien m'accueillir favorablement, dans la personne de mon digne Coadjuteur, qui, comme vous le savez, est un autre moi-même, et qui se présente, ces jours-ci même, pour recevoir votre coutribution à cette œuvre qui, ce semble, doit-être l'œuvre de la Ville, aussi bien que celle de la Campagne.

LXXIII

Communautés Religieuses—Souvenir de la mort de Mgr. Lartigue—Marthe et Marie.

Mandement, 8 *Dec*. 1850.

Si nous sommes, N. T.-C. F.,débiteur de tous, sans jamais faire acception de personne, il est pourtant une portion du troupeau qui demande de nous des soins plus assidus. Ce sont toutes nos Communautés, que le Bon Pasteur Nous ordonne de soigner autant qu'il est possible à la fragilité humaine, comme lui-même soignait les Saintes Femmes en les formant à toutes les vertus religieuses.

Là-dessus, nous vous dirons ce que toutefois vous connaissez déjà, que ce fut au milieu d'une de ces saintes Maisons que nous recueillimes, il y a dix ans, le dernier soupir de notre Illustre et Vénéré Prédécesseur. Dans ce moment à jamais lugubre, la charge pastorale commença à peser de tout son poids sur notre conscience. Saisissant, d'une main faible et tremblante, le timon de l'administration que lâchait cet habile Pilote après dix-neuf ans d'un orageux épiscopat, Nous regardâmes autour de Nous, comme fait toujours l'homme, saisi de crainte, qui appelle au secours. Et le spectacle qui s'offrit aussitôt à nos yeux, fut celui d'humbles Hospitalières à genoux, et modestement rangées autour des restes mortels du Pasteur défunt, qui si souvent les avait nourries de sa parole, comme elles l'avaient plusieurs années nourri de leur pain. Leurs ferventes prières accompagnaient son âme et l'assistaient encore à ce moment suprême où elle comparaissait au tribunal du Souverain Juge.

Alors, il faut vous le dire, N. T. C. F., dans toute la sincérité de notre cœur, toutes nos Communautés Nous apparurent, comme autant de troupes de Saintes Femmes, assistant de leurs biens le bon Maître, pendant ses travaux évangeliques, et entourant sa croix de pleurs et de frémissements à son dernier soupir. Ce spectacle était poignant, aussi ne s'effacera-t-il jamais de notre souvenir.

La leçon qu'il laissa profondément gravée au fond de notre âme, était sensible et frappante. Nous y vîmes le ministère de la femme, élévé et sanctifié par le Souverain Pasteur, pour être, dans tous les siècles, la gloire de son Eglise et la consolation de ses Pauvres. Nous comprîmes que le Ministère de l'Evêque devait avoir ce trait de ressemblance avec celui du *Maître*. Les Saintes Femmes de l'Evangile nous parurent donc avoir été formées à l'Ecôle de Jésus-Christ pour être le Modèle de toutes les Communautés Religieuses. Devant exercer

un Apostolat de dévouement et de charité, elles avaient besoin, comme les Apôtres, de l'Esprit-Saint. Elles le reçurent avec eux, au jour solennel de la Pentecôte ; car elles avaient leurs places dans le Cénacle, à la suite des Disciples, quand les langues de feu se reposèrent sur toutes les têtes de cette Vénérable Assemblée.

Nous en avons la preuve, N. T-C. F., et nous en ressentons les effets, nous qui descendons de ce peuple, qui vît un jour aborder à ses rivages, un vaisseau sans gouvernail et sans mâts. Par un miracle nouveau pour ce peuple jusqu'alors assis dans les ombres de la mort, il avait, ainsi désemparé, traversé la plus orageuse des mers. C'est que celui qui conduit tout s'était fait son pilote. Il portait deux admirables Sœurs, Marthe et Marie qui après avoir suivi et assisté Jésus pendant sa prédication, suivaient ses disciples, pour leur prêter le même secours. En mettant le pied sur cette terre infidèle, les deux amantes de Jésus arborent l'étendard de la Vie Religieuse. Marthe est à la tête des bonnes œuvres et par son ardente charité, elle devient le modèle de toutes les *Communautés Actives*. Madeleine, sur la montagne de la Ste Baume, lave de ses larmes ses premiers égarements et devient par ses continuelles oraisons le modèle de toutes les *Communautés contemplatives*. Tel fut le grain de sénévé que Jésus, de sa divine main, jeta en terre, pour que l'Etat Religieux, devenant bientôt un grand arbre, pût ombrager tous les siècles et tous les peuples.

....

Vos communautés sont, à proprement parler, les Noviciats de cette Communauté de Vierges dont J. C. aime à s'entourer au ciel. C'est dans ces divers Noviciats de la terre que s'apprend le cantique virginal qui doit se chanter éternellement dans les cieux ; et c'est quand leur cœur et leur bouche sont jugés assez purs pour le chanter que les Vierges de l'exil sont appelées à la patrie, la communauté des communautés. Et voilà encore ce qui nous fait trembler, N. T. C. F., Hélas ! y en aurait-il parmi vous quelques-uns qui, après avoir fait le long et dur Noviciat de la terre, ne seraient pas jugés dignes de faire profession dans la sainte et heureuse communauté du Ciel ?

LXXIV

" SAINTE GÉNÉROSITÉ ! "

Mandement, 8 *Sept.* 1850.

Allumez vos langues sacrées et que la divine charité les entretienne lumineuses et ardentes. Soyez généreuses, car c'est à cette disposition que Votre Divin Epoux peut juger de votre amour. *Sainte Générosité !* qui donne à l'âme religieuse cette trempe vigoureuse qui la rend capable des plus héroïques sacrifices. *Sainte Générosité !* qui ambitionne les plus bas emplois ; qui embrasse les plus durs travaux ; se plaît avec les caractères les plus acariâtres ; sympathise avec les humeurs les plus fâcheuses ; vit en paix avec toutes sortes d'offices et avec toutes sortes de personnes. *Sainte Générosité !* qui accepte humblement les corrections les plus répugnantes à la nature ; reçoit courageusement les humiliations les plus terribles à l'amour-propre ; baise amoureusement la main qui les châtie, bénit modestement la main qui les outrage. *Sainte Générosité !* qui coulez de la Croix comme une sève féconde, répandez-vous dans toutes les Communautés et vivifiez ces plantes du Calvaire.

LXXV

Premier Concile Provincial de Québec.

Lettre Pastorale, 13 *Juin* 1851.

L'auguste Assemblée dont il est ici question, est à la vérité nouvelle pour notre jeune pays. Vous en connaissez toutefois la nature et l'objet. D'ailleurs, nos Pères dans la Foi nous ont raconté que de tout temps ces réunions d'Évêques furent pleines de grâces pour les peuples chrétiens. Car ce sont de ces rares, mais sublimes solennités que la Religion célèbre pour montrer à ses enfants l'unité de sa foi et l'union de ses pasteurs, la pureté de sa morale et la vertu de ses sacrements, la majesté de son culte et les splendeurs de ses cérémonies ; l'ardeur de son zèle et la tendresse de son amour.

Et pour qui tout cela ? Pour vous, N. T.-C. F., et pour le salut de vos âmes ; parce qu'à de grands maux il faut de grands remèdes. Vous êtes donc tous vivement intéressés au bon succès de l'œuvre qu'entreprennent vos Pasteurs, pour vous affermir de plus en plus dans l'attachement à notre Sainte Religion.

....

Laissez-nous vous dire, N. T.-C. F., dans toute la simplicité de notre âme, la pensée qui nous préoccupe en vous écrivant cette lettre. Bientôt il nous faudra représenter, dans le Concile, l'Église de Ville-Marie c. a. d. aux termes de l'Apocalypse, il Nous faudra être un des sept Anges préposés à l'un des sept Diocèses qui forment aujourd'hui notre Province Ecclésiastique et obligé d'y briller comme les étoiles au firmament de tout l'éclat des vertus Episcopales. *Septem Stellæ Angeli sunt Ecclesiarum.* Que cette pensée, Bien-Aimés Frères, est accablante pour vous et pour Nous !

Car, remarquez-le bien, c'est le Diocèse tout entier qui y doit paraître avec ses œuvres bonnes et mauvaises. Il y faudra, en effet, s'occuper sérieusement des moyens à prendre pour consolider le peu de bien qui s'y fait, et corriger les abus qui s'y introduisent d'une manière si alarmante. Comme nous, vous êtes sans doute effrayés, N. T.-C. F., du mauvais esprit qui se répand partout, et des efforts inouïs que fait l'enfer, pour détruire la foi et les mœurs, par tant de mauvais livres qui circulent plus que jamais dans le monde ; par tant de discours impies qui outragent la Religion et ses Ministres ; par tant de scandales enfin qui séduisent tant d'âmes imprévoyantes.

Or, la plus grande responsabilité de ces maux pèse sur notre conscience. On n'en saurait douter quand on entend l'Apôtre de la Charité adresser de sérieux reproches aux Évêques des Églises dont il avait la surintendance, à cause des abus qu'ils n'avaient pas le courage de combattre. Toutefois, il les appelle des Anges, et il loue beaucoup leurs vertus ; et c'est ce qui fait trembler. Aussi, rentrant en nous-mêmes, nous faisons-nous l'application de ces justes reproches. Car notre charité s'est bien plus refroidie que celle de l'Ange d'Ephèse. Nous combattons bien moins vigoureusement les erreurs du temps que ne combattait la doctrine empoisonnée des Nicolaïtes, l'Ange de Pergame. Nous résistons moins généreusement à la corruption du siècle que ne le faisait l'Ange de Thyatire à la séduction de Jézabel. Nos œuvres sont moins pleines que celles de l'Ange de Sardes. Notre vertu est moins pure que celle de l'Ange de Philadelphie. Nous sommes plus tièdes que l'Ange de Laodicée. Oh ! puissions-nous comme l'Ange de Smyrne, ne mériter aucun reproche de Dieu et de l'Eglise, dans l'administration de ce Diocèse ! (Apoc. cap. 2 et 3). Croyez-le, N. T.-C. F., la charge Pastorale est bien pesante ; et vous avez la stricte obligation de nous aider à la porter, par une bonne vie entretenue par une bonne prière.

———

LXXVI

Quête pour l'Eglise Canadienne de Chicago.

Circulaire, 4 *Oct.* 1851.

Monseigneur l'Evêque de Chicago nous est arrivé depuis quelques jours. C'est un des dignes enfants de St. Ignace, auxquels ce pays doit la foi qui s'y est conservée si vive. Ce respectable Prélat porte aux nombreux Canadiens, qui sont dans son Diocèse, les soins les plus tendres et les plus paternels. Il vient de leur faire bâtir une Eglise ; mais ses moyens ne répondant pas à son bon vouloir pour nos compatriotes, il a le chagrin de la voir exposée à être vendue bientôt. Cette circonstance toute seule indiquerait assez que ce pays n'est pas aussi riche, qu'on le dit : et que nos braves gens feraient beaucoup mieux de demeurer avec nous dans notre cher Canada capable de nourrir encore un million d'habitants, que d'aller chercher fortune ailleurs. Ne manquez pas de le leur dire, dans le tendre intérêt que vous leur portez à tous.

Quoiqu'il en soit, ce serait une grande disgrâce pour le Diocése, si cet Evêque, si dévoué à notre peuple, s'en retournait les mains vides. J'ai donc pensé qu'une petite quête, faite dans toutes les Eglises du Diocèse, nous donnerait le moyen d'exercer envers lui une généreuse hospitalité.

LXXVII

Inauguration du nouvel Evêché.

Circulaire, 22 *Oct.* 1851.

Je vous informe que la bénédiction du nouvel Evêché se fera le 20 novembre prochain. . . .

Tout le clergé est invité-né à ces cérémonies, comme à toutes autres de la Cathédrale et de l'Evêché. Il me suffit donc de vous l'annoncer, comme je fais, par la présente, avec la bonhomie paternelle. J'ai pensé que le concours de ces diverses circonstances religieuses était de nature à attirer plus de grâces sur la Maison du Clergé, qui est essentiellement une maison de prière. C'est ainsi qu'il faut maintenant, plus que jamais, ce me semble, nommer la maison de l'Évêque. Je dirais davantage, elle est plus au clergé qu'à l'Evêque, puisque c'est lui qui fait les frais de construction. Pour ma part, je ne puis y contribuer que du désir de mener, dans cette maison, une vie vraiment épiscopale, avec les Prêtres qui, pour l'amour du Diocèse, veulent bien s'assujettir aux sacrifices de la vie commune, mieux vaut dire *d'une vie plus que commune.* Car l'on comprend que son personnel doit être d'autant plus parfait que son matériel est plus splendide. Pour cela, il lui faut être d'autant plus simple au dedans qu'elle est plus magnifique au dehors. Son frontispice regarde la ville, parce qu'il appartient à la patrie. Mais son intérieur donne sur l'Eglise, parce qu'il doit être tout entier à la Religion. J'ai donc pensé, qu'on ne pouvait mieux étrenner cette Maison, qu'en l'ouvraut par la Retraite ; et en lui donnant, pour nouveaux commensaux, des hommes de prières. J'ai la confiance que ceux qui prendront soin des Paroisses diront de cœur avec nous : *Benedic Domine, Domum istam ut sit in ea Castitas, Humilitas, Mansuetudo. Angeli pacis habitent in eà.* Puisse cette prière, souvent répétée, être pleinement exaucée !

LXXVIII

Renouvellement de l'année.

Lettre Pastorale, 18 *Déc.* 1851.

L'année 1851 s'est comme toutes les autres évanouie comme une ombre fugitive, et dissipée comme une fumée légère. Pleurons, si nous avons eu le malheur de la passer dans le péché ; car ce serait encore une année de perdue. Aujourd'hui, nous sommes plus près, d'une année, de notre éternité. Réjouissons-nous, car notre rédemption approche, si nous sommes sérieusement préparés à entrer dans les années éternelles. Pendant l'année qui vient de s'écouler nous avons reçu une infinité de grâces, remercions-en le Père des lumières, de qui vient tout don parfait. La mort nous a enlevé beaucoup de nos frères. Prions pour eux, et entendons-les nous dire. *L'an dernier ce fut notre tour, cette année ce sera le nôtre.* Puisse ce cri lugubre, qui s'échappe de toutes les tombes, nous faire sentir jusqu'au fond de l'âme qu'il est temps de nous réveiller de notre léthargique indifférence pour notre salut.

Cette terre est un lieu d'exil ennuyeux ; ne nous y attachons donc pas. Ce monde n'est qu'une figure qui passe ; laissons-le donc passer avec tous ses faux biens. Cette vie est une vallée de larmes ; ne nous livrons donc pas à ses vaines joies. Déjà nous avons un pied dans la fosse ; n'allons donc pas de l'autre sauter et danser comme des insensés. Le temps passé a été bien mauvais ; rachetons-le donc par de bonnes œuvres, qui peuvent seules assurer notre vocation et notre élection à la vie éternelle.

LXXIX

Annonce de Jubilé.

Mandement, 28 *Mai* 1852.

Nous avons reçu, N. T.-C. F., deux Lettres de N. S. P. le Pape ; l'une qui nous annonce un nouveau Jubilé, et l'autre qui nous prescrit ce qu'il nous faut faire pour participer à ses grâces. La première est comme une trompette sacrée qui publie à l'univers catholique une des plus grandes solennités de la terre ; et la seconde est comme une clef précieuse qui lui ouvre les inépuisables trésors du ciel.

Ces Lettres, évidemment écrites sur la Chaire Apostolique, portent le sceau de leur inviolable authenticité. Nous y avons sans peine reconnu la voix pastorale du Chef Suprême de l'Épiscopat ; et notre cœur, en les lisant, s'est cru sur le sein paternel qui porte et réchauffe le monde entier. Ç'a été pour nous un de ces moments délicieux, qui font oublier les peines de la vie, et relèvent le courage abattu sous le poids de la charge pastorale.

Aussi, les avons-nous baisées avec respect, lues et relues, ces Lettres Vénérables, et toujours avec des émotions plus tendres, des impressions plus vives, des jouissances plus douces. Qu'il y a en effet de bonheur pour un Pasteur, désolé de voir périr tout autour de lui ses chères brebis, d'entendre la voix du Vicaire de J.-C. proclamer la joyeuse nouvelle d'un Jubilé, temps toujours si riche en grâces ! Que de

pauvres pécheurs, sourds à notre parole, vont entendre celle du premier des Pasteurs, et se réveilleront de leur funeste léthargie ! Que d'âmes égarées vont découvrir les aimables sentiers de la vérité ! Que de justes vont se ranimer dans les saintes pratiques de la piété ! Que de ferventes communautés vont multiplier leurs bonnes œuvres ! Et nous, Pasteurs, quel nouveau feu va s'allumer dans nos cœurs, à la vue de la riche moisson que nous allons récolter !

Vous partagerez, N. T.-C. F., nos sentiments quand vous aurez entendu la lecture d'une de ces Lettres, que nous vous envoyons en langue vulgaire. Car votre foi bien connue Nous fait croire que vous la recevrez, avec le même respect que les premiers chrétiens recevaient les Épitres de St. Pierre. Et en effet, PIE IX, notre glorieux Pontife, est à nos yeux tout autant que le Prince des Apôtres. Il est son légitime successeur, et a par conséquent tous les pouvoirs que N. S. J. C. avait laissés à St. Pierre.

LXXX

Immaculée Conception.

Mandement, 28 *Mai* 1852.

Notre intention principale, en faisant le Jubilé, sera d'obtenir de Dieu que le privilége de l'*Immaculée Conception de Marie* soit bientôt solennellement proclamé par toute la terre, comme dogme de foi catholique, pour la gloire de cette divine Vierge et le salut des nations. Car, dans notre humble opinion, la définition de cette consolante vérité, comme article de foi, sera pour notre siècle, enveloppé de tant de noirs brouillards, comme l'arc-en-ciel du soir qui annonce un beau jour. L'auguste Marie est notre Judith. Disons-lui donc avec transport, dans ce saint temps où chacun va remporter une éclatante victoire sur sa passion dominante, sous l'étendard de celle qui est terrible comme une armée rangée en bataille : *Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israel, vous êtes l'honneur de votre peuple, parce que vous avez combattu vaillamment, et que votre cœur s'est montré fort et généreux : c'est que vous avez aimé la chasteté...... Pour cela, vous serez bénie éternellement.* (Judith, 15. 11.) Quel bonheur pour notre Diocèse, s'il contribuait de quelque chose à l'honneur que la sainte Eglise doit tôt ou tard décerner à la glorieuse Mère de Dieu, en ceignant son front majestueux d'une nouvelle auréole, le dogme de son *Immaculée Conception*. Les justes soupirent et les nations catholiques sont dans l'attente de ce grand et heureux événement qui doit renouveler la face du monde.

LXXXI

Immaculée Conception—Vœu particulier et exhortations pastorales.

Circulaire, 10 *Juin* 1852.

L'intention principale du Jubilé, est d'obtenir que le dogme de "l'Immaculée Conception de Marie" soit défini comme de foi. C'est le grand événement que prépare et appelle de ses vœux notre immortel Pontife, et qui sera, il faut l'espérer, l'époque la plus mémorable de notre siècle. Je dois ajouter ici que le dimanche de la Sainte Trinité, je m'engageai par vœu, pendant la messe, à y travailler de toutes mes forces, dans l'espoir que la Bienheureuse Vierge écouterait, en cette considération, les prières qui se faisaient partout pour demander de la.

pluie. Les cieux sont devenus comme du miel, depuis ce jour, *melliflui facti sunt cœli.* Je suis donc strictement obligé à accomplir cette promesse. Je m'en acquitte en partie en vous invitant à m'aider à répandre le zèle pour un privilége dont notre mère est si jalouse ; *obscecro vos fratres,..... ut adjuvetis me.* Commençons par travailler à inspirer au peuple une nouvelle dévotion et confiance en la médaille miraculeuse, et en sa céleste prière : " O Marie conçue sans pêché, priez pour nous qui avons recours à vous." Recommandons à nos bonnes âmes de la dire plus souvent et avec plus de ferveur, avec l'intention d'obtenir que la Sainte Eglise décerne ce nouvel honneur à la Vierge Immaculée, qui est une de ses principales gloires. Prêchons-leur la nécessité de travailler à se rendre plus pures, pour faire triompher la pureté de leur bonne et incomparable mère. Excitons-nous, chaque jour, à ce zèle si juste, par la pensée que le dogme de l'Immaculée Conception fera briller, d'un nouvel éclat le Sanctuaire et ceux qui l'habitent. Notre-Dame, dont nous sommes tous les chapelains, à l'exemple de St. Jean, notre frère aîné, et de tant d'autres, qui ont eu cette pratique, nous donne à tous cette intention ; et nous la renouvellerons tous les matins à ses pieds sacrés, avant de monter à l'Autel. Faisons reposer sur les instructions et exercices à l'honneur de Marie toute l'espérance des succès de notre Jubilé. Saint Lignori vous dira que c'est ce qui faisait réussir toutes ses missions.

LXXXII

Moralisation a opérer.

Circulaire, 10 *Juin* 1852.

On se plaint généralement que le sordide intérêt invente tous les jours des marchés frauduleux : qu'il y a beaucoup trop de procès ; que les serments se font avec une légéreté déplorable ; que les blasphêmes ne sont que trop ordinaires ; qu'il circule grand nombre de mauvais traités ; que certains journaux continuent à répandre leurs mauvaises doctrines ; qu'en voyage, nos gens ne se font pas scrupule de manquer gravement à la tempérance ; que les voyageurs, en séjournant quelque temps dans les paroisses, les démoralisent ; que les veillées et fréquentations sont malhonnêtes ; que les bals sont dangereux ; que les mauvais discours sont communs ; que l'on ne paye ses dettes que sur des ordres. Ces défauts et autres pourraient être le sujet de vos conférences préliminaires et la matière de vos résolutions pratiques. N'oubliez pas vos voyageurs, et ménagez-leur le moyen de faire leur Jubilé. Tâchez de gagner qu'à l'avenir ils se confessent en arrivant et en partant.

....

Parlez souvent contre les confessions et communions sacrilèges. Il s'en fait plus qu'on ne pense ; dit Ste Thérèse. Je n'ai jamais parlé là-dessus, me disait un Prêtre de ce diocèse, sans en faire réparer quelques-unes. Une Amende-Honorable à Notre Seigneur pour tant d'outrages qu'il reçoit dans le sacrement de son amour, devra nécessairement trouver place parmi les exercices du Jubilé. La crainte que nous ne soyons, jusqu'à un certain point, la cause de ces indignes profanations, sera pour nous un nouveau motif de faire cette réparation, avec tout le soin possible.

LXXXIII

Jubilé des Enfants.

Circulaire, 10 *Juin*. 1852.

Vous ferez bien de faire précéder le Jubilé général de la Paroisse de celui des petits enfants qui n'ont pas fait leur Ire communion, afin de leur donner les exercices qui conviennent à leur âge, et n'être pas ensuite dérangé dans ceux que vous ferez pour les grandes personnes. D'ailleurs c'est un excellent moyen d'attirer toutes sortes de bénédictions sur la Paroisse entière, d'abord parce que Dieu voit toujours avec complaisance ces petits innocents ; et ensuite parce que leurs parents sont touchés de leur piétié, et préparés ainsi à profiter de leur bon exemple. Le Pape pense à ces tendres enfants, dans ces Lettres à l'Univers entier. On en doit conclure qu'il partage les sentiments de celui dont il est le Vicaire ; et que, comme lui, il dit à ses disciples : *Sinite parvulos venire ad me.* Ainsi, loin de les écarter, faisons-les approcher du Bon Maître. Car il veut aujourd'hui comme au temps de sa vie mortelle, les caresser et les bénir tous, ces chers enfants de la sainte Eglise.

LXXXIV

" Une Ville en Jubilé."

Circulaire, 17 *Août* 1852.

On avertira souvent la ville qu'il lui faut se montrer : *Une ville en jubilé :* La cessation de tous les plaisirs mondains, la privation de toutes promenades inutiles, la fuite de toute société disssipante, le silence ou du moins les bonnes conversations, l'assiduité à l'Eglise, l'application aux devoirs de son état, la frugalité à table, la simplicité dans les ajustements, enfin le véritable changement de vie, sont des dehors sacrés dont la ville doit s'entourer, et dont l'effet est de produire des impressions vives et durables. Ces impressions de grâce doivent se faire sentir par une sincère réforme de tous les abus qui semblent se ranger tous sous ces chefs principaux : 1° Les aubergistes qui enivrent, 2° les jeunes charretiers qui se démoralisent ; 3° les jeunes filles qui se perdent ; 4° la haute classe qui ne pratique pas ; 5° les enfants qui vagabondent sur les marchés ; 6° les servantes et couturières qui se débauchent ; 7° puis le luxe, les injustices, les blasphêmes, les faux serments, les paroles obsènes, la lecture des romans, la mauvaise éducation domestique. l'oisiveté, les mauvaises fréquentations avant le mariage et autres semblables monstres.

L'Immaculée Vierge est à la tête du Jubilé ; espérons.—Nous sommes chargés de l'exécution ; craignons. C'est dans ces sentiments de défiance de moi-même et de confiance en Dieu par Marie que je suis très cordialement.......

LXXXV

Création du Diocèse de St Hyacinthe.

Lettre Pastorale, 29 *Sept.* 1852.

Il a plu, N. T.-C. F., à N. S. P. le Pape, à qui appartient le soin de paître les brebis comme les agneaux du troupeau de J. C., d'ériger un Siége Épiscopal à Saint-Hyacinthe. La Bulle d'érection, qui est du huit juin dernier, détache du Diocèse de Montréal toute la partie sud du Richelieu, pour en former le nouveau Diocèse. Nous nous empressons de vous faire part de cet arrangement qui va, N. T.-C. F., vous faire passer sous une houlette plus vigilante, tout en allégeant notre fardeau, de beaucoup trop pesant pour nos faibles épaules ; aussi la peine de Nous cause une pareille séparation est-elle adoucie par la pensée que des milliers d'âmes auront plus de secours pour leur salut éternel. Car c'est uniquement pour l'amour de ces âmes, qui valent tout le sang d'un Dieu, que Nous sommes Pasteur.

Pour donner à ce nouveau Diocèse un Pasteur selon le cœur de Dieu, le Souverain Pontife a, dans sa solicitude paternelle, fixé les yeux sur l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur J. C. PRINCE, Évéque de Martyropolis, dont la science, le zèle et la prudence lui ont été connus, par les éminentes qualités qui ont brillé chez ce digne Évêque, pendant qu'il était Coadjuteur de Montréal. Il lui a donc confié l'administration de cette Église naissante, avec la pleine confiance que, moyennant la grâce du Dieu Tout-puissant, il la gouvernera avec bonheur, et que, sous sa conduite, la Religion fera de grands progrès.

LXXXVI

Adieux aux Fidèles de St. Hyacinthe.

Lettre Pastorale, 29 *Sept.* 1852.

Nous devons vous faire remarquer, N. T -C. F., qu'il y a plus de douze ans que Nous sommes votre Pasteur. Si, pour les services que Nous avons pu vous rendre, pendant ce temps, Nous avons, à votre estime, gagné quelque chose, Nous vous prions de le payer au digne Evêque qui Nous remplace, et qui très-certainement vous en rendra de bien plus grands, promettant de regarder comme fait à Nous-même ce que vous voudrez bien faire pour lui.

Nous nous reposons sur vous tous, N. T.-C. F.. du soin de reconnaître les importants services que Nous a rendus votre Evêque, pendant qu'il était avec Nous. Oh ! tout ce temps il s'est contenté de la vie et de l'habit ; *Habentes alimentum et quibus togamur his contenti sumus*, a-t-il pu dire avec St. Paul. Nous lui devions beaucoup plus ; et c'était notre dessein de le prier d'accepter en reconnaissance, la plus large offrande que Nous aurions pu lui faire, quoique toujours bien au-dessous de ses mérites. Mais vous savez quels désastres sont venus fondre sur nous ; et par quel malheur nous avons été réduit, n'ayant plus où reposer la tête, à nous retirer dans une maison de charité. Si donc, aujourd'hui, Nous regrettons en quelque sorte d'être si pauvres, c'est parce que Nous ne pouvons accomplir des vœux si justes. Mais vous ferez au centuple pour ce bon Evêque ce que Nous ne pouvons faire Nous-même. De plus, en priant chaque jour pour votre Pasteur, priez aussi pour Nous qui l'avons été, afin que le Souverain Pasteur nous pardonne nos nombreuses négligences dans le soin que Nous avons pris de vos âmes.

Nous allons maintenant Nous séparer ; mais non, N. T.-C. F., nous allons rester plus unis que jamais. A la vérité, des bornes ont été mises entre les champs du Père de famille que nous allons cultiver, mais il n'y en a pas entre nos cœurs. Oh ! oui ; peuples, prêtres, évêques, nous allons tous demeurer frères ; et cette véritable fraternité va nous rendre tous invincibles dans le combat contre les vices. " Hœc est vera fraternitas quæ vincit mundi crimina;" Adieu donc, peuple religieux, communautés ferventes, prêtres zèlés, soyez toujours, par la vivacité de votre foi et la sainteté de vos œuvres, la consolation de votre nouveau Pasteur, comme toujours vous fûtes notre joie, et comme, il faut l'espérer de la divine bonté, vous serez notre couronne, au grand jour des récompenses. Hâtons-nous d'y arriver ; car alors nous serons inséparablement unis. Beau ciel ! puissions-nous voir bientôt tes splendeurs ! Terme de larmes ! Qu'ils sont longs les jours d'exil qu'il nous faut parcourir en faisant le triste voyage de la vie. Le CIEL ! Bien-aimés frères ; tel est, en nous séparant, notre dernier rendez-vous. Ainsi-soit-il.

LXXXVII

ADIEUX AU CLERGÉ DE ST. HYACINTHE.

Circulaire, 29 *Sept.* 1852.

Je ne vous quitterai pas sans un petit mot d'adieu ; ne serait-ce que pour vous demander pardon de ne vous avoir pas toujours traité, comme je l'aurais dû. Je ne me dissimule pas les peines que souvent je cause au Clergé. J'étais si peu fait pour être à sa tête ! Votre bon peuple, en priant tous les jours pour moi, comme je le lui demande instamment, oubliera aussi sans doute tant de négligences qui n'ont pu manquer de retomber sur lui. Car le pauvre peuple est toujours victime des fautes des grands et surtout de celles des pasteurs.

La lettre ci-jointe fait appel aux Fidèles pour la reconstruction de la Cathédrale. Je ne vous ferai pas, en me séparant de vous, l'injure de vous inviter à vous mettre à la tête de ce mouvement de secours. Car, je n'en doute pas, vous allez vous organiser pour que cet appel soit compris. Sans vous, cette lettre sera une lettre morte. Votre parole peut seule lui donner le souffle de vie.

....

Vous aurez grand soin de votre digne et cher Evêque ; et vous l'aiderez à faire autant de bien que possible. Avec cette espérance dans mon cœur, je suis heureux.

Vous allez désormais substituer, à mon nom, celui de votre Evêque, au Canon de la Messe et à l'Oraison du Salut. Veuillez bien toutefois ne pas m'oublier, et croyez que vous aurez toujours votre même place dans mon cœur. Que si, plus tard, j'ai une maison plus spacieuse, je vous prie d'y venir occuper votre chambre, comme par le passé.

LXXXVIII

Incendie de Montréal.

Circulaire, 8 *Oct.* 1852.

Après trois mois d'une agitation indicible, Nous commençons à respirer ; mais hélas ! ce n'est que pour sentir plus vivement notre cruelle position. Toutefois, oubliant encore nos propres malheurs, Nous allons vous dire ceux de nos chers enfants. En face de tant de décombres, Nous nous reportons, malgré Nous, au jour du huit et à la nuit du neuf Juillet. Jour lugubre, qu'un épais nuage de fumée a changé en la plus sombre des nuits ! Triste nuit, que la vive lueur d'un feu immense a rendue lumineuse comme le plus clair des jours. Vous ne serez donc pas surpris, si Nous parlons de ce grand incendie, comme s'il était encore fumant. Ah ! c'est qu'il l'est encore véritablement, comme il appert à ceux qui font les fouilles. Mais c'ést surtout dans notre cœur qu'il est et sera toujours fumant ! Vous Nous pardonnerez, si Nous vous répétons ici ce que déjà vous avez vu et entendu. C'est que pour Nous le triste évènement qui s'est déroulé sur notre ville, si justement chère à notre cœur, pour y laisser tomber la plus terrible des calamités, est toujours nouveau. Les lamentations de l'inconsolable Jérémie vont se mêler tout naturellement à notre récit. Il y a tant de ressemblance entre Jérusalem dévastée et Montreal incendié ! Oh ! puisse l'onction de sa douleur couler dans tous les cœurs !

Racontons d'abord le fait tel qu'il s'est passé, mais en suivant avec attention, de l'œil de la foi, la main providentielle qui l'a conduit. Le 8 Juillet, vers neuf heures du matin, s'allumait au Faubourg St. Laurent, un feu qui, en commençant, n'était rien, et que quelques sceaux d'eau eussent aisément éteint. Mais, ô Justice Divine ! il n'y en avait pas ! Le réservoir qui était au foyer de l'incendie, se trouvait à sec. Autre circonstance malheureuse, mais également ménagée par la Providence ! Le premier Magistrat, dont l'autorité municipale et l'activité bien connue eussent été d'un secours si puissant, dans ce grand embrásement, était alors absent. Ajoutez à cela qu'un soleil ardent avait, depuis un mois, desséché toutes les matières inflammables qui s'offraient à l'action irrésistible du feu qu'un vent violent rendait encore plus redoutable..

Tout était donc préparé pour qu'aucune force humaine ne pût maitriser l'élément destructenr qu'une main invisible conduisait évidemmeut. " Confugit in irâ furoris sui omne cornu Israel." Aussi se déborda-t-il par torrents ; et allant avec impétuosité de rue en rue, dévora-t-il avec fureur les édifices qui lui étaient désignés par une Puissance Supérieure. " Succendit in Jacob quasi ignem flammæ devorantis in gyro." Les quelques bâtisses qui apparaissaient, le lendemain de l'incendie, çà et là, à travers nos tristes décombres, montraient clairement que Dieu était là, pour prescrire à cette mer de feu, les bornes qu'il lui plaisait. " Hùc usque venies." Quoiqu'il en soit, en peu d'heures, la moitié du grand et populeux Faubourg St. Laurent succombait sous les flammes, et n'était plus qu'un monceau de cendres brûlantes, et un amas de ruines embrâsées.

Le soleil, en se couchant, se plongeait, ce jour-là, dans un océan de tristesse. Hélas ! il laissait, sous notre horizon, des milliers de familles sans habîts, sans pain, sans abri. Aussi, n'entendait-on, sur tous les points de la cité, que des soupirs et des sanglots, pendant qu'un nuage de fumée, en se joignant aux ombres de la nuit, enveloppait la ville entière d'un voile sombre et lugubre. *Plorans ploravit in nocte.*

Tous les citoyens étaient épuisés de fatigue, après le travail d'une si pénible journée, et soupiraient après le repos de la nuit qui devait, dans un même sommeil, ensevelir les lassitudes de l'esprit comme celles du corps. Mais, ô Dieu ! votre justice n'était pas encore satisfaite ; et cette nuit devait être encore plus affreuse que le jour auquel elle succédait. Car voilà que vers les neuf heures du soir, le son alarmant des cloches et des cris confus annoncent un nouveau feu. Peut-être était-ce celui du jour, qui, caché ou mal éteint quelque part, se rallu-

mait avec plus de fureur Quoiqu'il en soit, il était là aussi le souffle de la colère de Dieu. "Effudit quasi ignem indignationem." Il fut grand que la lueur en fut aperçue aux extrémités les plus éloignées de notre Diocèse. Il fit tant de ravages qu'il faut les voir, pour s'en former une juste idée. Le Faubourg Québec en fut cette fois le théâtre.

Vous pourrez juger, N. T.-C. F., des désastres de notre ville, par le court aperçu qui suit. Plus de 1400 maisons furent consumées ; plus de 9,000 personnes se trouvèrent sans abri. Le montant des pertes s'évalue à £500,000. Ajoutez à cette perte celle de l'incendie du six Juin précédent, estimées à £200,000, et vous aurez quelque idée des malheurs de Montréal. O Ville infortunée ! tu peux bien dire, avec Jérusalem, que tu ressembles à un champ moissonné ! "Quoniam vindemiavit me."

....

Au milieu de tant de désastres, il était pourtant, N. T.-C. F., une chose qui soutenait puissamment le courage. C'était la Foi, mais une Foi vive, plus grande encore que le malheur qu'elle soulageait. Car, pendant que de toutes parts, dans les quartiers incendiés, les édifices s'écroulaient avec fracas, ces paroles pleines d'une soumission aussi humble que sublime s'élevaient vers le ciel : "Nous l'avons bien mérité...... Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a ôté ; que son saint nom soit béni !" Oh ! il faut l'espérer, ils auront été entendus du Père des Miséricordes ces sanglots de la pénitence, ces actes d'une si parfaite résignation, Ils auront, sans doute, réparé certains désordres, hélas ! trop grands, occasionnés par l'ivrognerie, cette passion si justement maudite de Dieu et des hommes. Car il faut bien l'avouer à notre honte, il y a eu pendant l'incendie, d'affreux excès. Mais ils ont été le fait d'un petit nombre, et commis par des hommes sans cœur, et abrutis par la boisson. Oh ! ivrognerie, quand donc disparaîtras-tu des villes et des campagnes, avec tous les crimes hideux que tu traînes à ta suite ! Tes honteux excès, pendant le plus déplorable des incendies, suffiraient pour te rendre à jamais exécrable ! Tu ne fis jamais que des monstres ; on ne l'a que trop vu dans cette triste occasion. Montréal ! ô Cité malheureuse, tu renfermais donc tout à la fois dans ton sein, au jour de ta désolation, des hommes de foi, qui offraient au ciel irrité, l'encens du plus pur sacrifice, pour l'apaiser, et des monstres d'iniquité, qui s'immolaient eux-mêmes à la plus brutale des passions, pour multiplier les fléaux de la justice divine sur toi. Après un tel exemple, N. T.-C. F., craignez un vice qui rend semblables à des bêtes féroces des hommes créés à l'image et ressemblance de Dieu.

La Foi de Montréal était trop vive pour ne pas mériter d'être éprouvée. Elle le fut, et d'une manière bien sensible. *Multa est fides tua.* L'Eglise Cathédrale, en face de tant d'édifices embrâsés, se trouva bientôt dans le plus imminent danger. Alors tous oublièrent leur propre malheur pour ne songer qu'à la conservation d'un temple si cher à leur cœur. Elle était si dévote cette modeste Eglise ! et tant de cœurs y trouvaient tous les jours leur bonheur, en s'épanchant dans la prière ! tous les yeux étaient fixés sur elle, et il n'y avait qu'un vœu, c'était qu'elle échappât aux flammes ! Mais le Ciel en avait décidé autrement, et elle devait subir le sort du quartier dont elle était la mère ; car c'était elle qui lui avait donné naissance. En peu d'heures, il n'en reste plus que les tristes décombres, dont la vue seule fait saigner le cœur. On n'entend que soupir pendant que le feu la dévore, et le courage manque à tous, lorsque la cloche fait entendre, en tombant, son dernier son, qui est pour tous le cri d'une profonde tristesse. Car depuis qu'elle ne sonne plus, les rues de Syon pleurent ; et pourquoi ? parceque l'on ne vient plus aux pieuses solennités du Temple dont elle était la voix, faible à la vérité, mais singulièrement touchante ; parceque l'on n'y entend plus le chant de miséricorde *Epargnez, Seigneur, votre peuple ;* parce que le *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie* n'y a plus de Trône ; parce que le Bienheureux Jacques, l'Ami intime du Sauveur, n'y est plus invoqué ; parce qu'enfin le Corps du zélé Pontife qui l'avait fondée, n'y repose plus. Qu'il fut lugubrement solennel le spectacle de la translation des restes de cet Immortel Fondateur ! Quelle foule prodigieuse que celle qui se pressait, le 25 Juillet dernier, autour du corps de l'illustre Jean-Jacques Lartigue, pendant qu'allant chercher un nouveau repos au sein du Religieux Monastère de l'Hôtel-Dieu, qui avait été son asile, il cheminait gravement à travers les quartiers incendiés, qu'il avait si souvent bénis et si heureusement renouvelés. *Viæ Sion lugent eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem.*

LXXXIX

Coadjutorerie de Mgr. Joseph LaRocque.

Mandement, 19 *Mars* 1853.

Il a plu à N. S. P. le Pape, dans sa tendre sollicitude pour ce Diocèse, de remplir la Coadjutorerie vacante de Montréal, par la personne de Mgr JOSEPH LaROCQUE, Evêque de Cydonia. Les Bulles de ce nouveau Coadjuteur sont du VI Juillet dernier ; et Nous lui donnâmes la Consécration Episcopale le vingt-huit Octobre suivant. C'est donc avec ce dernier Prélat, jeune et plein d'espérance, que Nous allons travailler, dans une intime union de cœur, au bien général de ce Diocèse, et achever ainsi d'user ce qui nous reste de forces à la gloire de Dieu et au salut de vos âmes.

Nous ne vous dirons point ici, N. T.-C. F., ce qu'est pour vous et pour Nous le nouveau Collaborateur qu'il a plu à Dieu de Nous accorder. Nous le blesserions au vif, si Nous levions tant soit peu le voile de modestie qui couvre les heureuses qualités de l'esprit et du cœur que la nature et la grâce, se sont étudié à répandre dans son âme. Mais vous allez avoir occasion de vous convaincre par vous mêmes de sa haute sagesse et de sa rare prudence. Car, en nous remplaçant dans l'administration de ce Diocèse, pendant une absence qu'il Nous faut faire, il va en porter seul tout le poids, assisté toutefois, comme Nous le sommes Nous-mêmes, de ceux dont la Divine Providence veut bien Nous entourer.

XC

Projet d'un Troisième Voyage en Europe.

Mandement, 19 *Mars* 1853.

Il faut que Nous vous disions, N. T.-C. F., ce qui nous détermine à Nous absenter quelque temps du Diocèse, et à faire un troisième voyage en Europe. Depuis le huit juillet que nous sommes en face des tristes ruines de Notre Cathédrale et de Notre Évêché, Nous nous occupons en Nous-même des moyens à prendre pour les relever. Mais tous nos calculs n'ont servi, jusqu'ici, qu'à Nous convaincre de notre impuissance à réparer les désastres du terrible incendie qui, en quelques heures, a réduit en cendres des propriétés valant quarante mille louis courant. Depuis ce déplorable événement, Nous sommes sans Église pour remplir nos fonctions Épiscopales : et Nous n'avons pour Nous abriter qu'un Hospice de Charité. Oh ! Elles ne sont plus joyeuses pour Nous, nos grandes solennités !.......... Notre premier devoir a été de bénir celui qui nous a ôté tout ce qu'il nous avait donné ; et notre unique consolation a été de baiser avec amour la main paternelle qui Nous frappait. Il Nous reste maintenant à travailler de toutes nos forces à réparer les désastres d'un si grand incendie.

Nous comprenons, et vous comprenez comme Nous, N. T.-C. F., qu'un Evêque sans Cathédrale et sans Maison, est, pour le Diocèse, ce que serait pour une paroisse un Curé sans Eglise et sans Presbytère..

Aujourd'hui que Nous sommes précisément ce qu'était en mil huit cent vingt-un le Fondateur de l'Episcopat de Montréal, les souvenirs de ce temps se regravent en Nous plus avant que jamais, et retrempent notre courage. Ce qu'il a fait et souffert pour ériger cette modeste, mais si dévote Eglise, qu'il nous a laissée en héritage, se rajeunit dans nos pensées. Il nous ouvre aujourd'hui son bon cœur. comme

si souvent il le faisait au temps de sa vie mortelle ; et il Nous semble que sa grande âme nous apparait, pour Nous redire ce que si souvent il Nous répètait, et surtout ce que si constamment Nous lui vîmes faire pour l'amour de la Sainte Eglise. Il est donc là, ce Père chéri, pour Nous inviter à avoir foi à un meilleur avenir. En marchant sur ses traces, Nous avons l'espoir qu'un jour nos yeux, aujourd'hui si abattus à la vue de tant de ruines, seront réjouis en les voyant remplacées par des édifices, qui répondront davantage aux besoins de notre époque.

Toutes choses mûrement considérées, Nous pensons, N. T.-C. F., que c'est la volonté de Dieu que nous allions solliciter des secours, partout où il Nous semblera pouvoir les trouver. Tel est le but de ce troisième voyage que nous allons entreprendre sous peu. Déjà deux fois Nous avons traversé la mer pour aller chercher un secours d'hommes dont le besoin se faisait vivement sentir. Il n'est pas nécessaire de vous dire les bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur ces deux premiers voyages. Car vous jouissez avec délices des précieux avantages qui en sont revenus au Diocèse pour la sanctification des âmes, et le progrès des sciences. Si, comme nous l'espérons de ce Dieu tout bon et tout miséricordieux, ces œuvres naissantes continuent à se développer, avec le même succès, vous aurez à bénir à jamais la divine Providence d être l'objet si spécial de ses soins maternels.

XCI

Adieux au Diocèse.

Mandement, 19 *Mars* 1853.

Adieu, maintenant, pieux fidèles, ferventes Communautés, Clergé si cher à notre cœur. Notre dernier désir, en laissant les rives de la Patrie, est celui de votre bonheur. Si Dieu Nous fait la grâce de vous revoir, ce sera pour mieux travailler tous ensemble à la gloire de son Saint Nom.

Anges Gardiens des Pays que Nous allons parcourir, joignez-vous à ceux des lieux que Nous quittons, pour que partout Nous soyons en sûreté, à l'ombre de vos ailes.

Saints Patrons de toutes les Paroisses de ce Diocèse, prenez soin de ces âmes que notre Dieu vous a chargés de protéger. Si nous revenons heureusement au milieu d'elles, nous vous serons tous ensemble plus dévoués que jamais. Vous connaissez les dangers de cette vie. Oh ! aidez-nous à les éviter.

Saints Patrons de notre Cathédrale et de notre Evêché, bienheureux Jacques et Jean, soyez voyageurs avec Nous, puisque vous n'avez plus ni temple, ni autel pour vous reposer ici et recevoir nos hommages. C'est pour votre gloire que Nous allons voyager. En tous lieux, vous parlerez donc pour Nous, vous qui êtes, par votre puissante parole, les Enfants du tonnerre.

Bon Saint Joseph, Protecteur de Jésus et de Marie dans leur pénible voyage en Égypte, daignez nous prendre sous votre protection et nous diriger dans toutes nos voies. Si ce voyage est heureux, comme Nous l'espérons, car on ne vous invoque jamais en vain, vous aurez votre autel dans le nouveau Temple, et nous ferons tout en notre pouvoir pour que votre pélérinage y soit religieusement fréquenté, et votre nom dévotement invoqué.

Glorieuse Mère de Dieu, Puissante et Aimable Protectrice de ce Diocèse, vous connaissez nos maux et vous en aurez pitié, car vous êtes notre bonne et tendre Mère à tous. Nous n'aurons pas cette fois la consolation de déposer, en partant, à l'autel de votre " Très-Saint et Immaculé Cœur" les vœux de notre cœur affligé. Hélas ! il est détruit cet autel qui était pour nous tous, le trône de vos miséricordes : mais Nous marchons pour le relever de ses ruines. O vous qui êtes l'Étoile de la mer, tracez-Nous la route et conduisez nos pas.

XCII

Ressources Pécuniaires de L'Évêché.

Circulaire, 19 *Mars* 1853.

Je ne voudrais pas emporter dans mon cœur la peine très sensible que m'a causée l'accueil qui a été fait, dans quelques parties du Diocèse à la demarche que le Chapître avait jugé à propos de faire à mon insu. C'était de sa part, soyez-en bien persuadés, un acte d'intime confiance en vous, et une nouvelle preuve de son dévouement pour moi. Il voulait par là ménager au Clergé l'honneur de venir spontanément de l'avant, pour offrir à l'Évêque un secours plus assuré que ne peut l'être celui d'une souscription volontaire, et lui épargner l'humiliation de mendier, surtout à l'étranger. Il était persuadé que le Clergé connaissait parfaitement la disposition de l'Évêque de lui être à charge le moins possible. On se rappelle sans doute, qu'en 1840, lorsque je pris possession du Diocèse, je remerciai le Clergé, qui se mettait en devoir de me fournir un supplément, parce qu'il savait qu'une rente considérable, qui soutenait l'Évêché, s'éteignait à la mort de mon Prédécesseur. Je fis dire à tous ces Messieurs de bonne volonté, que, quand j'aurais besoin, je ne craindrais pas de m'adresser à eux. Le Chapitre ne voyait pas de circonstance plus urgente que celle de la ruine totale de l'Établissement pour en venir à un appel général. Si le mode qu'il a suggéré au Clergé ne rencontrait pas son assentiment, il pouvait du moins lui donner la pensée d'en proposer un autre aussi sûr et aussi efficace.

Maintenant que mon cœur s'est déchargé par un épanchement tout paternel, je pars avec l'intime confiance de n'avoir blessé personne, par cette franche et cordiale explication. J'ai pu contrister, dans le cours de mon Administration, quelques-uns de mes bien-aimés collaborateurs. Je ne partirai pas sans les prier de me le pardonner. En quelque lieu que je me trouve, vous serez toujours les premiers dans mes souvenirs de la patrie. Mon dernier mot, c'est celui de l'Apôtre: *Attendite vobis et universe gregi ;* et mon dernier vœu, celui de vous revoir tous en parfaite santé, et chargés de nouveaux mérites.

XCIII

Assiduité au Catéchisme.

Mandement, 6 *Mars* 1853.

Il y a dans le Diocèse un certain nombre de Paroisses où les grandes personnes, aussi bien que les enfants, assistent en tout temps au Catéchisme. Nous ne pouvons qu'applaudir à une pratique si louable, et désirer qu'elle devienne générale. Car Nous savons qu'une Paroisse qui aime le Catéchisme est une Paroisse instruite et bien réglée. L'amour de la parole de Dieu est une preuve certaine de la foi vive qui produit les œuvres.

Oh ! Pères et Mères, si vous aimez vos enfants en Dieu et pour Dieu, demeurez avec eux au Catéchisme. Vous vous assurerez par là de leur fidélité à une instruction qui leur est si nécessaire. De retour à la maison, il vous sera facile de leur faire répéter le Prône et le Catéchisme du jour, et de vous assurer ainsi de leur attention.

Vous leur expliquerez vous-mêmes ce qu'ils n'auraient pas bien compris ; car plus que tout autre vous pourrez vous mettre à la portée de leur intelligence. Vous leur rappellerez de temps en temps ce que le Bon Pasteur a recommandé à l'Eglise. Oh ! qu'il est beau d'entendre les parents dire à leurs enfants : " M. le Curé nous a bien défendu de faire cela ;—M. le Curé nous a bien recommandé de faire telle chose."

D'ailleurs, quel profit n'y aura-il pas pour vous-mêmes d'entendre l'explication des saintes vérités de la Religion ? Car n'est-il pas évident que plus on connaît sa Religion, plus on la pratique avec amour ?

Faites-en l'essai, N. T.-C. F., pendant la belle saison qui arrive, et vous verrez quelles bénédictions le Catéchisme répandra dans le sein de vos familles. Vos enfants y apprendront trés-certainement à vous rendre l'honneur, le respect et l'obéissance qui vous sont dus.

Pourriez-vous négliger de recourir à un moyen si facile et si efficace de faire le bonheur de vos familles ! Si vos enfants aiment l'Église, avec ses délicieuses cérémonies, ils n'aimeront ni le monde, ni ses folles vanités. Encore une fois, donnez-leur l'exemple, et ils feront ce qu'ils vous verront faire, et ils seront ce que vous serez vous-mêmes.

XCIV

Du Blasphème.

Mandement, 6 *Mai* 1853.

Un des auteurs qui ont le mieux parlé de la vie spirituelle nous enseigne que si, chaque année, on corrigeait seulement un défaut, on serait bientôt parfait.

Si cela est vrai de chacun de nous en particulier, on en doit dire autant d'une Paroisse et d'un Diocèse.

Pénétré de cette vérité, Nous nous proposons de travailler, pendant cette Visite, à détruire tout-à-fait, et dans tous les lieux, le blasphême, qui est, hélas ! si commun.

Déjà la religion a remporté une grande victoire sur l'ivrognerie. C'est au point que, à quelques exceptions près, on peut dire aujourd'hui, avec complaisance, que le peuple Canadien est *un peuple sobre.*

C'est une louange que Nous aimons à donner dans ce moment solennel au Diocèse entier. Nous serions trop heureux si certaines défections ne nous empêchaient pas de pouvoir ajouter que tous, sans exception, gardent fidèlement leur engagement !

Nous prions, du moins, pour ceux qui, par la boisson, abreuvent encore aujourd'hui Jésus de fiel et de vinaigre.

Maintenant que l'ivrognerie cache sa honte dans de misérables auberges, sans règle et sans pudeur, Nous pouvons en toute confiance attaquer un autre vice.

C'est celui du blasphème, si injurieux au Ciel et si exécrable à la terre, que Nous entreprenons de détruire. Quelqu'enraciné qu'il puisse être, Nous avons l'intime conviction, N.-T.-C. F., que la Visite aura l'heureux résultat de le bannir à jamais de notre société.

Or, remarquez bien que par blasphème, Nous entendons ici tout ce qui est injurieux au Saint Nom de Dieu. Par conséquent, Nous comprenons sous ce titre les jurements, les imprécations, les propos impies, les serments indiscrets, injustes ou faux. Hélas ! il y en a tant et de si horribles que les gens de bien ne les peuvent entendre sans que leurs cheveux ne se dressent sur leurs têtes !

Toutefois, prenons courage, N. T.-C. F., et vous verrez bientôt ce que peut un peuple de foi avec le secours de Dieu. Car, avant longtemps, l'on pourra dire de ce peuple,—" c'est un peuple qui a horreur du blasphème, comme il a horreur de l'ivrognerie."

XCV

Création des Archiprêtrés.

Circulaire, 31 *Mai* 1853.

Le démembrement de ce Diocèse a nécessité cette nouvelle création (les Archiprêtres) et le besoin, que vous avez de vous voir souvent, m'a paru une raison suffisante, pour multiplier ces Arrondissements Ecclésiastiques.

En travaillant dans des Paroisses bien connues, chacun sera plus en état d'éviter les surprises que l'on a si souvent à déplorer, après les grandes réunions, dont certains habitudinaires profitent, pour échapper à la sollicitude de leurs Pasteurs, et à l'attention des voisins les plus immédiats de leurs Paroisses.

La nécessité de s'entr'aider produira infailliblement cette bonne entente, qui rend le travail des ouvriers, employés dans la même vigne, toujours si heureux et si consolant.

La facilité de se rencontrer, sans nuire à la résidence, établira nécessairement ces rapports intimes, qui préviennent les mauvais effets, qui résultent inévitablement de la vie seule, et que l'Écriture nous fait assez connaître par ces paroles proverbiales : *Vœ soli.* Avec cette intimité, on s'avertit cordialement de ses défauts, sans craindre de blesser. On éprouve alors ce qu'il y a de vrai dans cette belle parole de St. Augustin : *Ama et dic quod vis.* Heureux les amis qui savent s'aimer ainsi !

XCVI

"Tables tournantes."—Inventions humaines.— Des bons et des mauvais Esprits.

Lettre Pastorale, 27 *Déc.* 1853.

Nous croyons, N. T.-C. F., devoir élever la voix, au sujet des "Tables Tournantes," dont tant d'esprits sont aujourd'hui si fort occupés. Depuis longtemps Nous en entendons parler, non sans quelque surprise. Mais comme tout ce que l'on nous en rapportait, pouvait être regardé comme l'effet naturel d'une cause qui n'était pas encore bien connue, Nous gardions le silence. Car Nous savons que Dieu a caché, dans les secrets de la nature, des trésors que l'homme exploitera, jusqu'à la fin des siècles, à l'avantage de ce monde matériel. *Mundum tradidit disputationi eorum* (Eccles. 3. 11.)

Quand donc de nouvelles inventions humaines se présentent, dans le monde, toutes plus merveilleuses les unes que les autres, Nous nous contentons de les admirer et d'en bénir la Divine Providence, en disant avec le St. Roi : "Que vos ouvrages, Seigneur, sont magnifiques" (Ps. 91) ! Ainsi, sommes-nous sans cesse dans l'admiration, en contemplant la puissance de la vapeur qui, sur terre et sur mer, traîne à sa suite, avec la rapidité du vent, des masses énormes qui apparaissent, aux yeux étonnés, comme des montagnes ambulantes ou flottantes. Plus encore, sommes-nous ravis de la vitesse de l'électricité qui, comme l'éclair, va porter notre pensée à des milliers de lieues.

Ces étonnantes découvertes sont pour Nous, entre une infinité d'autres, un sujet de continuelles actions de grâces. Car si, pour tout homme qui a le sentiment de sa noble existence, c'est un bienfait de la Divine Providence que d'être né et de vivre dans un pays fertile, dans une famille heureuse, dans une condition honorable, c'en est aussi un très-considérable que d'appartenir à un siècle dont les prodigieuses inventions révèlent la puissance du Créateur, qui s'est exercé à faire tant et de si grandes choses pour le bonheur de l'homme, sur la terre de son exil ; et qui, par une sagesse admirable, a su tenir cachés ces biens de la nature, pour les lui découvrir précisément dans les temps où il devait en avoir besoin, pour mieux accomplir les desseins de Dieu. Car c'est sa lumière, il n'en faut pas douter, qui éclaire le génie de l'homme, dans toutes les découvertes humaines, c'est sa puissance qui a créé et fait de rien toutes choses. " Les cieux publient sa gloire, et le firmament annonce les ouvrages de ses mains (Ps. 19).

C'est ainsi, N. T.-C. F., que nous devons tous considérer les œuvres de notre Dieu, dans l'ordre naturel, pour tout rapporter à sa gloire. C'est là la grande leçon de la Religion, qui apprend à l'homme à s'élever, jour et nuit, vers son Créateur, pour le louer et le bénir de tant de biens qu'il en reçoit chaque jour. Elle lui apprend en même temps à user de ces biens avec humilité, et à ne pas franchir les bornes que le Souverain Maître a tracées aux opérations de l'esprit humain, aussi bien qu'aux flots de la mer. *Huc usque venies.* Autrement l'on tombe dans de pitoyables erreurs, d'autant plus dangereuses, qu'elles sont moins tangibles.

D'après ces principes, les "Tables Tournantes," considérées comme choses purement naturelles, et vues de l'œil humain, n'offraient aucun danger à l'illusion. Mais, malheureusement, on s'en est écarté, et déjà on a à déplorer de funestes conséquences. Car, on a imprudemment dépassé les barrières que Dieu a lui-même fixées pour mettre un frein à l'orgueil et à la vanité de l'homme. On a voulu faire parler des Tables sans intelligence, pour savoir ce qui se passe dans le royaume des esprits. Voilà l'abus que Nous voulons signaler à votre attention, dans la ferme confiance que, le connaissant, vous l'éviterez.

....

On en est venu jusqu'à vouloir évoquer des esprits de l'autre monde, pour connaitre par eux des secrets qui ne se peuvent découvrir, par aucun moyen humain. C'est ce que l'Ecriture-Sainte appelle l'Art de " Python, " et qu'elle repousse avec une souveraine horreur.

....

Tout homme réfléchi comprend que naturellement ce qui émane du corps humain, visiblement ou invisiblement, ne saurait atteindre des esprits, qui habitent l'autre monde. Il faut, pour communiquer avec eux, s'élever à l'ordre surnaturel, établi de Dieu et enseigné par la Religion. Il y a en effet une communication très-réelle et tout-à-fait admirable entre tous les esprits. D'abord nous communiquons avec le St. Esprit, l'inspirateur de tous les esprits créés ; c'est ce qui faisait dire à St. Paul, écrivant aux Corinthiens : " Que la communication du St. Esprit soit avec vous tous." (II. Cor. 13, 13.) Que nous soyons en communication avec les esprits et les bienheureux qui sont au Ciel, c'est ce que témoigne l'Ecriture, presqu'à chaque page. Que nous soyons ici-bas en communication réelle, par l'union de nos esprits, pendant que nos corps sont à de grandes distances : c'est ce que nous sentons intimement ; et ce qu'exprimait si bien l'Apôtre, par ces paroles qu'il adressait aux Corinthiens : " Etant absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme étant présent, celui qui a commis un tel acte. Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, vous et mon esprit étant rassemblés .... *congregatis vobis et meo spiritu*" (I Cor. 5, 3 et 4.) Peut-on désirer quelque chose de plus consolant pour Nous, au milieu des peines de l'exil ?

Voulons-nous nous mettre en rapport avec ces bienheureux esprits ? prions avec ferveur ; car la prière a l'heureux effet de nous rendre présents les Saints Anges, soit en élevant nos cœurs jusqu'au séjour de la gloire qu'ils habitent, soit en les faisant descendre dans cette vallée de larmes, pour chanter avec nous les bienfaits de notre Dieu. *In conspectu Angelorum psallam tibi.* La foi est l'œil qui nous fait voir les esprits bienheureux ; la confiance nous fait jouir de leur délicieuse présence, et la charité nous unit tendrement à ces amis de Dieu. Tenons-

nous en là, N. T.-C. F., et n'allons pas troubler ce bel ordre par la mauvaise curiosité de chercher à tout savoir ; car nous nous exposerions au danger d'être en rapport avec les esprits de malice, qui rodent partout, comme des lions rugissants, cherchant à nous dévorer. Car il faut bien remarquer que la superstition est l'opposé de la Religion ; et que l'homme qui n'est pas religieux, sera nécessairement superstitieux.

....

C'est à ces tables sans intelligence que l'on a prétendu se former à l'art magique de faire venir les esprits, pour les consulter sur toutes sortes de choses. Ce ne sont plus partout que des rassemblements de morts et de vivants. Les enfants veulent entendre leurs pères et mères, et les pères et mères veulent entendre leurs enfants. Les salons sont aujourd'hui ouverts aux Revenants, comme aux Vivants. Les Revenants parlent aux Vivants, dès qu'on leur a appris à répondre selon un alphabet, dont les lettres sont des coups plus ou moins redoublés. Ils sont assez complaisants pour s'assujettir à toutes les lois qu'on leur impose, et pour faire tous les signes qu'on leur demande. Ils sont assez intelligents pour lire les pensées, et assez forts pour remuer les corps. Seulement, ils font quelquefois perdre l'esprit à ceux qui en ont ; et n'en donnent jamais à ceux qui n'en ont point.

....

Et, en effet, en suivant de près cette trop malheureuse question, on découvre aisément des défauts sans nombre, qui n'indiquent que trop qu'il y a vice dans la cause ou le principe. On consulte les tables, dans le *désir*, *le besoin de tout apprendre*, *de tout savoir*, *de tout connaître*. Avec un pareil esprit de curiosité on va loin ; et il est évident que, voulant sonder les profondeurs de la Divine Majesté, on sera écrasé sous son poids.—L'on insulte l'Eglise, comme si elle s'opposait, contre la raison, au progrès des sciences et des arts.—On assure qu'il y a des *Agents surnaturels ;* mais que seulement l'on ne sait pas encore s'ils sont de bons ou de mauvais esprits, si c'est l'*Archange St. Michel ou l'âme d'un ami*. Et l'on ne craint pas, de les faire parler et de les consulter. Il y a là plus que de la témérité.—L'on fait profession de *franchise et de consciencieuse honnêteté ;* et puis l'on assure que les *Tables Tournantes* répondent *avec une justesse et avec une précision à confondre tout incrédule* L'on est surpris soi-même de ces réponses ; et cependant on a la conviction de leur justesse. Mais a-t-on la certitude que l'esprit qui parle n'est pas un esprit menteur ? Ignore-t-on que le Démon se transforme souvent en Ange de lumière, pour mieux tromper l'homme ? Ne doit-on pas même s'attendre à être dupe de ce père de tous mensonges, quand on a l'air de dédaigner la Religion, comme si elle était l'ennemie du développement de l'esprit humain, sous prétexte qu'elle lui fixe les bornes qu'il ne doit pas franchir ? N'est-ce pas dans cette vue, et pour prévenir le coup, que l'on suppose que l'on va crier à *l'hérétique*, en apprenant cette merveilleuse découverte de l'esprit humain, et que l'on va traiter de maniaques ceux qui ont acquis la belle science de converser avec les esprits de l'autre monde ? Les faits des *Tables Tournantes*, *qu'ils soient spirituels*, *magnétiques*, *ou schismatiques*, sont si certains, selon ceux qui les révèlent au monde, qu'en doûter, c'est une vaniteuse ignorance dont on doit rire. N'y a-t-il pas, dans tout cela, plus que de la présomption ? Car, enfin, il y a encore dans le monde, beaucoup d'hommes pieux, sages et savants, qui n'y veulent pas croire, et qui ont plus d'une raison pour n'y pas ajouter foi ; ou qui, s'ils y croient, sont entièrement convaincus qu'il y a opération diabolique dans l'action de faire répondre des esprits sur des faits que Dieu seul peut connaître et dont assurément il ne donnera pas connaissance à ceux qui perdent leur temps, en se perdant dans l'avenir.

....

Le premier fait, et le plus désastreux, est qu'on fait aujourd'hui une Religion du *Spiritisme*, ou de la science de converser avec les esprits. Un nommé Swedenborg, qui en a été le premier Auteur, est devenu tellement maniaque, qu'un jour il s'imagina être enlevé au Ciel, et se crut appelé à être le Restaurateur du Christianisme. Il ne reconnaissait qu'une Personne en Dieu ; et n'admettait, pour livres de la Sainte Ecriture, que les quatre Evangiles et l'Apocalypse de St. Jean.

....

A l'heure qu'il est, il n'y a pas moins de dix mille personnes aux Etats-Unis, qui se prétendent en rapports avec les esprits, et qui font bien payer aux vivants l'avantage de converser avec les morts. Chose étrange, on a trouvé moyen de faire incorporer une Banque, qui est sous la direction des Esprits, pour l'avantage des *Spiritistes ;* et pour inspirer plus de confiance, on a fait entrer Washington et Franklin dans le Comité d'administration. Inutile de dire que la Banque a fait faillite ; et que le Banquier a été logé en prison.

Ce ne sont pas seulement les Banques qui s'administrent par les esprits ; ce sont de plus des Journaux qui s'écrivent sous leur dictée. On en cite un qui a trente mille abonnés, et qui caresse singulièrement le *Spiritisme*, qu'il exploite pour favoriser les passions de toutes sortes de gens qui ont tout à gagner dans les émeutes.

Après tous ces faits, il ne faut pas être étonné de lire tous les jours sur les journaux des cas de suicide et de folie.

....

Et comme aujourd'hui il y a une grande exaltation des esprits, à l'occasion des *Tables Tournantes*, Nous vous recommandons, N. T.-C. F., de vous abstenir tout-à-fait des jeux et opérations dont elles sont l'occasion, dans la crainte de tomber dans l'excès que la Religion condamne. Plus tard, et lorsque l'expérience nous aura dit quelles sont les vraies causes des rotations et mouvements que reçoivent ces tables par le contact et l'action de plusieurs agents physiques, nous pourrons, sans danger, faire un bon usage des biens qu'il plaira à Dieu de nous accorder, par une connaissance plus grande des lois de la nature.

....

Tenez-vous donc en garde, N. T.-C. F., contre toutes les supercheries de l'erreur et de la superstition. Pour cela, attachez-vous bonnement à cette pratique, que la raison approuve hautement et que la Religion consacre invariablement : c'est de joindre, en toute chose, la prière au travail, et de prendre avec cela tous les moyens naturels et humains, que Dieu a donnés à l'homme, pour qu'il réussisse dans toutes ses entreprises. Ainsi, l'on prie en ensemençant sa terre, en prenant des remèdes, en cherchant des choses perdues, en faisant le choix d'un époux, enfin en se donnant toute la peine possible, pour mériter que Dieu bénisse, par un plein succès, le travail dont il a fait un devoir à chacun. Avec cette pratique, aussi rationelle que religieuse, on ne se laisse jamais surprendre par ceux qui spéculent sur la crédulité publique, pour vivre aux dépens des autres.

XCVII

Fondation de " l'Université Laval."

Lettre Pastorale, 27 *Déc.* 1853.

Nous avons donc enfin, N. T.-C. F., une " Université Catholique." C'est la joyeuse nouvelle que nous annonce notre Vénérable Métropolitain, dans sa belle Lettre du huit décembre courant.

....

Cette Institution naissante porte le nom " d'Université-Laval." Elle est confiée à des hommes pieux et savants, qui ont reçu de leur Père le feu sacré de l'enseignement religieux, lequel entre leurs mains ne s'est jamais éteint. Toujours ils ont été les dépositaires fidèles de la science sacrée et du zèle ardent que les élèves du Sanctuaire n'ont cessé de puiser à cette source abondante.

Ils ont, en outre, succédé aux enfants de St. Ignace, dans l'importante fonction de former, par de fortes études, de bons citoyens, pour les besoins de toutes les classes de la société. Car l'on sait, qu'à l'époque de l'horrible tourmente révolutionnaire, qui, en France comme ailleurs, rasa impitoyablement tant d'établissements religieux, le pays perdit d'un coup ses Apôtres et ses Maîtres. Ces hommes de Dieu s'étaient jusqu'alors partagé les pénibles travaux de l'Apostolat, et les nobles fonctions de l'Enseignement. Pendant que les uns faisaient de cruels sauvages des hommes humains, les autres formaient aux Sciences et aux Arts les jeunes Colons qui, sous d'aussi habiles Maîtres, n'avaient rien à envier aux nobles et aux grands de la Mère-Patrie, sous le rapport d'une haute et riche éducation.

Ce fut donc un grand deuil, quand s'éteignit, pour le pays, ce brillant flambeau de vertus Apostoliques et de sciences littéraires ! Aussi pleura-t- il amèrement, quand il perdit ainsi ceux qui l'avaient arrosé de leur sang et éclairé de leurs lumières. Il gémit encore et il gémira toujours de voir fermé à la science et à la vertu le *Magnifique Collège des Jésuites*, qui lui rappelle sans cesse les doux et tendres souvenirs de son enfance ! Oh ! oui : les plaies faites à son cœur, par le plus déchirant des Adieux, sont encore saignantes, et elles saigneront tant que l'on n'aura pas rendu à la Religion cet édifice sanctifié par tant de vertus, et tous les biens qui en dépendent.

XCVIII

Culte liturgique.

Circulaire, 22 *Mars* 1854.

Nos Eglises vont devenir, par notre ponctualité à tout faire selon les règles, comme des miroirs fidèles des saints Canons et des images vivantes de la vraie piété. Nos divins Offices, bien *chantés* et bien *servis*, seront une source intarissable de bénédictions, pour le Clergé et pour le Peuple. La discipline sacrée, qui s'observera dans nos temples, passera dans nos maisons et dans celles des fidèles. La *vie privée* et la *vie domestique, la vie sacerdotale et la vie pastorale* seront comme les rayons de sainteté que reflètera, tous les Dimanches et Fêtes, la splendeur de notre culte. Il s'en suivra, pour Dieu, une grande gloire ; pour l'Eglise, une grande édification ; et pour nous, un grand mérite. Avec le culte divin bien soigné, nous conservons la foi ; et avec la foi, nous régnons sur les cœurs : et notre règne se maintiendra aussi longtemps que se conservera la foi du peuple Ces vérités sont palpables, et n'ont en conséquence nul besoin de preuve.

En terminant, je dois observer que si, faute de zèle pour le culte de Dieu, il arrive plus tard que les offices publics soient quelque part notablement négligés, je les y réduirai tous à une simple basse Messe. Vous pourrez faire valoir cette menace qui s'exécutera partout où cela sera nécessaire, si vous ne pouviez vaincre autrement l'apathie que, dans certains endroits, l'on montre pour le chant et les cérémonies. Au besoin, réduisez vos enfants de Chœur au nombre strictement nécessaire pour n'en avoir que de bons et qui honorent leur place, par leur décence dans l'Eglise, et leur régularité dans la Paroisse.

XCIX

Ivrognerie—" Croix de Tempérance."

Lettre Pastorale, 25 *Avril* 1854.

L'ivrognerie, que l'on croyait pour toujours exterminée, a reparu. Hélas ! elle n'était que cachée dans les sombres souterrains d'ignobles tavernes. Là elle reprenait ses forces perdues dans le grand combat que lui avait livré la Tempérance. Elle se regorgeait dans les ténébres de plus de cinq cents auberges sans licence, du sang de la veuve et de l'orphelin. Elle avait pour la protéger tout ce que le pays a d'hommes le plus démoralisés et dont la cupidité engendre tous les maux qui nous débordent. Elle se jouait de l'autorité publique, qui aurait dû la comprimer, et s'assurait l'impunité, en semant des menaces d'incendie qui glaçaient d'effroi ceux qui étaient le plus intéressés à réprimer ses désordres. Aussi, voyait-on des pères désolés, qui n'osaient élever la voix, pour faire mettre à la raison de malheureux aubergistes, qui perdaient leurs enfants par le jeu et la débauche. Ah ! c'est qu' ils craignaient de passer par le feu, tant ils étaient persuadés que les ennemis de la Tempérance sont capables de tout. C'est de cette sorte que l'ivrognerie s'est conservée, et qu'elle a rallié sous sa lugubre bannière les déserteurs de la Tempérance. Fortifiée par la troupe de ceux qui, par lâcheté, faiblesse ou autrement, ont quitté nos bataillons, elle se dispose au combat.

....

Ces crimes nombreux, cause de tant de malheurs, n'ont pas manqué d'exciter le zèle des vrais amis de la Tempérance. Ainsi vit-on, en Décembre dernier, deux mille de nos plus notables citoyens de Montréal adresser à la Corporation de cette Ville une Requête énergique, pour signaler les désordres produits par l'ivrognerie. Tout dernièrement encore, l'Hon. Maire de notre Cité appelait l'attention des Conseillers Municipaux sur ces excès d'intempérance, par un discours remarquable, qui met à découvert le grand malheur qu'il y a pour le pays de changer en boisson les grains, que lui donne la Divine Providence, pour le nourrir. Ainsi voit-on aujourd'hui notre Conseil-de-Ville adopter par son Comité de licences, des mesures fermes, pour s'opposer aux progrès alarmants de l'ivrognerie, en n'admettant que des hommes qualifiés pour tenir de bonnes hôtelleries, selon les vues de la loi. Le Conseil Central de la *Tempérance* n'a pas été le dernier à l'œuvre pour arrêter l'ivrognerie, dans sa marche triomphale, et empêcher la société de succomber sous ses coups redoublés. Enfin, nos citoyens en masse, à la vue de ce monstre affreux qui menace de ruiner la plus belle espérance de la société, accourent avec un empressement indicible au pied de la croix, pour y chercher leur salut au milieu d'une si grande désolation.

....

Vous comprenez, N. T.-C. F., que nous, vos pères et vos pasteurs, nous ne saurions demeurer neutres dans une guerre qui menace les intérêts religieux aussi bien que les intérêts matériels. Que notre langue demeure collée à notre palais, si, en toute occasion, Nous n'élevons pas hardiment la voix, pour faire écho à toutes les classes de la société, dans un danger qui est commun à tous. D'ailleurs, nous avons pour nous diriger le bel exemple de notre Métropolitain, qui vient d'adresser à son peuple une Lettre, qui ne respire qu'onction et charité pastorale, pour l'avertir que l'ivrognerie a reparu, et qu'elle le menace encore des plus grands maux.

Voici donc, N. T.-C. F., ce que nous avons l'intention de faire, avec la grâce de Dieu, à l'appui des mesures déjà prises, pour maintenir et propager l'admirable société de Tempérance. Nous voulons tout simplement l'enrôler sous la glorieuse bannière de la Croix. Un furieux orage nous a dispersés ; nous allons nous reconnaître à la vue de ce signe de vie. Le combat que nous a livré l'ennemi a été mortel

pour un grand nombre d'entre nous ; nous allons nous rallier sous cet étendard de salut. Plusieurs de nos frères ont fait un triste naufrage, dans la furieuse tempête qui vient de nous assaillir ; la croix, comme une Arche assurée, va les recueillir et les sauver. L'arbre de la Tempérance commence à sécher et à dépérir ; nous allons le greffer à l'arbre de la croix, qui lui communiquera désormais sa sève et sa vie.

Dans cette vue, Nous invitons chaque famille de ce diocèse à prendre la "Croix de la Tempérance," à l'exemple de l'Archidiocèse de Québec, dans lequel la plupart des Paroisses se sont déjà rangées sous ce glorieux étendard.

....

Remarquons en passant, N. T.-C. F., ce qu'est la croix de J.-C. pour la Société de Tempérance. Elle est son étendard, arboré dans chaque maison, pour animer tous ses courageux soldats à bien combattre contre l'ennemi commun. "Vexilla Regis prodeunt." Elle est le glaive qui immole, à la divine Majesté, des milliers de victimes en faisant faire le sacrifice si pénible des boissons enivrantes par des milliers d'Associés. "Quo vulneratus insuper mucrone diro lanceæ." Elle est le sceptre royal qui établit, avec le règne de la tempérance, la pratique de toutes les vertus chrétiennes. "Regnavit à ligno Deus." Elle est l'Arbre de vie, planté au milieu du Paradis, dont les fruits délicieux nourrissent ceux qui aiment la sobriété. "Arbor decora et fulgida." Elle est la balance qui pèsera les destinées de la Société : et son poids divin fera pencher le bassin qui contient les dépouilles déjà remportées sur l'enfer. "Statera facta corporis, prædamque tulit tartari." Elle est la grande, l'unique espérance de la société qui, avec cette arme invincible, détruira l'empire tyrannique de l'ivrognerie et établira le règne si doux de la tempérance. "O crux ave, spes unica, auge piis justitiam, reisque dona veniam." Elle va faire honorer, en tous lieux, la Très-Sainte-Trinité, en réparant son image défigurée dans l'homme que la boisson a mis au rang des bêtes, afin que tout esprit la loue dans les siècles des siècles. "Collaudet omnis spiritus. Quos per crucis mysterium, salvas rege per sæcula."

C

Journalisme Catholique – Rédaction Laique.

Lettre Pastorale, 4 Juin 1854.

Le besoin d'un journal français pour propager les bons principes se fait de plus en plus sentir. Ce journal redigé par des laïques instruits et chrétiens produirait plus de fruits, parce qu'il rencontrerait moins de préjugés que s'il était sous l'entière direction du Clergé. On aura donc à aviser aux meilleurs moyens de rendre ce nouveau service à la Religion.

CI

Construction de la Cathédrale et de l'Evêché. — Choix d'un nouvel Emplacement.

Lettre Pastorale du 27 Août 1854.

Nous vous annonçons N. T.-C. F. notre résolution de recevoir Nous-même vos contributions à l'œuvre de la nouvelle Cathédrale et du nouvel Évêché qu'il est maintenant question d'ériger dans cette Cité.

Cette résolution, Nous la prîmes, N. T.-C. F., l'an dernier, quand, pour nous détourner d'aller solliciter des secours à l'étranger, vous nous protestâtes, en des termes si dignes de vos bons cœurs, qu'il y avait ici des ressources suffisantes, pour relever toutes nos ruines.

Cette résolution, N. T.-C. F., nous allons l'exécuter, cette année, avec d'autant plus de confiance que vos démonstrations d'alors nous sont une preuve certaine de cette bonne volonté. Car, après des offres si solennelles et si spontanées, Nous n'avons nulle crainte de vous être à charge.

Aussi, aurons-nous plus de joie de tendre une main suppliante aux plus pauvres de cette Cité que Nous en aurions eu de frapper à la porte des plus riches de l'Ancien Monde.

Mais, comme le déplacement de la future Cathédrale occasionne quelque dérangement local, Nous allons, N. T.-C. F., profiter de l'occasion pour vous en expliquer les motifs.

En face des ruines du 3 juillet 1852, nous baisions humblement la main qui nous avait frappé en ne faisant de la Cathédrale et de l'Évêché qu'un monceau de cendres et de décombres. Mais, comme toujours ici bas, Dieu ne punit qu'en Père, Nous avions cette douce confiance qu'il résulterait de ce grand désastre un plus grand bien, pour la Religion, dont les intérêts doivent être exclusivement les nôtres.

Réduit à la nécessité de refaire à neuf tout l'Etablissement Episcopal, Nous nous sommes cru au premier jour de la fondation de l'Evêché de Montréal. Nous nous sommes vu en conséquence chargé de la responsabilité d'en faire un Etablissement qui répondit aux besoins présents et futurs de ce Diocèse, et qui fût en même temps digne de l'importance que la Divine Providence a daigné donner à cette ville sous les rapports religieux et civils.

Il nous a semblé que la considération de quelques ruines qui restaient des anciens édifices ne devait pas nous empêcher d'atteindre ce but en plaçant la nouvelle Cathédrale dans le lieu le plus central pour que l'Evêque y fût aussi accessible que possible à la population des campagnes et se trouvât ainsi à portée de pourvoir plus facilement à tous les besoins religieux. Car, notre Seigneur ayant voulu que l'Episcopat fût le principal ressort de tous les mouvements religieux, il faut le mettre à même d'exercer journellement son action souverainement efficace parce qu'elle est celle de Dieu même, quelqu'inhabile que puisse être celui qui en remplit les fonctions sacrées.

....

Nous n'avons donc choisi le site actuel que parce que nous avons cru qu'il réunissait plus d'avantages religieux. En effet, ce quartier devient le centre de toutes les communications de la Province ; l'Evêque y sera donc plus accessible au Clergé et aux fidèles du Diocése. Tous les mouvements matériels se dirigent de ce côté-là, l'action de l'Evêque y sera donc plus nécessaire pour la conservation du dépôt des saines doctrines et le maintien des pratiques religieuses. Toutes les grandeurs du monde vont s'y développer ; la Religion y doit donc déployer, avec les splendeurs de son culte, toutes ses forces morales, afin de paralyser, autant que possible, cet esprit de matérialisme qui, en courbant insensiblement l'homme sur la terre, lui fait oublier le Ciel.

....

Nous devons ajouter que le quartier que nous quittons a toutes nos sympathies, pour avoir été le berceau de l'Episcopat dans cette ville, et lui avoir été, de tout temps, très dévoué. Certains intérêts temporels sembleraient d'ailleurs devoir se mettre de la partie pour Nous y retenir ; car, comme vous le savez, ce que l'Evêché possède de propriétés, par la bienfaisance de quelques citoyens généreux, c'est dans ce quartier qu'elles sont situées. Mais ces considérations ne sauraient tenir contre le devoir imposé à tout Evêque de ne travailler que pour le plus grand bien.

A toutes ces raisons s'en est jointe une autre qui, sans être péremptoire, a été pourtant d'un grand poids pour nous, dans le choix de ce local, c'est le voisinage du Cimetière actuel. Ce lieu saint, près duquel nous allons nous fixer, a pour nous un attrait singulier.

Il nous semble, que, devant avoir jour et nuit, sous les yeux, d'un côté la ville des morts et d'un autre la cité des vivants, nous serons par là constamment excité à nous mieux occuper de nos importants devoirs.

La vue continuelle de tant de tombes si chères au cœur de la ville entière, fera passer et nourrira sans cesse au fond de notre âme des sympathies d'autant plus vives qu'elles seront universelles, pour embrasser toutes les familles.

La Cathédrale, érigée si près d'un lieu qui renferme les restes de tant de citoyens connus, deviendra nécessairement un sanctuaire de sacrifices, pour le repos de leurs âmes, tout en couvrant de son ombre le lieu sacré où gisent leurs dépouilles mortelles pour qu'il soit à jamais respecté.

Les cloches de cette Eglise-Mère devront être les échos lugubres des voix gémissantes de ces milliers d'enfants qu'une prison expiatoire retient captifs. Ah ! Oui, elles ne cesseront de répéter à la terre les cris douloureux du Purgatoire : " Ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis ; ayez-pitié de nous, car la main du Seigneur nous a frappées."

Dans ce lieu orné avec soin, les deux Cités mentionnées plus haut auront tous les jours occasion de resserrer des liens doux et tendres que rien ne devrait pouvoir briser. On y viendra donc s'inspirer du passé, pour mieux régler son avenir, sous les Cyprès funèbres qui ombrageront des Restes trop précieux pour qu'on les oublie jamais. On y verra les enfants bien nés s'agenouiller sur les tombeaux de leurs pères et mères, pour les arroser de leurs larmes de tendresse et de reconnaissance. On ira y lire les épitaphes que la Religion protégera de sa main conservatrice, contre l'injure des saisons et la caducité des choses humaines.

CII

Troisième Voyage a Rome, pour assister a la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

Mandement, 19 *Oct.* 1854.

N. S. P. le Pape veut se rendre au plustôt aux ardents désirs du monde entier en *statuant* sur cette douce vérité, qui doit jeter un si grand éclat sur toutes les églises de la Catholicité : le dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

A cette occasion, il se prépare, N. T.-C. F., une grande solennité dans la Ville Sainte. La Trompette Apostolique retentit aujourd'hui, d'un bout du monde à l'autre, pour y inviter les Evêques de toutes les parties de la Catholicité. Ce sera vers la fin de novembre prochain, que devront se trouver à Rome les Evêques, qui pourront se rendre à cette invitation. Chaque Province Ecclésiastique sera représentée, dans cette majestueuse Assemblée, par son Métropolitain, ou par un de ses Suffragants. Par cette sage disposition, toutes les églises du monde se trouveront réunies autour de la Chaire du B. Pierre. Elles entendront la voix de son successeur, infaillible comme lui, quand il leur parle *ex Cathedra ;* et toute cette grande question sera terminée.

Pour ce qui nous regarde particulièrement, N. T.-C. F., il eût été beaucoup plus honorable pour l'église du Canada, et auss beaucoup plus satisfaisant pour le St. Père si notre Vénérable Métropolitain eût pu aller représenter lui-même sa Province dans cette grande Assemblée. Mais son âge avancé et ses affaires multipliées l'en empêchant, il a daigné jeter les yeux sur Nous, et nous inviter à remplir cette sublime mission.

Nous ne pouvions. N. T.-C. F., nous attendre à un pareil honneur. Aussi l'eussions-nous décliné si le plus petit désir du Chef de l'Église, signifié par une voie si canonique, n'eût été pour nous un ordre. Nous nous y sommes donc promptement et joyeusement résigné. D'ailleurs, le plus grand bien du Diocèse Nous en faisait un devoir aussi doux qu'impérieux. Car il nous a paru qu'en contribuant, par son Évêque, à la pompe de cette grande solennité, il lui en reviendra de très-grandes bénédictions. En effet qui peut douter que l'Auguste Mère de Dieu n'ait pour très-agréables les honneurs nouveaux qu'on va lui rendre, et qu'elle va les reconnaître par de nouvelles et insignes faveurs? Une nouvelle ère, ce nous semble, apparait à notre siècle, qui va briller de tout l'éclat de la Pureté Virginale de Marie, d'une manière d'autant plus merveilleuse que ce siècle est plus corrompu.

Nous allons donc, N. T.-C. F., tout prochainement cheminer, pour la troisième fois, vers la Ville Èternelle. Oh! cette fois, ce ne sera pas avec les pénibles préoccupations, qui fatiguaient notre esprit, à nos deux premiers voyages, puisque ce sera pour assister à une fête, qui ne s'est point encore célèbrée, dans l'Église de Dieu; et qui ne s'y célèbrera plus d'ici à la fin des siècles. Car, évidemment, il en sera de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception de Marie, comme de celui de sa Divine Maternité.

Quant à vous, N. T.-C. F., vous serez aussi à cette joyeuse solennité, par vos pieux désirs. Oh! oui: tout le Diocèse de Marie y sera avec Nous, son très-indigne Pasteur. Nous le tiendrons par la main. Nous le porterons sur notre sein, cet enfant unique et si cher à notre cœur. Nous ferons en esprit de foi, ce que Nous vous voyons faire à vous-mêmes, à chacune de nos solennités, lorsque vous venez dans nos temples, avec vos petits enfants, que vous conduisez par la main ou portez dans vos bras; spectacle attendrissant et toujours nouveau pour Nous! Car Nous reconnaissons là la piété des bons parents, qui apportent, aux pieds des saints Autels, leurs plus petits enfants, pour qu'ils commencent, de bonne heure, à s'y pénétrer des sentiments de foi et de dévotion, qui peuvent seuls les rendre heureux dans ce monde et dans l'autre.

Vous nous rejoindrez donc, en esprit, le Jour de l'*Immaculée Ccnception* de la Glorieuse Vierge Marie; et nous serons ensemble, à Rome, le huit Décembre prochain. Ce sera, N. T.-C. F., pour nous y réjouir, d'une joie commune, et nous communiquer réciproquement les dons excellents qu'il plaira à la divine bonté de Nous départir, par les puissantes prières de notre bonne et tendre Mère. Vous comprenez, sans doute, qu'étant si spécialement privilégiés, vous avez à remplir un devoir tout particulier de reconnaissance et d'amour.

CIII

Définition du Privilège de l'Immaculée Conception.

Mandement, 24 *Fév.* 1855,—(*Rome.*)

" Le péché originel est celui que nous apportons en venant au monde, et dont la désobéissance d'Adam, notre premier père, nous a " rendus coupables." C'est de ce péché originel que la Glorieuse Mère de Dieu a été préservée; et c'est ce qu'on appelle le Privilége de son *Immaculée Conception*. Nous y avons cru jusqu'ici, avec une piété toute filiale, comme à une doctrine en quelque sorte infiltrée jusqu'au

fond du cœur du Catholicisme. *Hanc...... doctrinam..... fidelium animis penitus insitam.* Maintenant, nous y croyons, avec une foi humble et soumise, parce que la Ste. Eglise croit et enseigne que c'est Dieu qui lui a dit cette vérité. *Tanquam doctrinam possidens divinitus acceptam et cælestis revelationis deposito comprehensam.*

....

Dieu avait, de toute éternité, décrété que la Mère de son Divin Fils serait *conçue sans péché.* Il avait révélé au monde cette vérité, dès l'origine des temps. l'Eglise l'avait toujours crue avec une piété toute filiale. Elle avait imposé silence à ceux qui s'étaient permis de la provoquer en doute. Elle avait institué une fête solennelle, pour l'enraciner de plus en plus dans le cœur de ses enfants. Les Souverains Pontifes l'avaient gardée comme un dépôt divin. De savantes Universités s'étaient engagées par serment à la défendre. Des royaumes entiers avaient supplié le St. Siége d'en faire une définition de foi. Les Evêques de toutes les parties du monde avaient exprimé un désir ardent qu'elle fût déclarée " Doctrine de l'Eglise Catholique." Ces mêmes Evêques avaient informé le Vicaire de J--C. que leurs peuples la croyaient sans hésiter, et que la dévotion la plus chère à leur cœur était celle à " l'Immaculée Conception " de Marie.

L'Immortel Pie IX avait été donné à l'Eglise, par la divine Providence, dans ces temps mauvais, pour lui procurer une grande consolation, en définissant cette doctrine, comme article de foi. Ce prudent Pontife avait chargé de savants Théologiens de feuilleter les livres de la Vénérable Antiquité, pour mettre au grand jour les Traditions divines sur cette doctrine. Il avait consulté, sur cette grave question, les Eminents Cardinaux, qui l'assistent de leurs sages conseils, pour le bon gouvernement de l'Eglise. Il avait mis l'Eglise tout entière en prière ; et deux Jubilés s'étaient faits pour lui obtenir les lumières de l'Esprit Saint. Il avait lui-même prié et jeûné, pour demander, avec des gémissements ineffables, ce divin Paraclet, qui enseigne toute vérité.

....

Notre St. Père nous démontre aujourd'hui cette vérité à l'évidence, dans tout le cours de sa Bulle, qui est un merveilleux composé de passages des divines Ecritures, des Saints Pères et des savants docteurs de l'Église, qui montrent qu'en effet Dieu s'est plu à révéler au monde, dès l'origine des temps, que l'Auguste Vierge Marie, qu'il lui a donnée pour Réparatrice, n'a nullement été infectée du souffle venimeux du serpent ; et que telle a toujours été la croyance Catholique. Cette Bulle est, sous ce rapport, comme un tissu d'or, dont le travail, agréablement varié, charme et ravit ceux qui considèrent, des yeux de la foi, cet admirable Monument, érigé à la gloire de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie, Mère de Dieu.

CIV

Immaculée Conception—Médaille frappée a Rome a ce sujet.

Mandement, 24 *Fév.* 1855.—(*Rome.*)

Pour rendre en quelque sorte palpable ce dogme et le faire, pour ainsi dire, sauter aux yeux des ignorants, comme des savants, N. S. P. le Pape a fait frapper, dans cette solennelle occasion, une Médaille qui sera un Monument éternel de la foi et de la piété catholique envers l'*Immaculée Conception* de la B. Vierge Marie. Cette Auguste Mère de Dieu y est représentée environnée d'une grande splendeur, et écrasant la tête du serpent. Cette effigie sacrée est l'emblême mystérieux de la foi, qui se révèle dans cette expressive Dédicace du Chef

Suprême de l'Eglise : *Mariæ sine labe conceptæ ; Pius IX, Pontifex Maximus.* " A Marie conçue sans péché ; Pie IX, Souverain Pontife." La Légende qui se lit à l'exergue est comme le moto de la Piété. Car elle annonce au monde entier que Marie ainsi déclarée *Immaculée* est l'*Honneur du Peuple Catholique ;* et doit être pour cela l'objet tout particulier de sa vénération. *Honorificentia Populi Nostri.* Cette Médaille fut frappée le jour même que se définissait le Dogme de l'Immaculée Conception ; et avec le premier Or tiré des mines de l'Australie, lequel avait, par une pensée tout-à-fait heureuse, été offert, en Prémices, au St. Père. " Ex Auri Australiæ Primitiis sibi oblatis cudi jussit. VIII-Decembris A. MDCCCLIIII.." La justice originelle de la Reine de l'Univers brille donc de tout l'éclat de l'or purifié d'un pays qui, dès son origine, a été un lieu d'exil et une terre de pénitence. Il est bien, sous ce rapport, le type du monde entier qui, depuis le péché de nos premiers parents, n'est pour nous tous qu'une vallée de larmes et une terre de misère. Cette singulière coïncidence ne nous fait-elle pas espérer, N. T.-C. F., que la Vierge Immaculée va, en retour de cette glorieuse offrande, que lui a faite l'Eglise, par la main de son Pontife chéri, purifier le monde de ses vices et de ses erreurs ? Oh ! oui : la date du Décret Dogmatique de l'Immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu sera l'époque d'une régénération universelle. Car, dans une occasion si solennelle, se laisserait-elle vaincre en générosité, elle qui toujours accorde de très grandes faveurs pour les plus petites choses que l'on fait à son honneur ? *Solet maxima pro minimis reddere* (St. André de Crète.)

Un fait, bien digne d'attention, doit nous affermir dans cette pieuse confiance ; et nous aimons pour cela, N. T.-C. F., à vous le rapporter ici. Le lendemain de la grande Solennité, dans laquelle avait été défini le dogme de l'Immaculée Conception, cinquante-trois Cardinaux, quarante-deux Archevêques, et cent-un Évêques recevaient avec un religieux respect cette Médaille, qui leur était offerte, avec une Image représentant le même mystère, de la part de N. S. P. le Pape. Ces cent quatre-vingt seize Pasteurs s'étaient réunis, de toutes les parties du monde, dans la ville Sainte, pour entendre le Chef Suprême de l'Eglise proclamer Marie conçue sans péché.

....

Ces Images et Médailles de l'Immaculée Conception se trouvant imprégnées de tant de bénédictions, nous voulons, N. T.-C. F., conserver, avec la plus grande vénération, celles que nous avons eu le bonheur de recevoir de N. S. P. le Pape, dans cette solennelle occasion. Pour cela, elles seront honorablement placées dans la future Cathédrale, aussitôt qu'elle aura été relevée de ses ruines ; et une lampe brûlera nuit et jour devant elles, en mémoire d'un événement si glorieux à la B. Mère de Dieu, et si heureux pour la Sainte Eglise. *Ad Perpetuam Rei Memoriam.*

CV

RÉUNION DES EVÊQUES A ROME.

Mandement, 24 *Fév.* 1855.—(*Rome.*)

A la vue de tant d'Evêques, que la Voix Pastorale de N. S. P. le Pape Pie IX avait réunis dans la Ville Sainte, le Souverain Pontife sent son cœur Paternel se dilater de joie et surabonder d'amour. Oh ! comme ses entrailles étaient compatissantes ! Comme son hospitalité était généreuse ! Aussi, tous ces Evêques, n'approchent-ils de sa Personne Sacrée qu'avec un redoublement sensible d'affection vraiment filiale et de profonde vénération pour ce premier des Pasteurs, chez qui se peint la bonté de Notre Seigneur Jésus-Christ. Venus de toutes

les parties du monde, ces Evêques se rencontrent dans le sein du Père commun. Là, ils se connaissent, sans s'être jamais vus ; et en se connaissant, ils ne font déjà tous qu'un cœur et qu'une âme. Ils ont la même foi, disent les mêmes prières, chantent les mêmes cantiques, parce qu'ils croient, prient, chantent comme le Père de la Grande Famille. Les différences d'habitudes et d'usages de pays qui se remarquent chez eux, n'en prouvent que mieux leur unité de foi et de charité. C'est dans ce grand centre de l'Unité catholique, et à la voix encourageante de leur Chef, qu'ils s'excitent, qu'ils se réchauffent, qu'ils se concertent, pour travailler avec encore plus de zèle et d'amour, à la sanctification de leur troupeau. Oh ! c'est bien surtout dans de semblables occasions, que l'on sent vivement le bonheur, le prix et les avantages de l'union fraternelle ! " Ecce quam bonum, et quam jucundum habitare fratres in unum ! "

CVI

Fruits du Dogme de l'Immaculée Conception.

Mandement, 24 *Fév.* 1855 — (*Rome.*)

Le Dogme de " l'Immaculée Conception " doit, N. T. C. F., purifier l'esprit et le cœur de notre siècle, qui a l'inestimable bonheur de le voir paraître dans le firmament de l'Eglise, comme un brillant Arc-en-ciel. *Quasi arcus refulgens inter nebulos gloriæ.* Ce doit être là son fruit principal.

Il va d'abord purifier l'esprit de notre siècle. Il est, nous dit N. S. P. le Pape, dans son Allocution aux Evêques réunis à Rome, (9 Décembre, 1854) gâté par le *philosophisme* du jour, qui n'est plus qu un reste de l'impiété du siècle dernier ; par la *fausse politique*, qui prétend asservir l'Eglise ; par le *rationalisme*, qui veut égaler la raison humaine à la Révélation Divine ; et par l'*indifférentisme*, pour qui toute religion est bonne.

Mais, en même temps, il nous montre la Glorieuse Mère de Dieu, comme la Forteresse de la Religion, du haut de laquelle on aperçoit ces monstres affreux, qui se glissent dans le monde catholique ; et il nous assure que ce sera par le secours de sa puissante prière, que l'on pourra les détruire : secours qu'elle ne saurait, ajoute-t-il dans son intime confiance, refuser à l'Eglise qui l'a proclamée *Immaculée*, dans sa Conception, par la Suprême Autorité de son Pontife, et avec l'applaudissement de l'Episcopat.

Nous allons donc, N. T.-C. F., nous réfugier tous dans cette Forteresse élevée et inattaquable, afin de nous mettre à l'abri des incursions de ces horribles serpents, qui se glissent aussi parmi nous. Fortifiés par cette *Vierge Immaculée*, qui est le *Secours des Chrétiens*, nous pratiquerons la *piété* pour détruire le *philosophisme*, qui en veut encore à notre Sainte Religion ; l'*obéissance*, pour déraciner ce germe de *fausse politique*, qui ne pousse et ne se fortifie que pour renverser ou captiver l'Eglise, s'il était possible ; l'*humilité* pour confondre cette *raison humaine*, qui est assez extravagante que de vouloir s'élever jusqu'à la hauteur de la *Raison Divine* ; et enfin la *ferveur*, pour dissiper cette malheureuse *indifférence*, en matière de religion, qui perd tant d'âmes.

Ce même Dogme doit aussi, N. T.-C. F., purifier le cœur de notre siècle. Hélas ! il est bien gâté par le *sensualisme*, c'est-à-dire, l'amour des plaisirs charnels et sensuels, qui est la cause de tous ces crimes, qui aujourd'hui démoralisent les Sociétés humaines.

....

Le Dogme de l'*Immaculée Conception* est donc destiné, N. T.-C. F., dans les voies miséricordieuses de Dieu, à réformer s mœurs, et à faire régner, en tous lieux, la sainte vertu de *pureté*. On ne doit pas du tout s'en étonner. Car c'est un fait certain que les lieux ì il y a le plus de moralité, sont ceux où la *Vierge Immaculée* est le mieux honorée ; et que partout les âmes les plus chastes sont celles qui sct les plus dévotes à son *Immaculée Conception*. Et voilà précisément pourquoi, dans ce siècle de sensualisme, la foi vient au secours de laiété, pour faire briller, de tout son éclat, la pureté sans tache de la glorieuse Mère de Dieu.

....

Les fruits que va produire partout le Dogme de l'*Immaculée Conception* seront donc, N. T.-C. F., très-abondants et préciex. Oh ! oui, la Virginité sera plus que jamais en honneur ; et des milliers de Vierges se mettront à la suite du Divin Epoux. La chasteté sera vtorieuse dans le monde comme dans le cloître ; elle fera le plus bel ornement des familles chrétiennes. L'enfance sucera la pureté avec le lai naternel, et se conservera dans l'innocence baptismale. Le jeune âge se formera à la crainte de Dieu, et résistera aux attraits séduisants de lconcupiscence. Le mariage sera béni, et ses saints engagements seront inviolablement respectés. La vieillesse conservera toute la fraîchır du teint chaste de sa jeunesse jusque sur le bord de la tombe et laissera après elle de belles années, pour l'édification de la postérité la plus rulée. Quel bonheur ! Quelle paix ! Quels biens pour toutes les Sociétés, où règnera ainsi l'angélique vertu de pureté, sous la protection de la *ierge Immaculée !—Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.*

CVII

Immaculée Conception—Vie Religieuse.

Circulaire aux Communautés Religieuses, 12 *Mars* 1855.—(*Rome.*)

Mes Chères Filles, vous recevrez, avec la présente, pour chacune de vos maisons, un exemplaire des "Lettres Apostoliques" de N. S. P. le Pape Pie IX qui renferment "la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge, Mère de Dieu."

Ces lettres Vénérables nous viennent du Vicaire de J. C. Votre foi vive vous les fera donc recevoir, avec un aussi profond respect que si elles vous étaient envoyées par Notre Seigneur lui-même.

Elles vous apportent l'heureuse nouvelle que la Ste. Eglise vient de ceindre l'Auguste front de la Reine des Vierges de la plus brillante de toutes les couronnes, en la proclamant, par tout la terre, "Immaculée" dans sa Conception. Votre tendre piété vous engagera donc à les lire avec une sainte curiosité tout comme si elles vous venaient du Ciel.

Elles ajoutent à votre saint Etat de Virginité un nouveau titre d'excellence et de grandeur. Car l'éclat qui jaillit de l'Immaculée Vierge se reflète nécessairement sur vous toutes, qui êtes ses Filles bien-aimées. Votre religieuse reconnaissance vous dira donc avec quelle soin et quelle vénération vous devez les conserver dans vos maisons, et surtout dans vos cœurs.

En les recevant, ces lettres Sacrées, vous les baiserez respectueusement, comme vous baiseriez les pieds du Père commun, qui les a écrites, s'il visitait vos Communautés, comme il visite quelquefois celles de Rome. Car elle sont sorties de son cœur dévoré de zèle pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de son Auguste Mère.

Vous les placerez, comme une précieuse Relique, dans quelque lieu honorable et apparent ; et elles y seront à jamais conservées comme un monument visible de votre foi à l'Immaculée Conception de l'Auguste Mère de Dieu et de votre respect pour le religieux Pontife qui a défini ce Dogme Sacré.

L'on sent, en effet, que la Sainte Virginité doit avoir une vue plus forte, pour soutenir l'éclat de ce Dogme radieux ; une ouie plus éclairée, pour entendre sa douce mélodie ; un odorat plus délicat, pour en respirer l'odeur suave ; un palais plus exquis, pour en savourer le goût délicieux ; un tact plus exercé, pour le saisir, en quelque sorte, de la main ; enfin, tous ses sens plus épurés, pour en être tout imprégnée et comme embaumée.

C'est donc dans le cœur du Sexe consacré à Dieu, comme dans une Arche d'Alliance, que doit se déposer, avant tout, la Table Sacrée sur laquelle est écrit, du doigt du Vicaire de Jésus-Christ et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, le Dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge des Vierges.

....

Je comprends que c'est à moi à vous faire la première instruction sur cet intéressant sujet. C'est un devoir d'obéissance à la Sainte Eglise qui me commande d'avoir grand soin de ses Vierges. C'est un devoir de bon exemple à vos Supérieurs et Directeurs, qui ont eu la charité d'accepter la sublime mais pénible tâche de vous mener au sommet de la perfection religieuse. Enfin, c'est un devoir de reconnaissance que j'ai à remplir envers vous toutes, pour les importants services que vous rendez au Diocèse, et les ferventes prières que vous ne cessez, j'en suis sûr, de faire pour moi. Je vais m'en acquitter de mon mieux ; mais du ton le plus simple et le plus familier, car je sens que je m'épanche en famille ; et c'est pour mon cœur un vrai soulagement que de le faire ainsi.

....

C'est surtout par une fête intérieure que ce Dogme sacré doit être honoré. Et, en effet, vos âmes virginales sont les premiers sanctuaires de Marie. Vos cœurs purs sont ses autels privilégiés. Vos vertus religieuses sont ses plus riches parures. Votre esprit d'oraison est l'encens le plus odoriférant qui puisse brûler en son honneur. Vos intimes liaisons de charité sont les mélodieux concerts qui la glorifient davantage. Oh ! qu'elles sont brillantes et agréables, ces fêtes du cœur, aux yeux de cette *Fille de Sion dont toute la beauté est intérieure !*

Mais vos cœurs ne sauraient être de dignes temples érigés à la foi du Dogme de l'Immaculée Conception, s'ils n'étaient auparavant sanctifiés par le martyre de la Vie Religieuse. Cette vérité est en quelque sorte visible à Rome, où s'élèvent des centaines de belles Eglises, pour abriter les lieux arrosés du sang de tant de millions de Martyrs.

Ce martyre de la Vie Religieuse est chez vous le combat de tous les jours ; et, par conséquent, c'est chose parfaitement connue et pratiquée dans vos saintes maisons. Car, en y entrant, on prend la Croix, pour ne la quitter qu'à la mort. Toute la vie, il vous faut marcher à la suite de J.-C. qui est vraiment pour toutes ses Vierges un Epoux de Sang. La route par laquelle il les fait passer est, d'un bout à l'autre, semée de ronces et d'épines ; et elle aboutit au Calvaire.

Dans cette voie douloureuse, que de cruels bourreaux se rencontrent à chaque pas, pour torturer, en toutes manières, et les unes après les autres, les âmes religieuses, appelées à ce genre de martyre ! C'est la pauvre nature, qui régimbe continuellement contre la contrainte, qui lui est imposée. C'est la sensibilité naturelle qui se désole et se décourage de tant de contrariétés. C'est la volonté propre qui se révolte contre une règle qui gêne, contre des Supérieurs qui déplaisent, contre des Directeurs qui n'ont pas la confiance, contre des Sœurs dont le caractère répugne. C'est le Démon qui rôde jour et nuit comme un lion rugissant, pour épouvanter. C'est le monde qui revient à la charge, pour ébranler une vocation bien mûrie et bien examinée. C'est l'esprit du siècle qui se révolte par de séduisants attraits, pour dégoûter de l'état le plus saint et le plus heureux. C'est l'amour-propre qui porte à tout moment à offrir un encens sacrilége au Démon de la vanité.

Dieu semble se mettre de la partie, en se cachant au fond des âmes ainsi éprouvées, pour les laisser en proie à toutes sortes de peines d'esprit et aux souffrances intérieures et extérieures les plus cruelles. Ce sont d'épaisses ténèbres qui leur cachent la route du ciel, tellement qu'elles ne savent plus où elles en sont, et qu'elles se croient perdues. Et alors ce ne sont plus que dégoûts horribles dans les exercices spirituels,

sécheresses désolantes dans l'oraison, fantômes affreux dans l'imagination, révoltes humiliantes dans la chair, ennui insupportable dans les peines de la vie. Ce n'est là toutefois que le tableau abrégé de vos souffrances, de vos épreuves et de vos combats. Votre expérience de tous les jours vous en fait connaître bien davantage.

La *Vie Religieuse* est donc un vrai martyre ; et c'est ainsi que la qualifie St. Bernard. On peut même la comparer au tonneau d'huile bouillante, dans lequel fut plongé le Disciple bien-aimé, et d'où il sortit, dit Saint Jérôme, plus fort et plus sain qu'il n'y était entré. L'Eglise fait la fête de ce glorieux martyre ; et Rome conserve précieusement le souvenir du lieu où il fut enduré. Ce fut après ce généreux combat pour la foi, qu'il reçut dans l'île de Patmos les admirables lumières qu'il a laissèes à l'Eglise dans le livre de son Apocalypse. Et n'est-ce pas aussi après toutes leurs terribles épreuves, que les âmes religieuses se trouvent singulièrement éclairées dans les voies de Dieu ? Et pourquoi ? C'est qu'elles s'y sont purifiées, en mourant à elles-mêmes, pour ne plus vivre que de Dieu.

Or, ce martyre spirituel va exciter plus que jamais l'ardeur de vos désirs. Car vous comprenez aujourd'hui plus que jamais qu'en mourant ainsi à vous-mêmes, vous glorifiez l'Auguste Mère de Dieu, dont vous exaltez l'Immaculée Conception. Et oui, vous sentez toutes, et très-vivement, que plus vous serez pures de cœur et de corps, plus il lui en reviendra de gloire.

Vous sentez également qu'il en reviendra un très-grand honneur à l'Eglise, qui vous a consacrées à Dieu. Car, si le monde voit que le triomphe que vient de remporter l'Immaculée Vierge a été pour vous la source d'une perfection beaucoup plus grande, il sera forcé de convenir que la Ste. Eglise n'honore pas en vain sa glorieuse et puissante Patronne.

CVIII

Société de St. Vincent de Paul—Role des Laiques.

Circulaire, 28 *Août* 1855.—(*Paris.*)

L'association de St. Vincent de Paul n'est vraiment pas assez connue dans les campagnes. En assistant à la grande réunion de la Société, qui eut lieu à Paris, le 19 juillet au soir, pour couronner la Fête de Saint Vincent de Paul, qui s'était célébrée, ce jour-là, avec une grande pompe, j'ai pu me convaincre que chez nous, comme en France, en Belgique, etc., etc., (il y avait des Présidents de l'Association de presque tous les pays), l'on pourrait facilement établir des Conférences dans presque toutes les Paroisses ; et qu'elles y feraient un très-grand bien. Le moyen employé pour cela dans ces pays est très-simple, et je vais l'indiquer à notre Président. Veuillez bien le seconder dans son zèle là-dessus, et tout ira bien. Je sens que je dois ménager votre temps et vos forces, en vous parlant de tant d'œuvres à la fois. Aussi, est-ce dans cette vue que je vous suggère de les faire marcher autant que possible par les laïques. On leur donne par là plus d'importance, et on les attache plus fortement au bien qu'ils ont à faire pour seconder les généreux efforts de leur Clergé.

CIX

Offrande aux Évêques de France de l'Ouvrage intitulé : "Du Cérémonial des Évêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la Sainte Église Romaine," Ouvrage hautement recommandé par la Sacrée Congrégation de la "Propagande," et tout particulièrement loué par N. S. P. le Pape Pie IX.

Circulaire, 30 *Mai* 1855.—(*Paris.*)

Je prends la liberté d'offrir à Votre Grandeur un exemplaire de mon modeste ouvrage sur les Cérémonies de la Sainte Eglise Romaine, et je la prie de vouloir bien l'accepter comme un faible témoignage de la vive reconnaissance que mon pays tout entier doit à la France, qui l'a doté de si précieux établissements, et de ma propre gratitude pour la généreuse hospitalité dont j'ai été l'objet chaque fois que j'ai eu besoin de revoir la terre de mes pères. Puisse ce livre liturgique être un Mémorial qui resserre de plus en plus les liens qui n'ont jamais cessé d'exister entre nos Églises, quoique la Divine Providence nous ait fait vivre sous des gouvernements étrangers !

CX

École des Sourds-Muets.

Circulaire, 26 *Sept.* 1856.

En prenant, le 23 Octobre, 1854, la route de la Ville Sainte, je me sentais pressé du désir de ne voyager que pour le plus grand bien du Diocèse. Avec cette pensée qui ne m'a pas quitté un instant, j'ai cherché à bien connnaître celles des habitations de l'Ancien Monde, qui pouvaient nous fournir des modèles à suivre dans les œuvres que nous avons à faire dans notre pays, encore jeune sans doute, mais qui offre néanmoins tant de ressources pour le bien.

Une des œuvres qui me préoccupaient, à mon départ, était l'instruction des Sourds-et-Muets. Il s'en trouvait alors plus de douze cents, dans cette Province ; et nous n'avions pour les instruire que deux petites écoles, une au Côteau St. Louis, pour les garçons, et l'autre à la Longue-Pointe, pour les filles.

Dans le désir de porter un secours plus efficace à tant de pauvres êtres si disgraciés de la nature, je m'arrêtai, chemin faisant, à Lyon, cette ville des bonnes œuvres ; et je visitai l'Institution, que dirige un Sourd-et-Muet, M. Forestier, avec un grand succès. J'étais accompagné, dans cette visite, de M. Querbes, Fondateur et Supérieur Général des Clercs Paroissiaux de St. Viateur, dont les Frères tiennent, comme on le sait, l'école des Sourds-et-Muets de Montréal.

A la vue du bien qui s'opère dans cette école, où rien n'est épargné pour l'avancement des élèves du Mutisme dans la piété et la science, je sentis un désir véhément de doter la Ville et le Diocèse de Montréal d'une semblable institution. Je témoignai donc au Professeur et aux Elèves de cet intéressant établissement, presque tous Sourds-Muets, le besoin qu'avaient de bons Instituteurs leurs frères d'infortune du Canada ; et je les engageai à prier pour leur obtenir cette insigne faveur.

De mon côté, je déposai aux pieds de l'*Immaculée Vierge*, dont la gloire était l'objet unique de mon voyage, le vœu que je formais, dans le secret de mon âme, pour tant d'infortunés. Cette Mère de Miséricorde voulut bien ajouter cette grâce singulière à tant d'autres, dont elle a daigné me favoriser, pendant mon long voyage. Car, quelques jours après la grande solennité de la définition du dogme de son *Immaculée Conception*, je reçus de M. Querbes la bonne nouvelle qu'un Sourd-Muet très-intelligent de l'Institution, que nous avions visitée ensemble, demandait à entrer dans sa Congrégation, pour se consacrer à l'instruction de ses frères du Canada.

CXI

Translation du Corps de Ste. Justine – Maitresses et Élèves Chrétiennes.

Lettre Pastorale aux Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie à Longueuil, 9 *Nov.* 1856.

Vos longs et ardents désirs, Nos Très-Chères Filles, sont donc accomplis. Enfin vous possédez un *Corps Saint*, celui de Ste Justine qui, encore enfant, a reçu du juste Juge la double couronne du Martyre et de la Virginité.

....

C'est un Corps Saint.—C'est-à-dire qu'il a servi de demeure à une âme innocente qui s'y est sanctifiée, de sanctuaire au St. Esprit qui s'y est reposé avec complaisance, et de temple vivant à Notre Seigneur, dont il a été un membre chéri, parce qu'il a été le siége de la pureté et de la chasteté.

C'est le corps de Ste. Justine.—Ce nom est digne de toute votre vénération. Car d'abord c'est N. St. P. le Pape qui l'a imposé lui-même, lorsque, saluant profondément ce saint corps, il proféra la pieuse salutation, que vous lisez sur la châsse : "Ave Sancta Justina." Puis, c'est un nom saint, puisqu'il signifie justice, et qu'il en fait pratiquer les œuvres quand on l'invoque avec confiance. Enfin, c'est un nom aimable parce qu'il résume tout ce qu'il y a de caressant dans les vertus du jeune âge. Ayant, Nos Très-Chères Filles, à propager la dévotion aux SS. Noms de Jésus et de Marie, vous trouverez, dans la protection de Ste Justine, de grandes grâces, qui vous aideront à remplir votre sublime mission.

C'est le corps d'une jeune Sainte.—Rien ne pouvait être plus providentiel pour vous, Nos Très-Chères Filles, qui consacrez votre vie aux soins des enfants, que l'invention de ce précieux trésor. Car vos Elèves vont avoir dans cette "Héroïne Chrétienne" un modèle accompli de toutes les vertus, qui sanctifient le jeune âge. Ayant tous les jours, sous les yeux ce beau modèle, elles se sentiront entraînées à la pratique du bien, par le motif d'une sainte émulation. Aussi, avons-nous l'intime confiance que le nom seul de Ste. Justine sera pour vous un puissant ressort, au moyen duquel vous ferez mouvoir leurs cœurs naturellement dociles.

C'est le corps d'une sainte Vierge.—La Virginité, dit St. Ambroise, est une *Vertu principale*, c'est-à-dire, qui commande à beaucoup d'autres, qui forment son brillant cortége, comme celui d'une Reine riche et puissante. Elle est, dit St. Cyprien, une Fleur inestimable, qui ne pousse que dans le Champ de l'Eglise.............Or, cette fleur de Virginité se trouve aujourd'hui heureusement plantée sur la tombe de notre Ste. Justine............Elle va donc demeurer, jour et nuit, dans ce lieu qui lui est destiné pour protéger le sacré dépôt de votre Virginité et conserver l'innocence de vos Elèves. Puissiez-vous, Nos Très-Chères Filles, l'entendre chanter avec vous ici-bas le cantique des Vierges, qu'il vous sera donné, il faut l'espérer, de poursuivre avec elle durant toute l'éternité.

C'est le corps d'une sainte Martyre.—On est martyr, comme vous le savez, Nos Très-Chères Filles, quand on verse son sang pour la foi, c'est ce qu'a eu le bonheur de faire votre patronne.................Ainsi, vous pourrez toujours aller, à cette tombe chérie, renouveler en vous cette Générosité Religieuse, qui ne recule jamais devant la peine et le travail. C'est là aussi que vous conduirez vos jeunes Elèves, pour qu'elles puissent jusqu'à la mort combattre les combats du Seigneur.

CXII

Construction de la Cathédrale—Dime prélevèe sur les Paroisses du Diocèse.

Circulaire, 18 *Déc*. 1856.

Comme toute ma vie est consacrée au service du Diocèse, j'ai droit d'attendre de lui ce qui m'est nécessaire pour vivre convenablement selon mon état.

Lors donc, qu'après l'incendie du 8 juillet 1852, je mis chaque famille du Diocèse à contribution, pour un louis chacune, payé une fois pour toutes, je n'exigeais pas assurément tout ce que j'aurais pu demander. Or, comme je pouvais raisonnablement compter sur cette modique contribution, j'ai commencé à rétablir l'Evêché, avec l'espoir bien fondé que, moyennant toutes ces petites souscriptions volontaires, je pourrais remplir mes engagements.

Mais j'ai à vous découvrir ma pensée d'alors, qui était que, si le Clergé ne m'aidait point à obtenir ce que je demandais, comme en suppliant, je finirais par user du droit que le St. Siége m'accorde, savoir : d'exiger la dîme de tous les revenus des Paroisses et Missions du Diocèse ; et c'est ce que je fais, par la présente, en mettant en vigueur l'Indult Apostolique du 6 juillet 1852, par lequel il est permis aux Evêques de cette Province : *Ut pro decimà parte reddituum singuli Parochi seu Missionnarii vices parochorum fungentes onerari possint, donec aliter à S. Sede Apostolicâ provideatur. Hanc vero S. Congregationis sententiam...... Sanctitas Sua benigne probavit servarique præcepit.*

Mais, quoique je puisse user de ce droit jusqu'à ce qu'il plaise au St. Siége d'en ordonner autrement, je me contente toutefois, pour le moment, de la modiqne somme d'un louis par famille, dans chaque Paroisse et Mission, et voici comment :

Chaque Curé ou Missionnaire paiera la dîme de tous ses revenus, aux termes du dit Indult, jusqu'à ce qu'il ait formé autant de louis qu'il y a de familles dans sa paroisse. Mais il va sans dire que tout ce qui, depuis le 8 Juillet 1852, a été donné en contributions volontaires par les Curés, les Fabriques et les Paroisses, sera porté à compte.

En exigeant de la sorte ce qui m'est alloué par l'Eglise, pour mon honnête entretien, je ne pense pas être à charge à qui que ce soit, d'autant plus que, lorsque je pris l'administration de ce Diocèse, le Clergé voulut de lui-même se mettre à contribution, parcequ'il croyait alors que je ne pouvais pas convenablement subsister avec les seules ressources de l'Evêché. Mais je le remerciai de sa bonne volonté, parceque je pouvais alors me passer de ce secours ; et, sans le terrible incendie, qui a tout ruiné ce qu'avait fait mon Vénérable Prédécesseur, je pense bien que je n'en serais jamais venu à la démarche, qu'il me faut faire aujourd'hui, par une raison de conscience, parceque je me crois obligé de travailler de toutes mes forces, à relever de ses ruines l'Établissement Épiscopal de cette ville.

CXIII

Plan de la Future Cathédrale.

Lettre Pastorale, 22 *Déc.* 1856.

Nous avons profité de notre séjour à Rome, pour visiter celles de ses églises, dont le plan pourrait être adopté, lorsque l'on en viendrait à construire une nouvelle Cathédrale à Montréal. Or, toutes choses bien examinées, Nous nous sommes arrêté à la majestueuse Eglise de St. Pierre, dont Nous avons ordonné de faire le plan, sur des proportions, à la vérité, bien raccourcies, mais néanmoins si ressemblantes à celles de cette Eglise vraiment monumentale, que, pour un pays éminemment catholique comme le nôtre, en voyant la Cathédrale de Montréal, on pourra avoir une idée assez juste de la Basilique Vaticane.

CXIV

Bénédiction Papale.

Lettre Pastorale, 22 *Dec.* 1856.

Quatre fois l'an, N. S. P. le Pape donne une Bénédiction solennelle, du haut du Balcon d'une des grandes Basiliques de Rome, à la Ville Sainte et au Monde entier ; et on l'appelle pour cette raison *Benedictio Urbi et Orbi.* Or, c'est-là, N. T.-C. F., dans notre humble opinion, le plus magnifique spectacle dont on puisse jouir sur la terre.

D'abord, vous voyez, après la Grand-Messe Pontificale, célébrée avec une pompe indicible, défiler le magnifique cortége du Souverain Pontife, composé de Cardinaux, Archevêques, Evêques et autres personnes revêtues d'ornements qui indiquent la dignité de chacun : et tous vont, en ordre de procession, à un balcon qui donne sur une immense place publique, lequel est ce jour-là richement orné. Les passages sont parsemés de fleurs odoriférantes, et bordés de deux haies de troupes Pontificales et de Gardes du Sacré Palais, en grand uniforme.

....

Enfin, Il parait sur le balcon, le Chef Suprême de l'Eglise ! et, à sa vue, une impression singulière s'empare de cette masse qui, par ses mouvements involontaires, ressemble assez aux flots de la mer qui, dans un temps de calme, s'agitent majestueusement en tous sens, en se soulevant et s'abaissant, par leur propre poids. A peine le Pasteur est-il ainsi en présence de ses brebis et de ses agneaux, qu'il se met en prière ; et du ton le plus attendrissant, il conjure le Père des miséricordes de pardonner à son peuple, et de le combler de tous les biens visibles et invisibles.

Bientôt, ne pouvant plus contenir au fond de son cœur paternel, les sentiments vifs et tendres qui l'animent, il se tient debout, pour prier avec plus d'ardeur, étend les bras, comme pour embrasser le monde entier, lève les yeux vers le ciel, d'où il attend tout son secours, lève en même temps les mains vers Celui de qui viennent tous dons parfaits ; et, après avoir puisé dans le sein de la Divinité toutes les bénédictions, qu'il veut répandre sur la terre, il déclare que la bénédiction qu'il donne, c'est celle du Dieu Tout-Puissant lui-même. *Benedictio Dei omnipotentis* † *Patris* † *et Filii*, *et Spiritûs* † *Sancti.* Et c'est avec un enthousiasme incroyable, que se répète, par les assistants, l'*Amen*, qui passe dans toutes les bouches, afin de demander que tant de vœux soient exaucés.

Ce récit tout simple vous fait connaitre, en partie, cette auguste cérémonie ; et il suffit, Nous le pensons, N. T.-C. F., pour vous embrâser d'un ardent désir d'y participer en quelque manière. Or, ç'a été pour aller au-devant de ces désirs si naturels de tous ses bons enfants qu'Il compte dans toutes les parties du monde, que le *Père Commun* a voulu que tous les Evêques présents à Rome à la mémorable Fête de la Définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la glorieuse Vierge Marie, donnâssent, en arrivant dans leur diocèse, cette bénédiction, avec la différence toutefois qui distingue éminemment le Souverain Pontificat de toute autre dignité ecclésiastique.

....

On nous a appris qu'il est encore des pays dans le monde chrétien, où les pieux fidèles ont pour pratique de se mettre à genoux, aux jours et heures où ils savent que le Souverain Pontife donne la Bénédiction *Urbi et Orbi.* Nous fûmes si touché d'apprendre que cette foi patriarcale existait encore sur la terre, que Nous résolûmes dès lors d'introduire parmi nous cette religieuse pratique, si propre à nous entretenir tous dans nos sentiments de piété filiale, envers le Père de la grande famille chrétienne, et en même temps si pleine de toutes sortes de bénédictions temporelles et spirituelles. Car, on ne peut pas en douter, N. T.-C. F., s'il y a un héritage de bénédictions promis aux enfants qui honorent leurs pères et mères, ces bénédictions sont encore bien plus abondantes en faveur des chrétiens qui vénèrent N. S. P. le Pape, comme leur père en Jésus-Christ.

CXV

Musique et Chants d'Église.

Ordonnance Épiscopale, 23 *Janv.* 1857.

L'Orgue ne doit faire entendre aucun air de chansons lascives, ni de danses ou d'opéras. Enfin, les chants étrangers à l'Office, et à plus forte raison, s'ils sont profanes, ne doivent jamais, ni sous quelque prétexte que ce soit, s'entendre dans l'Eglise.

Les Chantres et les Musiciens doivent observer soigneusement que l'harmonie de leur voix, destinée à augmenter la piété, ne doit avoir rien de léger ni de lascif, de crainte de détourner l'attention des auditeurs de la contemplation du service divin ; mais qu'elle soit *dévote*, *distincte* et *intelligible.*

CXVI

Conférences Ecclésiastiques—Jeunes Prêtres.

Ordonnance Épiscopale, 23 *Janv.* 1857

Daigne le Dieu de Misèricorde répandre ses bénédictions sur nos Conférences Ecclésiastiques, sur une institution si vénérable par son antiquité qui rappelle d'une manière si touchante les Assemblées des premiers Fidèles, dont il est dit qu'ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ! C'est la disposition que chacun doit y apporter, et le fruit qui en résultera. Il est rare qu'on se trouve dans une assemblée de bons ecclésiastiques, sans avoir le désir de travailler à devenir meilleur ; mais ce sont surtout les jeunes Prêtres qui ont besoin des Conférences Ecclésiastiques. C'est là qu'ils puiseront les leçons de l'expérience, que rien ne peut remplacer ; c'est là qu'ils recueilleront ces traditions si respectables, si nécessaires, qu'on ne trouve pas dans les livres, et sans lesquelles il est difficile de faire le bien ; c'est là enfin qu'ils puiseront ces exemples de vertu et de piété que les cheveux blancs rendent si respectables et si fructueux.

CXVII

Suite de l'Évêque dans ses Visites Pastorales.

Circulaire, 18 *Mai* 1857.

Veuillez bien avertir vos Paroissiens que je ne veux avoir de *Suite*, ni en arrivant, ni en partant. Car, outre que ces concours peuvent porter à quelque dissipation, il arrive presque toujours de ces tristes accidents qui font regretter de s'être prêté à de pareilles démonstrations. Je crois donc que nous y gagnerons sous tous les rapports à ne faire que ce que veut la Ste. Eglise pour honorer ses premiers Pasteurs.

CXVIII

De la Visite Pastorale et de la Confirmation.

Mandement, 18 *Mai* 1857.

Vous n'ignorez pas, N. T.-C. F., que, lorsque Nous passerons dans votre paroisse, c'est pour exercer le même ministère qu'exerçait Notre Seigneur, au temps de sa vie mortelle. Or, comme c'est de sa part, et avec toute son autorité, que Nous allons àvous, il n'y a rien de surprenant si les divines fonctions que Nous allons remplir en votre faveur, doivent être accompagnées de tant de fruits de salut.

Oui, N.-T.-C.-F., c'est J.-C. lui-même que vous allez recevoir, et pour que ce sentiment de foi soit chez vous plus vif, Nous vous conjurons de ne pas vous arrêter à l'indignité de notre personne. Car, en vous élevant ainsi au-dessus des sens, vous aurez à admirer d'autant plus les prodiges de grâces qui vont s'opérer, que l'instrument, dont daigne se servir le Souverain Pasteur, est plus insuffisant.

Arrêtez-vous donc, N. T.-C. F., à ne considérer que N. S. dans tous les exercices de la Visite Pastorale. Car il va certainement faire pour vous ce qu'il faisait autrefois pour les justes et les pécheurs, qui eurent le grand bonheur de le voir des yeux du corps. Ainsi, dans la pompeuse entrée de l'Évêque dans votre Paroisse, ne voyez que J.-C. entrant en triomphe dans la ville de Jérusalem. Lorsqu'en présence de vous tous, l'Évêque visitera l'Eglise, le Tabernacle, les Fonds Baptismaux, ne considérez que J.-C. faisant la visite de son Temple, pour forcer les hommes à lui rendre l'honneur religieux, qui lui était dû. Lorsque vous suivrez l'Evêque dans votre Cimetière, qui est pour vous une Paroisse de Mort, contemplez J.-C. au tombeau de Lazare, qu'il rappelle à la vie, pour vous instruire longtemps d'avance de ce qu'il voulait faire des âmes de vos chers défunts, qu'il va faire sortir de leurs cachots brûlants, pour les admettre dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Enfin, croyez-le N. T.-C. F., c'est J.-C. lui-même qui va vous visiter, vous prêcher, vous corriger, vous bénir, vous consoler et vous sanctifier. Car, c'est surtout pendant une Visite Pastorale que s'accomplissent les Oracles sacrés : "Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie.—Celui qui vous reçoit, me reçoit, celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise.—Voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde." C'est aussi pendant ces jours de salut que J.-C. se montre dans les villes et les campagnes, plein de grâces et de vérité ; et qu'il sort, de toute la personne de Celui qui le représente, une vertu salutaire qui guérit toute espèce d'infirmités.

Mais c'est principalement dans l'administration du Sacrement de Confirmation, dont l'Evêque est le Ministre Ordinaire que les grâces de la Visite sont plus précieuses, et que J.-C. vous fera mieux sentir les effets bienfaisants de sa divine présence. C'est ce que vous comprendrez intimement, N. T.-C. F., si vous vous pénétrez bien des considérations suivantes :

Le Saiut-Esprit, qui ne fait qu'un seul et même Dieu avec le Père et Fils, descendra réellement en personne, dans votre Eglise, lorsque Nous administrerons la Confirmation. Vous avez donc à attendre une grande visite, celle de l'Esprit Sanctificateur et de l'Auteur de tous dons parfaits.

Ce Divin Esprit établira sa demeure dans le cœur de vos enfants, quand il y descendra, au moment de leur confirmation : et ce sera pour devenir leur Maître et leur apprendre toute choses. Or, il leur apprendra à servir Dieu fidèlement et à vous honorer, pères et mères, d'un esprit tout religieux.

Ces chers enfants, en demeurant ainsi à l'école du Saint-Esprit, devront faire votre bonheur, en faisant la gloire de leur famille ; car, tant qu'ils seront à cette divine école, vous les verrez fréquenter les Sacrements avec piété, fuir les mauvaises compagnies avec horreur, pratiquer toutes les vertus chrétiennes avec fidélité. Conduits par cet Esprit d'Amour, ils aimeront la Religion, avec toutes ses pratiques, et s'attacheront à leur Patrie, qui leur prodigue tous les moyens de la bien observer.

CXIX

Saints Titulaires ou Patrons des Paroisses.

Mandement, 24 *Mai* 1857.

Chaque paroisse a dans le Saint dont elle porte le nom, un bon père, un fidèle ami, un puissant protecteur. Aussi peut-elle en tout temps compter sur son secours, dans ses nécessités si elle recourt à lui avec une confiance sans bornes. Il en résulte pour elle un avantage incalculable, celui de devenir une paroisse de foi et de piété. Car sous sa protection, les sacrements y sont fréquentés, les offices célèbrés, les vertus chrétiennes pratiquées ; les fraudes et les injustices, les bals et les parties de plaisirs, les vices et les scandales en sont bannis. Vous y trouvez à la place les vertus patriarcales qui font les bons pères, les bonnes mères, les bons enfants ; et par conséquent tout ce qui fait le bonheur de cette vie, savoir : le bonheur de la famille, celui qui peut nous mieux donner quelque idée du bonheur du ciel.

CXX

Prières pour la Reine.

Mandement, 21 *Nov*. 1857.

La sainte Eglise qui a appris de N. S. J. C. *à rendre à César ce qui est à César*, s'est toujours, N. T. C. F , attachée aux Gouvernements sous lesquels la plaçait la Divine Providence ; et sans cesse guidée par l'Esprit-Saint, Elle n'a jamais cessé de prêcher à ses enfants l'obligation d'être de bons et loyaux sujets.

Dès les premiers temps, Elle s'est mise à prier pour ceux qui gouvernent les Etats, se montrant en cela, comme dans tout le reste, fidèle aux enseignements des Apôtres qui ordonnaient des prières spéciales, pour les Empereurs et la prospérité de l'Empire. Nos livres liturgiques, qui sont de la plus haute antiquité sont là pour prouver qu'Elle a continué de prier ainsi pour les Souverains et pour les peuples qu'ils étaient chargés de gouverner.

Nous ne vous disons ici, N. T. C. F., rien de nouveau et qui ne soit à votre parfaite connaissance. Car il n'est guère de Dimanches et de Fêtes où, joignant vos voix à celles de vos Pasteurs, vous ne fassiez entendre au ciel cette touchante prière : " Nous vous supplions, ô " Dieu tout-Puissant, de faire croître en toutes sortes de vertus Notre Gracieuse Souveraine, la Reine Victoria, qui tient par votre miséricorde " les rênes du Gouvernement ; afin qu'ornée de toutes les qualités qui sont nécessaires à ceux qui gouvernent les peuples, elle puisse combattre " et vaincre tous les vices, qui sont les monstres les plus à craindre, être victorieuse de tous les ennemis de l'Etat, et arriver ensuite, comblée " de mérites, à Vous qui êtes la voie, la vérité et la vie. Par J. C. N. S."

Vous n'ignorez pas non plus N. T -C. F., qu'en priant pour notre Auguste Souveraine, nous prions en même temps pour nos Gouverneurs, nos Juges, nos Législateurs, nos Maires, nos Magistrats et autres fonctionnaires publics, parce que, partageant son autorité pour le bon gouvernement du peuple, ils ont besoin, pour se bien acquitter de leurs emplois, de l'assistance de Dieu, que l'Ecriture appelle le Roi des Rois.

CXXI

Guerre des Indes.

Mandement, 21 *Nov.* 1857.

Vous allez prier, avec l'Église, votre bonne mère, pour apaiser la juste colère de Dieu. Hélas ! le vaste pays de l'Inde est tout en feu. Une guerre désastreuse s'y est allumée sur presque tous les points de son immense territoire. Des flots de sang y coulent de toutes parts. Des femmes sans défense et des enfants innocents y sont impitoyablement égorgés. Il s'y commet des atrocités qui font horreur. Il s'y passe enfin des scènes lamentables que l'on ne peut lire, sans avoir le cœur navré de douleur, surtout quand on songe à ces milliers d'âmes qui périssent.

Nous allons donc prier, avec foi et humilité, pour que la paix se rétablisse promptement dans les Indes, qui, comme vous le savez tous, furent le principal théâtre du glorieux Apostolat de St. François Xavier. Hélas ! qui sait si ce n'est pas pour avoir repoussé la foi catholique, qui lui a été prêchée par cet homme puissant en paroles et en œuvres, et, après lui, par tant d'autres saints missionnaires, que cet infortuné pays est aujourd'hui en proie à tant et à de si grands malheurs?

CXXII

Du Philosophisme et de ses Fruits.

Lettre Pastorale, 10 *Mars* 1858.

Le *Philosophisme*, ou l'esprit d'irréligion, prit naissance dans le siècle dernier, et reconnaît pour père le trop célébre Voltaire et tous ses disciples, qui formèrent l'*Ecole Voltairienne*. Ceux qui s'enrolèrent sous l'étendard de ce père de la Philosophie moderne, se firent gloire de nier, les uns l'existence de Dieu, et tous sa divine Religion ; et on les appela pour cela *Incrédules*. Pour entraîner plus sûrement dans leur parti les honnêtes gens, ils formèrent des sociétés secrètes, dont le but apparent était d'exercer la charité, mais dont la fin réelle, qui n'était connue que de ceux qui étaient les plus initiés dans leurs noirs complots, était de renverser la Religion et l'Etat. Armés de toute la malice de l'Enfer, ils réussirent à séduire de grandes nations et à renverser de puissants empires. Mais ce ne fut qu'en massacrant ou chassant les Ministres de la Religion, en brûlant où pillant les Temples du vrai Dieu, et en renversant ses Autels, qu'ils accomplirent leurs abominables projets.

Les horreurs que commirent ces hommes, qui se donnaient pour les bienfaiteurs du genre humain, furent si affreuses, qu'elles ont fini par ouvrir les yeux aux peuples, que les Incrédules avaient pour ainsi dire fascinés. La crainte d'éprouver encore de semblables secousses a réveillé les nations endormies dans ce sommeil léthargique. L'histoire de ces temps de désolation ne peut se lire en effet sans que le cœur ne soit pressé d'une amère douleur ; et si on n'avait sous les yeux la preuve de tous les faits lamentables qui y sont rapportés, on serait tenté de croire que l'on nous fait remonter jusqu'à des temps fabuleux, où les chroniques des peuples barbares n'ont rien de certain. Car on ne peut croire que des nations civilisées aient pu se porter à des excès qui feraient rougir les cruels sauvages qui habitaient nos forêts, à la découverte du pays.

En parcourant les pays où l'impiété a exercé, sur son passage tant de cruautés, et laissé à sa suite tant de misères, le voyageur s'arrête souvent, pour contempler, avec un sentiment de profonde douleur, les immenses ruines qu'elle a faites, dans sa fureur sacrilége, en renversant ces beaux monuments que la piété avait élevés, et qui faisaient la gloire de la Patrie aussi bien que de la Religion.

Nous devons vous dire ici, N. T.-C, F., nos impressions de voyage sous ce rapport. A la vue des ravages effrayants, causés par ces hommes sans principes, qui étaient les cruels bourreaux des peuples, parcequ'ils étaient les ennemis acharnés de Dieu et de son Église, de sombres réflexions saisissaient notre âme. Hélas ! Nous disions-nous à nous-même, le mauvais esprit, qui a fait couler ici tant de larmes, ne traversera-il pas un jour les mers, pour couvrir notre chère patrie de décombres et de ruines? En y répandant le funeste poison de ses mauvaise doctrines, n'y excitera-il pas les mêmes tumultes et les mêmes révoltes ?.....

CXXIII

Des Hommes Séducteurs.

Lettre Pastorale du 10 *Mars* 1858.

Nous vous répétons les paroles de Notre-Seigneur: *N'allez pas* écouter ceux qui vous parlent hors du sein de l'Église: *Nolite exire.* Faites attention, en particulier aux Lectures, qui peuvent se faire, dans les instituts littéraires. Si elles ont pour but de vous porter à mépriser l'Eglise ; ou si elles sont contraires aux saintes vérités, révélées de Dieu, dans les divines Ecritures, non seulement vous ne devez pas les croire, mais même il ne vous est pas permis d'aller les écouter: *Nolite exire, nolite credere.* Ce serait encore une raison de plus pour vous de renoncer à un tel Institut, qui serait une chaire de pestilence, pour tout un pays.

Pour mieux connaître ces hommes séducteurs, écoutons l'Apôtre St. Jude, qui nous en fait un portrait frappant, en nous assurant que ce sont des hommes, qui ne cherchent qu'à se satisfaire eux-mêmes, tout en se vantant de ne chercher que les intérêts des peuples : " semetipsos pascentes ; " qu'ils sont des nuages sans eau, que le vent emporte avec rapidité, parce qu'ils n'ont aucun principe fixe : " Nubes sine aqua, quæ a ventis circumferuntur ; " que ce sont des arbres d'automne, qui ne portent aucun fruit ; qu'ils sont doublement morts, et qu'ils sont entièrement déracinés : " Arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, éradicatæ ; " qu'ils ressemblent aux flots d'une mer en fureur, qui ne viennent se briser sur le rivage que pour y laisser l'écume du désordre et de la confusion : " Fluctus feri maris, despumantes suas confusiones ;" que ce sont des astres errants, qui n'ont à attendre pour toujours qu'une tempête horrible, au milieu des ténèbres les plus épaisses : " Sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum. (St. Jude. 12, 13.)

Que le Père des miséricordes, de qui vient tout don parfait vous préserve du malheur d'être jamais séduits par ces hommes sans principes religieux ! Oh ! prenez garde, N. T.-C. F., de vous laisser aller à une vaine curiosité, qui porte quelquefois les gens de bien à aller écouter ces nouveautés profanes. Car vous pourriez bien être les victimes de la présomption, qui vous ferait croire que vous n'avez rien à craindre pour votre foi.

CXXIV

La Foi.

Lettre Pastorale, 10 *Mars* 1858.

Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra (1. Joan. 5. 4). C'est là le vœu ardent, que tous les jours notre cœur dépose, aux pieds des saints Autels, en demandant, avec les Apôtres, que notre foi, qui est celle que nous avons sucée au sein de notre bonne mère, la sainte Eglise Romaine, et que nous ont léguée nos pères qui étaient si religieux, se conserve pure et inviolable ; et que même elle augmente de jour en jour. *Dixerunt Apostoli : Domine, adauge nobis fidem* (Luc. 17. 5.).

Ne cessez de demander la même grâce, N. T.-C. F., et demandez-la avec ferveur et instance : car, vous comprenez que la foi est le don surnaturel, le plus précieux et le plus nécessaire, puisque *sans elle il est impossible de plaire à Dieu* (Heb. 11. 6.). Demandez-la donc, pour vos paroissiens, Pasteurs des âmes, afin de pouvoir offrir chaque jour à la divine Majesté, des Paroisses de foi. Demandez-la pour vos enfants et vos employés, vous bons pères et bonnes mères, afin de pouvoir lui présenter jour et nuit des Familles de foi. Demandez-la pour le monde entier, vous, âmes saintes, qui avez renoncé au siècle, pour avoir le bonheur de vivre dans des Maisons de foi. N'oubliez pas, dans ces retraites paisibles, que vos parents et vos proches, que votre pays et votre patrie sont exposés au grand danger de perdre la foi. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque Notre-Seigneur nous a dit, en termes formels, que quand il reviendra sur la terre, pour la juger, à la fin des siècles, il n'y aura presque plus de foi. *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ?*

CXXV

"Institut-Canadien"—Bibliothèque Irréligieuse et immorale.

Lettre Pastorale, 30 *Avril* 1858.

Plusieurs membres de l'Institut Canadien, animés d'un courage digne de tout éloge, proposèrent dans une séance extraordinaire tenue le treize Avril dernier, d'aviser aux moyens de constater quels seraient les livres qu'il faudrait retrancher de la bibliothèque.

Une mesure aussi juste, exprimée d'ailleurs dans les termes les plus réservés, fut rejetée par la majorité des membres présents.

....

Maintenant, c'est pour Nous, N. T.-C. F., un devoir impérieux de vous signaler ici deux grandes erreurs commises par la majorité de l'*Institut-Canadien*, quand il a refusé de répondre favorablement à l'appel de la minorité. Car, hélas ; il a fait dans cet acte, peut-être suprême pour lui, profession de principes anti-catholiques, et tout-à-fait dangereux dans la pratique.

La première erreur est exprimée dans les termes suivants, savoir : " Que l'Institut a toujours été et est seul compétent à juger de " la moralité de sa bibliothèque et qu'il est capable d'en prendre l'administration, sans l'intervention d'influences étrangères....et que le " Comité de Régie est suffisant pour gérer les affaires de l'Institut, et pourvoir à l'administration de la bibliothèque."

Pour relever cette étrange erreur, Nous allons nous contenter, N. T.-C. F., de vous faire entendre les paroles de l'Eglise elle-même qui, dans le St. Concile de Trente, a déclaré que c'est à l Evêque, ou à son Député, qu'appartient le droit d'approuver et d'examiner les livres : *Ad Episcopum. vel alium....ab eodem Episcopo deputandum........*,(libri) *approbatio et examen pertineat ;* que celui-là serait un téméraire qui donnerait à lire, voudrait, ou prêterait un livre quelconque, qui n'aurait pas été approuvé, ou reconnu pour un bon livre, par les personnes députées à cet effet : *Nemo vero audeat librum........aliqui legendum tradere, vel aliqua ratione alienare, vel commodare, nisi ostenso prius libro, et habita licencia a personis deputandis, aut nisi notorie constet librum jam esse omnibus permissum* (Regulæ. Ind. S. Syn. Trid. juss. editæ).

Il vous est maintenant facile de vous convaincre, N. T. C, F., que l'*Institut Canadien*, en prétendant " qu'il est seul compétent à juger de la moralité de sa bibliothèque," est tombé dans une étrange erreur, et que cette erreur vous serait souverainement préjudiciable, s'il réussissait à vous faire tomber dans une autre erreur qu'il a commise, et qui n'est que la conséquence de la première, que Nous venons de vous signaler.

La voici, cette erreur, telle qu'il l'a lui-même formulée, dans la dite assemblée du treize Avril dernier, et qu'il l'a publiée et professée à la face du pays tout entier. Il déclare donc " qu'il a toujours veillé, avec la plus scrupuleuse sollicitude, à ce que sa bibliothèque fût exclusivement composée de livres moraux...... propres à nourrir le cœur, et à développer l'intelligence.... et qne sa bibliothèque n'a jamais contenu de livres d'une nature obcène ou immorale."

Remarquons d'abord dans quelle circonstance l'Institut fait cette solennelle protestation. C'est lorsque plusieurs de ses membres, parmi lesquels se trouvent quelques-uns de ses généreux fondateurs et de ses insignes bienfaiteurs, demandent en de très-bons termes, que l'on examine les livres de la bibliothèque commune. En se rendant à cette demande si juste, l'Institut prouvait au public qu'en effet sa bibliothèque était religieuse et morale ; il s'épargnait de bien tristes déboires ; et il ne s'exposait pas au malheur de perdre l'élite de ses membres.

....

Des témoins irréfragables vont eux-mêmes nous apprendre ce qu'il faut penser de la bibliothèque de l'*Institut Canadien.* Car Nous empruntons aux journaux, et Nous reproduisons ici leurs propres paroles, qui porteront, sans doute, dans vos âmes l'intime conviction, qui pénétrait la leur, quand ils les ont écrites, ou approuvées par leur signature.

Ils déclarent donc hardiment et sans crainte :

" Qu'ils ne peuvent donner plus longtemps à l'Institut le concours de leur présence, de leur parole ou de leur contribution.....
" qu'en sortant des rangs de l'Institut, ils croient de leur devoir d'exposer les motifs pressants qui les forcent à cette pénible démarche que
" malheureusement .... l'Institut a failli à sa mission, que sa Bibliothèque, au lieu de se composer exclusivement d'ouvrages instructifs
" moraux et religieux, renferme des ouvrages considérés, non seulement par les Catholiques, mais par les Chrétiens de toute dénomination,
" comme essentiellement futiles, irréligieux et immoraux ; que cette Bibliothèque est ouverte, non seulement à tous les membres, mais à toutes
" personnes étrangères ; que comme conséquence nécessaire de ce déplorable état de choses, la tribune de l'Institut est devenue la trompette au
" moyen de laquelle on répand à grand bruit, parmi nos compatriotes, les idées les plus absurdes, en fait de religion, de morale et de
" nationalité."

Telle est, N. T.-C. F.. l'énergique protestation de ceux de l'Institut qui ont été forcés de donner leur résignation, pour ne pas ajoutent-ils, " contribuer au maintien d'une Association, qu'ils considèrent comme dangereuse, pour la jeunesse et pour le pays, sous le rapport " religieux, moral et national."

Cette protestation est, avec cela, si claire et si bien motivée, qu'elle ne demande aucun commentaire, pour être bien comprise, et pour faire déjà, une preuve sans réplique que la Bibliothèque de l'Institut est mauvaise et très-mauvaise.

CXXVI

Sacrées Congrégations du "St.-Office" et de "l'Index."

Lettre Pastorale, 30 *Avril* 1858.

Il y a, à Rome, deux tribunaux, établis par l'Autorité Pontificale, pour examiner les livres, qui se publient dans les diverses parties du monde, et déclarer quels sont ceux dont la lecture est dangereuse aux Fidèles. Ces tribunaux s'appellent *Congrégations*.

La première est connue sous le nom de "Congrégation du St.-Office ; " et elle se compose de plusieurs éminents Cardinaux, d'un Prélat de la Cour Romaine, appelé *Assesseur* ou *Rapporteur*, d'un Frère Dominicain, qui en est le *Commissaire-né*, d'un nombre illimité de Docteurs en droit Canon, appelés *Consulteurs*, et de plusieurs savants Théologiens, à qui on donne le nom de *Qualifiés*. Tous ceux qui forment cette Congrégation du St. Office, sont nommés par le Pape ; et ils doivent être très exercés dans les sciences divines, et animés d'un saint zèle, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Dès qu'un livre est dénoncé au St.-Office, un des Consulteurs ou Qualifiés est chargé, par la Congrégation, de l'examiner avec le plus grand soin. Si l'auteur de ce livre jouit d'une bonne réputation de savoir et de vertu, son ouvrage est examiné par un second Censeur, qui doit ignorer le nom du premier, dont on lui communique le travail, afin qu'il soit plus libre et indépendant, dans l'examen qu'il doit en faire.

Si les rapports de ces deux Censeurs diffèrent en quelque chose, on en nomme un troisième, qui doit également ignorer les noms de ceux qui ont les premiers examiné ce livre.

Lorsque tout ce travail est fait, il est présenté aux Consulteurs qui, dans des Congrégations préparatoires, émettent leur opinion, sur le livre en question, et la critique qui en a été faite par les Censeurs. Il est bien à remarquer que l'on a coutume de charger un des membres de la Congrégation de défendre l'ouvrage qu'il s'agit de juger, afin que toute justice soit rendue à l'auteur. Or, cet Avocat est obligé en conscience de prendre tous les moyens honnêtes en son pouvoir, pour empêcher que ce livre ne soit condamné, comme ferait ici un avocat que la Cour chargerait de défendre un accusé dans une affaire criminelle où il irait de sa vie.

Ce sévère examen étant terminé, tout ce qui a été fait dans les Congrégations préparatoires que, dans notre manière de nous exprimer, nous appellerions "Cours d'enquêtes," est soumis aux mûres délibérations des Cardinaux, qui appartiennent au Saint-Office. C'est là que se formule le jugement qu'il faudra porter sur le livre, qui a déjà été l'objet d'un si grand travail.

Mais ce jugement, prononcé dans l'intérieur de la Congrégation, doit être soumis à l'approbation du Pape lui-même, avant d'être promulgué, et mis à exécution. C'est toujours le Prélat Assesseur qui le dépose aux pieds du Souverain Pontife, et qui lui fait le rapport de toute la Procédure Canonique. Il arrive assez souvent que le Pape lui-même préside la Congrégation du St.-Office, qui a l'honneur de l'avoir pour Préfet, pour entendre ce qu'ont à dire les Cardinaux sur le livre en question. On fait donc à Rome, pour la simple condamnation d'un livre, ce qui se fait parmi nous, pour la condamnation d'un criminel, qui ne s'exécute que par l'ordre de celui qui est le dépositaire de l'Autorité Royale.

Mais comme le St.-Office est chargé de s'enquérir de tous les maux qui affligent l'Église, il est nécessairement surchargé par les affaires, qui lui viennent de toutes les parties du monde ; et comme d'ailleurs les mauvais livres se multipliaient d'une manière alarmante, le St. Siège s'est vu dans la nécessité de créer une autre Congrégation, que l'on appelle la "Sacrée Congrégation de l'Index," laquelle est exclusivement chargée d'examiner les livres, pour les condamner, s'ils sont dignes de censure. Elle est à peu-près organisée, et procède presque de la même manière que le St.-Office.

Si le livre qui a été l'objet d'un si sévère examen, est condamné, comme renfermant des erreurs préjudiciables à la Religion, on l'inscrit dans le catalogue des livres défendus. appelé le " Livre de l'Index : " et dés ce moment, il n'est plus permis à personne, pas même aux Evêques de le lire, sans une permission spéciale, qui ne se donne que par le Pape.

CXXVII

Des Mauvais Journaux.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1858.

Considérant, N. T. C. F. tout mauvais journal comme un sanglier dans la vigne du Seigneur, ou comme un loup dans la bergerie du Bon Pasteur, Nous faisons ce que font les bons pères de famille, qui, s'apercevant qu'il y a dans les forêts ou les champs du voisinage quelque bête féroce, ne cessent de répéter à leurs tendres enfants qu'ils doivent bien se garder d'en approcher. Pour cela ils la leur dépeignent si au naturel, que ces enfants la peuvent reconnaître de loin et échapper par une prompte fuite à ses dents carnassières. Ainsi, comme vous le voyez, N. T.-C. F., nous avons à vous tracer ici les caractères du mauvais journal.

Le mauvais journal est celui qui est contraire à la Religion, dans sa foi ou dans sa morale. S'il attaque la Divinité de la Religion c'est un journal *irréligieux*. S'il combat les vérités de Dieu, et définies par l'Eglise c'est un journal *hérétique*. S'il publie des choses impures c'est un journal *immoral*. S'il se moque des choses saintes ou des personnes consacrées à Dieu, c'est un journal *impie*. S'il se prétend libre, dans ses opinions religieuses et politiques, c'est un journal *libéral*. A ces couleurs aussi hideuses que saillantes, et à ces traits caractéristiques vous reconnaîtrez facilement. N. T. C. F., le mauvais journal, le journal à mauvais principes, le journal enfin, qui en professant de damnables doctrines, répand le poison mortel de ses erreurs. Aussi, fait-il plus de mal quand on le laisse faire, que ne ferait un empoisonneur qui aurait toute liberté de débiter ses drogues empoisonnées.

....

Si le journal qui veut séduire les peuples, commençait par des blasphêmes horribles contre Dieu, contre la Religion et contre les choses saintes, tout le monde, dans un pays religieux comme celui-ci, en aurait horreur ; et il est évident que personne ne voudrait le lire. Que fera-t-il donc pour se frayer la route et arriver à son but ? il travaillera à ruiner l'influence des prêtres qui, étant les dépositaires de la loi de Dieu et de son autorité sur les peuples, ne peuvent manquer de lui opposer une invincible résistance.

Que fera-t-il pour cela ? Il tâchera, par des attaques directes ou indirectes contre leur vie privée ou publique, de les faire tomber dans le mépris. Il recueillera avec soin, et débitera avec complaisance, toutes les histoires vraies ou fausses, qui pourraient leur faire perdre l'estime des peuples. Enfin, pour tout dire en un mot, il travaillera à faire croire qu'ils sont, par leur vie, indignes du saint ministère qu'ils exercent.

CXXVIII

Respect du aux Pasteurs.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1858.

C'est surtout de ceux qui sont assis sur la Chaire Evangélique, qu'il faut dire ce que Notre Seigneur disait des Scribes qui occupaient la Chaire de Moïse : " Faites ce qu'ils vous disent," et, si leur vie ne s'accorde pas avec leurs paroles, ne les méprisez pas pour cela, mais seulement " Ne faites pas ce qu'ils font." *Quæcumque dixerint vobis servate et facite ; secumdum opera vero eorum nolite facere* (Math. 23. 3).

Voici donc, N, T.-C. F., le principe invariable que vous devez toujours invoquer, quand on cherche à vous faire perdre l'estime et le respect que vous devez à vos Pasteurs, savoir : " Que ce sont des hommes, qui vous représentent Dieu, dans les fonctions de leur divin Ministère. " *Ego dixi : Dei estis et Filii Excelsi omnes.*" Ps. 81, 6.) Or, avec ce caractère tout divin, et qui est ineffaçable, ils doivent toujours être l'objet de la vénération des peuples.

Car, ne l'oubliez jamais, N. T.-C. F., ce n'est pas à des Anges impeccables, mais à des hommes fragiles, que Dieu a confié le soin de vos âmes. Et en cela, comme dans tout le reste, il est souverainement adorable et aimable ; " *adorable*," parce que par des moyens qui prouvent sa puissance infinie, sa divine Religion se conserve, appuyée sur des bases si fragiles ; "*aimable*," parce qu'en donnant des pécheurs pour guides à d'autres pécheurs, il fait éclater son ineffable miséricorde. C'est ce que reconnaît l'Apôtre St. Paul par ces paroles mémorables : " Je rends grâces.....à Jésus-Christ, Notre Seigneur, parce qu'il m'a jugé fidèle, en me plaçant dans le ministère, moi qui, auparavant, " ai été un blasphémateur et un persécuteur........ C'est une chose qui mérite d'être crue de tout le monde, savoir que Jésus-Christ est venu " dans ce monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le plus grand. Mais j'ai obtenu miséricorde, pour que Jésus-Christ montrât d'abord en " moi toute sa patience, pour l'instruction de ceux qui devaient croire en lui afin d'arriver à la vie éternelle (1 Tim., 1, 12 et suiv.)"

Mais comment Jésus-Christ a-t-il pu rendre vénérables, aux yeux de tous les peuples, ces hommes faibles et pécheurs, qu'il choisissait pour les conduire dans les voies du salut éternel ? C'a été d'en faire ses Ambassadeurs, en leur donnant les lettres de créance les plus amples, pour qu'ils pussent, dans tous les siècles et dans tous les lieux, se présenter comme les ministres du Roi des Rois ; *Pro Christo ergo legatione fungimur* (2 Cor. 5, 20.) Çà été de s'identifier avec eux d'une manière si intime, que celui qui les reçoit, le reçoit lui-même ; et pour cela il leur donne à remplir cette même mission, qu'il a reçue de son Père : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos* (Joan. 20, 21.) Et en effet ils ne font si bien avec lui qu'une même personne, qu'à la messe, ils disent, en consacrant l'Eucharistie : "Ceci est mon Corps ; ceci est mon Sang. Ç'a été de donner à leur parole toute l'autorité qu'a la sienne, puisqu'il leur dit : " Qui vous écoute m'écoute : *Qui vos audit me audit.*" (Luc. 10, 16.) Enfin ça été d'en faire d'autres lui-même, au point que celui qui les méprise, le méprise lui-même : *Qui vos spernit me spernit.* (Luc. 10, 16.)

....

Jésus-Christ avait appelé Judas à l'Apostolat. Ce disciple fut infidèle à la grâce de sa vocation. Après avoir opéré, comme les autres Apôtres, de grands prodiges, il devint le persécuteur du bon Maitre, qui l'avait comblé de tant de bienfaits ; et, ne se contentant pas de censurer sa conduite toute divine, il le vendit à ses ennemis, et s'engagea à le leur livrer. Cet acte d'apostasie a mérité à Judas l'horreur de tous les siècles, depuis que, dans son désespoir, il s'est lui-même pendu à un arbre.. Mais de son vivant, Notre Seigneur, qui voulait donner au monde

entier l'exemple du respect qu'il faut toujours prêter à ses Ministres, n'a cessé de le traiter avec autant d'honneur que les autres Apôtres. Il lui a lavé les pieds dans le Cénacle ; il l'a ordonné prêtre ; il l'a communié de sa divine main ; il a parlé de lui avec une réserve qui étonne ; enfin il lui a donné le baiser de paix dans le jardin des Oliviers, en l'appelant encore son ami. Après un tel exemple, qui pourra encore se croire permis de mépriser les Pasteurs sous prétexte qu'ils oublient leur caractère sacré ?

St. Pierre avait été établi Chef des Apôtres, Prince de l'Eglise, Vicaire de Jésus-Christ, qui avait prié pour que sa foi fût inébranlable afin qu'il pût confirmer ses frères. Il tombe néanmoins dans une faute énorme, jusqu'à renier son aimable Maître, avec d'horribles imprécations. Mais, parcequ'il pleure son péché, il est non seulement rétabli en grâces, mais encore maintenu dans tous ses glorieux privilèges ; et c'est sur cet Apôtre, " pécheur repentant," qu'a été bâtie et que repose l'Eglise du Dieu trois fois Saint. Toujours, de son vivant, les fidèles le vénérèrent comme un autre Jésus-Christ ; et depuis sa bienheureuse mort, ils courent en foule à Rome, pour honorer ses cendres et baiser ses chaînes.

Les autres Apôtres, au sortir même du Cénacle, où ils venaient d'être ordonnés Prêtres, ont l'insigne faiblesse de prendre la fuite, et de laisser ainsi leur bon Maître seul, entre les mains de ses ennemis. Mais comme ils réparèrent par une amère douleur, cet acte de faiblesse, qui devait pourtant paraître impardonnable, ils furent jugés dignes par Jésus-Christ, qui les avait appelés à ce sublime Ministère, de continuer à faire leurs saintes fonctions d'Apôtres.

D'autres faits mémorables, consignés dans l'histoire ecclésiastique, viennent nous confirmer dans cette conviction intime que Dieu a continué dans tous les siècles à prouver la divinité de sa religion, en en confiant la garde à des hommes faibles et pécheurs.

CXXIX

De la Presse Libérale.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1858.

Le " Journal Libéral " est celui qui prétend, entr'autres choses, être libre dans ses opinions religieuses et politiques.

....

Il n'est permis à personne d'être libre dans ses opinions religieuses et politiques ; mais c'est à l'Eglise à enseigner à ses enfants à être de bons citoyens comme de bons chrétiens en leur apprenant les vrais principes de la foi et de la morale dont elle est la seule dépositaire.... ...

J.-C. a donné à son Eglise le pouvoir d'enseigner à tous les peuples la " saine doctrine," savoir, cette doctrine pure qui leur apprend à se gouverner, comme le doivent faire des peuples vraiment chrétiens. Car c'est là évidemment un point de haute et importante morale et tout point de morale est sous le domaine de l'Eglise, et tient essentiellement à son enseignement. Car sa divine mission est d'enseigner aux Souverains à gouverner avec sagesse, et aux Sujets à obéir avec joie. Elle est chargée par le Ciel d'avertir les uns et les autres, quand ils oublient la loi de Dieu, qui impose à chacun des devoirs de conscience, et les péchés des grands comme des petits sont soumis aux clefs que J.-C. à laissées, pour ouvrir ou fermer le Ciel à tous, sans exception.

Il est facile de conclure de là que tout journal, qui prétend être libre dans ses opinions religieuses et politiques, est dans l'erreur....

La "liberté d'opinions" n'est donc rien autre chose que la " liberté de l'erreur" qui donne la mort à l'âme, qui ne peut vivre que de la vérité. Ainsi tout journal qui fait profession de la " liberté d'opinions," fait marcher ses lecteurs dans les voies de l'erreur, qui mène les sociétés comme les particuliers à la ruine et à la mort.

CXXX

Du Patriotisme Religieux—Capitulation de Québec et de Montréal en 1760.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1858.

Le Patriotisme religieux est l'amour tendre, fort et désintéressé que la Religion seule peut inspirer pour la patrie. Ceux qui sont animés de ce patriotisme ont pour principe que leur âme est à Dieu, et leur corps à leur pays. Ils vivent donc de la même vie, en ne vivant que pour la Religion et la Patrie. Voilà pourquoi ils sont en même temps bons Chrétiens et bons Citoyens.

Ce patriotisme religieux fait que le bon citoyen aime et défend la Religion comme s'il était Prêtre ; et que le Prêtre aime et défend sa Patrie comme s'il était Citoyen. Avec cet amour mutuel, ces deux hommes se rencontrent, tantôt sur le terrain de la Politique, et tantôt sur celui de la Religion, sans jamais se blesser. Tout au contraire, ils s'entr'aident, avec tant de cordialité, que toujours ils prospèrent dans leurs entreprises, qui n'ont du reste d'autre but que le maintien des bons principes et le bonheur du peuple.

Car c'est un axiôme avoué de tout le monde, et proclamé avec enthousiasme par toutes les bouches religieuses et politiques, que " l'Union fait la force."

Mais revenons à quelque exemple pour rendre ces vérités encore plus lumineuses et plus frappantes. Nous n'irons pas bien loin le chercher, car il se trouve dans notre propre histoire ; il appartient à notre nationalité ; il fait partie de nos chroniques ; enfin, c'est un exemple domestique et comme un trait et caractère de famille. Rien ne saurait, par conséquent, nous intéresser davantage. Le voici cet exemple remarquable, avec tous ses détails.

Lorsque nos pères, il y a déjà plus de deux siècles, quittèrent leur belle et heureuse patrie, pour s'en faire une adoptive, dans ce pays alors sauvage, ils apportèrent ici le patriotisme religieux, qui, pour leur cœur de foi, était le vrai feu sacré. Car ce fut l'amour de leur antique religion et de leur nouvelle patrie, qui leur fit traverser les mers, qui leur fit planter la croix sur ce rivage et au millieu de leurs pauvres cabanes, qui les arma du crucifix et de l'épée, et leur fit faire des prodiges de valeur pour défendre leur culte et leurs foyers, contre de cruels sauvages et de fanatiques hérétiques.

Mais enfin, après un siècle de généreux dévouement, pour défendre la cause commune, la Religion et la Patrie, la divine Providence, toujours adorable dans ses desseins, donna la victoire aux Anglais qui, en 1759, assiégeaient Québec, et qui, l'année suivante, vinrent occuper Montréal, et complétèrent ainsi la conquête de tout le pays.

Le Canada était donc vaincu, mais le patriotisme canadien ne l'était pas. Car nos pères, avant de mettre bas les armes, se souvinrent qu'ils n'étaient venus peupler le pays, que pour en faire un pays religieux. Ils capitulèrent donc avec les vainqueurs ; et, forts de leur patriotisme, ils demandèrent hardiment, pour tous les habitants de la Colonie, "le droit d'être conservés dans la possession de leurs biens ; pour tous les Catholiques, "le libre exercice de leur Religion ;" pour leur Clergé et leurs Communautés, des sauve-gardes ; les Dîmes et tous les droits accoutumés ; et pour les Evêques, le libre exercice de leurs fonctions épiscopales. (Capitulation de Québec et de Montréal.)

Voilà comme nos religieux ancêtres pensèrent et agirent, dans les circonstances si critiques pour eux, puisqu'ils étaient sur le point de passer sous une domination étrangère, et de *toucher au pouvoir* d'un gouvernement qui, à cette époque, faisait mourir ses propres sujets pour cause de religion.

Ils devaient donc pourvoir, qu'en demandant le libre exercice de leur sainte Religion à leurs nouveaux maîtres, ils s'exposaient à un refus formel, et qu'ils compromettaient gravement leurs intérêts civils en cherchant à conserver leurs droits religieux. Par conséquent, s'ils eussent été libéraux, comme on voudrait que vous le fussiez, ils n'auraient pas dû risquer de perdre leurs biens et tous leurs droits civils, *pour le plaisir de faire triompher* la cause de la Religion. Ils ont au moins tout risqué ; et Dieu les a bénis, " comme il bénit toujours les " peuples qui mettent en lui toute leur confiance. Car il en est résulté qu'ils ont été maintenus dans la possession de leurs biens et dans le " libre exercice de la Religion." Ainsi, ils n'ont pas *eu à regretter* d'avoir fait cause commune avec la religion, et leur zèle, simplement *exercé* pour la protéger, est loin d'être le *comble de la folie*.

C'est là le précieux héritage que nous ont légué nos pères : et si nous le recueillons avec soin, il nous sauvera tous, dans ces terribles commotions, qui se font sentir si souvent dans toutes les parties du monde. Grâces à Dieu, nous l'avons conservé jusqu'ici, car il fait encore partie de notre constitution : il entre dans toutes nos lois ; il siége dans toutes nos Cours de Justice : il tient à toutes nos habitudes : il s'infiltre dans toutes nos institutions : il se glisse enfin dans tous les rangs de notre société. Qui donc serait assez ennemi de tout bien pour vouloir travailler à déchirer nos entrailles, pour en arracher le patriotisme religieux qui fait notre gloire nationale, aussi bien que le bonheur de nos familles ?

CXXXI

La Dime du Clergé.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1858.

En passant sous la domination Anglaise, nos Pères demandèrent et obtinrent, à la Capitulation du Pays, pour leur Clergé le droit de percevoir les Dîmes et autres oblations accoutumées. Mais, remarquez-le bien, ils voulurent que ce fût pour eux et pour leurs enfants un droit légal comme c'était un devoir de conscience.

Sentant vivement le bonheur qu'ils avaient de vivre au sein de la vraie Religion, hors de laquelle il ne saurait y avoir de salut, ils comprirent qu'ils devaient prendre un moyen sûr de ne jamais manquer de Pasteurs, dont le ministère est indispensablement nécessaire, pour l'administration des Sacrements et la sanctification des âmes.

Ce moyen leur parut tout trouvé, dans la loi de la dîme, à laquelle ils étaient accoutumés et, dont, par conséquent, ils pouvaient apprécier les avantages par leurs propres expériences. Et, en effet, ils voyaient que chacun payait selon ses moyens ; et rien ne pouvait être plus juste. D'un autre côté, ils ne pouvaient prévoir ce qui remplacerait la dîme, si elle était supprimée. En recourant aux taxes, pour que tous fussent obligés de contribuer au soutien des Pasteurs, ils se seraient exposés à deux graves inconvénients, celui surtout de faire vivre un Collecteur, en même temps que leur Curé, aussi de payer autant dans les mauvaises années que dans les bonnes. En laissant à chacun la liberté de payer ce qu'il voudrait, pour une chose qui intéresse également tout le monde, il en serait résulté l'inconvénient qui se fait sentir partout, quand il s'agit de souscriptions volontaires, savoir que c'est toujours aux gens de bonne volonté à tout faire, et qu'assez souvent les gens qui sont le plus en moyens sont ceux qui donnent le moins. Raisonnez comme eux, N. T.-C. F., et malgré toutes les trompeuses insinuations que pourraient vous faire des hommes qui cherchent plus leurs intérêts que les vôtres, vous n'en viendrez jamais à demander la suppression d'une loi dont nos pères ont d'eux-mêmes sollicité le maintien.

Vivant d'ailleurs dans l'intimité avec leurs Pasteurs, ils connaissaient leur bon cœur pour les pauvres de la Paroisse, pour l'Eglise pour l'Ecole, pour le Couvent, pour la Maison de Charité, et pour tout ce qui pouvait contribuer au bien commun.

Ils ne craignaient donc pas de trop les enrichir, en voyant ainsi de leurs yeux l'emploi honorable qu'ils faisaient de leurs revenus ecclésiastiques. Mais si, aujourd'hui, ils pouvaient, comme vous, voir tout le pays couvert de tant d'établissements, que la dîme a si puissamment encouragés, comme ils béniraient Dieu de leur avoir donné une si heureuse inspiration !

CXXXII

"Heureux Canada !"

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1858.

Il faut, N. T.-C. F., que nous vous disions ici une de nos impressions de voyage, c'est que vous êtes un des peuples les plus heureux du monde, parce que vraiment Dieu s'est plu à vous combler de toutes sortes de bénédictions. *Plenus eris benedictionibus Domini* (Deut. 33, 23).

Vous êtes heureux d'avoir eu, pour pères, des hommes de foi, qui vous ont transmis des bénédictions plus abondantes que celles que leur avaient léguées leurs ancêtres. *Benedictiones patris sui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus* (Gen. 49,26). Puissent ces bénédictions se multiplier encore dans vos enfants et dans vos petits enfants ; et jusqu'à la dernière génération.

Vous êtes heureux, dans le pays que la divine Providence vous a donné pour votre part d'héritage, car il est un des plus beaux, des plus fertiles, et des plus salubres du monde. *Benedictio in medio terræ.* (Isai. 19. 24) Il est arrosé par notre magnifique St. Laurent qui, par l'immense quantité de ses eaux, est comme le roi des fleuves de l'univers. *Benedictio illius quasi fluvius inundavit.* (Ecclé. 39, 37). Il est couvert de belles Eglises et de riches habitations, qui en font comme un Paradis. *Gratia sicut Paradisus in benedictionibus.* (Ecclé. 40, 17.)

Vous êtes heureux dans vos épouses, qui pour la plupart offrent le beau caractère de la femme forte, dont l'Ecriture fait un si admirable portrait, et qui, au témoignage de l'Esprit-Saint lui-même, est un des plus beaux dons que Dieu puisse faire à l'homme sage et vertueux. *Dicatur benedictio super uxorem tuam.* (Sap. 9, 10).

Vous êtes heureux dans vos enfants, qui forment partout des familles patriarcales. *Benedictio Patris confirmat domus filiorum.* (Ecclé. 31). Ces chers enfants, vous les voyez, sans doute, avec complaisance, s'élever aux différents degrés du sanctuaire, de la législature, du barreau et autres professions honorables, quand vous avez pu leur donner une éducation soignée. Vos Evêques, vos Prêtres, vos Juges, vos Magistrats et autres citoyens marquants se glorifient presque tous d'appartenir aux respectables familles du peuple d'un pays si privilégié.

Vous êtes donc heureux, honorés et glorifiés, N. T.-C. F., lorsque vous savez profiter de toutes les faveurs que vous prodigue la Divine Providence dans ce cher Canada, qui est la portion chérie de votre héritage. Fixez-vous donc tout de bon sur ce sol béni, et ne croyez pas ceux qui, pour vous faire émigrer sur une terre étrangère, chercheraient à vous faire croire qu'ici, dans votre belle patrie, vous êtes malheureux. A l'exemple de vos pères, craignez le Seigneur, attachez-vous à la Religion, bâtissez-lui des temples, et soyez dociles à la voix de vos Pasteurs, et vous verrez comme le Seigneur est bon envers ceux qui l'aiment et qui s'attachent de tout leur cœur à cette divine Religion.

CXXXIII

Uniformité—Collet Romain—Crucifix et Chandeliers des Bancs d'Œuvre.

Circulaire, 31 *Mai* 1858.

Comme il vous est facile de vous en convaincre, le Seigneur nous met sur un champ de bataille tout nouveau ; mais, croyez-le fermement, c'est pour nous faire remporter une entière victoire. Pour cela, il nous faut, avant tout, nous unir étroitement, comme le veut le Concile de Québec, par ces belles paroles, qui s'adressent à tous les Pasteurs : *Vires suas unanimiter impendant.* Que cette uniformité apparaisse même dans notre extérieur. Ainsi que chacun se fasse maintenant un devoir de porter le collet romain, qui a été pris librement par la très grande majorité, que la minorité doit se faire un plaisir d'imiter. On voudra bien se souvenir qu'en quittant le rabat, on ne peut le remplacer que par le collet romain.

....

Montrons en particulier notre humble et fidèle soumission aux plus petites règles, aux usages les plus simples de la Sainte Eglise Romaine, afin d'être, sous ce point comme dans le reste, tout à fait uniforme. Ainsi, pour faire disparaître une bigarrure qui fait peine, on ôtera les croix et chandeliers de tout Banc d'Œuvre.

Les Marguillers comprennent sans peine que ce n'est pas sur ce Banc que le Crucifix reçoit les honneurs qui lui sont dûs ; comme aussi ils comprennent que ça n'a jamais été un privilége accordé par l'Eglise à ceux qui sont assis dans ce Banc. Autrement ils seraient plus honorés que les Evêques, à qui cette faveur n'a pas été accordée ; puisque le Pape et les Archevêques sont les seuls qui en jouissent.

CXXXIV

Dénonciation comme Apostat de Mr. Charles Chiniquy, Prêtre.

Lettre Pastorale, 4 *Fév.* 1859.

M. Chiniquy a été, pour de justes causes, interdit et excommunié par son Evêque, et, de plus, il n'est plus catholique, ayant publiquement renoncé à la foi de nos pères, pour embrasser le protestantisme.

Nous savions toutes ces choses, et nous en gémissions dans l'intérieur de notre âme, en suppliant humblement le Père des Miséricordes de vouloir bien ramener dans le bercail de J.-C. ce Pasteur changé en loup dévorant. Nous aurions continué à garder un profond silence sur ces faits lamentables, si la foi d'un grand nombre d'entre vous ne se trouvait pas maintenant en grand danger.

Car, pour tout homme qui est tant soit peu instruit et clairvoyant, il est évident que M. Chiniquy vient ici pour se placer à la tête de ces ministres d'erreur, que vous appelez *Suisses*, et qui, depuis plusieurs années, rôdent dans nos villes et nos campagnes, cherchent à tromper les ignorants et à séduire ceux qui ne se tiennent pas assez sur leurs gardes.

Et, en effet, la réception amicale qui lui a été faite par ces hommes, ennemis de votre foi, avec qui il eut de si chaudes discussions dans le temps qu'il était encore catholique, et les erreurs qu'il a impudemment enseignées, dans les discours qu'il a faits publiquement dans cette ville, ces jours derniers, ne prouvent que trop qu'il voudrait vous entraîner dans le triste naufrage qu'il a fait dans la foi.

Ainsi donc, quoiqu'il Nous en coûte beaucoup, N. T.-C. F., Nous élevons hardiment la voix, pour Nous acquitter de ce devoir qui nous est imposé par le Prophète : " Fils de l'homme, je vous ai établi sentinelle sur la maison d'Israel ; et vous écouterez les paroles qui sor- " tent de ma bouche ; et vous les ferez entendre de ma part à ceux qui sont en danger de périr." (Ezèch. 3,19).

Car, qu'arriverait-il si Nous gardions un lâche silence dans un moment comme celui-ci, où un Pasteur, devenu un loup cruel, cherche encore à se couvrir de la peau de brebis, pour faire plus de ravages dans la bergerie du Seigneur? Le même Prophète nous l'apprend, par ces terribles paroles : " Si, lorsque je dirai à l'impie : " vous mourrez " ; vous ne le lui dites pas, il mourra dans son iniquité ; mais je vous demanderai compte de son sang." (Id. 18.)

Nous n'hésitons donc pas un instant à nous acquittter de ce devoir impérieux ; et c'est dans toutes les chaires de ce Diocèse, et même dans toutes les maisons, que nous crions bien haut, avec Notre Seigneur : " Celui qui n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un payen et un publicain," qui, chez les Juifs, étaient en telle horreur, qu'on les fuyait comme des pestiférés.

....

Maintenant, il vous est facile de vous convaincre que M. Chiniquy, n'étant plus pour vous qu'un prêtre excommunié et apostat, vous ne devez plus avoir avec lui aucun rapport. Tout ce qui vous reste à faire pour lui, c'est de prier avec ferveur pour sa conversion, car c'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre dans son malheur, le plus grand, sans doute, qui pouvait lui arriver.

Ce que vous avez encore à faire, dans ces temps mauvais, c'est de prier pour ceux de vos frères qu'il a entraînés dans le schisme, afin d'obtenir leur sincère retour dans le sein de l'Eglise, notre bonne Mère, qui tous les jours gémit sur leur égarement.

Ce que vous avez enfin à faire, dans ces jours de trouble, c'est de travailler à empêcher vos frères et vos compatriotes d'être séduits par ce Prêtre égaré. Usez donc de toute votre influence, pour les détourner d'aller entendre ses lectures ou ses discours, ou de faire quoique ce soit qui puisse le favoriser ou l'encourager dans ses damnables projets.

Oh, N. T,-C. F., vous prierez certainement avec une très grande ferveur, si vous comprenez bien que le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple, c'est d'être abandonné à cet esprit de vertige qui fait qu'il n'écoute plus ceux que Dieu a chargés de le conduire, tandis qu'il donne une aveugle confiance au premier venu qui va déblatérer contre ceux qu'il doit respecter et honorer. Car, on peut assurer qu'alors ce peuple est à la veille de passer par de terribles épreuves. Oh, Dieu ! que de malheurs attendent les peuples et les nations qui sont livrés à cet esprit diabolique.

Or, vous n'ignorez pas, N. T.-C. F., qu'il s'est glissé parmi nous des hommes qui font profession de propager ce mauvais esprit qui, semblable à un chancre, ronge intérieurement toutes les sociétés. A vous donc de vous opposer, par tous les moyens en votre pouvoir, à ce torrent qui nous entraîne tous vers un abîme que personne n'a sondé. Fasse le Ciel que nous n'y tombions jamais ! Mais n'oubliez pas que, dans ces horribles crises qui nous menacent de toutes parts, c'est toujours le pauvre peuple qui paie de sa personne, de ses biens, et même de sa vie.

CXXXV

Prières pour la Paix.

Mandement, 9 *Juin* 1858.

Nous nous empressons, N. T.-C. F., de vous informer que N. S. P. le Pape adressait, le 27 Avril dernier, à tous les Evêques du monde, une Lettre Encyclique, qui respire la charité la plus tendre et la plus compatissante.

Ce tendre Père commence par souhaiter au monde entier, avec toute l'effusion de la joie pascale, cette heureuse paix que N. S. J. C. annonçait à ses disciples, après avoir, par sa sainte résurrection, vaincu la mort et détruit la tyrannie du démon.

Puis, comme le cri sinistre d'une grande guerre se faisait entendre à ses oreilles, toujours ouvertes aux gémissements des peuples, il exprime le sentiment de douleur qu'excite dans son cœur le spectacle des nations catholiques qui se font la guerre.

Tenant la place de celui qui, sortant du sein de la Vierge Immaculée, a annoncé, par la voix de ses Anges, la paix aux hommes de bonne volonté, et qui, en remontant au Ciel, laissa la paix à ses Disciples, il fait des vœux ardents pour rétablir la paix parmi ses enfants. Aussi répète-t-il avec instances cet heureux souhait: *Que la paix soit avec vous ! Pax vobis !*

C'est avec ces paroles de paix qu'il s'adresse à tous les Evêques, pour les inviter à exciter les pieux fidèles, dans toutes les parties du monde à élever leurs prières vers le Dieu Tout Puissant, afin qu'il donne à tous sa paix si désirée.

Il s'est déjà acquitté de ce devoir pastoral, en ordonnant que, dans tous les Etats-Pontificaux, des prières publiques soient adressées au Père des miséricordes. Mais cela ne suffit pas pour satisfaire les besoins de son cœur paternel. Voilà pourquoi il veut avoir recours aux prières de l'Eglise tout entière.

Il demande donc à tous les Evêques du monde catholique, qu'il se plait à qualifier du nom de Frères, de consulter les inspirations de leur zèle pour la Religion, en ordonnant des prières publiques, le plus tôt possible, dans leurs diocèses respectifs, à son intention qu'il exprime dans les termes les plus attendrissants.

CXXXVI

Efficacité de la Prière pour donner des idées saines au Peuple.

Circulaire, 25 *Nov.* 1859.

Ce sera en faisant beaucoup prier le Peuple que nous le rendrons capable d'avoir des idées saines sur l'indépendance de l'Église dans l'ordre du salut, sur la nécessité que son Chef Suprême soit indépendant de tout pouvoir temporel, et sur tous les principes que la politique de nos jours a tellement obscurcis que même beaucoup de gens de bien se trouvent engagés, sans s'en apercevoir, dans d'étranges erreurs. La prière de notre peuple faite au pied du Saint-Autel dans nos "Quarante Heures" de l'année qui se termine, formera donc une nuée lumineuse qui dissipera tous les épais brouillards que nous envoient le Protestantisme, le Rationalisme, et l'Indifférentisme de notre siècle, si fécond en erreurs, quoiqu'on se plaise à le nommer le siècle des lumières.

CXXXVII

Inviolabilité du Pouvoir Temporel du St. Siége—Napoléon III.

Lettre Pastorale, 17 *Fév.* 1860.

Nous nous empressons, N. T.-C. F., de vous communiquer une lettre encyclique que N. S. P. le Pape adressait le 19 janvier dernier à tous les Évêques du monde.

....

En attendant de la bouche du Vénérable Pontife les raisons qu'il a de ne pas céder les Provinces que l'on voudrait détacher des Etats Pontificaux, vous serez de plus en plus confirmés dans la pensée qu'il accomplit un devoir impérieux, en résistant, comme il le fait, aux Puissances de ce monde qui se croient le droit de le dépouiller.

Ces Provinces ont été consacrées à Dieu et données à l'Église pour que le Pontife Romain fût indépendant de tout Gouvernement. Tous les catholiques du monde ont le plus grand intérêt à ce que le Pape ne soit le sujet d'aucun Prince, puisqu'à son Indépendance se rattache leur propre indépendance religieuse. La divine Providence ayant elle-même formé, dans le cours des siècles, la puissance temporelle des Papes, afin qu'ils pussent exercer librement leur divine autorité, on comprend que Pie IX ne veuille pas consentir à renverser ce bel ordre établi par Dieu lui-même. Ayant fait, en parvenant au Souverain Pontificat, un serment solennel de maintenir intacts les Etats Pontificaux, il ne saurait le violer. Il est d'autant plus obligé de défendre les droits du St. Siège sur son domaine temporel, qu'en les sacrifiant il compromettrait et affaiblirait les droits légitimes des autres Princes qui ont été dépossédés de leurs trônes par la violence. Ce devoir est d'ailleurs d'autant plus rigoureux pour lui qu'il sait très-bien que tous les Gouvernements du monde sont vivement intéressés à ce que l'on réprouve les principes pernicieux, que l'on invoque pour le dépouiller ; et qui finiraient, si on les consacrait en les mettant en pratique, par couvrir le monde entier de ruines et de désastres. Il est d'autant plus fondé en raison, en refusant de céder Bologne, Ravenne et autres villes de ses Etats qu'il sait que c'est à force d'argent et par corruption que l'on est parvenu à entrainer dans la révolte ceux de ses sujets qui ont levé l'étendard de la rébellion et que le nombre de ses sujets révoltés est petit en comparaison de ceux qui lui sont demeurés fidèles.

D'où nous pouvons conclure, N. T.-C. F., que c'est notre cause et la cause de tout le peuple chrétien que soutient avec tant de vigueur le Souverain Pontife, en défendant l'intégrité de ses Etats Temporels, puisque notre indépendance religieuse s'y rattache, aussi bien que la vraie liberté de tous les peuples catholiques.

....

L'Empereur des Français ayant fait publier une lettre qu'il avait adressée à Sa Sainteté pour lui conseiller d'abandonner les Romagnes, le Souverain Pontife crut qu'il ne devait pas garder le silence dans une circonstance si impérieuse, dans la crainte que l'univers étonné ne pensât qu'il s'était rendu à un tel conseil. Il nous informe donc qu'il a répondu à Sa Majesté qu'il avait les plus fortes raisons de ne pas le suivre.

Usant ensuite de toute la liberté que lui donne, sur les plus puissants Princes qui gouvernent le monde, la divine autorité qu'il exerce au nom de Jésus-Christ dont il est le Vicaire, il conseille à cet Empereur de se souvenir qu'il mourra un jour comme tous les autres hommes, et qu'il aura à rendre compte au Souverain Juge de tous les actes de son gouvernement. Il ajoute que, pour lui, il a appris à endurer tous les maux, la mort même, s'il le faut, pour ne pas manquer au rigoureux devoir que lui impose la Papauté.

CXXXVIII

Travail des Sociétés Secrètes pour pervertir les idées du Peuple touchant l'Indépendance de la Papauté.

Circulaire, 19 *Mars* 1860.

Vous gémissez, comme moi, de l'étrange disposition du peuple par rapport au St. Père ; et c'est vraiment à n'y rien comprendre que d'en voir un si grand nombre livrés à un tel vertige. Mais cet incident malheureux aura du moins l'avantage de nous faire apercevoir le prodigieux travail qui se fait à l'ombre, pour gâter l'esprit de ce bon peuple.

Quoiqu'il en soit, nous ne devons pas perdre courage ; et, loin de là, il nous faut redoubler d'efforts pour paralyser ce travail infernal qui ne saurait s'attribuer qu'aux Sociétés Secrètes, dont la tactique est aujourd'hui évidemment d'affecter tous les dehors de la Religion pour mieux tromper ceux qui sont simples comme des colombes.

....

Prenons tous les moyens en notre pouvoir, pour dissiper, de notre horizon, ce nuage si sombre, qui se promène sur nos têtes, et qui finirait, ici comme ailleurs, par éclater et laisser tomber la foudre dont les ravages sont toujours incalculables.

Tâchons de faire comprendre aux Juges et aux Magistrats, aux pères et aux mères, à tous ceux enfin qui sont constitués en autorité que si, par malheur, il arrive que le Pape ne soit plus respecté dans ce pays, comme il l'a toujours été jusqu'ici, tous, tant que nous sommes, nous ne serons plus rien. Ainsi, nous travaillons pour nous, en travaillant à réhabiliter dans tous les cœurs catholiques l'autorité même de Jésus-Christ, personnifié dans son Vicaire.

CXXXIX

Bulle d'Excommunication de N. S. P. le Pape au sujet de l'envahissement du Patrimoine de St. Pierre.

Mandement, 31 *Mai* 1860.

Vous avez déjà appris depuis longtemps, N. T.-C. F., que N. S. P. le Pape avait été dans la pénible nécessité d'excommunier ceux qui avaient contribué directement ou indirectement au sacrilége envahissement des Romagnes, qui font partie des Etats de l'Eglise.

....

Cette terrible peine pouvant s'encourir par tous ceux qui, de loin comme de près, participent efficacement à cette grande iniquité, il nous importe beaucoup, N. T. C. F., de bien faire connaître la nature de cette Bulle Pontificale, afin que personne parmi nous ne soit exposé à être blessé par ce glaive à deux tranchants, qui tue les uns et guérit les autres.

....

Cette Bulle est une sentence de mort spirituelle, mille fois plus terrible que la mort corporelle. C'est un jugement prononcé par un Juge compétent qui a reçu de Dieu lui-même le pouvoir de livrer à Satan ceux qui méprisent ses actes ; de les séparer, comme des boucs dangereux du fidèle troupeau du Bon Pasteur ; de les retrancher de la société des vrais chrétiens, comme des payens et des publicains ; de les priver de tous les biens communs à la grande famille catholique ; de les couper comme des branches sèches et inutiles à l'arbre de vie, planté au milieu du Paradis terrestre ; de les arracher comme des mauvaises herbes du champ cultivé par le Père céleste ; enfin de fermer le Ciel, pour l'éternité, aux pécheurs impénitents. Ne faudrait-il pas avoir perdu la raison pour oser tourner en ridicule une sentence si terrible, et que Dieu lui-même se charge de faire exécuter, en dépit de toutes les puissances de la terre ?

....

L'*Excommunication* a des effets terribles qui, sous quelque rapport qu'on l'envisage, doivent lui concilier une profonde vénération et une crainte religieuse. Malheur donc à ceux qui l'encourent ! Malheur aussi à ceux qui la méprisent et travaillent à la faire mépriser, par des mensonges impudents, par des publications insidieuses, et par des écrits irréligieux ! Malheur à ceux qui ont publié une Bulle fausse et ridicule, sachant bien que, par cet aete supposé, ils préparaient à la Bulle authentique une réception humiliante, dans un certain monde ! Malheur à ceux qui se permettent de jouer avec cette épée à deux trauchants, car ils en seront blessés à mort ! Malheur à ceux qui louent et vantent publiquement des enfauts ouvertement révoltés contre leur père, car ils boiront tôt ou tard à leur calice de malédiction ! *Qui maledixerit ei sit ille maledictus.* (Pontificale Romanum.)

CXL

Dénonciation du Journal " le Pays."

Supplément au Mandement du 31 *Mai* 1860.

Le *Pays* approuve formellement le Roi Victor-Emmanuel parce qu'il s'est rendu coupable d'un sacrilége ; parce qu'il résiste avec opiniâtreté au jugement du Souverain Poutife ; parcequ'il se fait gloire de braver audacieusement les peines ecclésiastiques, sous prétexte qu'il s'agit ici d'intérêts temporels, comme si ce n'était pas au Pape à décider quelles sont les choses spirituelles soumises à sa juridiction.

Les bons journaux lui ayant adressé le reproche bien mérité que ses renseignements étaient puisés à de mauvaises sources, il répondait le premier Mai qu'" il puisait n'importe où ce qui lui paraissait juste et vrai." Aussi, a-t-il continué, depuis comme auparavant, à ouvrir ses colonnes au *Siècle*, qui, de l'aveu de tout le monde, est le journal le plus impie qu'il y ait en Europe, et qu'il proclame toutefois comme étant à la tête de l'opinion publique, en France.

Le *Pays* loue les acteurs et invite ses lecteurs à fréquenter le théâtre (26 Mai 1860). Il sature l'esprit de ses lecteurs des principes de l'impie Dumas qui, dans sa littérature, justifie le duel, en disant, entr'autres, ces belles choses : " L'offense était réciproque, par conséquent, il n'y avait pas à refuser " (24 Mai). Son correspondant parisien encourage l'esprit révolutionnaire et voudrait mettre toute l'Italie sous le " valeureux Victor-Emmanuel," qui s'est emparé, il ne saurait l'ignorer, par fraude et corruption, d'une partie des Etats Pontificaux. Pour

donner plus d'importance à son héros, il calomnie d'une manière révoltante le jeune Roi de Naples qui est à ses yeux un tyran, et pourquoi ? Parce qu'il résiste à la révolution que le Piémont propage dans ses Etats (29 Mai). A en croire ce correspondant, il n'y aurait que " tyrannie " dans le royaume de Naples ; les révoltés ne seraient que des " victimes héroïques " ; les hommes attachés à leur gouvernement ne seraient que " des hommes à l'esprit étroit ;" les Souverains n'auraient pas plus le droit au trône que les premiers citoyens venus ; " la cause sacrée des peuples, et les droits inviolables seraient à gagner au tribunal de l'opinion universelle," (29 Mai).—Nous parlons ici de ce Roi parce que sa cause est intimement liée à celle des principes ; et parce qu'il est le fils de celui qui donna, en 1848, une si noble hospitalité au Souverain Pontife.

En publiant les proclamations de Garibaldi, il admet, avec ce chef des rebelles, que c'est *un devoir* pour les Italiens de " secourir " avec de l'or, des armes, et surtout leurs bras, ceux qui combattent contre les ennemis de l'Italie, qui sont les mercenaires du Bourbon, et de " plus ceux de l'Autriche et ceux du Prêtre qui règne à Rome." (5 Juin.)

Il fait parler le *Siècle* et ses collaborateurs pour faire croire à ses lecteurs que Garibaldi "est le champion d'une cause sacrée (la révolte) " pour faire désirer de voir sortir du fonds des gorges de la Sicile, avec les laves ardentes de l'Etna, des milliers de citoyens prêts à combattre et à " mourir sous les ordres du héros (Garibaldi) qui personnifie si bien la révolution italienne dans ses aspirations les plus élevées." Il prononce avec ce journal l'arrêt décisif, " qu'il faut à ce peuple de la Sicile l'indépendance ;" et il proclame Garibaldi comme étant le héros qui " en " ce moment tente de la lui apporter." C'est son désir, que ceux qui " aiment une patrie l'accompagnent de leurs vœux."

Prenant enfin le ton religieux pour mieux séduire ses lecteurs, il ne craint pas de prononcer ce blasphème : " Le Dieu des miséricordes infinies ne saurait permettre qu'on répande plus longtemps le sang des enfants de cette Sicile si éminemment catholique, etc." (5 Juin).

C'est ainsi que le *Pays* infiltre l'esprit révolutionnaire que l'Ecriture Sainte condamne, comme il a dû s'en convaincre, le 3 Mai, en publiant l'Excommunication qui contient ces paroles mémorables : " Ils ne craignent pas (les révoltés) d'exciter les peuples contre leurs " princes légitimes, à des révoltes criminelles condamnées de la manière la plus claire et la plus terrible par l'Apôtre, etc."

Maintenant, n'aurait-il pas à craindre d'encourir l'anathème qu'il a lui-même publié, et qui pourrait bien le frapper, ainsi que tous ceux qui se font les fauteurs, les conseillers ou adhérents de l'envahissement sacrilége des Etats Pontificaux ?

Quoiqu'il en soit, le *Pays* convient (Num. du 28 Avril) que " c'est un crime de faire de l'opposition contre l'Eglise ! " il admet cela " comme il admet que toutes les prérogatives de l'Eglise sont de droit divin ; " il prétend " avoir suivi cette maxime à la lettre : " il se dit " un des ardents et sincères défenseurs de la Liberté Religieuse."

Mais, il faut convenir qu'il ne comprend pas la Religion comme le Pape, comme tous les Evêques et comme tous les vrais Catholiques du monde entier. Il parait la comprendre comme Garibaldi, qui est un chef de séditieux, et le perturbateur du repos et de la paix de l'Italie, et peut-être du monde entier. Il parait la comprendre comme Victor-Emmanuel, qui est un malheureux excommunié, et un persécuteur de l'Eglise. Car tous ces gens-là prétendent aimer la Religion, et se disent dévoués au Chef Suprême de l'Eglise.

En voilà assez sur le chapitre de ce journal, pour nous faire comprendre qu'il est souverainement dangereux, et que c'est notre devoir de travailler, par tous les moyens en notre pouvoir, à l'empêcher de séduire les fidèles confiés à nos soins.

CXLI

Réparation des Outrages faits par le journal " Le Pays " a l'Autorité Pontificale.

Circulaire, 31 *Mai* 1860.

Depuis le 14 avril dernier que le *Pays* a fait à l'Autorité Pontificale un si grand outrage, il m'est resté un sentiment de peine que je ne puis exprimer. La pensée que le Chef Suprême de l'Eglise a été indignement méprisé par un de nos journaux publics me préoccupe nuit et jour ; et je me sens intérieurement pressé de faire quelque chose, en Amende-Honorable, pour que la malédiction de Dieu ne s'attache à aucun de nous. La mauvaise semence, jetée alors dans le champ que nous cultivons, pouvant bientôt porter des fruits amers, je me crois obligé de travailler à arracher sans délai cette ivraie qui se trouve maintenant mêlée au bon grain. Les esprits étant maintenant plus calmes sur ce point il est à espérer que notre voix sera mieux entendue. La vue de l'abîme dans lequel sont tombés les révoltés italiens m'effraie pour eux et pour ceux des nôtres qui pourraient bien être leurscomplices ou fauteurs. J'espère que, Dieu aidant, nous effacerons, avec le temps, toutes les mauvaises impressions produites dans l'esprit des fidèles par ces détestables écrits.

CXLII

Étude des Droits de l'Église du Canada.

Circulaire, 1 *Juillet* 1860.

Chacun comprend vivement que, dans ces temps mauvais, nous avons tous plus besoin que jamais, d'être bien armés, pour défendre les droits inaliénables de l'Eglise, aussi bien que le dépôt sacré des divines vérités qui lui ont été révélées.

Et, en effet, il est visible qu'en prenant une attitude toujours respectueuse mais ferme, en faisant valoir les droits que les lois civiles elles-mêmes, bien comprises, nous garantissent, nous pouvons attendre toute justice du Gouvernement sous lequel la Divine Providence nous a placés, par une disposition toute singulière, et que nous ne pouvons trop admirer. Il est facile de nous en convaincre, en considérant les lois qui ont été faites en faveur de l'Église, depuis la Conquête, et la plupart des Jugements de Cour donnés en faveur des droits de la Sainte Église, et en particulier ceux qui ont été rendus cette année, lesquels nous valent toute une jurisprudence par leur importance.

Maintenant il est facile de s'apercevoir que si nous mettons au grand jour, et si nous posons, sur de solides bâses, les sérieuses questions que nous avons à traiter dans nos Conférences Ecclésiastiques, notre travail pourra être utile à d'autres comme à nous. Car il est bien connu que nos Juges et nos Avocats consultent quelquefois notre vieux Rituel, et les vénérables ordonnances de nos anciens Evêques, pour mieux constater notre discipline ecclésiastique, par la coutume immémoriale, qui est à peu près l'unique loi qui régit nos Fabriques. Aussi, faudrait-il citer toutes les autorités légales que l'on aura à invoquer.

D'où il faut conclure que nous avons à donner à nos questions de l'année la plus sérieuse attention. Aussi chacun va-t-il se faire un devoir bien doux d'y travailler de tout son cœur, afin de contribuer de tout son pouvoir au maintien de l'ordre, dans notre administration intérieure, et à la conservation des droits de l'Eglise, dans ses rapports avec la Puissance séculière.

CXLIII

Règlement de Vie pour les Vicaires.

Circulaire, 23 *Oct.* 1860.

Comme tout Curé répond de son Vicaire, je vous prie de veiller à ce que le vôtre observe son Réglement. Ce Réglement est celui-là même qui a été édité par le 2me Concile de Québec : *de Vita et honestate Clericorum. - De Vicariis*, avec un supplément qui consiste à faire ses exercices à une heure réglée, autant que le peut permettre le ministère qui passe avant tout. Ce Supplément donne aux Vicaires, comme aux Curés deux heures de récréation par jour, une journée de congé par semaine, et une petite vacance de huit jours par année. Comme ils ne sauraient arriver à la perfection de leur saint état sans la fidélité aux Saints Canons, je me verrai forcé de les retirer de leur Vicariat, si, pour une raison ou pour une autre, ils n'observaient pas ce Réglement de vie.

CXLIV

Résumé historique de l'Invasion Piémontaise dans les États de l'Église.

Lettre Pastorale, 21 *Nov.* 1860.

L'an dernier, l'Empereur des Français ayant fait connaître publiquement son dessein d'aller faire la guerre en Italie, le parti catholique alarmé lui représenta avec respect mais énergie que très-certainement il allait déchaîner la révolution dans cette antique et heureuse contrée.

Pour rassurer tous les honnêtes gens, et en particulier tous les Evêques de l'Empire, l'Empereur protesta hautement, par une dépêche offieielle du Ministère, qu'il n'entendait pas aller en Italie, pour faire une révolution en faveur de la démagogie ; et il promit au Pape de ne pas permettre que l'on envahît les Etats Romains, dont il lui garantissait l'intégrité.

A la paix de Villafranca et de Zurich, il fut spécialement stipulé que les Etats Pontificaux demeureraient dans leur entier sous la domination temporelle du Pape ; et que les Princes Italiens qui avaient été dépouillés, seraient rétablis dans leurs Principautés.

Cependant, le Gouvernement Sarde s'empara bientôt après des Romagnes ; et, pour justifier cet acte d'envahissement contre la foi des traités, il prétendit en faire un acte constitutionnel d'annexion. Mais, pour l'obtenir, il lui fallut corrompre les populations, en achetant les suffrages au poids de l'or, et en usant de violence. Car c'est un fait connu aujourd'hui que l'on fusille ceux qui ne votent pas pour l'annexion.

Ce fait de l'annexion des Romagnes au Gouvernement Sarde ayant été accompli par des moyens aussi iniques, l'Empereur des Français voulut forcer le Pape à le reconnaître et à l'approuver, en lui promettant de maintenir son autorité temporelle sur le reste des Etats Pontificaux. Mais toujours le Souverain de Rome protesta énergiquement contre cette criante injustice ; et, avec lui, le monde entier.

Les choses en étaient là, lorsque tout dernièrement le Gouvernement Sarde, qui voulait à tout prix s'emparer des autres Provinces des Etats de l'Eglise, envoya des émissaires pour essayer d'en corrompre les peuples a force d'argent. Mais, comme ce moyen avilissant n aboutissait à rien, parce que ces honnêtes populations se trouvent heureuses sous le Gouvernement Pontifical, il recourut à un autre moyen encore plus inique ; ce fut d'envoyer des hommes turbulents pour faire de l'excitation dans ces paisibles Provinces, pour faire croire au monde que les sujets du Pape se soulevaient parce qu'ils étaient malheureux sous le Gouvernement de l'Eglise.

Cependant, la petite armée du Pape apaisait facilement les mouvements séditieux de tous ces étrangers qui en venaient aux mains tout exprès pour tromper l'attention publique, car elle n'avait été formée que pour cela. Ce fut dans ces circonstances que le Gouvernement Sarde fit signifier au Saint-Père un *ultimatum* pour l'obliger de licencier tous les étrangers qui se trouvaient dans ses troupes, sous prétexte qu'ils empêchaient les peuples de se choisir un Gouvernement à leur gré, c'est-à-dire de se révolter.

Or, il est à remarquer que la nombreuse armée du Roi Victor-Emmanuel se trouvait déjà réunie sur les frontières des Etats-Romains, et que le Gouvernement Sarde avait hautement protesté qu'il n'avait aucun dessein d'envahir le Domaine de l'Eglise Romaine, et que ses troupes n'étaient stationnées sur les confins des deux Gouvernements que pour empêcher les mauvais sujets de faire de l'agitation.

La réponse du Ministre d'Etat de Sa Sainteté était à peine donnée à Rome, que les troupes Sardes envahissaient déjà les Provinces dont on voulait se rendre maître. Comme on ne devait pas s'attendre à cette brusque invasion, les troupes pontificales se trouvaient dispersées ailleurs, où elle se préparaient à faire une vigoureuse résistance aux attaques d'un autre ennemi qui menaçait d'envahir les Etats-Romains d'un autre côté.

CXLV

Les Soldats de Castelfidardo.

Lettre Pastorale, 21 *Nov.* 1860.

Ne pouvant rien ajouter aux magnifiques éloges que donne le Père de la Chrétienté, aux intrépides volontaires qui étaient accourus des divers pays de la Catholicité, pour répandre leur sang pour la défense de l'Eglise, Nous allons du moins joindre nos prières aux siennes, pour le repos de leurs âmes.

Nous vous invitons donc à prier de tout cœur pour ceux qui ont si bien combattu pour l'honneur du nom chrétien, et qui sont morts si glorieusement pour la cause de Dieu et de son Eglise ; pour ces braves officiers qui, dans ces temps mauvais, se sont montrés les dignes fils des intrépides croisés qui, en allant au secours de la Terre Sainte, paralysèrent la puissance ottomane qui, semblable à un torrent impétueux menaçait d'envahir l'Europe toute entière ; pour ces jeunes gens d'élite qui, pleins de cœur et de foi, combattirent un contre dix, et même deux contre cent, préférant, comme les Machabées, mourir noblement, plutôt que de vivre pour voir plus tard les désastres des nations chrétiennes : *Quoniam meliùs est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ et sanctorum* ; pour tous ces intrépides soldats qui affrontèrent les plus grands périls, et moururent pour ce qu'ils aimèrent, savoir, la religion, la patrie et les autels : *Qui dederunt se periculo, ut starent sancta, et lex; et gloria magnà glorificaverunt gentem suam ;* pour tous ces héros que la belle France, la courageuse Irlande, la religieuse Belgique, la noble Savoie, le Rhin, la Suisse et l'Allemagne catholiques ont envoyés au secours du Siége Apostolique ; pour tous ces frères généreux qui ont si bien combattu pour défendre le bien commun de la grande famille catholique ; pour tous ceux enfin qui, en mourant si glorieusement nous ont appris à ne pas rougir de notre foi, parce qu'elle est attaquée ; à ne pas avoir honte de notre Père, parce qu'il est dans le malheur ; à ne pas demeurer indifférents pour les maux de l'Eglise, parce qu'ils paraissent irrémédiables ; à ne pas rester muets en face de ces aberrations de l'esprit révolutionnaire, qui vraiment fascine les intelligences et dénature le langage humain ; à ne pas nous laisser aller à cette fatale illusion qui fait croire qu'il est permis de ne pas se servir de la même balance pour régler les devoirs de la vie publique et ceux de la vie privée.

Assis tristement sur les tombes de tant de héros, qui ne sont morts que pour mieux vaincre, nous entendons leurs voix lugubres protester contre les grandes injustices, qui bouleversent le monde, et répéter avec de profonds gémissements, que si le marchand qui fraude est un malhonnête homme parce qu'il viole la justice commutative, le Roi qui entre brusquement sur les terres d'un Souverain avec qui il doit vivre en paix, est un brigand qui viole la justice publique et le droit des gens.

Nous allons donc, N. T.-C. F., à l'exemple de notre Père, arroser de nos larmes ces tombes glorieuses, et prier pour ces frères dont la mort généreuse a fait dire à une bouche protestante " que ce sont les derniers martyrs de l'honneur européen."

CXLVI

Des Crinolines.

Circulaire, 26 *Nov.* 1860.

Je crois devoir répéter ici en substance ce qui a été dit dans plusieurs des Conférences tenues l'été dernier, sur les *Crinolines*. On a généralement trouvé que ce vêtement répugnait à la décence ; et qu'il fallait prendre tous les moyens possibles de faire disparaitre cette mode aussi ridicule qu'inconvenante. Il a été adopté, comme règle pratique, qu'on en parlerait dans les réunions de personnes pieuses, pour les engager à donner le bon exemple, en cessant de faire usage de cette robe, sans pourtant les y obliger sous peine du refus des sacrements. J'apprends que les essais qui ont été faits, en conséquence, ont eu un bon succès ; et il est à espérer qu'en procédant de même uniformément, on parviendra à faire régner en tout lieu cette pudeur qui est le plus bel ornement du sexe dévot.

CXLVII

Hospitalité envers les Religieux persécutés en Europe.

Circulaire, 25 *Avril* 1861.

Les derniers journaux d'Europe nous apprennent la triste nouvelle que la Persécution s'élève contre les Religieux. J'aurais la pensée d'offrir l'hospitalité à ceux qui ont été déjà comme à ceux qui, plus tard, seront chassés de leurs Monastères. Mais, auparavant, je voudrais savoir ce que chacun de vous pourrait faire pour ces nouveaux Confesseurs de la Foi. Vous comprenez comme moi que leur séjour ici attirerait de grandes bénédictions sur nos travaux, qu'ils ne manqueraient pas de partager avec nous, avec tout le zèle que nous leur connaissons. Veuillez bien me donner un mot de réponse là-dessus au plus vite ; car je m'imagine que chaque prêtre du monde catholique va se disputer le bonheur d'accueillir ces heureux exilés pour la défense de la cause commune.

CXLVIII

Premier élan de la Jeunesse Canadienne en faveur de la défense armée du Souverain Pontife.—Correspondance avec la Cour Romaine a ce sujet.

Circulaire, 30 *Juillet* 1861.

J'avais informé S. E. le Cardinal Barnabo, Préfet de la S. C. de la Propagande, du zèle d'un bon nombre de nos jeunes gens de la campagne comme de la ville qui offraient leurs services au S. Père, pour l'aider à défendre le patrimoine de St. Pierre, et je lui avais fait connaître que l'exemple du Zouave Canadien n'avait pas peu contribué à exciter leur noble émulation. Elle me répond là-dessus dans les termes suivants :

" Pour ce qui est des jeunes gens du Canada, qui seraient prêts à prendre les armes, pour le Siége de Pierre, et la liberté de l'Église, " et à accourir dans ce but à Rome, cela assurément prouve d'une manière évidente qu'ils ne se distinguent pas moins par leur foi et leur charité, " que la plupart de ceux des autres nations, qui, par leur dévouement filial, se sont singulièrement fait admirer par l'Eglise toute entière. Et, " de fait, la chose a été très agréable à N. S. P. le Pape. Mais, pour le moment, il ne serait pas expédient que la petite armée du Souverain " Pontife fût augmentée, surtout de soldats venus des pays les plus éloignés. Mais, comme nous avons la plus ferme espérance qu'il arrivera " que le Dieu miséricordieux, par le mouvement de sa toute puissance, fera changer l'état des choses, il pourra arriver en conséquence que les " efforts de ces pieux jeunes gens, réunis de toutes les parties de l'univers catholique, servent utilement et avantageusement à venger les droits " du St. Siége. Les choses en étant là, il faudra que les Evêques des lieux où se trouvent de tels jeunes gens aient soin qu'ils persévèrent dans " leur attachement au Siége Apostolique, afin que, si besoin est, ils exécutent dans le temps ce qui est maintenant l'objet de leurs vœux."

Puissent ces vœux de nos héroïques jeunes gens s'accomplir un jour, pour la défense des intérêts catholiques, et l'honneur de notre religieuse patrie ! Ce texte attestera du moins, à la postérité la plus reculée, que le Canada aurait voulu, lui aussi, entourer de ses baïonnettes le Trône Pontifical ; et que ce n'est pas le bon cœur, mais la bonne occasion qui lui a fait défaut. En attendant, nous prierons pour notre Père Commun, et nous l'assisterons de nos biens, jusqu'à ce qu'il plaise à la divine Providence de le remettre en possession du patrimoine de l'Eglise.

CXLIX

Société de Colonisation.

Circulaire, 21 *Novembre* 1861.

Je recommande à votre zèle la belle œuvre de la Colonisation, que la Divine Providence semble susciter de nos jours, pour nous fournir le moyen de conserver le Canada aux Canadiens, pour qu'il soit toujours ce que nos pères l'ont fait, savoir : une terre catholique avant tout. Connaissant votre patriotisme religieux, je n'ai pas hésité d'assurer la Société de Colonisation qu'elle pouvait compter sur le Clergé, pour l'aider à poursuivre sa noble entreprise. Mais il a été bien entendu que la politique n'entrerait pas dans nos rangs ; ce qui ne saurait arriver sans un danger évident de ruiner de si belles espérances.

CL

Éducation des Filles — Ste. Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines.

Annonce du 21 Novembre 1861.

Notre St. Père le Pape a ordonné de célébrer la fête de Ste. Angèle de Mérici dans le monde entier par un décret du 11 juillet 1861...

....

Ce décret doit, N. T.-C. F., vous faire comprendre de plus en plus combien la Sainte Eglise s'intéresse vivement à la bonne éducation de vos enfants ; et tout ce que vous devez faire pour entrer dans les intentions de cette tendre Mère. Vous y voyez que le fruit de cette éducation religieuse et bien soignée est de rendre vos enfants utiles à la Société par la pureté de leurs mœurs, par leur modestie et par leur amour du travail manuel. Vous y remarquez que les ennemis de la Religion cherchent à s'emparer de l'éducation de ces tendres enfants, afin de pouvoir, en leur inspirant de fausses maximes, répandre plus facilement leurs principes erronés dans le monde, au grand danger du salut de leurs âmes. Vous avez là une nouvelle preuve des soins de la divine Providence, pour donner à vos familles l'inestimable avantage d'une bonne éducation, en appelant à ce Ministère si difficile tant de saints et de saintes, qui y ont consacré toute leur vie, et qui ont institué des ferventes Communautés qui, avec la grâce de leur sainte vocation, ont conservé dans le monde le dépôt sacré des bons principes, en formant ces cœurs à l'amour des vraies vertus. Telle fut entr'autres la grande Sainte Angèle, qu'il est maintenant question d'honorer sur nos autels. Telles furent, après elle, les Religieuses Ursulines, qu'elle avait fondées, pour continuer sa Sainte Œuvre, dans le monde entier. On les vit arriver avec nos pères, sur nos rives alors sauvages, pour consacrer leur jeunesse et leur beauté au soin de former notre heureuse patrie à ces vertus solides, qui en ont fait, depuis deux siècles, une terre de foi. Ce fut sur ce beau modèle que se formèrent ces autres Institutrices Religieuses qui se sont depuis présentées, avec un courage héroïque, pour partager les travaux qu'imposait cette noble tâche d'enseigner à la femme à être pieuse, travaillante, économe et sage, afin d'être une vraie mère de famille. Vous en conclurez que vous ne sauriez prendre trop de précautions, dans le choix des maîtres et maîtresses que vous donnerez à vos chers enfants. Vous vous laisserez en même temps persuader que c'est pour vous un devoir de favoriser, de toutes vos forces, cette éducation soignée, que la Religion donne à ces enfants ; que vous devez, à cette fin, vous conformer aux Réglements de ces Saintes Maisons, qui proscrivent tout luxe, toute vanité, toutes dépenses superflues dans les ajustements ; qui recommandent le travail manuel, et qui enseignent à s'y livrer courageusement, pour qu'au sortir du Couvent, l'Enfant soit une bonne fille de famille, partageant avec sa mère, les soins du ménage, pour devenir bientôt elle-même une femme accomplie, une épouse intelligente et une mère vraiment chrétienne.

CLI

Menaces de Guerre.—Conseils de prise d'armes.

Circulaire, 25 *Décembre* 1861.

Aujourd'hui que l'Eglise célèbre la naissance du *Roi Pacifique*, en chantant avec les Anges : " Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté," l'on n'entend, hélas ! que cris et rumeurs de guerre.

Déjà même, notre Gouvernement, dans sa sage prévoyance, a cru devoir faire appel à la bonne volonté du pays par une Proclamation qui ordonne qu'une compagnie de soixante-quinze hommes soit formée, dans quinze jours, pour le service actif, dans chaque bataillon de *volontaires*.

Comme beaucoup de personnes ne lisent pas les journaux qui reproduisent ces documents officiels, vous ferez bien d'expliquer à vos paroissiens les ordres qui émanent de l'Autorité Civile ou Militaire, concernant l'enrôlement dont il est ici question.

Vous leur ferez facilement comprendre que tout ce que leur demande le Gouvernement est à leur avantage ; et qu'ils doivent s'empresser de répondre à l'appel qui leur est fait. Vous atteindrez sans doute ce but en leur présentant les considérations suivantes et autres qui s'offrent en foule à tous les esprits sérieux et réfléchis.

La guerre est un fléau toujours redoutable pour un peuple. Or, un des moyens à prendre pour l'éviter, c'est d'avoir des hommes bien armés et bien disciplinés pour repousser l'ennemi. C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous en avertit, en nous disant qu'un Roi qui veut faire la guerre, commence par calculer ses forces ; et, s'il trouve qu'il est trop faible pour résister, il s'y prend de loin pour faire la paix. *Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.* (Luc. 14, 32). Il est donc souverainement avantageux pour le pays de s'armer d'avance pour éviter les affreux désastres que cause toujours une invasion ennemie. Or, c'est ce qu'il fera en répondant à l'appel du Gouvernement.

Comme on le voit, il n'est pas question aujourd'hui pour les volontaires de partir pour aller verser leur sang sur nos frontières, puisque la guerre avec nos voisins n'est pas même déclarée, et qu'elle ne le sera peut-être pas, surtout s'ils s'aperçoivent que notre Canada a beaucoup de bras vigoureux et bien exercés pour se défendre. Nous aurons donc plus de chance de n'avoir pas de guerre, en nous enrôlant en grand nombre et de grand cœur, que de rester les bras croisés, comme font d'ordinaire les lâches et les paresseux.

Dans une guerre quelconque, il y a toujours de grands malheurs à déplorer. Les campagnes sont dévastées, les villes incendiés, les propriétés pillées, le commerce ruiné, les moissons ravagées ; et, plus que cela, les peuples sont démoralisés, les filles et les femmes insultées et les mœurs publiques considérablement altérées. En s'armant pour la défense de son Gouvernement, on s'arme donc pour la défense de sa propriété, et l'honneur de sa famille et de son pays. De plus, "on rend à César ce qui appartient à César," comme nous le recommande si expressément Notre Seigneur dans l'Evangile ; et par conséquent on accomplit un devoir religieux, qui mérite la récompense éternelle.

....

Toutes les origines vont donc s'allier intimement et n'en faire qu'une, pour la défense de notre commune patrie. Chacun aura à soutenir, à l'ombre du drapeau de la Grande-Bretagne, son honneur national et sa gloire militaire. Sans doute que les Canadiens d'origine française n'oublieront pas les beaux faits d'armes de leurs pères, dont la mémoire se rattache à tant de personnes et à tant de lieux qu'ils ont sous les yeux. On va voir si les héros de Chateauguay sont encore tous vivants ; et si le sang, qui bouillonnait dans leurs veines, coule dans celles de leurs enfants et de leurs compatriotes.

A la vérité, il n'est question, pour le moment, que d'un engagement volontaire. C'est, sans doute, parce que le Gouvernement s'attend qu'il y aura, dans la population du pays, une vraie loyauté, et que, parmi les sujets de Sa Majesté, il se trouvera assez de braves volontaires pour que l'on ne soit pas obligé de faire plus tard des enrôlements en vertu d'une loi qui forcerait les jeunes gens à entrer dans la milice incorporée, et tous les autres en état de porter les armes à marcher à l'ennemi par un commandement général.

Pour prévenir ce cas extrême, ne vaudrait-il pas mieux, pour tous les habitants du pays, s'offrir dès maintenant au Gouvernement, pour recevoir de lui des armes de la meilleure espèce, et apprendre à en faire un bon usage, pour la défense de leurs propriétés, que d'attendre que l'ennemi soit entré, pour mettre tout à feu et à sang ? Les bataillons de volontaires, bien armés et bien exercés, ne défendront-ils pas le pays avec plus de succès que des troupes de pauvres gens qui, n'ayant point appris à se défendre, iraient au combat comme à une boucherie ? D'ailleurs, n'est-il pas évident que le Gouvernement s'attachera de plus en plus à un pays dont les habitants lui montreront un si grand dévouement ? Ne favoriserait-il pas, avec une affection encore plus paternelle, les institutions déjà si libérales qu'il lui a données ? Ne sera-t-il pas par là encouragé à protéger de plus en plus la Religion qui soutient l'homme sur le champ de bataille, et lui apprend à sacrifier sa vie pour l'amour de Dieu et de sa patrie ? Car un peuple fidèle se fait aimer de son Gouvernement comme un bon enfant se fait aimer de son père.

Au reste, en supposant que le fléau de la guerre, dont nous sommes menacés, nous arrive quelque jour, nous aurons alors de quo nous rassurer en pensant que le pays est armé et tout prêt à faire une vigoureuse défense. Tous ceux qui seront appelés à combattre pour repousser l'ennemi de nos foyers, auront appris d'avance à marcher à la victoire, en apprenant à bien se battre, selon toutes les règles de l'art militaire. Ils auront d'ailleurs, pour les absoudre, avant le combat, leurs zélés Pasteurs : et s'il leur faut mourir en braves sur le champ de bataille, ils les auront à leurs côtés pour mourir en bons chrétiens.

Avec ces principes et autres, que vous saurez faire valoir au besoin, nos braves gens comprendront qu'il leur est avantageux de s'offrir à leurs officiers, dès maintenant, pour recevoir les armes du Gouvernement, et apprendre, par des exercices militaires, à en faire un bon usage.

Fortifiés par nos paroles pastorales, ils sauront mépriser les mauvais conseils, qui peut-être leur seraient donnés par des gens ignorants ou mal intentionnés. Ce vieil adage, que la Religion grava dans le cœur de nos pères : " Mon âme est à Dieu, et mon corps est au Roi, " animera et soutiendra leur courage.

CLII

Quatrième voyage a Rome au sujet de la Canonisation des Martyrs Japonais.

Mandement, 22 *Fév.* 1862.

Nous partirons prochainement pour la Ville Sainte et vous n'oublierez pas que c'est pour la quatrième fois que Nous allons au Tombeau des Saints Apôtres, depuis vingt-cinq ans que Nous sommes Evêque. Il n'est pas nécessaire que Nous vous disions que ce quatrième voyage, aussi bien que les précédents, est uniquement dans les intérêts de ce Diocèse pour lequel seul Nous vivons, en consumant toutes les forces que la Divine Providence a daigné nous donner. *Ego autem libentissime impendam et superempendar ipse pro animabus vestris*, (2 Cor. 12, 15.)

Car N. S. P. le Pape, Nous ayant fait déclarer, ainsi qu'à tous les autres Evêques du *monde catholique*, par son Eminence le Cardinal Caterini que " ce lui serait une chose très agréable de nous voir à la Canonisation qu'il doit faire des Bienheureux Martyrs Japonais," Nous nous faisons un devoir de répondre à cette honorable invitation, afin que le Diocèse dont nous sommes chargés soit représenté, dans une des plus grandes solennités qui puissent se faire sur la terre.

....

Il Nous faudra dans ce voyage prendre place dans les Consistoires qui sont les Assemblées les plus augustes qu'il y ait au monde par le caractère sacré des personnes qui les composent, par la nature des affaires religieuses et divines qui s'y traitent, et par les procédés majestueux qui y sont suivis. Là, comme Il nous le fait signifier à tous, par le Cardinal Préfet, qui nous intime ses suprêmes volontés, Nous aurons à donner une *opinion bien réfléchie* sur la grave question qui y sera traitée, savoir, s'il convient que les Bienheureux, qui ont obtenu la palme du martyre, en mourant pour la Foi, au Japon, reçoivent, par la Canonisation, les honneurs dûs aux Saints, sur les autels que l'Eglise élève au Dieu trois fois Saint. Quel vote, N. T.-C. F. ! Quel suffrage que celui qui est ainsi requis de toutes les Eglises du monde par la bouche de leurs Evêques ! Car, il est surhumain, et il faut à l'Eglise une assistance particulière de l'Esprit Saint, pour le porter, ce jugement qui, avec une autorité infaillible, déclare à l'univers entier que tels serviteurs de Dieu sont en possession de la gloire éternelle, et qu'ils méritent les honneurs de toute la terre.

....

Nous avons donc, de part et d'autre, un devoir réciproque à remplir, pour nous rendre le ciel favorable, dans ce beau jour de Canonisation ; Nous, la charge de vous représenter aussi dignement que possible, dans une circonstance si solennelle qui Nous met en spectacle au ciel et à la terre ; et vous, celle de nous aider, par la pureté de vos cœurs et la ferveur de vos prières, à devenir l'heureux canal de tant de grâces précieuses qui nous sont réservées.

Nous partons, N. T.-C F., le cœur plein de cette espérance, et avec le désir de tout sacrifier pour le plus grand bien de ce Diocèse, et d'aller partout où il Nous semblera y avoir quelque chose d'utile ou de nécessaire à faire pour vous. Mais, en quelque lieu que la Divine Providence conduise Nos pas, Nous demeurerons ici en esprit et en affection. Quelque soient les jouissances pures et délicieuses que présente la Religion, dans ces heureux jours de fête, où il semble que l'on n'est plus dans ce lieu d'exil, elles ne nous feront point oublier que vous êtes par-dessus tout et de préférence à tout, Notre joie, Notre bonheur et Notre couronne.

CLIII

Du Pape et de Rome.

Mandement, 22 *Fév.* 1862.

Le Pape, comme Dieu, dont il est le représentant sur la terre, est *pour tous*, et l'Homme de tout le monde, le *Serviteur des Serviteurs de Jésus-Christ*. Oui, vraiment, sous quelque rapport que nous le considérions, il est facile de voir qu'il est l'homme de tous les pays, de tous les siècles, de tous les rangs, de toutes les conditions, enfin l'Homme Universel, dont tous les actes sont frappés au coin de la Catholicité, dont l'existence, la vie, les facultés, les talents, le travail sont à l'univers. Il est le débiteur de tous, des ignorants comme des savants, des petits comme des grands, des sujets comme des rois.

....

Placé sur la Chaire Apostolique, il gouverne, nourrit et défend, sous la houlette du Bon Pasteur, les deux cent millions de Catholiques, qui forment aujourd'hui le vrai troupeau de Jésus-Christ. Il est à la vérité Evêque particulier de Rome. Mais pour que les détails de l'administration de cette Eglise, Mère de toutes les autres Eglises, ne l'empêchent pas d'exercer sa sollicitude universelle, il se décharge du soin des âmes qui appartiennent à cette Eglise, sur un Cardinal qu'il établit pour cela son Vicaire.

Vicaire de la Charité de Jésus-Christ, qui est mort pour le salut de tous, il travaille sans relâche à attirer dans le sein de l'Eglise les sept ou huit cent millions d'hommes, qui se perdent dans le Judaïsme, le Schisme, l'Hérésie, l'Infidélité, et le Paganisme.

Moise de la Nouvelle Alliance, il se fait assister, dans le gouvernement du peuple chrétien, par soixante-dix Cardinaux qui sont, pour l'Eglise, ce qu'étaient pour la Synagogue, les soixante-dix Anciens, choisis parmi les plus sages des enfants d'Israel, pour aider le Législateur Hébreux à gouverner le peuple de Dieu, avec l'Assistance du Seigneur, dont l'Esprit Saint répartissait les dons entre tous ces Juges, mais résidait en plénitude dans le Chef suprême.

Pasteur des Pasteurs, il partage sa sollicitude universelle avec environ mille Evêques, qu'il choisit et institue canoniquement, à qui il accorde tous les pouvoirs nécessaires ; qu'il surveille et affermit dans les devoirs de la redoutable charge pastorale ; avec qui il correspond attentivement pour le salut des âmes ; à qui il fait rendre compte de temps en temps de leur administration ; qu'il oblige de se rendre à certaines époques, auprès de lui, pour qu'ils lui fassent mieux connaître où en est la religion, dans les lieux confiés à leurs soins ; qu'il éclaire dans la pratique des devoirs de la morale chrétienne, pour que les peuples suivent toujours la saine doctrine ; dont il dissipe les doutes et soutient le courage, pour surmonter les obstacles sans nombre qui s'opposent au bien des âmes ; avec lesquels enfin il se comporte comme St. Pierre, avec les autres Apôtres, pour les fortifier dans l'accomplissement de tous leurs devoirs. *Tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* (Luc, 22, 32.)

Père de la grande famille chrétienne, il partage ses soins multipliés, pour ses innombrables enfants, avec dix-sept Congrégations instituées pour expédier cette multitude d'affaires religieuses qui affluent à Rome, de toutes les parties du monde ; lesquelles Congrégations se composent de Cardinaux, Prélats, Docteurs, Consulteurs, enfin de tout ce qu'il y a de plus éminent en piété, science, sagesse et prudence.

C'est avec l'assistance de ces laborieuses Congrégations, qu'il travaille à conserver la Foi et la Morale ; qu'il examine et condamne les mauvais livres ; qu'il conserve les traditions Divines et Apostoliques ; qu'il maintient la discipline Ecclésiastique et Monastique ; qu'il donne au culte de Dieu toute la splendeur qu'il doit avoir ; qu'il entretient la sainte Liturgie ; qu'il fait observer toutes les religieuses cérémonies ; qu'il canonise les Saints pour multiplier dans le Ciel les protecteurs de la terre ; qu'il fait chercher dans les Catacombes les Restes précieux des Martyrs, pour leur faire rendre de grands honneurs en tous lieux ; qu'il accorde des Indulgences, Dispenses, Indults sans nombre, pour satisfaire aux besoins de tous les fidèles ; qu'il termine tous les différends qui pourraient troubler la paix des Églises. Oh ! qu'elles sont belles et admirables ces Saintes Congrégations Romaines ! Qu'elles sont précieuses au monde chrétien ! Qu'elles sont utiles et nécessaires à toute l'Eglise !

Souverain d'un petit Etat Temporel, il en déploie toutes les ressources matérielles, à l'avantage de la Religion pour laquelle la Divine Providence l'a tout exprès formé tel qu'il est. Car il n'oublie pas que la Papauté n'est sur le Trône que pour faire régner Dieu et son Christ en tous lieux. Il ne faut que jeter un regard sur les Institutions de cette Principauté, pour demeurer convaincu qu'elle n'est ainsi constituée que pour le plus grand bien du monde entier.

Et en effet, pour une population d'un couple de millions d'habitants, il y a trois Universités florissantes, auxquelles on accourt, des différentes parties du monde, pour s'y initier aux hautes études qui forment des hommes distingués pour la Société, aussi bien que pour la Religion.

On voit clairement que la ville de Rome, dont la population n'est que de 194,587 âmes, n'est si richement dotée d'Institutions de toutes espèces que parce qu'elle est la Capitale du monde entier, et le Siége du Souverain Pasteur de toute l'Eglise. Outre les Eminents Cardinaux qui y résident en grand nombre, on y compte 40 Evêques, 1385 Prêtres Séculiers, 55 Congrégations d'hommes donnant 2474 Religieux et 72 Couvents, dans lesquels on compte 2032 Religieuses.

Ces diverses Institutions sont consacrées à différents genres de ministères, pour le salut des âmes, les soins des pauvres et l'exercice de la prière et de la contemplation. Mais pourquoi, dans cette ville, tant d'Institutions Evangéliques et Religieuses ? C'est pour l'avantage, encore une fois, de toutes les nations et de tous les pays.

Car ce sont ces saintes familles religieuses qui portent la bonne nouvelle de l'Evangile dans toutes les parties du monde, qui donnent des Martyrs à l'Eglise, des Orateurs éloquents à la Chaire et au Barreau, de pieux Confesseurs à la direction des âmes, des Docteurs distingués aux Facultés de Théologie et de Médecine, d'habiles Jurisconsultes au Droit Civil et Canonique, des Savants à la République des Lettres, et cela, dans toutes sortes de langues et pour toutes sortes d'Arts nécessaires ou utiles.

....

Vous êtes frappés de ce caractère de catholicité, qui est comme infiltré dans toutes les institutions de Rome, quand vous apercevez dans toutes les grandes Basiliques les confessionaux des Pénitenciers du Pape, qui sont l'un pour les Français, l'autre pour les Autrichiens et ainsi des autres nations connues. A des heures fixes, et pendant que se célèbrent les offices divins dans une partie de ces Eglises, les Confesseurs désignés pour exercer le ministère de la miséricorde, en faveur de tous les peuples du monde, sont là qui attendent pour réconcilier à Dieu ceux dont la prière de l'Eglise aura touché le cœur. Et de fait, sur les quarante à cinquante mille étrangers qui passent une partie de l'année à Rome, combien qui retrouvent l'innocence dans ces fontaines sacrées où ils vont se purifier !

Ce qui fait encore comprendre que Rome est la ville catholique, ouvrant ses portes à tous les peuples de l'Orient et de l'Occident du Septentrion et du Midi, c'est le grand nombre de maisons d'éducation, pour y enseigner les sciences en toutes sortes de langues, afin qu'au sortir de ces Séminaires et Colléges, les élèves que la grâce aura appelés au saint ministère, puissent, à l'exemple des Apôtres, se disperser dans

toutes les parties du monde, pour y raconter les merveilles de Dieu et la gloire de sa sainte Eglise, en toutes sortes de langues. Nous assistâmes, en 1847, à un service public du Collége Urbain ou de la Propagande, et ce fût pour nous une merveille d'entendre parler cinquante-deux langues, qui étaient toutes comprises et parlées par un des Eminents Cardinaux, qui président à cette intéressante réunion. On compte donc à Rome, 16 Séminaires et Colléges, fréquentés par 1657 élèves, sans compter un bon nombre d'Académies de philosophie, de théologie et de liturgie.

Il n'y a pas même jusqu'aux institutions d'éducation primaire qui ne se ressentent de l'esprit de catholicité qui règne à Rome. Car elles sont en nombre pour répondre à tous les besoins des enfants étrangers aussi bien que des enfants romains. On y groupe 80 institutions primaires de différents genres pour les garçons seulement. Les pensionnats et orphelinats tenus par les Communautés ont à eux seuls 2613 filles à instruire. Il y a en outre beaucoup d'écoles, trois ou quatre par rue, des hospices et pénitenciers où les enfants reçoivent leur éducation, trois salles d'asile fréquentées par environ 450 petits enfants de 3 à 8 ans, des écoles gratuites et douze écoles du soir, fréquentées par environ 360 jeunes ouvriers, des ouvroirs où les jeunes filles sont formées aux travaux du ménage et à tout ce qui peut les préparer à devenir de bonnes mères de famille. Ces différentes institutions ont des Cardinaux pour Protecteurs, ce qui montre la grande importance qu'on y attache.

Les Institutions de charité sont également marquées au coin de la catholicité ; et elles sont en si grand nombre qu'elles embrassent toutes les misères de la vie. Aucun pauvre en effet ne souffre à Rome ; car il sait où aller manger quand il a faim, et où aller coucher s'il n'a point d'asile. La seule Maison de la Trinité des Pélerins, instituée pour loger et nourrir au besoin 2000 étrangers à la fois, suffirait pour prouver que Rome est la ville de tout le monde.

....

Oh ! qu'elle est belle, la Ville du Pontife-Roi, la Ville Sainte, la Ville Eternelle, la Ville Catholique, la Ville des Martyrs, la Ville des souvenirs, la Ville des antiques et beaux monuments, la Ville des chants sacrés et des beaux-arts, la Ville où coulent tant de magnifiques fontaines, dont les eaux vives et intarissables jaillissent jusqu'aux extrémités du monde. Car elles ne sont, et elles ne peuvent être, qu'une bien faible figure des fleuves de grâces qui sortent de ce paradis terrestre, pour arroser toute la terre.

CLIV

Denier de St. Pierre—Montant de la collecte du Diocèse pour l'année courante—Étude de cette Institution.

Mandement, 22 *Fév.* 1862.

Il est temps, N. T.-C. F., que Nous vous rendions compte du *Denier de St. Pierre*, qui fut collecté, l'an dernier, dans ce Diocèse, et que Nous avons déposé, en votre nom, aux pieds du Souverain Pontife, par les mains de son Eminence le Cardinal Barnabo, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande.

Ce Denier, consacré à Dieu pour aider à la subsistance de son Représentant sur la terre, s'est élevé à la somme de cinq mille cent quatre-vingt-sept louis, douze schelings et quinze sous.

....

Dans la lettre que le St. Père a daigné nous écrire lui-même pour nous témoigner sa reconnaissance, ... (Et cet honneur insigne s'adresse à vous tous, N. T.-C. F., aussi bien qu'à Nous)...... ..., vous aurez sans doute remarqué que N. S. P. le Pape nous dit qu'Il est réduit à une *très grande détresse :* et vous en aurez été vivement frappés. Ce Père affligé avait déjà découvert son extrême misère au monde

entier, en disant, dans son Allocution Consistoriale du 30 Septembre dernier, que " c'est uniquement par l'aide et le secours des Evêques " et des Fidèles, dont l'insigne piété et les largesses sont pour lui un soulagement précieux, qu'il peut suffire aux charges qui s'augmentent de " jour en jour."

Cet appel, ou plutôt ce cri de misère, a été entendu dans toute l'Église, et les nations catholiques en ont été profondément émues. Elles ont compris qu'elles avaient un devoir à remplir, et par une heureuse pensée qui ne pouvait venir que du Ciel, elles ont adopté, comme moyen plus facile et plus efficace d'aller en aide au Père commun, " le Denier de St. Pierre," qui depuis plusieurs siècles était tombé dans l'oubli.

On s'est rappelé que, dans les beaux temps de la foi, " le Denier de St. Pierre " faisait couler des fleuves de charité dans le trésor Pontifical ; et qu'alors le Pape figurait, comme il convenait à son haut rang, dans toutes les grandes œuvres, qui ont illustré les siècles passés. On s'est demandé, avec empressement, s'il ne serait pas possible de ressusciter ce " Denier de St. Pierre," en dépit de l'impiété, qui se moque de toutes ces saintes et vieilles choses, qui honorent la religion du Dieu vivant. Et à l'instant on s'est mis à l'œuvre, en foulant aux pieds les sarcasmes de ceux qui blasphêment ce qu'ils ne comprennent pas.

Un saint enthousiasme, qui est évidemment un souffle divin, s'est emparé de tout ce qu'il y a de cœurs nobles, dans le monde ; et il y en a encore beaucoup. Le " Denier de St. Pierre " est donc devenu un mot magique, un signe de ralliement, une devise, que la Chaire, la Tribune et la Presse ont fait retentir jusq'au bout du monde. A la triste nouvelle que les jours difficiles qui se prolongent pour le St. Siége ne font qu'aggraver les charges qui pèsent sur lui, le monde Catholique a été profondément affligé. Il s'est ébranlé dans toutes ses parties, et il est à l'œuvre, pour porter secours à son Père et à son Pontife, en lui payant le " Denier de St. Pierre." C'est ainsi que le malheur des temps fait revivre une institution que le malheur des temps avait fait abandonnner. C'est ainsi que la Divine Providence nous ramène, comme par la main, anx œuvres de foi que nos pères nous avaient laissées en héritage.

....

Le " Denier de St. Pierre" est une certaine contribution volontaire, ou redevance pieuse, que tout bon catholique aime à payer au Pape, pour honorer, dans son auguste personne, St. Pierre, le Prince des Apôtres et le Chef Suprême de la Religion Chrétienne, qui vit dans ses Successeurs, et l'aider dans les énormes dépenses qu'il lui faut faire pour le bien général de l'Eglise.

....

Ce que Nous voulons, N. T.-C. F., vous faire voir, dans cette Institution, c'est qu'en payant fidèlement votre bonne part du " Denier de St. Pierre," vous ne faites qu'accomplir un devoir de piété, de justice et de reconnaissance qui veut que les enfants aient soin de leur père ; que les brebis donnent leur lait et leur laine pour nourrir et vêtir leur Pasteur ; que les administrés paient à leurs administrateurs tous les frais d'une administration, qui est toute à leur avantage.

....

Aujourd'hui, Nous élevons donc la voix pour recommander à votre charité une nouvelle œuvre : une œuvre plus grande que toutes les autres œuvres dont Nous avons pu parler jusqu'ici ; une œuvre *mystérieuse* que nos pères, dans l'instinct de leur foi, ont appelée le "Denier de St. Pierre," parce que, retirés, avec l'hameçon évangelique de ce *Pêcheur d'hommes*, d'un océan d'erreurs et de vices, ils lui ont payé de grand cœur le double tribut qu'ils lui devaient, pour avoir été ainsi appelés à l'admirable lumière de la foi. Car c'était en bénissant ce grand Apôtre qu'ils venaient déposer à ses pieds une partie de leurs biens temporels, par reconnaissance pour les inestimables richesses spirituelles dont ils se voyaient comblés par son ministère et celui de ses successeurs. C'était par ces oblations volontaires, sous *forme tributaire*, qu'ils rendaient foi et hommage au Souverain-Pontife, en se reconnaissant ses *féodaux spirituels*, parce que Dieu le leur avait donné pour Prince et Seigneur-Suzerain en religion (*super plebem meam Principem te constitui*), et en soumettant à sa divine puissance tous les royaumes du monde, (*Tibi tradidit Deus omnia regna mundi.*) C'est donc dans la bouche du miraculeux poisson, que pêcha St. Pierre dans la mer de Galilée, qu'il faut aller chercher l'origine de ce *Denier sacré*.

....

Nous devons encore vous dire, N. T.-C. F., qu'en faisant du, "Denier de St. Pierre," une " Œuvre Diocésaine" pour le soulagemen du Père commun dans son extrême détresse, Nous croyons rendre à ce Diocèse, pour lequel, malgré notre indignité et insuffisance, Nous fûmes ordonné Evêque, il y a tout-à-l'heure vingt-cinq ans, le plus grand service que Nous ayons pu lui rendre jusqu'ici, ou que nous puissions jamais lui rendre, s'il plaisait à Dieu de nous donner encore de longues années, pour réparer la stérilité des années passées.

Car, nous en avons l'intime conviction, ce " Denier sacré," en transmettant, d'année en année, nos oblations dans la Ville Sainte, nous reviendra avec des bénédictions cent fois plus abondantes. Il sera semblable à notre fleuve St. Laurent qui ne se jette à la mer, après avoir arrosé nos riches et belles campagnes, que pour se changer en nuages bienfaisants, et revenir, porté sur les ailes des vents, arroser notre immense contrée et fertiliser nos magnifiques champs, en y répandant la rosée du ciel et la graisse de la terre. Croyez-le, N. T.-C. F., si notre Denier, la première fois qu'il a été payé, a été reçu comme une manne descendue du ciel, parce que ce jour-là Notre Père n'avait plus rien, il devra revenir chargé de bénédictions et se répandre sur nos villes et nos campagnes, d'une manière encore plus providentielle que manne ancienne, qui nourrissait tous les jours les Juifs dans les déserts de l'Arabie.

....

C'est un *fardeau doux* parce qu'il est parfaitement libre et volontaire. Et en effet, nulle loi ecclésiastique ou civile n'en fait un devoir de conscience. Donne qui veut et comme il veut. Chacun est laissé à sa volonté et à son bon plaisir. Personne n'est contraint de donner par respect humain. Car c'est un don secret dont Dieu seul est témoin, pour le mieux récompenser. La main gauche elle-même ne saura pas ce que donne la droite.

C'est un *fardeau doux*, à cause du témoignage de la bonne conscience, qui ne cesse de répéter au fond de l'âme, qu'en payant sa part du " Denier de St. Pierre", on soulage une grande misère cachée sous le manteau Pontifical, et abritée sous la Tiare de la Papauté ; que l'on fait quelque chose, non plus pour un pauvre ordinaire qui, cependant, nous répresente toujours Jésus-Christ, mais pour Jésus-Christ lui-même dans la vénérable personne de son Vicaire ; que, par cet acte de bienfaisance, on a enfin l'heureuse occasion d'imiter en quelque chose nos pères qui, après avoir si généreusement combattu sous le glorieux étendard de Charlemagne, pour élever le Siége de Pierre au-dessus de toute puissance de la terre, afin qu'il fût aux yeux de tous les peuples, une image plus parfaite du Dieu, qui ne dépend de personne, payaient encore si fidèlement leur Denier à celui pour qui ils avaient versé leur sang, comme viennent de faire encore les jeunes héros de Castelfidardo.

CLV

DENIER DE ST. PIERRE—MODE DE L'ACQUITTER.

Circulaire, 26 *Fév.* 1862.

Il est à désirer que la pensée du " Denier de St. Pierre " s'infiltre dans tous les calculs et dans toutes les entreprises. Ainsi l'homme de profession donnera dans ce but telle portion de ses honoraires, le marchand telle partie de son gain, l'ouvrier tel montant de son profit, le cultivateur la récolte de telle partie de son champ, ou tel animal qui sera le 15ième ou 20ième de sa basse-cour. C'est un excellent moyen d'obliger Dieu de bénir, par exemple, tout un champ, ou telle entreprise, quand il voit qu'il doit y avoir sa part.

Pour que ce *Denier sacré* ne paraisse onéreux à personne, il serait bon de répéter souvent qu'on ne demande que ce qui n'est pas nécessaire à l'entretien de la famille, mais ce que l'on dépense follement au jeu, à la promenade, à l'auberge, en mille autres choses nuisibles, ou du moins absolument inutiles. Si l'on est fidèle à cette recommandation, on en verra bientôt les fruits ; et alors le " Denier de St. Pierre " grossira à proportion de l'augmentation des revenus dont il aura été la cause providentielle.

CLVI

DE L'USURE.

Circulaire, 26 *Fév.* 1862.

Je vous donne le sujet de la prochaine Conférence que vous voudrez bien tenir au plus tôt ; parceque j'aurais besoin de votre rapport, pour la prochaine Session du Parlement.

Il s'agira donc d'examiner, avec une attention sérieuse, dans cette Conférence, les maux occasionnés dans les Paroisses de votre Archiprêtré, par l'Usure, et vous ferez connaître dans votre rapport ; 1 o—Combien il y a de gens prêtant au dessus de six pour cent ; 2 o—Combien il y a de cultivateurs, s'il y en a, qui ont vendu leurs terres tout exprès pour avoir de l'argent à prêter à de gros intérêts ; 3 o—Quel est le taux plus ou moins élevé exigé par les usuriers ; 4 o—Combien d'honnêtes cultivateurs ont été, depuis une dizaine d'années, ruinés par l'usure ; 5 o—Quelles sont les fraudes les plus ordinaires employées pour exercer l'usure, et arriver graduellement à un taux énorme et ruineux ; par exemple, les Sociétés de Construction, l'achat de grains, avant même les semences, la spéculation sur le bois, quand il est encore debout dans les forêts, etc., etc. ; 6 o—Si, pour le commun des cultivateurs, l'intérêt a plus de 6 pour cent peut être avantageux ; si, même au taux de 6 pour cent, ils peuvent communément se tirer d'affaire, dans leurs embarras pécuniaires ; 7 o—Quels ont été les effets désastreux de la suppression des peines portées autrefois, par la loi civile, contre les usuriers ; 8 o enfin, tout ce que vous croirez devoir ajouter de vous-même à ces questions, pour me donner de plus amples informations sur ce point de morale aujourd'hui si oublié.

CLVII

" ST. JOSEPH GARDE L'ÉGLISE."

Circulaire, 26 *Fév.* 1862.

Je mets cette lettre sous le patronage de St. Joseph pour qu'elle produise d'heureux fruits, moyennant son puissant secours. Chargé, pendant sa vie mortelle, du soin de nourrir Jésus et Marie, dans sa petite maison de Nazareth, et de les préserver de la fureur d'Hérode, il exerce, maintenant qu'il occupe au Ciel un trône si élevé et si brillant, ce même ministère, en faveur du Souverain-Pontife, qui est pour nous un autre Jésus-Christ, et en faveur de l'Église, qui est pour nous la vive image de l'Auguste Vierge Marie.

C'est donc le glorieux Père Nourricier de Jésus, et l'Incomparable Epoux de Marie-Immaculée qui, dans ces temps mauvais, pourvoit à tous les besoins du Saint Pontife Pie IX et du Siége Apostolique, réduit à une *souveraine détresse.* Ainsi s'accomplissent les oracles divins, que l'Eglise applique à cet admirable Saint : *Constituit eum Dominum domus suæ, et Principem omnis possessionis suæ.* A la vérité

aucun avenir plus sombre ne s'est peut-être présenté, dans les siècles passés, à la Sainte Eglise, cette vraie famille de Dieu. Hélas ! il y a aujourd'hui beaucoup d'Hérodes, qui voudraient la massacrer impitoyablement et l'anéantir. Mais ayons confiance : Dieu, dans son ineffable Providence, a chargé le puissant Joseph de la garder. Il est fidèle et prudent ; il saura bien la mettre en sûreté. *Ecce fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam.*

Puisqu'il en est ainsi, nous avons un devoir bien légitime à remplir, celui de louer, honorer et glorifier ce bon Père, ce puissant Protecteur de l'Eglise et de son Pontife, qui sont pour nous comme la personnification de Jésus et de Marie. Accomplissons donc, par notre dévotion à cet aimable Saint, et notre zèle à le faire aimer, cet autre oracle de la Divine Ecriture, qui s'applique encore à cet homme juste, qui a mérité, par son inviolable fidélité, d'être le gardien de son Seigneur : *Vir fidelis multum laudabitur : et qui custos est Domini sui glorificabitur.*

CLVIII

L'Église d'Orient et l'Eglise d'Occident se rencontrant a Rome.

Mandement, 8 *Déc.* 1862.

Cette réunion des Evêques à Rome pour la Canonisation des Martyrs Japonais fut marquée par un trait singulier de la divine Providence, savoir, l'heureuse rencontre de l'Eglise d'Orient et de l'Eglise d'Occident dans le sein du Père commun, à Rome, ce grand centre d'unité, et dans un temps où Rome offrait au monde étonné le plus magnifique spectacle. Elles se rencontrèrent pour se consoler dans les maux qui les affligent. L'Eglise d'Occident est heureuse dans sa constante fidélité à la grâce de sa vocation et dans les abondantes bénédictions célestes dont elle est l'objet. Mais, d'un autre côté, elle est dans d'amères douleurs à cause des plaies cruelles qui lui sont faites par l'impiété, qui soulève les prétentions de la politique contre l'autorité de l'Eglise, l'orgueil de la raison humaine contre la révélation divine ; qui établit en principe que toute religion est bonne, principe séduisant qui endort les hommes dans ce sommeil léthargique qui conduit à la mort éternelle. Malgré tout, elle peut encore offrir de grandes consolations à sa sœur, l'Eglise d'Orient, qui est affligée dans son cœur malade depuis tant de siècles, dans ses enfants qui souffrent une horrible persécution, et dans les mystérieux châtiments qu'elle subit en punition de la révolte de ses pères contre la Sainte Eglise Romaine. L'une implorait le secours de l'autre dans ce pompeux office qui se célébrait dans une des magnifiques Églises de Rome, où un Patriarche de l'Orient chantait la messe, et où un Evêque de l'Occident adressait à un auditoire des plus imposants sa puissante parole, pour réclamer sa charité en faveur de nos frères orientaux.

CLIX

" Saints."

Mandement, 8 *Déc.* 1862.

Considérez, N. T.-C. F., que la Sainteté de l'homme est la grande affaire de Dieu lui-même. Car tout ce qu'il fait c'est pour faire des Saints. Et, en effet, c'est pour faire des Saints qu'il a créé le monde, qu'il le conserve et qu'il le gouverne. C'est pour faire des Saints qu'il a envoyé son Fils dans le monde, et qu'il a institué son Eglise, qui est le chef-d'œuvre de sa puissance et de sa sagesse. C'est pour glorifier et récompenser ses Saints, qu'il a créé le Paradis et qu'il y a amassé tous les trésors de sa magnificence. Et faut-il s'en étonner ? Il est lui-même trois fois Saint ; et il ne se plaît et ne se glorifie que dans les Saints.

CLX

Cérémonie de " l'Oblation " aux Messes de Canonisation.

Mandement, 8 *Déc.* 1862.

Il y eut à cette messe de Canonisation une cérémonie particulière et pleine de mystères, appelée *Oblation.* C'étaient des Cardinaux qui venaient, avec beaucoup d'appareil, déposer aux pieds du Souverain Pontife, des offrandes mystiques, qui consistaient dans des cierges richement ornés, des pains et barils de vin dorés avec des armoiries en relief, et des volières contenant des tourterelles, colombes et autres oiseaux. Cette cérémonie est très-ancienne dans l'Eglise ; et elle était même en usage dans l'ancienne loi. Ces oblations signifient, entr'autres choses, que les Saints que l'Eglise canonise ont été, durant leur vie, des lampes ardentes par leurs œuvres de justice, des victimes pures par leur vie de sacrifices, des tourterelles gémissantes par leurs larmes et leurs soupirs, des colombes innocentes par leur douceur et leur charité, et enfin des oiseaux planant dans les airs, par leur dégagement de toutes les choses de la terre et leurs continuels désirs de la bienheureuse éternité.

CLXI

Institutions Charitables Protestantes et Catholiques.

Lettre Pastorale, 25 *Déc.* 1862.

Vous savez sans doute N. T.-C. F., que nos Frères séparés se sont généreusement mis à contribution pour faire une " Maison d'Industrie et de Refuge pour les pauvres de la Cité " et qu'ils sont décidés à ne pas reculer devant les dépenses d'un si grand établissement,

dût-il leur coûter quarante mille piastres pour les frais de bâtisse, et douze mille pour les dépenses annuelles d'entretien. C'est avec l'espoir que " cette Institution sera bientôt florissante," qu'ils se mettent à l'œuvre. Chacun de nous, comme de raison, souhaite bonheur et prospérité à une entreprise qui a un but si louable, et qui peut assurément faire beaucoup de bien.

Vous connaissez aussi, N. T.-C. F., qu'ils ont décidé que cette *Maison d'Industrie et de Refuge* serait *protestante* ce qui veut dire, *destinée à soulager les pauvres appartenant à leur croyance religieuse et gouvernée par un bureau exclusivement composé de protestants*. C'est à leurs yeux le seul moyen praticable de faire bien fonctionner cette nouvelle institution, car ils considèrent que l'élément catholique ne saurait s'allier à l'élément protestant dans une telle institution, où il faut nécessairement donner l'enseignement religieux. Il n'y a pas un seul catholique qui ne comprenne qu'ils ont parfaitement raison.

Aussi, n'y a-t-il personne parmi nous qui puisse blâmer le parti qu'ils ont pris, de faire seuls un établissement, dont ils reconnaissent pour eux la nécessité ; car ils s'aperçoivent bien qu'ils n'ont pas d'établissement pour secourir, dans leurs besoins, les personnes sans emploi, les veuves et autres femmes privées de l'assistance de leurs maris, les aveugles, les vieillards et les infirmes, qui se trouvent sans support, les émigrants qui n'ont point d'amis, les serviteurs sans place, les malades renvoyés de l'hôpital, mais encore trop faibles pour gagner leur vie ; enfin les incurables.

Nous ne pouvons donc, dans ce cas, que voir de bon œil leur louable projet de faire, pour eux seuls, une chose dont ils ont seuls besoin. Pour la même raison, nous trouvons juste qu'ils veuillent être seuls à diriger une institution qui est uniquement établie dans les intérêts de leurs pauvres. Ils n'ignorent pas toutefois que nous nous mêlons, autant que nous le pouvons, aux œuvres qui sont pour le bien des protestants, comme pour celui des catholiques. La *Banque d'Epargne* de notre Cité en est une preuve sensibles. Car cette Institution a toujours été florissante, et cependant elle a des Directeurs protestants et catholiques, et un de ses Patrons est, comme vous le savez tous, votre propre Evêque, qui vous invite à avoir confiance dans une Institution publique qui vous offre toutes les garanties possibles.

Quoiqu'il en soit, nous devons, N. T.-C. F., vous faire remarquer ici sur quel pied sont nos différentes Institutions Catholiques, afin que vous sachiez que répondre, si l'on vous disait que la Religion Catholique n'a pas soin de ses pauvres. Quelques chiffres suffiront pour vous mettre au fait de tout ce que vous devez savoir des œuvres qui se sont faites parmi nous, sans qu'il soit nécessaire de vous nommer les Institutions où se font ces œuvres de charité.

Disons donc, en peu de mots, que l'Eglise Catholique soigne journellement dans son hôpital 200 malades ; qu'elle nourrit chaque jour durant l'hiver 875 familles, à qui elle distribue des vivres, du bois et des habits ; qu'elle abrite habituellement dans ses asiles ouverts à toutes les misères 1678 personnes de tout âge, de tout sexe et de tout état, réduites par caducité, viduité, faiblesse d'enfance, à l'impossibilité de gagner leur vie, et à qui elle donne des soins, soit pour leur adoucir les peines de la vie, quand elles sont incurables, soit pour leur apprendre à remplir honorablement les devoirs de leur état, quand elles seront rentrées dans la société ; qu'elle procure des places à environ 700 servantes par année quand elles se trouvent sans ouvrage, qu'elle prodigue toutes sortes de soins dans ses maisons d'asile à 800 petits enfants des deux sexes, quand ils sont en état de parler et de manger, afin que leurs mères puissent, pendant qu'ils sont à s'instruire à ces pieuses écoles, gagner de quoi les nourrir ; qu'elle a déjà commencé à ouvrir des salles de convalescence afin que les malades, que les médecins jugent n'avoir plus besoin de leurs soins, puissent y reprendre les forces dont ils ont besoin pour s'arracher à la misère ; qu'elle ouvre tous les soirs un asile aux plus malheureux pour qu'aucun ne soit exposé à périr de froid et de misère, quelque coupables qu'ils puissent être, parce qu'elle ne saurait oublier les paroles de miséricorde qu'a laissé tomber de sa divine bouche son Fondateur, pendant qu'il habitait au milieu des infortunés enfants d'Adam : " Je suis venu ici-bas pour chercher les pêcheurs."

CLXII

Du Paupérisme—Conférences de St. Vincent de Paul—Principes sociaux des Œuvres de Charité Catholique—Noel.

Lettre Pastorale, 25 *Déc.* 1862.

Afin de prévenir les maux incalculables que peut causer partout le " Paupérisme," c'est-à-dire la pauvreté, enfantée par le vice, avec sa prétention de se faire soulager bon gré mal gré par les riches, l'Eglise Catholique, comme une bonne Mère, emploie tous les moyens en son pouvoir pour rendre les pauvres bons et vertueux. Elle a, pour la seconder dans son zèle maternel, des citoyens charitables qui s'associent, non seulement pour se porter de mutuels secours, quand arrive le temps de l'infortune, mais encore pour répandre les bénédictions de la charité dans le sein de l'indigence et de la maladie.

Ces charitables citoyens se réunissent chaque semaine pour entendre les soupirs des veuves et des orphelins et aviser aux meilleurs moyens de leur porter des secours efficaces. Nous ne devons pas ici les détailler, ni dire combien de familles ces compatissantes Conférences soulagent et consolent, dans leurs jours de désolation, parce que leur règle est celle de l'Evangile, savoir : de laisser leur gauche ignorer ce que donne leur droite. Mais nous sommes du moins autorisé à dire que par leur visite à domicile, et par leur vigilance sur la conduite morale de leurs pauvres, ils travaillent efficacement à préserver notre jeune société des horreurs qui bouleversent les vieilles sociétés européennes, par suite des détestables principes qu'a engendrés cet affreux " Paupérisme."

A la vérité, nous ne mettons pas nos pauvres sous des verroux, pour les empêcher de force d'aller frapper aux portes des riches. Nous avons pour cela beaucoup de bonnes raisons. Nous pensons que le pauvre, aussi bien que le riche, peut jouir de sa liberté, tant qu'il ne se rend pas nuisible et dangereux à la société, par ses violences et autres excès condamnables. Nons croyons que ce serait une occasion d'immoralité, si nous forcions les hommes à vivre séparés de leurs femmes, ce qui serait d'ailleurs criminel aux yeux de Dieu, qui défend aux hommes de séparer ce qu'il a uni lui-même par un lien sacré, le lien du mariage. Nous avons pour principe invariable que les pères et les mères sont maîtres de leurs enfants ; et qu'ils sont chargés de les bien élever ; et que personne au monde ne saurait les priver de ce droit que la nature et la religion leur donnent sur ceux à qui ils ont donné la vie. Nous avons aussi pour nous la raison qui nous fait voir tous les jours que c'est par les pauvres que les pays se peuplent et que les nations deviennent de grandes et puissantes nations.

En conséquence, nous prenons soin des nombreuses familles, loin de chercher à les rendre stériles, afin d'y trouver des éléments de vie et de prospérité. D'ailleurs nous vénérons nos pauvres, parce que notre commun Maître s'est fait pauvre, et qu'il nous a déclaré que ce que nous faisons pour ces pauvres qui sont nos frères et ses membres souffrants, nous le faisons pour lui-même, avec la ferme confiance qu'il nous en récompensera en nous donnant la vie éternelle.

....

Nous sommes heureux de pouvoir vous écrire toutes ces choses, dans une Maison où l'on a chaque jour sous les yeux le spectacle de tant de misères. Car le cœur le plus dur s'amollit nécessairement en voyant d'un côté tant de souffrances, et de l'autre une si grande charité pour les soulager. C'est à la suite de quatre on cinq mois d'infirmité que Nous vous adressons ces recommandations paternelles. Or, vous ne l'ignorez pas, N. T.-C. F., si, dans ces jours où l'on peut s'attendre à paraître devant le Souverain Juge, quelque chose peut rassurer, c'est assurément la pensée que les pauvres que l'on aurait secourus, sont nos avocats, nos amis et nos défenseurs, dans ce moment suprême.

Nous nous sentons animé d'une juste confiance que vous aurez pour agréables les paroles que Nous vous adressons, en pensant que c'est aujourd'hui le jour où le Dieu qui possède tous les trésors du ciel et de la terre est né dans une pauvre étable, et que, pour mieux célébrer cette joyeuse naissance, vous avez eu pour la plupart l'inestimable bonheur de le recevoir à la sainte Table. Pénétrez-vous bien maintenant de cette sublime pensée qui ranime toute la foi catholique : " Jésus m'a nourri dans la divine Encharistie, je veux à mon tour le nourrir dans ses " pauvres."

CLXIII

" La Vie de Jésus " par E. Renan.

Circulaire, 3 *Déc.* 1863.

Si un voleur était entré, dans le cours de cette année, dans une de nos Eglises, s'il y avait franchi les bornes du Sanctuaire, et s'il était monté à l'Autel, pour briser la porte du Tabernacle ; si, enfin, enlevant le Ciboire, il avait foulé aux pieds les Saintes Hosties, vous comprenez, que ce serait pour nous tous un devoir indispensable de faire nous-mêmes à Notre Seigneur, si indignement outragé dans le Sacrement de son amour, et de lui faire faire de continuelles Amendes Honorables, par les pieux fidèles confiés à nos soins.

C'est ce que nous allons faire à l'égard d'un sacrilége d'une nouvelle espèce, qui vient d'être commis contre la Divine Personne de Jésus-Christ, par un écrivain impie qui, comme vous le savez, a publié un abominable Roman, dans lequel il s'efforce de renverser les Autels érigés au vrai Dieu, et de fouler aux pieds la Divinité de Jésus, qu'il travaille à arracher à son tabernacle vivant, qui est le cœur de l'homme de foi humble et sincère. Cet horrible Roman est intitulé ; " Vie de Jésus," et son auteur est M. Ernest Renan, membre d'un Institut de France. Dans ma sollicitude pastorale, je dois signaler à votre foi cet ennemi juré de la Divinité de Notre Seigneur, comme un second Arius, qui, comme le premier, se montre armé de toute la rage de l'enfer, avec toute la séduction des esprits de malice. Car les bruyants battements de mains avec lesquels les hommes du mal ont salué l'apparition de ce livre impie, me font craindre que son éclat ne retentisse jusqu'ici, et qu'il ne trouve ici et ailleurs des partisans zélés.

....

....

Tels sont en substance, Chers Coopérateurs, les horribles blasphêmes qui se lisent dans la " Vie de Jésus," par Ernest Renan, homme public, comblé d'honneurs insignes, engraissé de l'argent des contribuables, et assis dans une des plus éminentes chaires académiques de la Capitale de l'Empire Français, avec mission d'y distribuer régulièrement la doctrine et la science à la jeunesse française. Que cet impie ait pu écrire des choses si injurieuses au Fils de Dieu et à sa Divine Religion, sans aucune réclamation de l'autorité publique, avec l'applaudissement des journalistes imbus des mêmes principes, et avec d'autres avantages encore, cela fait verser des larmes et pousser de profonds gémissements : car il est aisé de concevoir ce que tout cela fait craindre, pour les sociétés qui laissent ainsi outrager le Saint des Saints.

C'est à vous seul néanmoins que je communique mes peines et mes frayeurs, parce que nos populations, grâce à la Divine Providence, ont encore une Foi si vive qu'elles ne sauraient même avoir la pensée qu'une si grande impiété pût exister dans le monde. Voilà pourquoi je me suis bien gardé de leur révéler ces horribles choses, qui les auraient infailliblement scandalisées, je les dépose donc dans votre sein, pour décharger mon cœur du poids de la trop juste douleur qui l'accable, et afin que, de concert, nous avisions aux meilleurs moyens de prévenir les maux que pourrait bientôt produire parmi nous ce livre détestable.

....

Attachons-nous plus amoureusement que jamais à l'adorable Personne de ce Dieu-Homme, en lui disant, avec Saint-Pierre: " Seigneur à qui irons-nous, si ce n'est à vous, qui avez les paroles de la vie éternelle ? " Vous êtes le fils unique du Père, qui vous a engendré dans son sein divin, de toute éternité dans les splendeurs des Saints. Vous êtes l'éclat de sa lumière, la splendeur de sa gloire, le caractère de sa substance, l'image de sa bonté, Lumière de Lumière, vrai Dieu de vrai Dieu. Vous êtes le Premier-né de tontes les créatures, le Prince des siècles, le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs, le Principe et la Fin, l'Alpha et l'Omega, la Vérité et la Lumière, la Résurrection et la Vie ; et en vous habite corporellement la Plénitude et la Divinité.

....

Et, comme l'Auguste Vierge Marie est indignement traitée dans ce maudit ouvrage, où elle est proclamée comme une femme ordinaire, qui a eu d'autres enfants, après avoir mis au monde Jésus, animons-nous dans notre zèle à promouvoir la gloire de cette Glorieuse Mère de Dieu. Qu'elle soit le continuel objet de nos chants sacrés et de nos louanges parfaites. Faisons-la connaître, louer, aimer autant qu'elle le mérite, autant du moins que nous en sommes capables. Répétons sans cesse qu'elle a été Immaculée dans sa Conception et que toujours elle a été Vierge pure et sans tache ; Vierge avant son enfantement ; Vierge dans cet ineffable enfantement ; Vierge après cet incompréhensible enfantement Toujours prosternés aux pieds de cette Vierge toute-puissante, qui a écrasé la tête du venimeux serpent infernal, et qui a détruit toutes les monstrueuses hérésies, qui sont les Portes de l'Enfer, qui n'ont cessé d'agiter la Sainte-Eglise, croyons que sous son étendard nous vaincrons les erreurs et les vices, qui menacent de nous déborder de toutes parts.

CLXIV

RENAN—RÉPARATRICES.

Circulaire, 3 *Déc.* 1863.

ÉPOUSES CHÉRIES DU DIVIN JÉSUS, je vais, je le comprends bien, troubler vos paisibles demeures, qui sont le séjour ordinaire de la foi et de la piété, en vous communiquant une lettre, qui vous fera connaître les horribles blasphêmes que vient de vomir l'Enfer contre l'Adorable Personne de Notre Seigneur.

Je regrette vraiment de répèter, dans vos Saintes Maisons, d'où s'élèvent, jour et nuit vers le Ciel, le parfum de tant de ferventes prières, les affreux attentats commis contre l'aimable Époux que vous avez préféré à tout, et qui vous y fait goûter, par torrents, les délices de son amour ; mais, en vérité, nous avons besoin que vous vous fassiez Victimes de Propitiation, pour réparer tant d'injures ; et voilà pourquoi je me décide à vous découvrir les nouvelles épines qui couronnent le divin Cœur de Jésus, pour qu'il vous répète ce qu'il disait autrefois à son humble servante : " Voilà ce Cœur qui aime tant les hommes, et qui n'en reçoit que d'indignes outrages."

Je n'ai besoin d'aucun commentaire, pour vous faire entrer dans des sentiments de vive douleur, à la vue de tant d'outrages. Car dans l'élan de vos cœurs de Vierges, vous allez de vous-mêmes vous porter à la pratique des œuvres satisfactoires, que l'instinct de votre piété ne manque jamais de vous faire trouver, et inventer même au besoin

....

Vous allez donc, comme d'innocentes tourterelles, remplir le Diocèse de vos voix plaintives et gémissantes, parceque le Dieu de Majesté a été indignement outragé par des hommes qu'il a comblés de ses bienfaits. Puisse l'écho de vos longs gémissements se répandre dans les assemblées des méchants, les pénétrer des sentiments de la plus vive douleur ! Puissent vos réparations purger la terre de tout levain d'impiété, et la rendre digne des bénédictions du ciel, que nous recueillerons dans toutes les douceurs de la paix !

Que la glorieuse Mère de Dieu, la Vierge Immaculée, vous bénisse et vous assiste dans l'accomplissement des devoirs des " Ames Réparatrices !" Je vous bénis toutes en Notre bon Sauveur.

CLXV

Dépérissement de la Foi—" Jours Mauvais."

Mandement, 25 *Déc.* 1863.

Vous savez, N. T.-C. F., quelles sérieuses précautions l'on prend dans le monde quand on est menacé de quelque imminent danger. Que ne fait-on pas, en effet, dans les temps d'épidemie, pour se préserver de la peste qui exerce en tous lieux ses cruels ravages ? Quels soins n'apporte-t-on pas dans l'examen de la monnaie courante, quand on est averti qu'il circule beaucoup de pièces fausses et de mauvais aloi ? Comme l'on s'arme avec prudence, quand on est exposé à être attaqué et pillé par des assassins et des brigands ! Il suffit, dans de telles occasions, que la police ou autre autorité municipale donne l'éveil pour que chacun se tienne sur ses gardes ; et si quelqu'un, avant de prendre ses sûretés, voulait absolument qu'on lui prouvât la présence d'un tel danger, on le prendrait pour un insensé.

Et bien, N. T.-C. F., nous sommes en grand danger de contracter la plus désastreuse de toutes les pestes, d'être trompé dans la plus sérieuse de toutes les affaires, d'être dépouillés du plus précieux de tous les trésors, c'est-à-dire de la Foi, " sans laquelle il est impossible " de plaire à Dieu." (Heb. 11, 6.) C'est le Chef Suprême de l'Eglise qui fait entendre le cri d'alarme d'un bout du monde à l'autre. S'en tronverait-il parmi nous d'assez imprudents pour ne donner aucune attention à un avertissement aussi sérieux, et qui part du sommet des collines de la Ville Eternelle ? Mériterions-nous, par notre insouciance, d'être mis au nombre de ceux que frappe cet oracle, sorti de la bouche de la Sagesse Divine, savoir, que " les enfants de ce siècle sont plus prudents dans leurs générations que les enfants de la lumière." (Luc. 16, 8.)

Car ce n'est pas légèrement que le Pasteur universel nous signale les *jours mauvais* que nous traversons. Assis sur la Chaire de Pierre, il contemple tous les siècles qui se sont écoulés depuis que le Bienheureux Pierre, dont il est le sucesseur, et les autres Apôtres demandèrent à leur adorable Maître quand arriveraient les " jours de désolation," qu'il leur avait prédits. " Dic nobis quando hæc erunt ? et quod " signum adventus tui et consummationis sæculi ? " (Matth. 24, 3.) Il a, pour se régler dans ses calculs et fixer les temps d'épreuves réservées à l'Eglise, les infaillibles prophéties de Celui dont il est le Vicaire.

....

Ces " jours mauvais " seront si dangereux, que Dieu, dans son infinie miséricorde, les abrègera, de crainte que, s'ils venaient à se prolonger au delà des termes fixés par la Divine Providence, il ne restât plus aucun élu sur la terre. " Nisi abreviati fuissent dies illi, non " fieret salva omnis caro." (Matth. 24, 22.) Qu'elles sont terribles ces paroles prophétiques du Seigneur Jésus ! Oh ! comme elles nous dépeignent bien les dangers de ces jours de séduction ! Ne sommes-nous pas, N. T.-C. F., en voyant de nos yeux, le triomphe du mal, portés à regretter, avec le prophète, que les jours de notre triste exil, dans cette vallée de larmes, soient si longtemps prolongés ! " Heu mihi ! quia " incolatus meus prolongatus est !" Efforçons-nous, du moins comme nous le recommande si instamment St. Pierre, de rendre certaine, par nos bonnes œuvres, notre vocation à la foi, et notre élection à la gloire. " Satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem " faciatis " (11 Pet)

CLXVI

Des Ennemis de l'Église.

Mandement, 25 *Déc.* 1863.

Jetons un coup d'œil sur les traits caractéristiques des ennemis de la Religion, tracés par le St. Esprit lui-même dans les Stés. Ecritures.

St. Paul, en écrivant à son fidèle disciple Timothée, lui en fait une description si frappante qu'il est impossible de ne pas les reconnaître.

Les hommes dangereux, nous dit l'Apôtre, s'aiment eux-mêmes, ne cherchent que leurs intérêts, ne travaillent qu'à leur propre gloire c'est-à-dire qu'ils sont en toute lettre de vrais *égoistes ! Erant homines seipsos amantes.* (11. Tim. 3, 2). Il ne faut donc pas s'étonner s'ils haïssent la Religion et Dieu qui en est l'auteur. Car ils font sur la terre, ce que firent, dans le Ciel, les mauvais Anges qui, par amour pour eux-mêmes, et éblouis de l'éclat de leur propre excellence, se révoltèrent contre Dieu, et commencèrent dès lors à lui faire une guerre acharnée. Ce premier combat, qui s'engagea, dans cet instant terrible, entre Saint Michel et les bons Anges d'une part, et Satan devenu Dragon et ses Anges changés en démons de l'autre, s'est continué depuis et se continuera jusqu'à la fin des siècles, entre les bons et les méchants. *Factum, est prælium magnum in cælo. Michæel et Angeli ejus præliabantur cum dracone, et draco pugnabat et Angeli ejus.* (Apoc. 12).

Et, comme les Anges rebelles furent dépouillés de tous les ornements de la grâce et de la justice, et précipités dans le puits de l'abîme, de même les méchants, que la Divine Providence a enrichis des plus beaux talents, sont, en punition de leur fol orgueil, abandonnés à l'aveuglement de leur esprit et à la dépravation de leur cœur. Voilà pourquoi, dit l'Apôtre, ces enfants d'iniquité deviennent " avares, fiers, blasphémateurs, désob éissants à leurs parents, ingrats, scélérats. (11. Tim. 3). Aussi, finissent-ils par être insupportables, par tomber dans le mépris et par se voir rejetés de toutes les sociétés qui se respectent. *Non prevaluerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cælo.* (Apoc. 12).

Les ennemis de la Religion sont, dit encore l'Apôtre, reconnaissables à un autre trait bien frappant, c'est qu'ils sont *dénaturés*, c'est-à-dire *sans affection ni vrais sentiments du cœur.—Sine affectione.*

Pour s'en bien convaincre, il faut les juger, non par leurs paroles, car ils se vantent d'être les seuls bienfaiteurs du genre humain, mais par leurs œuvres. Car on ne peut vraiment connaître l'arbre qu'à ses fruits. *Mala autem arbor malos fructus facit.* (Matth. 7, 17) Or, quels sont les fruits qu'ont produits, dans le monde, ceux qui ont combattu la Religion par leurs écrits impies et leurs discours blasphéma-

toires ? L'histoire de tous les siécles est là pour nous l'apprendre. Qu'il nous suffise donc de remarquer ici en passant qu'ils sont, non les libérateurs, mais les fléaux de toutes les sociétés. Car ce sont évidemment leurs sophismes irréligieux qui enfantent les révolutions, bouleversent es empires et les pays les plus florissants, arment les nations contre les nations et soulèvent les familles contre les familles.

" Ils sont sans affection ;" et en effet, ce ne sont pas, N. T.-C. F., ces ennemis de la Religion et de ses saintes Institutions, que l'on voit dans les réduits où se cache la misère, dans les maisons où une fièvre contagieuse exerce ses ravages, dans ces lieux enfin où il y a des larmes à essuyer, des douleurs à calmer, des peines à soulager. Mais on les trouvera partout où il y a des passions populaires à exciter, là où le sang coule pour réclamer des droits chimériques, là où des citoyens sont armés contre des citoyens, là où les biens des Eglises sont pillés, les temples profanés, les ministres de la Religion insultés et massacrés. Car, dit encore le grand Apôtre, ces hommes " dénaturés " et " sans affection," sont " ennemis de la paix, calomniateurs " dans leurs écrits aussi bien que dans leurs discours, " esclaves de l'intempérance, inhumains, ennemis des gens de bien, traîtres, insolents, aimant leurs voluptés plus que Dieu." (II. Tim. 3, 3 et 4).

Autre caractère distinctif des ennemis de la Religion : l'*hypocrisie.* Ces hommes, dit le Docteur des Nations, prendront tous les dehors et auront toutes les apparences de la piété ; mais ils n'en auront ni l'esprit ni la réalité. Loin de là, ils se moquent entr'eux de tout ce qui est sacré, et tournent en dérision le bon peuple attaché à toutes ses pratiques religieuses, et disent que la Religion n'est bonne que pour lui. Aussi, ce n'est guère qu'en présence des gens de bien dont les suffrages leur sont nécessaires pour arriver à leurs fins, qu'ils affectent de paraître religieux, et qu'ils font certains actes de piété pour mieux les séduire. *Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes* (II. Tim. 3, 5.)

Il y a donc chez ces ennemis de la Religion un caractère d'hypocrisie, le plus bas et le plus vil de tous les caractères ; péché d'ailleurs si grand, que l'Enfer lui est spécialement réservé, au témoignage de Notre Seigneur, qui nous déclare que le sort des méchants en général est de brûler avec les hypocrites. *Partemque ejus ponet cum hypocritis*, (Math. 24, 5).

CLXVII

Erreurs Modernes.

Mandement, 25 *Déc.* 1863.

Les erreurs que le Souverain Pontife découvre, du haut de la Chaire Apostolique, et qu'il voit se glisser, comme des serpents monstrueux, dans toutes les parties du monde, sont le " Philosophisme moderne," qui ne reconnait aucun Dieu, ou qui n'admet qu'un Dieu impuissant, sans providence, et soumis aux lois de la terre ; l'" Empiètement de la Puissance séculière," qui voudrait dominer la Sainte Eglise de Dieu ; le " Rationalisme," qui rejette les mystères que la raison ne comprend pas ; l'" Indifférentisme," qui sauve tout le monde, ceux même qui vivent dans de fausses religions.

Mais il est à bien remarquer, N. T.-C. F., que ces horribles monstres ne serpentent, dans les sociétés humaines, qu'en se déguisant et en se couvrant des plus belles protestations d'attachement à Dieu et à sa Divine Religion. Aussi, l'on dira de magnifiques choses de la Divinité, et en même temps, l'on prétendra que Dieu ne se mêle pas du gouvernement de ce bas-monde ; et, parce qu'on le soumet aux lois de la

nature, on lui nie le pouvoir de faire des miracles. On fera de magnifiques éloges de Jésus-Christ, comme du plus grand homme qui ait paru dans le monde, mais on combattra sa Divinité et cela pour attaquer la divinité de notre Religion. On relèvera bien haut la Religion Chrétienne et toutes ses admirables Institutions, mais on fera marcher de pair la Raison humaine, dont on fait une règle de conduite aussi certaine et plus sûre même que la Foi Divine. L'on conviendra que l'on peut se sauver dans l'Église Catholique, mais en même temps l'on ouvrira, pour se montrer libéral, la porte du Ciel à tous ceux qui vivent dans des erreurs damnables

Il en est donc de ces erreurs et autres, que ne cesse de vomir l'Enfer, comme des démons qui, pour mieux tromper les hommes, se transforment en Anges de lumière. C'est ce que vous verrez clairement dans le tableau des propositions erronées que vous allez entendre. Vous comprendrez facilement quel est le poison infect du *rationalisme*, caché dans ces propositions, en faisant attention que les ennemis de la Religion cherchent partout à mettre l'intelligence humaine à la place de la Foi Divine, et voudraient faire croire aux peuples que la Politique est indépendante de la Religion, que la loi des hommes n'a rien à faire avec la loi de Dieu, que l'intervention de l'Eglise nuit aux progrès des sociétés humaines, que la loi doit être *athée*, c'est-à-dire, ne reconnaître aucun Dieu, et par conséquent protéger l'erreur aussi bien que la vérité.

CLXVIII

Apostolat de la Prière.

Mandement, 25 *Déc.* 1863.

L'Apostolat de la prière est devenu dans ces jours mauvais, une association immense, qui couvre le monde entier de son ombre bienfaisante ; et Nous voulons vous y enrôler, N. T.-C. F., pour que, sous sa glorieuse bannière, vous puissiez combattre vaillamment les combats du Seigneur, pour le triomphe de la foi catholique.

Pour remplir les devoirs de cette noble association, il suffit d'offrir dévotement, tous les matins, ses prières, ses travaux, ses souffrances, au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie, pour la conversion des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, la persévérance des justes dans les sentiers de la Sainteté et le triomphe de la véritable Religion. Rien de plus facile, comme vous le voyez, N. T.-C. F., aussi, allez-vous répondre à cet appel avec tout l'empressement qui vous caractérise chaque fois qu'il s'agit de la plus grande gloire de Dieu. Vous le ferez d'autant plus volontiers que " l'Apostolat de la Prière" a déjà produit des fruits merveilleux. Il ne faut pas s'en étonner, car il va, à toutes les heures du jour et de la nuit, puiser des torrents de grâces dans le divin Cœur de Jésus et dans celui de sa glorieuse Mère. L'Eglise a d'ailleurs enrichi cette bienfaisante Association des plus précieux avantages.

CLXIX

Divinité de Jésus.

Amende-Honorable des Quarante Heures, 1863-1864.

" O Divin cœur de Jésus, nous sommes tous saisis d'une vive horreur en apprenant les horribles attentats qui se commettent contre " votre Divinité ! Car, pour nous tous, attenter à votre Divinité, c'est plus que d'attenter à notre honneur, à notre fortune, à notre famille, à nos " biens, à notre vie même. Et en effet, votre divinité est tout pour nous ; elle règle notre conduite dans ce lieu d'exil et de misère ; elle est notre " force dans nos épreuves, notre consolation dans nos douleurs, notre espérance dans nos craintes et dans nos anxiétés ; elle inspire nos sacrifices, " elle ennoblit et resserre nos affections ; elle soutient notre dévouement envers nos semblables.

" Vous frapper, O Dieu infiniment bon, c'est nous frapper tous au cœur. Car sans vous, il n'y a plus sur la terre ni Foi, ni Espé- " rance, ni Amour. Sans vous, il n'y a plus ni lois éternelles, ni principes de morale, ni liens de charité. Sans vous, le vice et la vertu ne sont plus " que des accidents de la nature, il n'y a plus enfin, dans l'autre vie, ni récompenses pour les bons, ni châtiments pour les méchants. Sans vous " le pauvre est sans consolation, et le riche n'est plus qu'un être insensible. Sans vous, toutes les sources de la charité sont taries et les " institutions religieuses, créées pour apporter remède à nos maux, tombent en ruine Sans vous, il n'y a plus de Missionnaires zélés, pour " civiliser les nations barbares, ni Vierges dévouées au soulagement de toutes les misères humaines, ou à l'enseignement de ces bons principes " qui peuvent seuls faire le bonheur de la vie, en rendant l'homme vertueux et honnête. Sans vous, les Sociétés humaines s'écroulent, parceque les " Princes ne savent plus commander, et les Peuples ne veulent plus obéir.

CLXX

Jeunesse Catholique.

Circulaire, 6 *Janv.* 1864.

Aujourd'hui, nos jeunes gens qui pensent à se faire un avenir se partagent en deux camps ; les uns pour, et les autres contre les principes catholiques. Les premiers s'attachent à Nous et réclament Notre intervention ; tandis que les derniers Nous renient et revendiquent leur liberté pleine et entière. Placés entre ces combattants, n'oublions pas notre Mission, renfermée dans ces paroles : *Docete omnes gentes.* (Math. 28, 19.) et ces autres *Potens sit* (*Animarum rector*) *exhortari in doctrinas sanas, et eos qui contradicunt arguere* (Tit. 1, 9.)

Il est à espérer qu'avec une direction convenable les jeunes gens à bons principes, qni se présentent sur la scène du grand combat qui est livré à notre Sainte Mère l'Eglise, deviendront, par leurs écrits et leurs discours, les Apôtres des saintes doctrines. Car, s'étant déclarés franchement pour les solides principes, qui sont la base de la société comme de la religion, ils en feront une profession ouverte au barreau comme dans le commerce, dans la législature comme dans la magistrature ; enfin, dans toutes les situations où les placera la Divine Providence. Ils méritent donc, pour leur bon vouloir, protection et encouragement.

Mais, sans la prière et la charité, nous ne serions que des cymbales retentissantes et notre parole n'aurait que le vain son de l'airain.

CLXXII

La Propitiation Monastique.

Circulaire aux Communautés Religieuses, 6 *Janv.* 1864.

Mes chères Filles, ce ne sera pas sans verser beaucoup de larmes que vous apprendrez la triste histoire des erreurs qui empoisonnent les sociétés humaines. Car vos cœurs sincèrement dévoués au service du divin Époux, sentiront vivement les outrages que lui font les impies, en cherchant à faire croire que Dieu n'a rien à faire dans le gouvernement des hommes ; que son Saint Evangile est un obstacle au progrès des sociétés humaines ; que sa divine loi ne doit entrer pour rien dans les lois qui gouvernent les empires de la terre ; que la raison humaine n'a nul besoin de la loi divine, ayant tout ce qu'il faut pour se conduire elle-même, et les autres abominables erreurs, mises au grand jour, pour que chacun se tienne sur ses gardes, afin de n'en être pas séduit.

....

En lisant ces déplorables erreurs, vous allez vous attacher au service de Dieu, avec plus d'ardeur que jamais, précisément parceque vous le verrez plus abandonné et méprisé par ces hommes irréligieux. Vous aimerez plus tendrement votre saint état, précisément parce que l'on travaille à vous en détacher. Vous porterez le joug de la vie religieuse avec d'autant plus de bonheur que l'on cherche à faire croire qu'il est insupportable. Vous remplirez les obligations de vos vœux religieux, avec des délices d'autant plus grandes que l'on voudrait faire croire que Notre Seigneur, qui vous a promis ici-bas le *centuple*, et qui vous le donne avec une profusion toute divine, serait en défaut et vous aurait trompées en vous promettant un bonheur imaginaire

Mais, tout en savourant le bonheur de votre saint état, et en coulant des jours si heureux dans vos délicieuses retraites, portez vos regards compatissants sur vos sœurs d'Italie, que les impies, dont je viens de vous signaler les erreurs, maltraitent avec une barbarie qui fait horrreur.

....

Vous prierez donc avec elles et pour elles, dans ce grand combat que livre l'Enfer à la Virginité comme à tous les autres bons principes, afin que la Sainte Eglise remporte une éclatante victoire sur toutes les erreurs qui séduisent les nations.

Vous avez embrassé avec ardeur l'Œuvre de la Réparation à laquelle vous invitait votre Divin Epoux, par ma lettre du 3 Décembre dernier. Rien de surprenant en cela, puisque, attaquer la Divinité du Fils de Dieu, ce serait vous ôter la vie. Car chacune de vous sent vivement et ne cesse de s'écrier avec l'Apôtre : " Je vis, mais non, ce n'est pas moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi." J'ai donc la pleine confiance que vous serez toutes de véritables Réparatrices, selon que la grâce divine vous l'inspirera, au fond de vos âmes.

....

Soyez donc animées, Mes Chères Filles, d'une nouvelle ardeur, dans la voie des pénibles sacrifices qu'il vous faut faire pour être des Hosties vivantes, et de dignes Réparatrices des outrages qui reçoit le Dieu d'Amour de la part de ceux qu'il comble de bienfaits. Vous allez en conséquence souffrir généreusement les désolations intérieures, les tentations fâcheuses, les rudes épreuves, les humiliations profondes et tous ces dégouts, ennuis, répugnances, révoltes de la nature, qui sont les ronces, les épines dont est jonchée la route de la perfection religieuse. Vous surabondrez de joie, au milieu de ces tribulations dans la pensée que toutes ces peines vous unissent à l'Epoux de sang, dont vous soulagez les douleurs.

Puissent votre vie sainte et vos sacrifices de tous les jours faire monter au Ciel un encens pur, et répandre dans tout le Diocèse le parfum de la Virginité, afin que les ennemis de votre divin Epoux soient réduits au silence, ou plutôt qu'ils soient attirés à l'amour du Dieu-Homme, qu'ils aimeraient, s'ils savaient, comme vous, combien il est bon et aimable !

CLXXII

Guerre de la Sécession Américaine – Fléaux et Désordres universels.

Circulaire, 10 *Mai* 1864.

Le terrible fléau de la guerre se fait sentir de proche en proche, et menace de devenir général ; car toutes les nations, l'arme au bras, n'attendent plus que le signal d'en haut pour en venir aux mains.

A la vérité, notre pays, grâce à l'infinie miséricorde de Dieu, jouit d'une paix profonde. Cependant, cette épouvantable calamité s'exerce sur un grand nombre de nos compatriotes, qui ont l'imprudence de franchir les frontières, et qui, se voyant bientôt réduits à la misère, s'enrôlent et s'en vont comme les autres à la boucherie. Car on assure qu'il y a au moins 25,000 Canadiens dans l'armée américaine, ce qui fait craindre qu'il n'y en ait beaucoup qui restent sur le champ de bataille à chacun des engagements meurtriers qui ont lieu entre les parties belligérantes.

A ces bruits de guerre, qui retentissent d'un bout du monde à l'autre, viennent se joindre chaque jour les rapports les plus désolants sur les événements qui signalent ces temps de deuil et d'affliction. Ce sont des tremblements de terre épouvantables qui, en quelques secondes renversent de fond en comble des villes entières. Ce sont des incendies qui se déclarent soudainement, et qui, en peu d'heures, consument des milliers de personnes. Ce sont des morts subites qui enlèvent, en un instant, les riches et les pauvres, les grands et les petits, les prêtres et les laïques.

Hélas ! combien qui, à l'heure qu'ils y pensent le moins, sont tout-à-coup frappés de mort, et lancés, les yeux fermés, dans l'éternité. C'est pendant qu'ils conversent familièrement avec leurs amis, qu'ils dorment paisiblement dans leurs lits, qu'ils boivent et mangent joyeusement avec leurs enfants, qu'ils s'en vont ainsi paraître devant le Souverain Juge.

Mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est que cette mort impitoyable en saisit beaucoup au milieu de leurs criminels plaisirs, dans l'oubli de leurs devoirs religieux, et même dans des maisons de débauche, et dans de misérables cantines. Ces faits lamentables, nous les voyons se passer sous nos yeux, ou ils nous sont attestés par ceux qui en ont été les tristes témoins.

Avec cela, les temps sont changés, les saisons renversées, les climats confondus. La chaleur a remplacé le froid et le froid la chaleur. La gelée et la neige font d'affreux ravages dans les pays où elles étaient à peine connues avant ces jours de misère. L'air est insalubre, la terre engourdie, le ciel enveloppé de sombres brouillards. Le temps est malsain, le printemps langoureux, la pluie incessante.

Mais tous ces dérangements des éléments de la nature n'expriment dans l'ordre physique que bien faiblement les dérangements des esprits dans l'ordre moral. L'esprit public, en effet, se gâte visiblement et s'entache d'impiété. Il ne se courbe pas facilement, comme autrefois, sous le joug de l'autorité de l'Eglise. Il raisonne sur tout et est livré à un tel vertige que souvent le premier charlatan venu est cru de préférence au Pasteur. Il se fait une idée si fausse des devoirs religieux que, dans la pratique, toute religion est bonne pour lui. Il est tellement esclave du Sensualisme que, à tout coup, la règle est mise de côté, quand elle gêne la liberté.

Avec un tel esprit, on aime la religion, mais il ne faut pas qu'elle gêne l'usurier dans ses transactions injustes, le prêteur dans ses prêts illicites, le marchand dans son commerce frauduleux, le cultivateur dans ses marchés iniques, l'aubergiste dans son trafic honteux de liqueurs enivrantes, l'homme d'affaire dans la négligence de ses devoirs, l'électeur dans ses moyens de corruption pour arriver à ses fins, les jeunes gens dans la poursuite d'une alliance illicite et malheureuse, le riche dans sa dureté pour le pauvre, le pauvre dans sa vie oisive et fainéante, la jeune fille dans son amour de la toilette, du luxe et des plaisirs, l'écrivain dans les productions impies ou immorales de son esprit.

CLXXIII

Hopital d'Ottawa.

Circulaire, 15 *Sept.* 1864.

Nous devons regarder comme une de nos Communautés les Sœurs d'Ottawa, qui prennent un si grand soin de nos jeunes gens des Chantiers, quand ils tombent malades, dans ces lieux déserts. Car on les transporte dans l'Hôpital de cette ville, où ils trouvent des mères tendres et compatissantes. Voilà pourquoi j'ai donné de grand cœur à ces bonnes Sœurs toute liberté de recueillir les aumônes de la ville et des campagnes de ce Diocèse.

CLXXIV

Du Plain-Chant.

Circulaire, 4 *Nov.* 1864.

Le Plain-chant ne peut atteindre son but et être bien goûté que lorsqu'il est exécuté par plusieurs voix, surtout s'il n'est pas accompagné par l'orgue. Il est très-peu agréable d'entendre une seule voix, quelque belle qu'elle soit, chanter seule, par exemple le " Kyrie," ou le " Gloria in excelsis," ou autres pièces de chant. Lors donc qu'il vous sera possible d'avoir plusieurs chantres, vous ferez bien de les partager, de manière à ce qu'il y ait toujours au moins deux voix qui chantent ensemble.

Ce serait peut-être aussi le lieu de vous rappeler ici une recommandation très-importante, et que j'ai entendu faire par le Maître de Chapelle de la Basilique de St. Pierre, à Rome, c'est que tout le secret pour bien exécuter le Plain-chant est d'entonner toujours une pièce de chant sur un ton qui convienne à toute espèce de voix, c'est-à-dire ni trop haut, ni trop bas. On comprend en effet qu'il ne peut être dans le génie de ce chant de l'Eglise, que l'on entonne, par exemple, un " Introit " sur un ton si élevé qu'on ne puisse le continuer qu'en criant, ni sur un ton si bas que les voix ne puissent se faire entendre. Les notes du Plain-chant doivent être *coulées*, et non *saccadées*, comme on le fait quelquefois, avec un si mauvais goût. Il faut éviter aussi ces efforts de voix, qui, s'ils sont nécessaires pour la musique, sont tout-à fait déplacés dans le Plain-chant et produisent un effet qui est loin de plaire.

Je vous prie de recommander tout spécialement aux chantres d'observer la quantité, surtout dans le chant des Psaumes, où les fautes en cette matière sont plus sensibles. Rien ne dérange plus un Office, comme aussi rien n'est plus insupportable, que cet empressement qui porte à arracher, pour ainsi dire, du gosier de son voisin, les derniers mots auxquels on a hâte de répondre. On ne ferait pas cela dans une conversation avec des personnes que l'on respecte. Veuillez donc donner à qui de droit des leçons sur ce point important, et sur tout autre que vous croirez pouvoir contribuer davantage à la parfaite exécution du chant. Lorsque l'on voit le grand Saint Grégoire ne pas trouver indigne de son haut rang, et ne pas regarder comme un temps perdu de donner lui-même des leçons de mélodie et de chant, il me semble que chacun de nous devrait s'estimer heureux de pouvoir imiter un si bel exemple. Je sais déjà que plusieurs Curés ont commencé à former des Ecoles de chant, et se font un bonheur de donner eux-mêmes des leçons ; je les en félicite de tout mon cœur ; et j'ai l'intime confiance qu'ils auront de nombreux imitateurs.

CLXXV

Cinquième Voyage au Tombeau des Saints Apotres.

Circulaire, 14 *Nov.* 1864.

Je pars pour la Ville Sainte. Les portes de Rome me sont encore ouvertes. Je quitterai le port de New-York mercredi prochain, et par conséquent dans un jour consacré à Saint-Joseph ; comme je pars de Montréal un lundi, qui est le jour spécialement dédié aux saintes âmes du Purgatoire, dont on s'occupe si dévotement pendant tout ce mois. C'est pour moi un motif tout particulier de compter sur la puissante protection du premier et sur le secours des dernières.

CLXXVI

Secours des Prières conventuelles—Litanies des Saints.

Circulaire aux Communautés Religieuses, 26 *Nov.* 1864.—(*Liverpool*).

Mes chères Filles, Je suis à me demander dans l'intérieur de mon âme : " Où vais-je ? Que vais-je faire ? Que va-t-il m'arriver ? " Je n'en sais rien, et n'ai nul désir de le savoir avant qu'il en soit temps. Tout ce que je sais, c'est que Dieu, dans son infinie bonté, a tout prévu, tout réglé, tout ordonné pour le mieux ; et que rien n'arrivera que ce qu'il voudra. Ma crainte maintenant, c'est de déranger, par ma faute, quelque chose des plans conçus dans ses adorables desseins. Or, c'est pour prévenir ce malheur que je réclame l'assistance de vos plus ferventes prières.

Dans le désir de les rendre de plus en plus efficaces, je crois devoir vous exhorter à vous rendre encore plus dignes d'être exaucées, par un redoublement de ferveur dans l'accomplissement de tous vos devoirs religieux, et par la pratique de vos saintes Règles, dont j'aurai d'ailleurs à m'occuper cette fois encore auprès du St. Siége.

Oui, Mes chères Filles, votre simplicité, votre humilité, votre charité, votre obéissance, et toutes vos autres vertus, me seront d'un puissant secours, dans le maniement des sérieuses affaires dont j'ai à m'occuper, pour qu'elles tournent toutes à la conservation du sacré dépôt de la foi, et au maintien de la discipline chrétienne et religieuse.

Je ne vous demande toutefois aucune prière particulière, en sus de celles que vous prescrivent vos saintes Règles. Mais il vous suffira, pour vous conformer à mes désirs, de faire toutes les choses à mon intention : oraison, messe, communion, travail, sacrifice etc., etc., tâchant de mettre, à chaque chose, toute la perfection possible. Les Litanies de la Ste. Vierge, que je vous ai déjà recommandé de dire, et même de chanter, le samedi, à l'honneur de son Immaculée Conception, devant quelqu'une de ses saintes Images, pourront être offertes à cette même intention.

Je profite de l'occasion pour vous donner une compensation aux diverses Litanies, qn'il m'a fallu supprimer, pour nous mettre d'accord avec les saintes règles de l'Eglise, qui a défendu, sous des peines sévères, ces Litanies privées. Dans cette vue, je vous recommande de remplacer toutes ces Litanies de dévotion par les belles et dévotes Litanies des Saints, qui renferment tout ce qu'un cœur religieux peut désirer et demander.

CLXXVII

" L'Encyclique du 8 Décembre 1864 et le " Syllabus."

Mandement, 1 *Janv.* 1865.—(*Rome.*)

A peine étions-Nous arrivé dans la Ville Sainte, que Nous avons appris, N. T.-C. F., que le Souverain Pontife venait d'élever la voix, du haut de la Chaire Apostolique, pour signaler au monde entier les funestes erreurs qui, dans ces temps mauvais, se répandent partout.

Placé au sommet des Collines éternelles, et plongeant de là ses regards inquiets sur les nations qui s'agitent, au milieu d'un monde infecté du poison des mauvaises doctrines, il jette le cri d'alarme, afin que chacun, averti à temps du danger que court sa foi, se mette en sûreté, en s'attachant plus que jamais à l'enseignement infaillible qu'il est chargé de donner, au nom et avec l'autorité suprême de Celui dont il est le Vicaire.

Notre premier devoir, comme bien vous pensez, N. T.-C. F., a été de recevoir ces Lettres Apostoliques avec une profonde vénération, de les lire et relire avec une sérieuse attention, d'en approfondir la doctrine dans la retraite, la prière et un religieux silence. Car Nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'elles contiennent cette divine parole qui sauve ceux qui l'écoutent avec foi, et qui tue ceux qui lui résistent, Aussi, quand Dieu, du haut du ciel, envoie sa parole sur la terre, déclare-t-il *qu'elle ne reviendra pas à lui vide*, c'est-à-dire sans produire des fruits de vie ou de mort. *Non revertetur ad me vacuum* (Isaïe, c. 55, v. 11). Cette considération donc, que les Lettres que vient de nous adresser à tous notre Père commun, pour nous aider à conserver le précieux héritage de la foi, pourront rencontrer, dans notre religieux pays, des cœurs indociles et rebelles, Nous préoccupe fortement, et Nous empêche de Nous livrer à toute la joie des grandes solennités auxquelles Nous avons le bonheur de participer. Car Nous le sentons vivement jusqu'au fond de Notre âme, ils ne manqueraient pas, ceux qui résisteraient à la voix du premier des Pasteurs, de s'enfoncer dans des brouillards encore plus épais, et de tomber dans un endurcissement encore plus grand dont le déplorable effet serait de les faire entrer dans cette funeste léthargie qui est l'annonce d'une fin prochaine.

....

C'est pour que vous considériez, N. T.-C. F., " ces opinions dépravées," comme vraiment " réprouvées, proscrites et condamnées," que Nous publions, par le présent Mandement, les Lettres Apostoliques ci-dessus mentionnées, du huitième jour de Décembre dernier, ainsi que le " Résumé renfermant les principales erreurs de notre temps, " pour que vous vous préserviez avec le plus grand soin de ces funestes erreurs qui circulent plus que jamais dans le monde, et qui pour cela viennent d'être de nouveau frappées des anathèmes de l'Eglise.

CLXXVIII

Salutation Spirituelle.

Circulaire, 23 *Janv.* 1865—(*Rome.*)

Je dois avouer ici, dans toute la simplicité de mon âme, que j'ai ressenti d'une manière singulière l'efficacité de la pratique de se saluer, soit au commencement de la journée, à l'Oraison, par exemple, soit en commençant quelques entretiens privés, dans les Retraites du Clergé ou des Communautés, en disant : " Salut à Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple : Réjouissons-nous beaucoup en ce jour que le Seigneur a fait." Car cette courte Salutation m'a toujours paru comme la clef d'or qui ouvre les cœurs de ceux et celles qui écoutent, en même temps qu'elle délie la langue de ceux qui parlent.

CLXXIX

Jubilé de 1865—Guerre a l'Erreur.

Mandement, 23 *Janv.* 1865—(*Rome.*)

Vous voici, N. T.-C. F., appelés à partager les honneurs de la guerre que la Sainte Eglise fait à l'Enfer, pour conserver le dépôt sacré de toutes les vérités divines qu'elle a reçues de Notre-Seigneur, et qu'elle est chargée d'enseigner jusqu'à la fin des siècles. C'est le Commandant des saintes milices du Seigneur qui nous enrôle sous le glorieux étendard de la Religion. C'est en vous purifiant de tous péchés que vous vous rendrez forts et capables de résister à tous les assauts des ennemis visibles et invisibles qu'il vous faut combattre vaillamment. C'est enfin dans le Sacré Cœur de Jésus que se rallient tous les combattants, comme dans le grand centre de tous les mouvements de cette guerre spirituelle. Que de puissants motifs pour nous, N. T.-C. F., de nous rendre avec empressement à l'invitation que nous fait à tous notre Père commun de lui venir en aide, en nous préparant bien aux grâces du Jubilé, afin qu'il puisse remporter une éclatante victoire sur tous les ennemis de la Religion.

CLXXX

" Port de Salut "—Établissement a fonder pour combattre la démoralisation des classes pauvres.

Appel, 22 *Avril* 1866.

Nous vous invitons, N. T.-C. F., à faire, d'un commun accord, une grande Œuvre, qui puisse être, jusqu'à la dernière postérité, l'expression de notre vive reconnaissance, pour les grandes grâces que le Seigneur, tout bon et miséricordieux, nous a accordées pendant le dernier Jubilé.

Cette Œuvre de Charité, qu'on l'appelle, comme on voudra : un *Hospice*, qui abritera ceux qui, après avoir frappé à toutes les portes, sont à errer ça et là ; ou un *Asile* ouvert à des malheureux qui sont le rebut de tous et ne trouvent aucun secours ailleurs : ou une *Maison d'Industrie* établie pour enseigner les arts et métiers à de pauvres enfants qui, privés de bons parents, ne font que se démoraliser et vagabonder en tous lieux. Pour Nous, Nous l'appellerons le *Port de Salut* pour ceux qui, dans notre Société, ont fait un triste naufrage, c'est-à-dire, qui se sont tellement dégradés dans l'opinion publique, qu'ils ne sauraient trouver place dans d'honnêtes maisons, ni même dans d'autres Institutions de Charité, à cause du danger qu'il y a toujours pour les bons, d'être en contact avec les méchants.

....

Il faut bien remarquer que, dans les grands centres de population, se réunissent et s'agglomèrent comme nécessairement beaucoup d'infortunés qui s'imaginent que là il n'y a pas de misères à craindre et que l'on peut sans peines et même sans travail vivre à son aise. Fatale illusion qui engendre l'oisiveté, la mère de tous les vices, et produit le *paupérisme*, cette plaie si hideuse qui ronge les sociétés modernes, forme le vagabondage de tant de gens fainéants qui deviennent d'habiles voleurs, de grands ivrognes, des piliers de cantine et de prison et des repris de justice ; qui fait cheminer vers les maisons de débauche des filles pauvres, venues de la campagne avec leur innocence ; qui est cause enfin que de malheureux parents, pour s'arracher à la misère, vendent leurs enfants à des ennemis de la Religion et sacrifient l'âme de ces pauvres êtres pour une poignée d'orge et un morceau de pain, selon l'expression du Prophète ; *Propter pugillum hordei, et fragmen panis.*(Ezech. 13. 19).

De telles gens deviennent, comme il est visible à tous ceux qui suivent de près les vices de la civilisation, par leurs excès d'intempérance, leurs honteuses débauches, leurs brigandages, le fléau des villes, la terreur de la police, la peste des campagnes, où ils se réfugient, pour se multiplier dans la misère, la crapule et le désordre.

....

Aussi tous ceux qui ont à s'occuper de la police extérieure sentent-ils la nécessité d'un Etablissement public dans lequel seraient recueillis ceux qui sont à charge à la société, car ils comprennent que ce n'est pas en mettant des chaînes aux pieds et aux mains des coupables qu'on les corrige, mais en les prenant par les charmes de la divine Religion que le Fils de Dieu a établie dans le monde pour sauver les plus grands pécheurs.

Tel est, N. T.-C. F., le but qu'on se propose en ouvrant l'Hospice dont il est ici question, et qui doit offrir un Asile aux plus grandes misères qui puissent affliger notre pauvre nature. Ce n'est pas que l'on ait la prétention de guérir toute les plaies de notre Société. Mais l'on a l'espérance de pouvoir offrir à tous ceux qui voudront sincèrement en profiter, des moyens efficaces de se sanctifier sur la terre pour arriver au bonheur éternel. Quelques détails suffiront pour rendre la chose palpable.

Il ne se passe guère de nuits que la police ne mette la main sur des infortunés qui traînent les rues parce qu'ils sont sans abris et trouvés en contravention aux règlements faits pour le bon ordre. Tout se réduit à les condamner à quelque amende ou à quelques jours de prison. Puis, on leur permet de rentrer dans la société, sans avoir pu s'assurer de leur amendement. Aussi, est-on certain de les voir revenir bientôt chargés des mêmes délits ou de plus grands peut-être.

Mais supposez que ces malheureux, au lieu de passer par la vindicte publique, soient reçus tous dans une Maison de Charité où l'on se sera empressé de les laver et nettoyer de toute vermine, de leur donner un bon souper et un bon lit, et où, après leur avoir prodigué tous les soins de la compassion, on leur aura adressé de bonnes paroles, pour les engager à bien vivre, à bien prier, à se bien confesser de leurs fautes qui les rendent si misérables, même dans ce monde, ne se sentiront-ils pas portés au repentir et au désir de mieux pratiquer une Religion qui sait inspirer tant de dévouement, pour les soulager dans leur misère ? Ne donneront-ils pas toute leur confiance à des hommes qui leur tendront les bras dans leur malheur ? Ne travailleront-ils pas ensuite à bien remplir leur devoir dans les honnêtes maisons où ces hommes de Dieu trouveront moyen de les placer ?

Il y a déjà, dans notre ville, un tel hospice érigé par nos frères séparés, pour exercer l'hospitalité envers ceux qui n'ont aucun abri, et qui seraient réduits à la nécessité de se réfugier dans les étables ou de coucher dans les rues, au risque de périr de misère ou d'être logés à la police. Ne pourrions-nous pas, nous aussi, avoir la notre, et n'aurions-nous pas pour le faire les mêmes raisons et les mêmes moyens? Et, si nous ne le faisions pas, ne serait-ce pas pour le catholicisme une vraie disgrâce et une véritable humiliation ?

....

Mais, quoique cet acte de charité soit un des buts de la nouvelle fondation, il n'est pas toutefois le principal, car il n'y aurait là qu'un bien passager. Ce que l'on a surtout en vue, c'est d'abord de procurer à ceux de nos vieillards qui sont les plus abandonnés et par conséquent les plus à plaindre, un lieu de retraite, pour y méditer les années éternelles, avant d'y entrer, et pour se préparer à paraître devant le Souverain Juge, par de ferventes prières, par l'assiduité à entendre des instructions religieuses, par la réception fréquente des Sacrements et par l'exercice de la patience, dans les peines et les souffrances de la vieillesse.

En second lieu, cet hospice est fondé en faveur des jeunes gens, qui sont les plus exposés à se perdre. Ainsi, pendant que d'infortunés vieillards, ramenés à des sentiments chrétiens, se préparent, par la méditation des vérités éternelles, à quitter le monde qui les aura séduits, des jeunes gens se préparent, par la pratique des vraies vertus, à y entrer et à y vivre.

Il s'agit donc ici avant tout, de s'emparer des enfants et des jeunes gens, pour les prémunir contre les vices qui les entraîneraient dans des désordres aussi préjudiciables à la société qu'à eux-mêmes, ou pour les en corriger, si par malheur ils en étaient déjà infectés ; d'où il faut conclure que cet Hospice sera une maison de *Préservation* pour les bons, et de *Correction* pour les méchants.

Aussi tous les plans d'édifice seront-ils dirigés pour atteindre plus facilement le but important que l'on se propose, savoir, de réunir ainsi, sous le même toit, tant de besoins différents.

Ce que Nous venons de dire fait assez voir que l'on donnera une sérieuse attention à bien classer les bons, pour les séparer des méchants, afin de les mettre à l'abri de tout danger. Ainsi, l'on aura égard aux enfants qui, à l'âge de l'innocence, ont perdu leurs pères et mères, ou n'ont que de mauvais parents, pour les soustraire aux imminents dangers qu'ils auraient à courir, s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, ou laissés aux soins des auteurs de leurs jours qui, au lieu de les élever chrétiennement, ne feraient que les scandaliser par leurs affreux blasphêmes, leurs discours déshonnêtes, leurs actions honteuses.

Il en est d'autres qui appartiennent à de bons parents, mais qui sont d'un caractère si intraitable qu'ils résistent opiniâtrement aux exhortations, corrections et bons exemples, que leur donnent leurs pères et mères. Ca sera donc un service immense à rendre à ces parents honorables sous tous rapports que de les aider à s'acquitter du devoir si impérieux qui leur est imposé de ne rien négliger de ce qui peut

contribuer à la bonne éducation de leurs enfants. Or, ce secours, ils le trouveront dans le nouvel Hospice qui sera dirigé par des Frères de la Charité, qui ont grâce d'état, pour faire ce que faisait St. Vincent de Paul, à qui, comme tout le monde sait, l'on amenait les enfants incorrigibles de Paris, pour qu'il en fit des enfants pieux et dociles ; ce dont il s'acquittait avec un merveilleux succès. Espérons que ses enfants en Jésus-Christ en feront autant pour nous, avec la grâce de leur sainte vocation.

Enfin, pour ne cacher aucune des plaies hideuses, qui défigurent si horriblement notre état social, et répandent graduellement une gangrène contagieuse, qui peut amener une maladie incurable et une dissolution complète, il est des jeunes gens, et le nombre n'en est déjà que trop grand, qui, au commencement de leur carrière, sont tout-à-fait gâtés, pourris et démoralisés ; et qui pourraient en apprendre long à beaucoup de vieillards. Elevés à courir les rues et les places publiques, et n'ayant d'autres abris que les auberges mal famées, l'on comprend qu'ils ont été privés des instructions et autres secours religieux, qui ont coutume de former à la vertu le cœur des enfants et adolescents, et de les préparer à paraître dans le monde avec honneur. L'on comprend que c'est surtout pour ces êtres infortunés que le nouvel Hospice devra être utile et nécessaire. Car il appartient à la Religion seule de corriger les cœurs les plus gâtés, et de maîtriser les caractères les plus durs et les plus intraitables. Aussi, est-ce là un des caractères qui la font brilller aux yeux des hommes, comme une Religion vraiment divine.

....

Si cet Appel est entendu dans toutes les parties de ce populeux et riche Diocèse, nous aurons donc, N. T.-C. F., un " Port de Salut " à offrir à tous ceux qui, sur cette mer orageuse du monde, ont à craindre le plus funeste des naufrages. Nous aurons en particulier, pour sauver nos jeunes gens, un établissement de charité, tel qu'est celui que Nous avons eu le bonheur de visiter à Rome, et qui, pendant quelques années, a joui de l'insigne honneur d'être dirigé par notre immortel Pontife Pie IX, qui n'est entré dans la carrière des hautes Prélatures, et n'est arrivé au Souverain Pontificat, qu'après avoir exercé sa grande charité dans ce modeste et humble Hospice. C'est là que son bon cœur a commencé à compatir à toutes les misères humaines et à s'associer à toutes les œuvres destinées à les soulager. Depuis que la divine Providence l'a placé sur la Chaire de St. Pierre, il n'oublie pas ses chers jeunes gens ; Car, c'est au milieu d'eux qu'il va respirer un peu de repos après ses longs travaux ; et c'est en leur adressant des paroles pleines d'onction et de charme qu'il soulage les grandes douleurs dont sa belle âme est navrée. Aussi, ne se retire-il de ce lieu chéri qui lui rappelle de si doux souvenirs, qu'en disant à tous ceux qui ont l'honneur de l'entourer : " que les plus heureuses années de sa vie ont été celles qu'il a passées à diriger cette Maison de Charité.

....

O, divine Marie, c'est à vos pieds sacrés que Nous déposons ce modeste *Appel*, fait à la charité de tout un Diocèse qui vous est consacré, et qui vous aime comme un enfant sait aimer la meilleure des Mères. Nous y avons fait connaitre les serpents vénimeux qui se glissent dans nos villes et nos campagnes, pour les démoraliser. Daignez maintenant les montrer vous-même aux yeux de tous, pour qu'ils inspirent en tous lieux une juste horreur. O Vierge pure et sans tache, écrasez de votre *Pied Immaculé* ces monstres affreux qui désolent tous les pays et causent partout des plaies hideuses. Convertissez à vous, qui êtes le Refuge des plus grands pécheurs, les infortunés enfants et jeunes gens qu'il est question de sauver, en les arrachant à la terrible démoralisation qui se fait sentir partout, d'une manière si alarmante. Enseignez-nous à mener une vie pure, à marcher dans le droit chemin, pour arriver à Jèsus, votre adorable Fils, et nous réjouir tous ensemble en sa divine présence. *Vitam præsta puram ; iter para tutum ; ut videntes Jésum, semper collætemur.*

CLXXXI

L'Église, c'est le Pape.

Circulaire, 22 *Avril* 1866.

Comme l'impiété est toujours à l'œuvre pour saper la Religion jusque dans ses fondements, nous ne devons pas nous lasser de lui prêter main-forte en travaillant à conserver dans l'esprit des peuples le principe de l'autorité sacrée qui réside dans l'auguste Chef de la Sainte Eglise. Car du moment que cette divine autorité cesserait d'exercer sa puissante action dans notre religieux pays, on y verrait s'écrouler la Religion elle-même, comme cela s'est vu partout ailleurs. *Ubi Petrus ibi Ecclesia. Unum et idem Papa et Ecclesia.* Ceci rend raison de toutes mes *appréciations de voyage.*

CLXXXII

Démembrement de la Paroisse de Montréal – Point historique et juridique de la Question.

Lettre Pastorale, 26 *Avril* 1866.

La paroisse de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, fut canoniquement érigée, le 30 Octobre 1678, par le premier Evêque de Québec, Monseigneur François de Laval de Montmorency qui, dans son Décret d'érection, statua que la dite paroisse serait à perpétuité desservie par MM. les Ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice.

Par un Décret canonique, en date du 3 Août 1694, le second Evêque de Québec, Monseigneur Jean de LaCroix de St. Vallier, établit le Supérieur du dit Séminaire Curé à perpétuité de la dite Cure de Ville-Marie.

Par un Arrêt du 15 mai 1702, le Roi Très-Chrétien unit, pour les effets civils, la dite Cure de Ville-Marie au dit Séminaire de St. Sulpice, en déclarant, comme l'avait fait Mgr. de Laval, qu'elle serait desservie par un des Ecclésiastiques du dit Séminaire, commis par le Supérieur, après qu'il aurait reçu de l'Evêque son institution canonique.

Enfin, le 24 Mai 1843, voulant prévenir toutes les difficultés que pourraient présenter les deux Décrets canoniques et l'Arrêt susdits, Nous règlâmes que le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice serait à perpétuité Curé de Montréal, conformément à ce qui s'était toujours pratiqué depuis 1694, en vertu de l'Ordonnance de Mgr. de St. Vallier.

Il y a toutefois à remarquer ici qu'il avait été bien entendu et clairement statué, par ces Trois Ordonnances épiscopales et par l'Arrêt susdit de Sa Majesté Très-Chrétienne, que la dite Cure de Montréal serait et demeurerait sous l'entière juridiction de l'Evêque.

Voici maintenant les changements qui vont, avec le temps, s'opérer dans la dite Cure de Ville-Marie ;

Par un Décret Apostolique, en date du 22 Décembre 1865, la Cure de Montréal pourra être divisée en autant de Paroisses que l'Évêque le jugera nécessaire au bien des âmes ; et chacune de ces Paroisses, ainsi que l'ancienne Cure de Notre-Dame, sera administrée, non plus par le Supérieur du Séminaire, mais par un de ses Prêtres, qu'il présentera à l'Evêque, pour en obtenir l'approbation. Cette dernière disposition, comme on le voit, confirme l'Ordonnauce de Mgr. de Laval qui fut sanctionnée pour les effets civils par le susdit Arrêt de Sa Majesté Très-Chrétienne. Tel est le changement radical que doit subir cette grande et importante Paroisse.

CLXXXIII

Des Paroisses Canoniques.

Lettre Pastorale, 23 *Mai* 1866.

Notre intention positive, qui d'ailleurs est celle du Souverain Pontife, est uniquement de faire des *Paroisses Canoniques*.

Vous comprendrez mieux ce que Nous avons à dire là-dessus, N. T.-C. F., si vous faites attention à la nature d'une paroisse, qui est avant tout et par-dessus tout un Arrondissement Ecclésiastique, formé par une autorité spirituelle, qui est indépendante dans son ressort, pour le bien des âmes, et confié à la direction d'un Pasteur légitimement institué per l'Evéque.

Lorsque les fidèles compris dans cet Arrondissement Ecclésiastique obtiennent du Gouvernement une reconnaissance de leur paroisse, pour lui assurer des effets civils, alors cette Paroisse Canonique acquiert certaines prérogatives dans l'ordre civil. C'est alors un accord mutuel qui se fait, aux conditions convenues entre les deux puissances, pour le plus grand bien spirituel et temporel des enfants d'une même Eglise, qui sont sujets d'un même Empire.

Mais cet accord n'est pas toujours nécessaire, et il peut même arriver qu'il ne soit jugé ni utile ni opportun dans certaines circonstances. Dans ce cas, la Paroisse Canonique jouit tranquillement des avantages spirituels que lui assure l'Eglise qui l'a seule érigée et constituée, sans avoir rien à craindre du côté du Civil.

Car il a été jugé : " Que le Décret Canonique érigeant une paroisse n'est pas une procédure civile qui puisse être revisée par la Cour Supérieure au moyen d'un writ de *certiorari* ; que ce n'est qu'une procédure ecclésiastique, hors de la juridiction de cette Cour, tant qu'il n'y a pas de procédure pour obtenir la ratification civile de tel Décret ! " (Cour Supérieure de Québec, No. 322, de 1852).

Un fait mémorable qui s'est accompli sous Nos yeux, il y a peu d'années, peut, N. T.-C. F., vous rendre encore plus sensible et plus éclatante l'action toute spirituelle de l'Eglise au milieu des sociétés humaines, sans aucune intervention du pouvoir civil, c'est l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre.

A peine le Décret Apostolique, qui divisait toute l'Angleterre en douze Diocèses sous un Métropolitain, eùt-il été connu, que toutes les forces législatives de ce grand Empire se concentrèrent pour en empêcher l'exécution. La lutte fut gigantesque, et des efforts inouïs furent tentés pour anéantir cet acte Pontifical. Mais la Puissance temporelle vint se briser contre le Rocher inébranlable sur lequel repose la Puissance spirituelle, qu'exerçait notre immortel Pontife, quand il fit cet acte d'autorité suprême, qui étonna le monde entier, et a si fort illustré son glorieux Pontificat. Pendant ce grand combat de la Puissance temporelle contre la Puissance spirituelle, les catholiques d'Angleterre prièrent avec ferveur, mais gardèrent un religieux silence. Aujourd'hui, cette hiérarchie sacrée, établie par l'Autel, respire en paix à l'ombre du Trône,

et tout le monde connaît les honneurs incomparables qui ont accompagné, dans la tombe, l'éminent Cardinal qui avait été placé à la tête de la nouvelle hiérarchie. On peut se convaincre, en face de ce triomphe, que l'Angleterre était fière d'avoir donné au St. Siége un si puissant défenseur de ses droits sacrés et un homme si digne d'être décoré de la pourpre Romaine.

Quoiqu'il en soit, ce fait mémorable fait assez voir que Notre Saint-Père le Pape, dans les actes de sa suprême puissance, agit, non contre le droit civil des peuples, mais au dessus et en dehors de toute loi humaine, pour la raison toute simple qu'il tient en mains la Puissance Divine, pour gouverner les nations chrétiennes. Aussi, voyez-vous, N. T.-C. F., qu'il n'a pas reculé devant la terrible opposition que fit à son Décret toute la puissance de notre mère-patrie. Pourrait-il aujourd'hui s'arrêter devant les difficultés qui lui seraient faites dans cette Colonie ointaine ? Aurait-il pu, ce sage Pontife, règler que son Décret pour la Division de la Paroisse de Montréal n'aurait d'exécution qu'en autant qu'il plairait au Pouvoir civil de le reconnaître, lui qui n'a pas craint de diviser la Grande-Bretagne en autant de Diocèses qu'il a jugé nécessaire d'y établir ?

CLXXXIV

Démembrement de la Paroisse de Montréal—Malveillance, Outrages et Indiscrétion des opposants a cet Acte apostolique.

Lettre Pastorale, 23 *Mai* 1866.

C'est, N. T.-C. F., avec un sensible regret que nous avons vu s'engager dans les journaux une discussion déplorable au sujet du démembrement de cette paroisse.

....

Nous avons l'intime conviction que vous recevrez nos explications avec une docilité toute filiale. Nous croyons y avoir droit ; car Nous nous rendons ce témoignage que Nous n'agissons en tout cela que pour le plus grand bien de vos âmes. C'est également pour l'amour que Nous vous portons à tous que Nous nous sommes privé, pendant plus de treize mois, des douceurs de la patrie, et du bonheur qu'il y a pour tout Pasteur de se trouver au milieu de son troupeau. Or, ces longues et fréquentes absences qu'il Nous a fallu faire, pour le bien du Diocèse en général et le vôtre en particulier, Nous ont été plus pénibles que vous ne sauriez le croire. C'est dans l'unique intérêt de vos âmes que Nous nous exposons à la malveillance dont Nous sommes l'objet aujourd'hui. Dieu Nous fait la grâce de Nous y soumettre humblement, Mais Nous devons à la vérité de convenir que Nous n'y sommes pas insensible ; et il vous est facile de le comprendre.

Toutefois, Nous nous en consolerions plus facilement, si tout se passait dans le secret de la famille, comme il eût été facile de le faire. Mais, hélas ! le bruit de nos misères retentit au loin, et parmi nos frères des diverses croyances religieuses. Maintenant, que peuvent-ils penser d'un Pasteur qui est publiquement interpellé par quelques-uns de son troupeau, comme Nous l'avons été ? D'un autre côté, que peuvent-ils penser de ceux de nos catholiques qui citent leur Evêque au tribunal de l'opinion publique, lorsqu'il eût été si facile d'en obtenir privément des explications franches et cordiales. La honte et le déshonneur en doivent donc rejaillir sur les brebis aussi bien que sur le Pasteur.

CLXXXV

Les Sœurs-Grises, Missionnaires a la Rivière McKenzie.

Annonce, 24 *Juin* 1866.

Ces Sœurs vont avoir à parcourir 1860 lieues par des chemins qui n'ont point encore été battus...... et il leur faut dire un adieu éternel à leurs familles comme à leur patrie, car le retour sera pour elles impossible.

Une de leurs principales occupations sera de soigner les Sauvages dans leurs maladies; ce qui sera un grand acte de charité, parceque, faute de soins, ils meurent en grand nombre. L'an dernier, durant l'espace de cinq mois, la fièvre scarlatine en emporta un bon tiers.

Ces Sœurs Missionnaires auront à accomplir, dans leur patrie adoptive, plusieurs autres œuvres de charité non moins importantes comme de loger et de soigner les pauvres vieillards qui, dans ces pays sauvages où l'on mène une vie errante, sont abandonnés à eux-mêmes, quand ils ne peuvent plus suivre la famille pour la chasse et la pêche.

Elles auront aussi à offrir un asile à de jeunes enfants des deux sexes, mille fois plus à plaindre que nos orphelins, afin de les instruire des devoirs de la vie chrétienne et de les former à la vie de famille, en leur apprenant à travailler et en les rendant ainsi capables de s'arracher à la misère, qui tous les jours fait périr tant de pauvres infortunés Sauvages.

Ces enfants, ainsi bien élevés dans les principes de la Religion, deviennent de petits Apôtres, quand ils se réunissent à leurs parents, pour les suivre à la chasse et à la pêche, cas ils leur apprennent à connaitre le vrai Dieu, et à le servir fidèlement.

Tous ceux donc qui encourageront les Sœurs qui se dévouent à ce pénible mais sublime ministère de charité, participeront à leurs mérites et à la récompense promise à tant de sacrifices qu'il leur faut faire, pour répondre à la grâce d'une si sainte vocation.

CLXXXVI

Emprunt Romain.

Circulaire, 19 *Septembre* 1866.

Sans parler du profit matériel que nous assure l'Emprunt Romain, il est facile de voir qu'en répondant généreusement à cet appel, nous contribuons puissamment à la conservation du Patrimoine de St. Pierre ; nous soulageons singulièrement les amères douleurs de notre Père Commun ; nous aidons efficacement le Pontife-Roi à sortir de l'étrange embarras que lui ont causé les injustes spoliateurs des Etats Pontificaux ; nous nous associons avec bonheur à la sympathie universelle que s'est si justement acquise cet immortel Pontife. Nous nous

montrons les enfants dévoués du Père de l'Eglise ; nous lui témoignons notre amour filial, notre vive reconnaissance et le haut intérêt que nous portons à la cause sacrée qu'il soutient si noblement ; nous attirons d'abondantes bénédictions sur notre chère patrie, et nous lui ménageons un moyen sûr de devenir florissante et prospère, sous la protection infaillible de la divine Providence ; enfin nous obtenons pour nous et pour tout ce que nous avons de plus cher au monde, les grâces précieuses qui sont les plus riches trésors que la Foi nous apprend à désirer.

CLXXXVII

Madame Gamelin, fondatrice de l'Asile de la Providence.

Allocution aux Dames de Charité, 18 *Fév.* 1867.

En 1827, mourait un charitable citoyen, M. Gamelin, qui, en léguant à sa jeune femme sa petite fortune, laissa à ses soins un pauvre idiot, qu'il gardait chez lui comme un trésor.

Les cœurs charitables se connaissent et s'unissent ; on en eut une preuve convaincante dans le mariage de ces deux époux, et dans les fruits de charité qu'il produisit. La jeune veuve reçut ce legs avec bonheur, et se livra dès lors à toute l'ardeur de sa charité. Bientôt sa maison devint un dépôt des veuves les plus délaissées par leur âge et leurs infirmités. Elle refusa sa main à de très bons partis qui se présentèrent, parce qu'elle voulait demeurer libre de la tenir toujours ouverte pour le soulagement des plus grandes misères.

Cette femme admirable avait le cœur trop large, pour que ses mains pussent suffire aux largesses qui en découlaient, comme la myrrhe, dans le sein des pauvres. Aussi, avait-elle le singulier talent de s'associer à des cœurs généreux comme le sien ; et ce fut par cet excellent moyen qu'avec peu de ressources personnelles, elle put entreprendre et faire de si grandes choses.

CLXXXI

Développement de l'Asile de la Ppovidence.

Allocution aux Dames de Charité, 18 *Fév.* 1867.

Depuis le 29 Mars 1844 que s'est faite la première profession, 218 Sœurs ont fait leurs vœux : 36 sont mortes et 182 restent vivantes. Sur ce nombre 58 résident dans la Maison-Mère et 124 dans les autres Asiles. Cette nouvelle Communauté a déjà pu fonder dans le Diocèse de Montréal 16 Etablissements et 13 à l'étranger ...

Ces développements extraordinaires du pérsonnel expliquent celui des œuvres qui se sont rapidement succédé ici et ailleurs. Je vais, Mesdames, vous en faire en peu de mots le tableau.

1 ° Hospice St. Joseph.—Pour offrir aux prêtres qui s'étaient usés dans l'exercice du Saint Ministère une retraite honorable.

2 ° Chambres des Dames pensiónnaires.—Ouvertes aux Dames et Demoiselles pour qui le monde n'a aucun attrait, et qui en conséquence s'en séparent de corps aussi bien que de cœur pour jouir plus à leur aise des pures délices qu'offre la Religion.

3 ° Orphelinat de la Ville.—Ouvert en 1844. 1400 orphelins ont depuis cette époque passé par cet asile.

4° École des externes.—Ouvert en 1851. 3,658 enfants pauvres y ont reçu une éducation qui convenait à leur état.

5° École des Sourdes-Muettes.—On y instruit maintenant 84 enfants.

6° Distribution d'Aumones—590 familles viennent y chercher des provisions de toute espèce, et l'Asile donne à manger, année commune, à 4,800 pauvres passants.

7° Dispensaire.—Les prescriptions des médecins au nombre de 10,577 sont exécutées par les Sœurs préposées à la distribution des remèdes ; or c'est d'ordinaire à 5070 personnes qu'elles rendent annuellement ce service de charité.

8° Veillées et visites des pauvres a domicile.—Il ne se passe guère d'années que les Sœurs de la Providence ne fassent chez les particuliers malades ou pauvres 400 veillées et 15,865 visites.

9° Salle des femmes vieilles et infirmes.—Les filles de la fondatrice ont été héritières de sa charité pour ses pauvres vieilles. Depuis 1843 jusqu'à ce jour, elles en ont reçu 345 dout 164 sont décédées. Il se fait nuit et jour beaucoup de prières par ces bonnes vieilles qui sont pour elles et pour les personnes qui les députent de ferventes adoratrices du T. St. Sacrement.

10° Divers Asiles.—La Compagnie y instruit par année 1605 enfants, prend soin de 111 pauvres et élève 303 orphelins et orphelines. Il est à remarquer qu'elle a trois établissements en Orégon, et un aux Montagnes Rocheuses.

11° Salle d'Asile fondée en 1860. Le nombre des petits enfants qui y ont été instruits depuis s'élève à 1480.

12° Filles du Tiers-Ordre des Servites. Ce sont de pieuses filles qui s'associent aux travaux des Sœurs sans en rien recevoir autre chose qu'une nourriture frugale et un habit de deuil.

13° Résumé de toutes les œuvres faites par les Sœurs de la Providence hors de Montréal, depuis leur établissement.—Je vais me contenter, Mesdames, de vous en faire le tableau par une simple statistique : 331 vieillards—775 vieilles—1697 orphelins—2986 orphelines—76 aliénés 3602 enfants pensionnaires—10469 externes—86 pensionnaires séculiers—2469 malades—5092 visites à domicile—2653 veilles à domicile—46 pensionnaires ecclésiastiques en Orégon.

CLXXXIX

Quarante-six années de Visites Pastorales—Floraison du Diocèse.

Mandement, 18 *Avril* 1867.

Nous eûmes, N. T.-C. F., le bonheur de partager les travaux de la première *Visite Pastorale* que fit, en 1821, Notre Illustre Prédécesseur, en qualité de Suffragant de Québec pour le District de Montréal. Nous continuâmes, les années suivantes, ce genre de ministère, qui est un des principaux devoirs des Pasteurs ; car ils doivent imiter Notre-Seigneur, qui nous dit qu'il est le *bon Pasteur ; qu'il connaît ses brebis et que ses brebis le connaissent ; qu'il est venu* sur la terre *pour que ses brebis aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance.*

Seize années plus tard, c'est-à-dire en 1837, Nous n'eûmes pas plustôt reçu la Consécration Episcopale des mains de ce Vénéré Pontife, qui Nous avait choisi pour son Coadjuteur, que Nous fûmes chargé de faire la Visite des paroisses, qu'une grave maladie l'avait forcé d'interrompre ; et trois ans s'étaient à peine écoulés qu'il Nous fallut, après avoir déposé dans la tombe ses restes mortels, entreprendre les travaux de la Visite Pastorale, avec toute la responsabilité des âmes qui étaient alors spécialement confiées à Nos soins.

Voilà donc, N. T.-C. F., près d'un demi-siècle que Nous allons à vous, avec toutes les grâces du saint Ministère ; que nous nous voyons face à face ; que nous nous entretenons bouche à bouche ; que nous sommes en de continuels rapports pour le succès de la plus importante affaire : le Salut éternel ; que Nous faisons descendre l'Esprit-Saint sur la terre, en levant Nos mains suppliantes vers le ciel ; que nous nous réunissons dans la maison du Seigneur, pour y implorer ses infinies miséricordes en faveur des vivants ; que nous passons de là dans le cimetière pour l'arroser de nos larmes et y répandre les prières de la sainte Eglise.

Des rapports si longs, si constants et si tendres n'ont pas manqué de former entre nous tous des liens d'autant plus intimes que c'est la Religion seule qui les a comme noués et rendus indissolubles.

Aussi, voyons-nous se renouveler, à chaque Visite Pastorale, le grand spectacle religieux, qui rappelle tout ce qui se passait lorsque le divin Pasteur parcourait lui-même en personne les villes et les bourgades, en prêchant son Evangile, en enseignant les peuples qui accouraient en foule pour l'entendre, en guérissant tous les malades, en délivrant ceux qui étaient possédés du démon, et en faisant du bien à tous ; *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes* (Act. 10. 38). Il y a dans ce spectacle de foi quelque chose de si saisissant que, depuis quarante-six ans que Nous en jouissons, Nous en sommes aujourd'hui tout aussi ému que la première fois.

Mais il est une autre considération qui resserre de plus en plus les liens sacrés qui Nous attachent à ce Diocèse ; c'est que Nous l'avons vu naître et grandir ; et que la divine Providence a voulu que Nous lui donnassions Notre vie toute entière, en Nous appelant à le servir, alors que Nous n'étions qu'un jeune lévite dans le Sanctuaire.

Car, lorsque Nous fûmes envoyé, il y a près d'un demi-siècle, auprès de l'Illustrissime et Révérendissime J. J. Lartigue, Evêque de Telmesse, alors Suffragant Auxiliaire et Vicaire-Général de l'Archevêque de Québec, Montréal n'était point un Diocèse, mais un District épiscopal érigé par le St Siége. Il n'y avait alors que 71 paroisses ou missions et 97 Prêtres employés à divers ministères. Il ne s'y trouvait qu'une seule Communauté de Prêtres séculiers, un grand Collége où se faisait un cours complet d'études, et un Collége naissant qui luttait contre les difficultés inséparables des institutions qui commencent. On y comptait trois Communautés de femmes, dont deux étaient consacrées aux soins des pauvres et une autre à l'éducation. Il n'y avait guère, dans les paroisses de la campagne, que dix couvents pour l'éducation des jeunes filles avec un très-petit nombre d'écoles élémentaires pour les garçons et les filles. Toute la population de la ville et de son immense District s'élevait à 196,480 âmes. L'Evêque préposé à ce riche District était réduit à la nécessité de vivre dans un petit coin de l'Hôtel-Dieu, n'ayant ni Eglise pour faire ses offices, ni maison pour s'abriter. Quoiqu'il fut muni d'un Bref Apostolique bien en forme et tout-à-fait authentique, on faisait à son établissement, dans cette ville, une opposition redoutable.

Mais le doigt de Dieu était là, parce que le St. Siége avait parlé. Aussi, vit-on bientôt s'élever, comme par enchantement, une Eglise et une maison épiscopales. Cet établissement bien modeste dans ses commencements devint, en peu d'années, par la bénédiction du Père céleste, le centre de beaucoup d'œuvres importantes qui vinrent les unes après les autres, se grouper autour de lui, en s'appuyant sur ses bases.

Car, dès 1836, il devenait un Siége épiscopal, et onze ans après, c'est-à-dire en 1847, le St. Siége démembrait le Diocèse de Montréal pour former celui de Bytown, aujourd'hui Ottawa, et quatre ans plus tard, savoir en 1851, il en faisait un nouveau démembrement, pour ériger le Diocèse de St. Hyacinthe. Or, déjà ces nouveaux Diocéses sont florissants et en pleine prospérité.

Ces démembrements, loin d'affaiblir le Diocèse de Montréal, n'ont fait que lui donner plus de vigueur et de développement, en multipliant ses œuvres et redoublant son action sur toutes les parties qui le composent. Ainsi, il y a aujourd'hui un Chapitre, qui aide l'Evêque à gouverner selon les saints Canons ; une Communauté d'Ecclésiastiques qui sont employés à divers ministères de zèle et de charité ; un grand Séminaire, dans lequel de jeunes Clercs sont formés à la vie sacerdotale, six Colléges, pour y faire des études régulières ; 124 Paroisses ou Missions dans lesquelles se fait le Service Divin ; 329 Prêtres séculiers ou réguliers, qui dirigent les âmes dans les voies du salut ; quatre Congrégations de Prêtres réguliers, qui sont comme des troupes auxiliaires, pour l'éducation, les missions et les retraites, quatre Sociétés de

Frères religieux, qui se consacrent, les uns à l'éducation élémentaire des enfants, et les autres au soulagement de toutes les misères spirituelles et corporelles ; dix Communautés de femmes consacrées à Dieu pour l'éducation des personnes de leur sexe ou pour le soin des malades, des orphelins et des orphelines, des vieillards et des femmes infirmes et la visite des pauvres à domicile. Il s'y est formé 69 paroisses ou missions nouvelles ; il s'y est bâti 104 Eglises et toutes les anciennes ont été bien restaurées. La population actuelle est d'environ 350,000 âmes ; et aujourd'hui l'on compte, dans les paroisses de la campagne, quatre Colléges importants, onze maisons d'école dirigées par des Frères, trente-six Couvents de Religieuses, plusieurs Académies et un très grand nombre de bonnes écoles modèles et primaires.

Avec ces Institutions se sont multipliées les Confréries, Associations et dévotions de toute espèce, pour honorer Notre Seigneur Jésus-Christ, son auguste Mère, tous les Anges et les Saints, et pour conserver parmi nous la foi et la piété.

CXC

Les Saints Apotres, Pierre et Paul—Dix-huit centième anniversaire de leur Martyre.

Mandement, 1 *Juin* 1867.

St. Pierre a tout quitté pour suivre l'adorable Maître, qui l'appelait à sa suite, en lui prédisant qu'il en ferait un pécheur d'hommes.—Il a été le premier et le plus ardent à reconnaître le Seigneur Jésus pour le Fils du Dieu vivant.—Il a eu l'honneur de recevoir un nom nouveau, qui seul attesterait qu'il est le fondement inébranlable de l'Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.—Il a été établi le Pasteur universel des brebis, le Chef et le Prince des Apôtres, et le Seigneur lui a même donné les clefs du royaume des cieux, avec l'étonnant pouvoir de l'ouvrir et de le fermer, c'est-à-dire de pardonner et de retenir les péchés.—Il a noblement réparé la faiblesse qui lui fit renier trois fois son Maître, par l'ardeur de son amour et par les larmes de pénitence qui coulèrent le reste de sa vie, en si grande abondance, qu'elles formèrent deux sillons sur ses joues vénérables.—Après sa conversion, il a reçu, pour lui et ses successeurs, jusqu'à la fin des siècles, le don de l'infaillibilité avec la noble mission d'affermir ses frères dans la foi.—Il est devenu le Vicaire de Jésus-Christ et un autre lui-même, qui paie le même tribut, et marche comme lui sur les eaux.—Il est le premier qui, après avoir été rempli du St. Esprit, a élevé la voix pour reprocher aux Juifs leur déicide.—Il a parcouru la Judée, en faisant entendre partout, avec un succès étonnant, la bonne nouvelle de l'Evangile, en opérant de grands prodiges ; et son ombre seule guérissait les malades.—Il a été flagellé et mis en prison pour le nom de Jésus ; mais animé d'un courage tout apostolique, il a répondu à ceux qui lui faisaient des menaces pour l'empêcher de prêcher ce nom adorable, qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.—Après avoir rempli l'Orient du bruit de la prédication évangélique, il est venu en Occident, et il n'a pas craint d'arborer la croix sur le Capitole, en établissant son siége à Rome d'une manière permanente.—Là, pendant vingt-cinq ans, il a prêché Jésus crucifié, pour combattre le paganisme avec tous ses vices et ses erreurs exécrables.—Il a légué à l'Eglise deux admirables Epitres remplies de la céleste doctrine qu'il avait apprise à l'école du divin Maître.—Il a consigné, dans la dernière de ces Epitres, la promesse solennelle qu'il a faite à tous les enfants de la foi, que, lorsqu'il aurait quitté cette vie, il aura soin d'eux, pour que jamais ils n'oubliassent les divines vérités qu'il avait enseignées aux hommes.

Fixons maintenant nos regards, pendant quelques moments, sur le divin Paul qui, terrassé sur le chemin de Damas, ne demanda plus qu'à faire la volonté du Seigneur ; qui fut si fidèle à la grâce qu'il n'a pas craint d'assurer qu'elle n'avait pas été inutile en lui ; qui a été un vase d'élection pour porter le St. Nom de Jésus devant les rois et tous les peuples de la terre ; qui a été un admirable prédicateur de la vérité dans le monde entier ; qui a instruit une multitude de nations à qui il a fait entendre sa puissante parole ; qui a été ravi jusqu'au troisième ciel, où il a entendu des secrets ineffables ; qui a mérité les honneurs de l'Apostolat, avec le douzième trône dans le Collége Apostolique ; qui a été si puissamment fortifié par Dieu lui-même qu'il a pu confondre la perfidie des Juifs ; qui n'a vécu que pour Jésus-Christ, en qui il a mis toute sa confiance ; qui, pour son amour, a été fouetté trois fois, lapidé une fois ; qui a fait naufrage trois fois, et est demeuré au fond de la mer une nuit et un jour ; qui a vaillamment combattu les combats du Seigneur ; qui a consommé sa course au milieu des travaux et des persécutions ; qui a conservé le dépôt sacré de la foi par son héroïque courage et ses touchantes prédications ; qui, comprenant que c'était pour lui un gain de mourir, a été animé d'un ardent désir de quitter cette terre d'exil pour être avec Jésus-Christ ; qui a laissé les fidèles au milieu des soupirs et des gémissements, lorsqu'il leur a fait ses derniers adieux.

Tant de travaux, de souffrances. de vertus ont mérité d'être couronnés par une mort précieuse aux yeux de Dieu et glorieuse devant les hommes. Car, après une longue carrière Apostolique, nos deux saints Apôtres ont été jetés dans une affreuse prison de Rome, la prison Mamertine où ils passèrent nenf mois privés de tout, mais pleins de joie de pouvoir souffrir pour le nom de Jésus, et travaillant au salut de leurs gardes qu'ils eurent la consolation de convertir presque tous.

Enfin, arrive pour nos deux saints Apôtres le jour tant désiré, le jour après lequel ils avaient tant soupiré, le jour où ils voulaient être immolés à la gloire de leur bon Maître. Ils s'embrassèrent tendrement avant de se séparer pour aller au lieu du supplice ; mais ce fut pour se réunir bientôt et s'embrasser de nouveau en entrant dans le ciel. Saint Pierre est crucifié la tête en bas, et Saint Paul a la tête tranchée. Son sang, blanc comme la neige, jaillit sur les habits de son bourreau dont l'âme féroce s'adoucit à l'instant, à la vue d'un si grand prodige qui lui ouvre les yeux et le convertit à la Foi.

Tels sont, N. T.-C. F., les précieux souvenirs que doit rappeler à l'univers entier le grand et saint anniversaire qui va se célébrer à Rome, le 29 de ce mois.

CXCI

Des Elections Politiques.

Lettre Pastorale, 25 *Juillet* 1867.

Voici, N. T.-C. F., les principes religieux qui doivent vous diriger dans les Elections, pour qu'elles soient bonnes. Car tous, sans aucune exception, vous voulez indubitablement faire de bonnes élections. C'est là, on n'en saurait douter, le vœu unanime et le cri qui se fait entendre de tous les rangs des électeurs.

La première règle que vous avez à suivre, en procédant à un acte d'une si haute importance, est d'en bannir les désordres, les discours calomnieux, les cabales malhonnêtes, les querelles, les violences, les excès de boissons, les faux serments. Comme aussi il vous faut vous bien garder, de toute corruption, qui est si strictement défendue par la loi de Dieu et des hommes, et qui d'ailleurs serait un sujet d'opprobre et de déshonneur pour ceux qui achèteraient les suffrages, comme pour ceux qui se vendraient et se livreraient pour un prix quelconque.

Autrement, les élections deviendraient une source de troubles et de divisions, et l'occasion de grands scandales, qui ont nécessairement pour triste résultat la démoralisation du peuple. Car il est moralement impossible qu'un peuple puisse conserver le respect qu'il doit porter à la loi et à ceux qui sont constitués en dignité, quand il n'a sous les yeux que des violations flagrantes des réglements les plus sages, et qu'il n'entend que discours diffamatoires de la réputation des hommes publics.

....

Une seconde règle à suivre dans vos élections, c'est l'obligation où vous êtes tous, N. T.-C. F., de prendre les plus sages précautions pour faire un bon choix de Représentants ; et comme c'est encore là un devoir de conscience, les pasteurs sont tenus, en tous lieux et en tous temps, d'instruire le peuple de ses obligations dans l'exercice de ses droits civils, politiques et religieux.

....

Vous comprenez, N. T.-C. F., comment vos pasteurs doivent vous instruire des devoirs que vous avez à remplir dans le temps des élections, et de quelle manière le clergé doit, dans sa vie publique et privée, demeurer neutre dans les questions qui ne touchent en rien aux principes religieux. Car, remarquez-le bien, il y a une grande différence entre cette direction : " Votez ou ne votez pas pour tel candidat " et cette autre ; " Votez pour celui qui, dans votre âme et conscience, vous parait qualifié pour soutenir les intérêts de la Religion et de la Patrie."

Enfin, il est, N. T.-C. F., une troisième règle que Nous avons à vous tracer, pour vous aider à faire de bonnes élections ; c'est la prière à laquelle il vous faut avoir recours, pour vous rendre propice et favorable le Père des miséricordes. Car c'est un principe de foi que sans lui nous ne pouvons rien ; mais qu'avec son secours nous pouvons tout.

En vous traçant cette règle, Nous ne faisons que vous répéter, N T.-C. F., la puissante exhortation de l'Apôtre à son disciple chéri (1 Tim. ch. 1, v. 1 et 2) : " Je vous conjure donc avant toutes choses, lui écrivait-il, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes " des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont en dignité, afin que nous menions une vie paisible et " tranquille, en toute piété et chasteté ; car cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur."

....

Nous allons donc demander tous ensemble, N. T.-C. F., que les élections se fassent selon toutes les lois divines et humaines ; que Dieu n'y soit point offensé ; que son saint nom n'y soit point outragé par de faux serments ; qu'il n'y ait ni tumultes, ni intrigues scandaleuses, ni divisions capables d'attirer la malédiction du ciel ; que ceux qui seront élus soient des hommes assez *forts* pour ne rien craindre, quand il s'agira de soutenir les vrais intérêts de la Religion et de la Patrie ; assez *désintéressés* pour toujours préférer le bien public au bien particulier ; assez *zélés* pour être toujours prêts à renoncer à leurs aises et commodités, dès qu'il s'agira du bien du peuple qui leur a donné sa confiance.

———

CXCII

Armée Pontificale—Inauguration du Recrutement Canadien.

Lettre Pastorale, 8 *Déc.* 1867.

Notre Saint-Père le Pape compte, pour sa défense, sur le dévouement de ses troupes ; et avec raison, puisqu'elles ont fait des prodiges de valeur et remporté d'éclatantes victoires. Aussi, ont-elles mérité les magnifiques éloges qu'il en fait dans le passage de la Lettre Encyclique que nous publions. Quelle gloire donc, pour ces héros chrétiens, d'avoir pour panégyriste Pie IX, et d'être loués dans un document religieux qui doit faire le tour du monde et être publié du levant au couchant, et demeurer dans les Annales de l'Eglise jusqu'à la fin des siècles !

Il ne faut donc pas s'étonner si le Pontife-Roi porte ainsi des regards de si grande complaisance sur sa petite armée qui vient de se couvrir de gloire dans les combats du Seigneur. Car il y avait réunis, des divers pays de la chrétienté, des nobles et des riches, des enfants de famille' et des hommes haut placés dans la société, qui ont mis au service de la cause sacrée, qu'il soutient avec tant de magnanimité, leurs biens et leurs personnes, leurs forces et leur jeunesse, et qui, pour preuve de leur généreux dévouement, renoncent aux douceurs de la famille, aux jouissances de la patrie et aux caresses de leurs tendres mères ; qui sacrifient de bon cœur les espérances les plus flatteuses de leur avenir, pour se faire simples soldats du Pape, pour mener la vie dure des camps, s'exposer à tous les dangers de la guerre et affronter la mort dans les combats.

....

Il se fait, dans divers pays catholiques, un heureux mouvement pour enrôler de nouveaux soldats sous l'étendard Pontifical, et faire de généreuses souscriptions afin de faire les frais d'équipement de voyage et d'entretien, qui ne pourraient être supportés par le trésor Pontifical. Ce sont des villes et des campagnes, des diocèses, des paroisses, des communes et des familles, qui se mettent ainsi à contribution, pour envoyer de nouveaux renforts à l'armée du Saint-Père. Ce sont de riches particuliers enfin, qui veulent avoir le mérite et la gloire d'avoir des soldats à leur solde, dans cette armée du Seigneur.

Ce beau mouvement se fait aussi sentir dans cet heureux pays. Déjà, à plusieurs reprises, de jeunes Canadiens se sont enrôlés dans les Zouaves Pontificaux.

Beaucoup d'autres brûlent d'ardeur de partager la gloire de leurs jeunes compatriotes, et viennent de l'avant, pour essayer à former un bataillon de Zouaves Canadiens. Ils cherchent à s'orgnniser afin de mettre à exécution leur noble projet, et ils croient trouver de l'écho chez leurs compatriotes. L'on parle de ce projet dans les villes et les campagnes, et il sourit à beaucoup de jeunes gens qui sont impatients de pouvoir l'exécuter.

Des souscriptions ont été faites spontanément par des enfants de l'un et de l'autre sexe, dans les colléges et les couvents, et ces tendres enfants ont l'air de recevoir, les premiers, le souffle d'en haut, pour donner l'élan à leurs parents et à leurs concitoyens ; car c'est de la bouche des enfants que sort la louange parfaite.

Quoiqu'il en soit, N. T.-C. F., Nous demeurons étranger à ce mouvement laïque ; mais, Nous vous l'avouerons, Nous le bénissons de tout notre cœur et nous lui souhaitons un plein succès. Car, nous le considérons comme une gloire pour notre religieux pays, et comme une bénédiction pour ses habitants. Nous pensons qu'en effet, un bataillon de Zouaves Canadiens prouverait au monde entier que l'extrême

Occident se joint à toutes les autres parties du monde, pour épouser la Cause sacrée à laquelle se dévouent aujourd'hui tant de cœurs généreux, et montrer que le nom de l'immortel Pie IX, est grand et béni dans les froides contrées du Nord. Ce bataillon, en combattant pour le grand principe sur lequel seul peuvent reposer solidement les sociétés humaines, donnerait un admirable exemple de dévouement pour la cause catholique, et chacun lui consacrerait, avec une nouvelle ardeur, sa plume, sa parole, et surtout son cœur.

CXCIII

Pape et Religieuses.—Mémorial de Ste. Martine

Circulaire aux Religieuses, 8 *Déc.* 1867.

Nos Très-Chères Filles, Vous êtes le sexe dévot consacré à Dieu, attaché à Jésus-Christ, dévoué à l'Eglise, et pour cela, séparé du monde, mort au monde, crucifié au monde, imitant le *passereau solitaire* qui, selon l'Ecriture, *habite sur le toit*, pour être dégagé de toutes les choses de ce bas monde, et pouvoir plus facilement contempler le Ciel et ses biens éternels

Les obligations que vous avez contractées en Religion sont de prendre la croix et de suivre Jésus-Christ dans la route du Calvaire ; de mener comme lui une vie crucifiée ; d'aimer ce qu'il a aimé ; et de lui prouver votre amour par un dévouement généreux. Or, comme il a aimé l'Eglise, et qu'il s'est sacrifié pour elle, il s'en suit que vous devez vous sacrifier pour cette sainte Mère en faisant pour son amour tous les sacrifices qu'il exige de nous.

Les devoirs que vous devez remplir en Religion sont d'être tout à Dieu et au prochain : à Dieu, en l'aimant de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces ; au prochain, en lui consacrant, pour l'amour de Dieu, tous les moments de votre vie, tous les instants de votre existence, toutes les qualités de votre âme, toutes les forces de votre corps

Animées de ce généreux dévouement, pénétrées de l'importance de ces graves obligations, courbées sous le poids de ces devoirs impérieux, vous comprenez que vous devez vous faire victimes de propitiation, quand l'Eglise est persécutée dans son chef et dans ses membres ; quand, à cause des crimes des hommes, la colère de Dieu est prête à éclater ; quand le bras vengeur du Seigneur est sur le point de s'appesantir sur le monde par les terribles fléaux de la guerre, de la peste, des tremblements de terre et autres aussi effrayants dont nous sommes menacés.

C'est alors surtout que doit se faire entendre, dans vos religieux sanctuaires, la voix plaintive et gémissante de la tourterelle, figure si naturelle de l'âme religieuse, qui, dans les temps de grandes calamités, pousse jour et nuit les soupirs de la fervente prière qui touche et apaise le cœur de Dieu. Car c'est par cette âme immolée, par le dévouement, le sacrifice et la charité, que le St. Esprit prie et demande avec des gémissements ineffables.

Ce que faisaient pour Jésus-Christ, dans la route du Calvaire, les Saintes Femmes de l'Evangile, vous le faites pour son Vicaire. Elles se lamentaient, à la vue de cet Homme de douleurs, et, mêlant leurs larmes à son sang divin, elles le suivaient jusqu'au sommet de la sainte montagne, et entouraient sa croix, en s'unissant de cœur à ses souffrances et à son sacrifice. De même, à la vue du Pontife qui vous présente une si parfaite image de votre Epoux, qui est un Epoux de sang, vous faites retentir, de vos gémissements, la voie douloureuse qu'il parcourt, et que vous parcourez avec lui, en vous unissant à tous les sentiments qui animent sa grande âme.

....

Vous terminerez la prière et l'oraison mentale du matin par les Litanies des Saints pour intéresser tous ces bons et puissants amis de Dieu à la défense de la Sainte-Eglise qui les engendra au ciel en les formant à la pratique de toutes les vertus qui leur ont mérité la gloire éternelle. Vous vous unirez plus spécialement aux nombreuses vierges dont les corps reposent dans la Ville Sainte où elles ont versé leur

sang, afin d'obtenir par leur intercession qu'elle ne tombe point au pouvoir des impies. Des prodiges éclatants s'opéraient pendant qu'elles glorifiaient le nom du Seigneur Jésus par leurs souffrances. Ainsi, pour tout exemple, Rome était agitée par d'horribles tremblements de terre, pendant que Ste. Martine endurait le martyre, le tonnerre grondait avec fracas, des feux vengeurs tombaient du ciel, des temples de faux dieux étaient renversés et leurs idoles mises en pièces, un lait mystérieux coulait de ses veines avec son sang, une splendeur admirable jaillissait de ses plaies, une odeur suave s'exhalait de son corps, elle paraissait aux assistants assise sur un trône royal, au milieu des Anges qui chantaient ses louanges, une voix divine se faisait entendre pour l'appeler au ciel au moment où le bourreau lui tranchait la tête. Dieu sans doute glorifiera aujourd'hui ses saints, comme il les glorifiait alors ; et il ne permettra plus que leurs tombes soient profanées. Que cela suffise pour remplir tous les cœurs d'une juste confiance.

CXCIV

Les Religieuses équipant les Zouaves—Mémorial de Ste. Praxède.

Circulaire aux Religieuses, 8 *Déc.* 1867.

Il va sans dire, Nos Très-Chères Filles, que vous voudrez ajouter votre obole à toutes les oblations du monde entier, et faire couler vos petits ruisseaux de charité dans ce vaste océan de contributions volontaires, qui alimentent le trésor Pontifical. Si vos ressources pécuniaires ne vous permettent pas d'offrir tout ce que vos cœurs voudraient déposer aux pieds de Notre Vénérable Père, peut-être que vos mains et celles de vos élèves, orphelins et infirmes, y pourront suppléer, en travaillant à faire quelques habits aux Zouaves Canadiens, qui se préparent à partir pour aller représenter leur pays dans l'armée Pontificale. Vous seriez sans doute heureuses plus tard d'avoir ainsi contribué à équiper ces généreux soldats du Pape, si l'on avait à vous apprendre un jour qu'ils ont honoré et respecté, par la pureté de leurs mœurs, des habits et des linges qui leur auraient été préparés par des mains vierges, par leurs Sœurs en Jésus-Christ, par des concitoyennes qui, en Religion, sont des héroïnes, comme ils pourront être des héros dans l'armée du Seigneur. Vous seriez de même heureuses d'apprendre que, sous ces habits, ils ont vaillamment combattu pour le triomphe de la Foi, pour l'honneur de la Religion, pour la gloire du St. Siége ; et qu'ils les ont même teints et arrosés de leurs sueurs et de leur sang. Dans ce cas, vous aimeriez à imiter une glorieuse Vierge, Ste. Praxède, qui est représentée dans son Eglise à Rome, tordant de ses mains pures et innocentes les habits des martyrs qu'elle avait encouragés à la mort, pour en faire couler le sang dans un puits, qui se voit encore.

CXCV

Le Pape et les Garibaldiens.

Circulaire aux Religieuses, 8 *Déc.* 1867.

N. T.-C. F., le Pape vient de donner au monde entier un nouvel exemple de sa paternelle charité pour ses enfants rebelles et dénaturés. Car, dans une visite aux prisonniers faits par ses troupes, il leur a donné, avec sa bénédiction, de bonnes paroles, des remèdes, des habits, des souhaits d'heureux retours, et la liberté, pour rentrer dans leurs familles, après qu'ils se seraient réconciliés avec Dieu, par une fervente retraite.

Pour que vous compreniez mieux l'étonnante charité de ce bon Père, pour ses enfants rebelles et ingrats, il est bon que vous sachiez ce qu'ils prétendent, en faisant entendre tout haut, depuis quelques années, cette horrible vocifération : *Rome, ou la mort !* Ce qu'ils veulent, c'est de s'emparer, par trahison et violence, de la Ville Sainte, comme ils ont cherché à le faire, en Octobre et Novembre derniers, en faisant à main armée des incursions sur le territoire Pontifical.

Ce qu'ils veulent, c'est de détrôner le Pape et de lui ravir, par violence, l'indépendance dont il jouit depuis des siècles, sous la protection des princes chrétiens, et qu'il n'exerce que pour le bon gouvernement de l'Eglise universelle ; c'est de faire de la Capitale du monde chrétien, la Capitale du nouveau royaume d'Italie, dont le gouvernement est révolutionnaire, impie, sacrilége et persécuteur.

Ce qu'ils veulent, c'est de faire, à Rome, ce qu'ils ont fait partout ailleurs, c-à-d, profaner les temples, fouler aux pieds les saintes hosties, outrager les reliques et les images des Saints, détruire les Communautés, chasser les Evêques, les Prêtres et les Religieux, les envoyer en exil, ou les jeter en prison ; changer en casernes les monastères des Vierges, s'emparer des biens consacrés à Dieu et à la Religion, pour l'entretien du culte divin et le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ, et laisser ainsi sans ressources et à l'abandon les Ministres des Saints Autels, ainsi que les pauvres et les infirmes, les veuves et les orphelins ; exercer enfin les exactions les plus iniques contre les peuples en les accablant d'impôts, ruineux.

CXCVI

SERGENT DE JÉSUS-CHRIST—SOLDATS DE SON VICAIRE.

Allocution aux Zouaves Canadiens à leur départ pour Rome, 19 *Fév.* 1868.

BRAVES ET DÉVOUÉS ENFANTS DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, c'est avec un sentiment d'émotion indicible que je vous vois, dans ce moment solennel, réunis au pied de cet Autel, tous prêts à partir pour Rome.

....

Pour arriver ici aujourd'hui, il vous a fallu vous mettre au-dessus de tout respect humain, fouler aux pieds les railleries de ceux qui sont incapables d'apprécier votre dévouement à sa juste valeur, risquer votre avenir d'après certains calculs humains, renoncer à des espérances plus ou moins flatteuses, vous séparer de vos pères qui vous aiment et que vous aimez, vous arracher à la tendresse de vos bonnes mères dont les larmes ont vivement touché vos cœurs sans pouvoir ébranler votre constance, faire vos adieux à des parents, amis et concitoyens chéris, avec la pensée que peut-être vous ne les reverrez plus au sein de la patrie.

....

Vous partez, non pour chercher des honneurs, des places, des dignités, car vous n'avez d'autre ambition que d'être soldats. Ce n'est pas non plus pour chercher à faire fortune par de grandes spéculations, car vous allez vous engager au service d'un Roi qui a été sacrilégement dépouillé de la plus riche partie de ses Etats, et pour lequel l'univers catholique se met à contribution pour lui envoyer des secours dont il a un pressant besoin.

Que pretendez-vous donc faire en allant vous enrôler sous l'étendard Pontifical ?

Vous n'ignorez pas ce qui vous attend, au terme de votre voyage, savoir : tout ce qu'il y a de dur dans une vie de caserne et de camp, dans les longs exercices de l'art militaire, dans les privations des douceurs de la famille, dans le régime de vie auquel vous n'êtes pas accoutumés, dans le changement de climat qui va vous obliger à vous faire des habitudes toutes nouvelles, dans la nécessité de vous plier à

toutes sortes de caractères plus ou moins bizarres, pour le bien de la paix. Ce que vous ambitionnez, c'est de verser votre sang dans cette terre sainte qui a été arrosée de celui de plusieurs millions de martyrs. Ce que peut-être vous rêvez dans vos préoccupations de Zouaves Pontificaux, c'est de mourir pour Dieu, pour l'Eglise, pour le Pape, dans le champ de la victoire. Ce que du moins vous voudriez, ce serait de revenir, dans votre patrie, couverts de glorieuses blessures

J'ai donc raison de dire que, pour partir, sous de telles circonstances, il vous faut un grand dévouement. Or, grâces à Dieu, vous en donnez des preuves éclatantes.

Mais si, d'un côté, le dévouement vous présente, dans un avenir prochain, tant et de si grands sacrifices, il vous fait apercevoir en même temps les charmes qui en adoucissent toute l'amertume. Voyez-vous, braves jeunes gens, comme toute cette ville, ou plutôt tout ce pays est sous l'empire d'un enthousiasme inouï ? Notre histoire nous offre-t-elle un départ qui se soit jamais accompli avec des circonstances si émouvantes ? A-t-on jamais vu une population toute entière se porter si spontanément à des démonstrations si éclatantes ? S'il vous était permis de voir tout ce qui se passe à l'heure qu'il est, vous vous convaincriez que vous êtes entourés des plus vives sympathies ; que les cœurs se livrent à des impressions inexplicables, que sur les visages rayonnent des émotions inconnues jusqu'ici ; qu'il s'échappe de tous les yeux des larmes qui ne sont pas ordinaires, des larmes d'attendrissement, d'admiration, de joie et d'espérance.

Tous, prêtres et laïques, vieillards et enfants, compatriotes et étrangers, vous comblent de bénédictions. Il n'y a pas jusqu'à nos frères séparés, qui ne donnent de justes éloges à votre dévouement, et qui ne disent tout haut que vous faites très bien d'aller au service du Pape.

Ces vives émotions se font sentir dans nos séminaires et nos colléges, dans nos hôpitaux et nos hospices, dans nos pensionnats et nos académies, dans nos asiles et institutions charitables, et jusque dans nos maisons religieuses, ces paisibles retraites où les nouvelles du monde ne sauraient pénétrer. Là aussi, au bruit qui s'y est répandu que vous partiez pour aller défendre le Père de la grande famille chrétienne et religieuse, on s'en est fortement préoccupé, pour s'imposer de généreux sacrifices, afin de contribuer à l'œuvre de dévouement que vous avez entreprise. C'est même au fond de ces solitudes qu'ont été travaillés, par des mains vierges, vos habits de Zouaves.

....

Vous allez rencontrer partout sur votre route ces mêmes sympathies, si propres à vous fortifier de plus en plus dans le dévouement qui vous anime. Car il sera facile de s'apercevoir que vous allez voyager en pieux pèlerins qui vont au tombeau des Saints Apôtres, en vaillants croisés qui vont se dévouer à la délivrance de la terre sainte, en braves soldats qui vont combattre pour le Seigneur et pour son Christ, en hommes de foi qui ne cherchent que la gloire de Dieu, en héros chrétiens qui vont s'associer à ces milliers de jeunes guerriers qui accourent à Rome, de toutes les parties du monde, pour s'enrôler sous l'étendard Pontifical, enfin, en bons Canadiens qui vont faire connaître, au monde entier, qne le Canada, malgré ses longs et rigoureux hivers, ue reste pas engourdi, pendant que l'univers entier s'embrâse de zèle et d'ardeur pour la défense du Père de la grande famille chrétienne.

....

Tout naturellement, on se demandera de quel pays viennent ces nouveaux Zouaves ? Ce ne sera pas sans surprise que l'on apprendra qu'ils ont quitté la lointaine région du Canada, et franchi le vaste Océan, pour combattre, eux aussi, sous le Drapeau Pontifical, au nom de leur patrie, pour la défense de notre commune Mère, la sainte Eglise. Ce dévouement produira nécessairement son fruit sur ceux que l'exemple de leurs compatriotes n'aurait pas encore ébranlés. Car aucun homme de cœur n'aime à se laisser vaincre en générosité. Oui, oui, le dévouement excite le dévouement, comme le feu embrâse le feu. Quelle consolation donc pour vous, si votre exemple peut en quelque chose contribuer au recrutement de l'Armée Pontificale !

Dévouement en vous faisant simples soldats, ce qui, il n'y a pas à en douter, répugne souverainement à la nature, pour des jeunes gens de famille qui peuvent, par leur éducation et le rang qu'occupent leurs parents dans la société, aspirer à des emplois lucratifs et honorables.

Mais là-dessus, votre sacrifice est déjà fait ; et, envisageant toutes choses des yeux de la foi, vous dirigez vos nobles ambitions vers un but bien plus sublime ; et, en conséquence, vous n'aspirez à rien autre chose qu'à être soldats du Pape ; parce que ce dernier grade, dans l'armée Pontificale, vous parait plus honorable que le premier dans toute autre armée. Vos convictions seront encore plus intimes, quand une fois enrôlés, vous vous trouverez à côté de quelque noble et riche seigneur, ou de quelque officier supérieur devenu simple soldat, ou enfin, de quelque fils de famille se dévouant généreusement à la vie de soldat, au lieu d'entrer dans la vie publique à laquelle l'appellerait sa position dans le monde. Chacun de vous aura à se dire souvent, dans l'intérieur de son âme ; " St. Louis, Roi de France, s'appelait Sergent de Jésus-Christ, et moi je suis Soldat de son Vicaire." Et en effet, " Soldat du Pape," ce fut toujours un beau titre aux yeux des vrais chrétiens. Mais aujourd'hui, même pour ceux qui ne voient que le côté humain, c'est une gloire incontestable.

Dévouement en vous montrant des soldats braves et pleins de courage. Or, cette bravoure, elle coule déjà dans vos veines ; c'est un héritage de famille ; vos pères vous l'ont transmise par un canal d'une réputation sans tache ; ils l'ont acquise au prix de leur sang, lorsqu'ils sont morts en défendant la croix qu'ils avaient plantée pour prendre possession de ce pays infidèle. Néanmoins, il en coûte singulièrement à être de braves soldats du Pape ; et c'est précisément ce qui vous fera pratiquer un noble dévouement, tout le temps que durera votre expédition. Mais que de moyens vous aurez à Rome de vous retremper dans ce généreux sentiment !

Bientôt, en effet, vous serez sur les lieux, et vous verrez de vos yeux Valentano, Bagnorea Subiaco, Farnese, Nerola, Monte-Libretti, Monte-Rotondo, Mentana, qui ont été les théâtres des sanglants combats qui ont signalé l'héroïque défense du territoire Pontifical, menacé de vingt côtés à la fois. Quelques-uns de ceux qui prirent part à ces glorieux engagements, vous montreront où et comment les Zouaves firent ces charges brillantes et impétueuses qui firent l'admiration des vainqueurs de Sébastopol et de Solferino ; comment, en face d'un ennemi bien supérieur en nombre, ils s'élançaient, traversaient les vignes, gravissaient les côteaux, escaladaient les rochers, gagnaient enfin la crête des montagnes d'où ils débusquaient l'ennemi et le faisaient reculer, la baïonnette au dos.

C'est là où vous irez retremper votre courage, en explorant des lieux devenus si fameux et où le sang canadien a déjà coulé. Ce sera aussi en allant prier sur les tombes qui renferment les restes des jeunes héros qui succombèrent dans ces actions mémorables, que vous vous sentirez embrasé du désir de vous immoler comme eux.

Dévouement en vous comportant toujours comme de braves soldats, c'est-à-dire, selon l'expression du Comte de Maistre, comme de *fervents et admirables Catholiques.* Car c'est la foi qui doit inspirer votre dévouement, et vous rendre fidèles à tous vos devoirs religieux. Vous allez servir Pie IX, mais ce sera sans doute, et avant tout, par amour pour Jésus-Christ dont Pie IX est le Vicaire.

Il vous faut pour cela un grand dévouement religieux, parce que partout, même à Rome, il en coûte de vaincre ses penchants et de se mettre au-dessus de tout respect humain. Là, comme ailleurs, il y a des scandales à craindre ; et il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il y a eu dans le Ciel des mauvais anges, et dans le Cénacle un Judas, un Apostat. Il faut donc vous prémunir d'avance contre ces scandales toujours à craindre, à quelque degré de vertu que l'on soit parvenu.

Mais s'il y a des pierres d'achoppement qu'il vous faudra éviter, il y a à Rome des moyens innombrables offerts à la vertu ponr se conserver.

....

Soyez donc dévoués, braves enfants de la patrie ; dévoués à Dieu en l'aimant de tout votre cœur, dévoués à Marie, en l'honorant comme la meilleure de toutes les mères ; dévoués à la Religion en pratiquant fidèlement ses commandements ; dévoués au Pape en le défendant vaillamment. Soyez-lui *dévots*, comme le disait un célèbre Ministre Protestant converti ; soyez-lui *dévots*, car Jésus-Christ se perpètue, vit, agit, parle, instruit, gouverne en lui et par lui.

Pour que ce dévouement se soutienne, et s'élève même jusqu'à l'héroïsme, vous avez besoin de force. Or, souvenez-vous toujours que l'Union fait la force, et que la force produit le dévouement.

Soyez donc unis intimement, et ne faites tous qu'un cœur et qu'une âme, vivant comme de bons frères, qui n'ont qu'une seule chose à cœur, le bien commun de la famille. Portez-vous, au besoin, de mutuels secours ; consolez-vous dans vos peines, visitez-vous dans vos maladies, assistez-vous les uns les autres par de prudents avis et de sages conseils. Qu'il y ait entre vous tous amitié, cordialité et fraternité religieuse. Visitez ensemble et étudiez sous les habiles maîtres qui vous seront indiqués, toutes les antiquités et institutions de la Ville Eternelle. Rendez-en des comptes fidèles au comité chargé de vous diriger et de faire vos affaires ici et à Rome, afin que votre pays tout entier profite de vos recherches scientifiques, comme de votre dévouement pour la défense du Saint Siége.

....

Encore une fois, vous partez ; mais n'oubliez jamais et souvenez-vous toujours que la Religion et la Patrie s'attendent que vous ferez votre devoir et que vous vous montrerez, en tous lieux et en toutes occasions, dignes du Canada, qui a produit tant de bons chrétiens et de vaillants guerriers.

Au nom du Père, et du Fils et du St. Esprit. Ainsi soit-il.

CXCVII

Fruits de salut que les Fidèles ont a retirer du départ pour Rome des Zouaves Canadiens.

Annonce du 23 *Fév.* 1868.

Nous prenons aujourd'hui la forme de simple *Annonce au Prône* afin de vous parler plus en famille, en empruntant la voix amie et bien connue de vos Pasteurs ordinaires.

Nous avons à vous témoigner d'abord, N. T.-C. F., combien Nous avons été sensible à la piété filiale avec laquelle vous avez répondu, non pas à un ordre, non pas même à un désir de notre part, mais à un simple acte de complaisance, que Nous donnions au mouvement laïque dont Nous vous parlions, dans notre Lettre du 8 Décembre dernier.

Ce mouvement, qui portait alors quelques-uns de nos jeunes gens à aller offrir leurs services à N. S. P. le Pape, Nous paraît un de ces souffles mystérieux de l'*Esprit Principal* qui, en se faisant entendre au monde entier, éclaire les intelligences et embrase les cœurs. Nous le bénîmes donc, en lui souhaitant un plein succès.

....

Aujourd'hui qu'ils sont en route et déjà en pleine mer, Nous sommes heureux de vous apprendre que les Autorités Romaines ont eu pour agréable le mouvement qui s'est opéré, et que N. S. P. le Pape lui-même à exprimé là-dessus sa vive satisfaction. Nous devons ajouter que nos braves jeunes gens sont attendus à Rome et qu'on a hâte de les y voir arriver. Ces bonnes nouvelles montrent que l'intérêt que nous leur portons, avec tant de raison, à déjà traversé les mers, et leur prépare, à Rome même, une réception honorable et singulièrement encourageante.

Pour achever de consoler les parents et les amis, ainsi que tous les concitoyens de nos Zouaves Canadiens, Nous pouvons leur dire, en toute confiance, que des mesures ont été prises pour que rien, autant que possible, ne manque aux soins qui leur seraient nécessaires, en maladie comme en santé, et que ceux qui sont chargés d'y voir feront tout en leur pouvoir pour que ce voyage, entrepris principalement pour la défense de l'Eglise, soit en même temps profitable à ces chers enfants et au pays tout entier. Car tout le monde sait que c'est toujours sur la jeunesse bien disciplinée et animée de bons sentiments qu'il faut compter pour l'avenir d'un pays.

....

Quant à vous, bons pères et bonnes mères, amis sincères et généreux concitoyens, vous ferez cause commune avec le Clergé et vos ferventes Communautés, pour suivre ces jeunes parents et compatriotes chéris, dans leurs œuvres lointaines, leurs durs travaux et leurs pénibles fatigues, et pour leur procurer les secours réunis de la prière, du jeûne, de l'aumône et du sacrifice.

La pensée surtout que ces jeunes gens, à l'âge où d'ordinaire on ne songe qu'aux plaisirs, portent continuellement le poids de la chaleur et du jour, pour l'amour de notre Sainte Mère l'Eglise, fera sur vous tous, Nous n'en doutons pas, de fortes et salutaires impressions. Car, avec la bonté de cœur qui vous caractérise, vous vous sentirez pressés de ne pas vous laisser aller au jeu, au luxe, à la danse, à ces principes impies, que colportent les mauvais journaux, aux divertissements, aux excès de boisson, à de dangereuses fréquentations, pendant que vos parents et amis travaillent, souffrent et combattent pour notre sainte religion. Le désir de leur être plus utiles, vous imposera le devoir bien légitime d'assister plus régulièrement à la messe, de fréquenter plus souvent les sacrements, de paraître plus régulièrement à la sainte table, de réciter plus dévotement le chapelet.

....

Puissent, N. T.-C. F., ces paroles que Nous vous adressons, du fond de notre cœur, adoucir l'amertume du sacrifice que le Seigneur a exigé de vous ! Puisse la bénédiction, que Nous vous donnons de tout notre cœur, produire les fruits les plus abondants, en attendant celle que recevront pour eux et pour vous, nos chers enfants, quand ils se prosterneront aux pieds sacrés de notre Père commun.

CXCVIII

Les Fénians.

Circulaire aux Confesseurs, 1 *Mars* 1868.

Les *Fénians* appartiennent aux sociétés secrètes condamnées par l'Eglise et, s'ils ne veulent pas y renoncer, ils doivent être en conséquence privés des Sacrements.

CXCIX

De la corruption Électorale.

Circulaire, aux Confesseurs, 1 *Mars* 1868.

Les élections qui se font par la corruption sont de leur nature immorales et la cause de beaucoup de parjures. Ceux donc qui vendent et achètent les suffrages dans ces élections, doivent être traités comme prévaricateurs des lois divines et humaines, qui intéressent à un haut dégré le bien public et la morale. En obligeant ceux qui ont vendu leur voix à donner aux pauvres l'argent qu'ils ont reçu, cette pénitence sacramentelle serait salutaire pour beaucoup en les prémunissant contre le danger d'en faire autant à la première élection.

CC

Retraite des Prisonniers—Refuge pour les Prisonnières au sortir de Prison.

Annonce du 22 Mars 1868.

Dimanche dernier, nous faisions la clôture d' une Retraite donnée à la Prison pour préparer les pauvres prisonniers à remplir leur devoir pascal.

La Prison, pendant cette Retraite, présentait le spectacle d'une maison religieuse. Les temps libres, entre les exercices publics, étaient consacrés à l'enseignement des vérités éternelles, à la préparation à la confession, à la revue des tristes années de la vie passée, aux soupirs et aux gémissements de la pénitence, au chant de quelques pieux cantiques, au jeûne et à des privations dont on aurait pas cru capables ces pauvres prisonniers.

Tous ces saints exercices avaient pris la place des jurements, des blasphèmes, des imprécations, des injures, des querelles, des emportements, des paroles déshonnêtes, des chansons lascives, et autres grands désordres qui font d'ordinaire, de la prison, une maison de scandale et de démoralisation. Le saint nom de Dieu était donc béni où il est si horriblement profané.

Mais une pensée pénible Nous préoccupait et jetait nécessairement un certain trouble dans notre âme ; c'était un sentiment de crainte, par rapport à la persévérance de ces infortunés pécheurs, revenus à Dieu et résolus de le mieux servir. Le danger, pour le plus grand nombre, de retomber dans les mêmes excès, qui leur ont mérité ce grand châtiment, se trouve à la porte même de la prison, quand ils en sortent. On les redoute tout naturellement dans les bonnes familles, parce que l'on craint, avec raison, qu'ils ne soient contagieux aux enfants et aux serviteurs. Comme ils ne trouvent aucune main secourable, qui les aide à se réhabiliter dans l'opinion des honnêtes gens, ils sont grandement exposés à se livrer, comme auparavant, au vol et aux excès de l'intempérance, dans les mauvaises auberges qui sont les repaires ordinaires de ces pilliers de prison. Cependant, ces pauvres malheureux ne peuvent pas être abandonnés.

A l'heure qu'il est, comme vous le savez tous, la charité ouvre aux hommes de cette espèce un Asile assuré dans l'hospice de St. Antoine, qui s'est élevé au milieu de nous comme par enchantement.

....

Il ne vous reste donc plus, N. T.-C. F., qu'à penser aux pauvres femmes et filles qui, en sortant de la prison, se voient réduites à traîner les rues, à courir les champs, et à coucher en plein air, même dans une saison rigoureuse. Ce puissant besoin de ces êtres infortunés ne pouvait échapper à Notre sollicitude pastorale.

Après avoir épanché Notre cœur dans celui du Bon Pasteur, source intarissable de toutes grâces, Nous recommandâmes cette œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle d'une manière spéciale au zèle et à la compassion des Dames et Demoiselles, qui s'enrôlaient sous l'étendard de la bienheureuse Vierge, sous le titre de *Marianistes* pour le soin des pauvres.

Cet appel a été vivement compris et l'on s'est mis à l'œuvre pour porter un prompt secours à ces pauvres prisonniers au sortir de la prison. Aujourd'hui, c'ést à vous tous, N. T.-C. F., que Nous faisons appel parce que vous êtes tous spécialement intéressés au salut de ces âmes délaissées et qu'en y contribuant selon vos moyens, vous travaillerez efficacement à votre propre salut, puisque, selon la parole de l'Apôtre St. Jacques, celui qui sauve l'âme du prochain se sauve lui-même.

———

CCI

L'Église et l'État.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1868.

Il circule parmi nous, N. T.-C. F., certaines sentences qui passent pour des maximes, c'est-à-dire, pour des vérités que l'on ne conteste pas. Ainsi, à nos yeux, le vrai patriote est un sincère catholique. La Religion inspire l'amour de la Patrie, et la Patrie fait aimer la Religion. La Religion et la Patrie sont inséparables. La Religion veille à la garde de la Patrie, et la Patrie se dévoue à la conservation de la Religion. Point de Religion, point de Patrie. Point de Patrie, point de Religion. Sans la Religion, les intérêts nationaux sont sacrifiés ; et sans la Patrie, les intérêts religieux sont oubliés et mis de côté. Le Prêtre a besoin du Citoyen, et le Citoyen a besoin du Prêtre. Ce sont là comme deux corrélatifs dont l'un ne va pas sans l'autre, ou deux membres d'un même corps. Ces sentiments s'échappent par tous les pores de notre corps social ; et partout où la Religion et la Patrie ne sont pas en parfaite harmonie, il y a désordre et confusion.

Aussi repousse-t-on avec horreur tout ce qui tend à séparer la Patrie de la Religion ; parce que l'on comprend intimement que si la Patrie est le corps, la Religion est l'âme de notre société ; et que si l'on sépare l'âme du corps, l'on n'a plus qu'un cadavre.

De même a-t-on un souverain dédain des écrits et discours qui tendent à briser les liens qui unissent si étroitement la Religion et la Patrie. En conséquence, tout journal qui montre cette nouvelle tendance, est redouté des gens de bien comme un serpent venimeux, et impitoyablement renvoyé du foyer domestique, qu'il ne manquerait pas d'infecter de son horrible venin.

....

Il est évident que c'est la Religion, et la Religion seule, qui produit la vraie Nationalité. C'est elle qui supplie les Saints qui sont au ciel de vouloir bien en être les protecteurs. C'est elle qui charge ses ministres, qui sont sur la terre, de l'entretenir par leur prière, leur parole, leur exemple, afin que ce feu, descendu du ciel pour embraser le monde entier, ne s'éteigne jamais pour le malheur des peuples. Aussi, est-ce, N. T.-C. F., avec un souverain bonheur que nous voyons dans nos fêtes patriotiques, régner la plus douce harmonie entre le ciel et la terre, entre les pasteurs et les brebis, entre les riches et les pauvres, enfin entre toutes les classes de la société.

CCII

La Nationalité Canadienne s'affirmant a travers l'Europe et bénie par le Pape dans la personne des Zouaves.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1868.

Notre belle et joyeuse fête nationale, la St. Jean-Baptiste, réveille chaque année, des émotions douces et fortes qui se perpétuent de génération en génération, en se reproduisant sous différentes formes et en recourant à divers moyens pour se manifester. Ainsi, aux feux de joie usités chez nos pères, ont succédé les magnifiques processions, qui aujourd'hui se déploient dans nos villes et nos campagnes. Chacune de ces fêtes, chacune de ces démonstrations, comme on le sait, fait ses impressions, pour conserver notre religieuse nationalité. On aime la religion qui donne un si puissant protecteur à la nationalité, et on s'attache à la nationalité en la voyant croître à l'ombre du sanctuaire sous la protection du plus grand des enfants des hommes.

Cette religieuse nationalité, dont nous sommes justement si fiers et si heureux, nous la voyons aujourd'hui, avec bonheur, se manifester d'une manière encore plus éclatante, en paraissant sur un plus grand théâtre. Et, en effet, elle a été arborée dans la glorieuse bannière de nos zouaves, qui, d'un côté, représente la religion, sous l'effigie de l'étendard pontifical, et de l'autre la patrie, sous l'emblême du blason canadien.

Cette bannière, à laquelle se sont attachées nos plus vives sympathies, a révélé bien éloquemment à l'étranger nos religieux adages, et a montré à la vieille Europe étonnée ce qu'est encore le jeune peuple canadien qui, il y a deux siècles, a sucé au sein de sa mère l'amour de la religion et de la patrie, et qui a conservé le teint frais et vermeil que donne à un enfant bien constitué un lait pur et délicieux.

Cette bannière, type frappant de notre nationalité, a été saluée, honorée, respectée sur terre et sur mer. Sa religieuse légende : *Aime Dieu et va ton chemin !* a frappé et saisi ceux qui l'ont lue. Le bataillon de l'élite de la jeunesse canadienne qui a marché sous cette bannière nationale, a fait u e réputation au Canada, qui produisait de si beaux et de si nobles jeunes gens.

Escortée de ces dévoués enfants de la patrie, notre nationalité a rappelé à notre première mère-patrie ses vieux souvenirs et ses mœurs patriarcales. Elle a pu voir, dans nos jeunes gens, ce qu'étaient nos pères, quand elle les envoya établir la Nouvelle-France, c'est-à-dire des hommes dévoués à la religion et à la patrie.

Cette nationalité, après une marche triomphale sur terre et sur mer, a été acclamée par tout ce qu'il y a de plus grand à son entrée dans la Ville Eternelle. Elle s'est même associée au drapeau Pontifical qui, par un honneur insigne et une distinction sans pareille, est allé au devant de la bannière canadienne, comme pour lui souhaiter la bienvenue et en relever l'éclat. C'était donc la Religion et la Patrie qui s'unissaient sous ces deux étendards et qui marchaient de pair dans ce moment à jamais mémorable.

Enfin, cette nationalité a reçu de magnifiques éloges de la bouche même du Vicaire de Jésus-Christ. Il a, ce bon Père, reçu à bras ouverts, béni et caressé ces chers enfants que lui a adressés notre Patrie pour l'aider à défendre la Religion en soutenant le patrimoine de St. Pierre. En les bénissant, il n'a pas manqué de bénir aussi cette patrie dont il a si hautement apprécié le dévouement.

CCIII

Acclamation du Concile Provincial de Québec en l'honneur des soldats du Pape.

Lettre Pastorale, 31 *Mai* 1868.

Nos chers soldats Pontificaux ont mérité l'attention spéciale du Concile qui vient de se terminer à Québec, et ont été jugés dignes de cette belle *Acclamation* ; " A tous les défenseurs, s'écriaient avec enthousiasme les Evêques et les Prêtres, avant de se séparer, à tous les défenseurs du Pontife Romain et des Etats temporels de l'Eglise, et surtout à nos braves et pieux soldats volontaires qui ont volé à Rome, pour combattre contre les ennemis du St. Siége, succès en toutes choses, victoire dans tous les combats, joie constante de l'âme, santé du corps et heureux retour dans la patrie, après les triomphes de la plus glorieuse victoire. Qu'il en soit ainsi ! Qu'il en soit ainsi ! Qu'il en soit ainsi !"

Omnibus Romani Pontificis et Ecclesiæ temporalium Statuum Defensoribus, præsertim vero strenuis piisque voluntariis militibus nostris, qui Romam ad pugnandum contra Sanctæ Sedis inimicos curRerunt, gratiarum actio, ubique successus, ubique victoria, constans animi jucunditas corporisque valetudo, et post gloriosissimæ victoriæ triumphos felix iter ad patriam.

Fiat ! Fiat ! Fiat !

CCIV

Du Luxe dans la toilette des femmes—“ Enfants de Marie.”

Circulaire aux Institutrices Religieuses, 25 *Août* 1868.

Ma fille, Il est question d'entreprendre, cette année, une croisade contre le luxe, en général, et contre les coiffures malséantes dont font usage, dans les Églises, certaines personnes du sexe.

Il s'agit de se mettre tout de bon à l'œuvre, au commencement de la présente année scolaire. Car l'on s'attend que les élèves des Couvents vont donner l'exemple d'une exacte modestie en tous lieux, et surtout dans les Églises, quand il leur faudra y assister aux saints Offices et y recevoir les Sacrements.

Ainsi, le costume adopté par les Couvents devra a peu près servir de règle à toutes les personnes séculières qui voudront se conformer aux recommandations de N. S. P. le Pape, publiées sur ce sujet, il y a quelques mois, par son Vicaire Général, le Cardinal Patrizzi. Voilà pourquoi ce costume doit être acceptable, en tous lieux et dans toutes sortes de conditions. Il serait donc important qu'il y eût là-dessus entente entre toutes les Communautés enseignantes, et que les Supérieures et Maitresses de pensionnat se réunissent quelque part, à cette fin.

On pourrait profiter de cette réunion, pour s'entendre sur plusieurs autres points importants, par exemple, sur les moyens à prendre pour bien diriger les Congrégations établies dans les villes et les paroisses, les *Enfants de Marie*, et autres associations pieuses et charitables, qui sont d'un merveilleux secours pour aider les jeunes personnes à conserver leur innocence dans le monde, dans l'âge le plus critique de la vie.

CCV

Annonce du Concile Œcuménique du Vatican.

Circulaire, 8 *Décembre* 1868.

Un Concile œcuménique, le dix-neuvième de l'Eglise universelle, le cinquième convoqué à Rome, le premier qui se réunisse à St. Pierre du Vatican, après 304 ans de silence gardé par cette Voix infaillible, nous est donc enfin annoncé, dans le 19ième siècle, par le 257me Pape, le grand et immortel Pie IX. Ces circonstances sont saisissantes, et elles n'échapperont pas, comme beaucoup d'autres, à votre sérieuse attention.

C'est un événement inouï qui étonne tout le monde, réjouit les bons et consterne les méchants. La Bulle Pontificale, qui annonce à l'Eglise cette joyeuse nouvelle, est la voix apostolique qui fait connaître que le ciel est touché des douleurs de la terre, et qu'il va envoyer son divin secours à l'Eglise qu'agitent depuis si longtemps d'affreuses et horribles tempêtes. On sent, en effet, depuis qu'elle a été publiée à Rome, que quelque chose de grand se prépare.

Cette Lettre Apostolique se présente au monde, scellée du sceau divin qui constate son autorité infaillible. Elle s'explique elle-même et, tout en signalant à la société humaine les maux qui la ronge, elle lui indique les remèdes à prendre pour se guérir. La société les trouvera, si elle le veut, dans le Concile qui lui est indiqué.

....

Je dois l'avouer, dans la simplicité de mon âme, la seule pensée du Concile me fait sentir le besoin de travailler plus sérieusement à me réformer moi-même pour être plus fervent à l'oraison, à la messe, au bréviaire et dans tous les exercices religieux, et plus fidèle à me corriger de mes innombrables défauts. Comme aussi je sens plus intimement la stricte obligation de travailler à corriger les désordres et les abus que je vois autour de moi.

C'est ainsi que la pensée du Concile nous fait rentrer en nous-mêmes et nous excite à faire, chez nous d'abord, et chez les autres ensuite, les salutaires réformes qu'il y aura à opérer dans le clergé, les ordres religieux et chez les laïques, pour obéir aux décrets du futur Concile.

CCVI

Qu'est-ce qu'une Bulle Pontificale ?

Mandement, 8 *Déc.* 1868.

Une Bulle Pontificale est une Lettre que le Souverain Pontife écrit, sous l'inspiration du Saint-Esprit, pour donner à l'Eglise, du haut de la Chaire Apostolique, avec une autorité infaillible, quelqu'instruction concernant la foi ou le règlement des mœurs.

Une Bulle s'appelle aussi *Lettre Apostolique*, parce que le Pape, qui est assis sur le siége qu'a occupé le Prince des Apôtres, y parle au nom du Bienheureux Pierre *qui y vit et y préside, dans son propre siége et donne la vérité à ceux qui la cherchent. Qui in propria sede vivit et præsidet, et præstat quærentibus veritatem* (S. Petri Chrysol. Epist. ad Eutych).

Lorsque le Pape a fait entendre sa Voix Pastorale à toute l'Eglise, en lui adressant une Bulle pour définir quelque vérité, toute question ou controverse, pour les pasteurs comme pour les simples fidèles, est terminée. *Roma locuta est ; causa finita est* (S. Aug.), parcequ'il est, tout aussi bien que St. Pierre, dont il est le successeur, la *pierre et la base de l'Eglise Catholique, et le fondement de la vraie foi.* " *Petra et crepido Catholicæ Ecclesiæ, et rectæ fidei fundamentum* " (Conc. Cal.).

La voix qui se fait entendre, dans une Bulle Pontificale, est donc celle de Pierre, pour qui Notre Seigneur a prié, afin que sa foi ne puisse jamais faillir, et que la religion chrétienne repose toujours sur un fondement inébranlable. " In qua est integra et vera christianæ religionis perfecta soliditas." (Formul. Hormisd. Orientalibus). C'est donc de tout cœur que les pasteurs, comme les fidèles, s'attachent à une Bulle Pontificale, comme à une règle de foi et de discipline universelle. " Toto corde adhæremus omnibus, et singulis apostolicis constitutionibus dogmaticis, uti et illis quæ universalem ecclesiæ disciplinam respiciunt " (I. Decretum I. Con. Prov. Québ.).

CCVII

Qu'est-ce qu'un Concile Général ou Œcuménique?

Mandement, 8 *Déc.* 1868.

Avant de répondre à cette question, nous devons observer, N. T.-C. F., pour plus grande précision, qu'un Concile Provincial est la réunion des Evêques d'une province, sous leur Archevêque ou Métropolitain, et qu'un Concile National est celle des Evêques de toute une nation sous un Primat ; mais un Concile Général ou Œcuménique est la réunion de tous les Evêques du monde sous le Pontife Romain. Les Evêques de ce Concile sont le corps ; le Pape en est la tête. Ce corps étant vivant, et ne pouvant mourir, il n'est jamais arrivé et il n'arrivera jamais que la majorité des Evêques soit séparée du Pape, dans les Décrets qui concernent la Foi et les mœurs, et tout ce qui intéresse le bien général de l'Eglise.

Le Pape est supérieur au Concile, puisqu'il est le chef. C'est en cette qualité qu'il le convoque et qu'il le gouverne en lui donnant le mouvement et la vie. En conséquence, tous les décrets des Conciles sont soumis à l'approbation du Saint Père, sans laquelle ils n'auraient aucune autorité et n'imposeraient aucune obligation. Chaque Evêque est Juge ; mais son jugement n'est infaillible que lorsqu'il est uni à celui de la majorité des autres Evêques, au lieu que le jugement du Pape, quand il parle à toute l'Eglise, pour lui enseigner les vérités révélées de Dieu, est infaillible par lui-même. Il n'en est pas moins vrai cependant, qu'il ne soit très important pour le plus grand bien de l'Eglise, de convoquer le Concile Général. C est ce que reconnait hautement Notre Saint-Père le Pape, dans la Bulle, qui convoque le prochain Concile.

CCVIII

Quelle est l'autorité des Evêques. ?

Mandement, 8 *Déc.* 1868.

Les Evêques, en tout temps, mais surtout lorsqu'ils sont réunis en Concile Général, usent de l'autorité qu'ils tiennent de Notre Seigneur pour la conservation du dépôt sacré de la foi et le bon réglement de la vie des chrétiens. " Enseignez," leur dit ce divin Fondateur de la Religion, comme aux Apôtres, " enseignez toutes les nations...... leur apprenant à garder tout ce que je vous ai demandé." (Math., 28, 19, 20.) Chargés par le Seigneur du soin de gouverner l'Eglise (*Posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act, 20, 38), ils recherchent les erreurs et les condamnent ; ils font des lois qui dirigent les âmes dans les voies du salut et imposent des peines à ceux qui les violent. *Ecclesiæ ejus competit violatores legum suarum pœnis temporalibus coercendi.* (Enc., 6 Déc, 1864.) Ces lois obligent tous les chrétiens, même ceux qui sont à la tête des gouvernements civils. *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.* (Rom., 13, 1.) Car, la puissance de l'Eglise étant celle de Dieu même, il est nécessaire de reconnaître qu'elle est cette puissance supérieure à laquelle, selon l'Apôtre, toutes autres puissances doivent être soumises. Voilà là-dessus les principes que chacun doit bien connaître, pour se mieux pénétrer de l'autorité du Concile Œcuménique. C'est N. S. P. le Pape lui-même qui nous les propose, dans son célèbre *Syllabus*, qui a été publié dans le monde entier, au son de la trompette apostolique.

CCIX

Prévision de la rage de l'Enfer contre le futur Concile.

Mandement, 8 *Déc.* 1868.

Le Concile étant destiné dans les vues de l'infinie miséricorde à produire tant de bien à la Religion et à la société civile, dans le monde entier, il n'y a pas à douter, N. T.-C. F., que l'Enfer ne s'arme de toute sa rage, pour l'empêcher de se tenir. C'est ce qu'à prévu N. S. P. le Pape, dans sa suprême sagesse ; et il n'a pas manqué d'en avertir les enfants de l'Eglise pour qu'ils ne se laissent pas ébranler par les discours trompeurs des ennemis de la Religion. Il a donc écrit, à la fin de sa Bulle, ces terribles paroles qui annoncent les épouvantables malheurs qui viendront certainement fondre sur les impies qui ne craindront pas de mépriser Jésus-Christ en méprisant les paroles de son Vicaire.

"Qu'il ne soit donc permis, dit-il, à personne d'annuler cette page de notre indiction, annonce, convocation, statut, précepte et " observation, ou d'avoir la téméraire audace de s'y opposer. Si quelqu'un ose l'essayer, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-" puissant et des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul."

Nous n'avons pas à craindre de vous, N. T.-C. F., une telle audace ; et vous n'en viendrez jamais, il faut l'espérer, à une si révoltante impiété que de blasphémer une si haute majesté, et de chercher à tourner en ridicule un acte si solennel, qui émane de la plus grande puissance qui soit sur la terre, et qui est une vraie image de l'autorité du Christ, Fils du Dieu vivant.

Mais peut-être ces affreux scandales vous parviendront-ils par la voix de certains journaux qui se plaisent à reproduire dans notre religieux pays, ce que la presse impie de la vieille Europe enfante chaque jour de sarcasmes, d'ironies et de mépris contre ce qu'il y a de plus saint dans la religion. Peut-être aussi rencontrerez-vous de ces hommes, religieux à leur manière, qui ne voient pas d'un bon œil les grandeurs de la religion, qui s'en offusquent, comme les pharisiens s'offusquaient de l'éclat qui jaillissait de la personne adorable du Sauveur, et qui, en conséquence, y trouvent à redire. Ce sera, N. T.-C. F., dans toutes ces occasions que vous aurez à vous armer de votre foi, pour vous prémunir contre le respect humain qui, souvent, porte les bons à approuver extérieurement ce que leur cœur condamne. Ne craignez donc pas de louer et approuver tout ce que loue et approuve la sainte Eglise, de condamner et de réprouver tout ce qu'elle condamne et réprouve.

CCX

L'Église de Montréal offerte au Concile en esprit et en vœux.

Mandement, 8 *Déc.* 1868.

Chaque Evêque présent au Concile devra fidèlement exposer l'état de la religion dans le diocèse confié à ses soins. Comme donc Nous serons heureux, N. T.-C F., de pouvoir témoigner dans cette Assemblée que, dans notre Diocèse, à part les misères inséparables de la fragilité humaine, la sainte Eglise catholique est respectée, le Saint Siége vénéré, le Souverain Pontife admiré et aimé, les Pasteurs des âmes

animés d'un saint zèle, les Communautés religieuses ferventes, l'éducation de la jeunesse donnée avec soin et succès, le peuple plein de foi et de piété, les offices divins bien fréquentés, les sacrements fidèlement administrés, les tribunaux de la pénitence assiégés, la table sainte journellement fréquentée et encombrée aux grandes solennités, les pauvres charitablement assistés par les riches, les hospices ouverts en grand nombre à toutes les misères et convenablement entretenus par la charité publique ou par de pieuses fondations ! Que Nous nous trouverions heureux et bien récompensé si ces divers rapports provoquaient, dans les Congrégations d'Evêques, cette touchante exclamation du Prophète : " Heureux le peuple que le Seigneur a choisi pour être son peuple," dans ce pays lointain qui ne nous était connu que par ses hivers rigoureux, et qui est un pays de foi et de religion. " Beatum dixerunt populum cui hæc sunt ; beatus populus cujus Dominus Deus ejus." (Ps 143, 14.)

CCXI

Septième voyage a Rome, (* pour assister au Concile du Vatican—Demande de subsides.

Circulaire, 8 *Déc.* 1868.

Il en sera de ce dernier voyage à Rome, comme du premier. Avant de partir, en 1841, je vous fis observer que j'allais dans les intérêts du Diocèse, vous chercher du secours ; et vous me vîntes en aide de grand cœur, pour payer généreusement tous mes frais de voyage. Je fais de même à celui-ci, sans plus de détails ; car vous voyez que je pars pour représenter le Diocèse dans la plus auguste des assemblées, y être le témoin des croyances et des pratiques qui y sont gardées, et Juge des Dogmes qui y seront définis. Je me borne à cette observation que vous apprécierez avec votre bonne volonté accoutumée.

Adieu donc encore une fois, N. T.-C. F., mais que ce ne soit pas sans prendre l'engagement de nous porter le mutuel secours de la prière. *Oremus pro invicem.* Bientôt, nous nous séparerons de corps ; mais ce ne sera que pour être plus tendrement unis en esprit et en vérité, pour glorifier Notre Seigneur et son Immaculée Mère, vous, en portant ici le poids de la chaleur et du jour ; et moi, en contemplant les splendeurs de la Jérusalem terrestre. Vous prierez pour moi, en demandant que le Seigneur me dirige dans toutes mes voies ; et je prierai pour vous en demandant qu'il bénisse tous vos travaux, qu'il vous conserve en santé et vous fasse toujours jouir des douceurs de la paix. Vous direz pour moi et mes compagnons de voyage, y compris nos chers zouaves, l'Itinéraire en tout ou en partie, et je dirai pour vous, tous les jours, les Litanies des Saints, qui expriment si bien tous les besoins de vos chères âmes, pour lesquelles l'Eglise réclame la protection des enfants qu'elle a placés au ciel. *Charitas mea cum omnibus vobis in Chriso Jésu. Amen.* (Rom. 16, 24.)

---

* Le sixiéme voyage de Monseigneur Bourget " ad limina Apostolorum," s'est effectué pendant le séjour prolongé que fit Sa Grandeur en Europe, quand Elle s'y est rendue pour la cinquiéme fois. Sur le point de rentrer dans son diocése, et se trouvant en France, Monseigneur de Montréal fut à cette époque rappelé à Rome par le Saint Siége.

CCXII

Du Voile et de la Génuflexion des Femmes dans les Églises.

Circulaire, 8 *Déc.* 1868.

Il serait temps de travailler à introduire dans les Églises l'usage du voile, pour que toutes les personnes du sexe n'y paraissent que la tête modestement voilée. Les élèves des couvents, à qui il sera plus facile de faire la leçon là-dessus, pourront servir de modèle. Je recommande à votre attention le Décret Pontifical qui ramène le costume des dames romaines au précepte de l'Apôtre. Pour qu'il y ait aussi uniformité parfaite entre les dames Romaines et les dames Canadiennes, toutes les personnes du sexe doivent être averties de faire à l'autel non la révérence, mais la génuflexion, dans toutes les Églises du Diocèse, comme à Rome.

CCXIII

"La femme religieuse suit l'homme apostolique."

Circulaire aux Communautés Religieuses, 13 *Déc.* 1868.

Dans cette majestueuse Assemblée, (le futur Concile), où se traiteront tant et de si grandes affaires, les Congrégations religieuses seront, ainsi que leurs pauvres et leurs élèves, l'objet spécial de la sollicitude de tous les Evêques du monde, qui s'y rendent au nombre, peut-être, de sept à huit cents.

Il ne faut pas vous en étonner, Nos Très-Chères Filles, car aujourd'hui la femme religieuse suit l'homme apostolique, et, comme lui, fait entendre sa voix, jusqu'aux extrémités de la terre. Elle annonce les merveilles de Dieu en toutes sortes de laugues, principalement par les œuvres de sa charité et par le doux enseignement de sa parole ; et elle fait connaitre, au monde étonné, ce que c'est que l'Evangile qui lui inspire sou dévouement, ce que c'est que la religion que le Fils de Dieu incarné dans le sein d'une Vierge Immaculée a enseignée aux hommes ; ce que c'est que la Sainte Vierge, qui, en conservant son inviolable pureté, a donné au monde son Sauveur ; ce que sont enfin tous ces mystères adorables qu'à opérés un Dieu mort en croix pour l'amour des pécheurs.

Ainsi, tous les Evêques de la Catholicité qui ont, sous leur direction, l'apostolat de la femme religieuse, se trouvant réunis en Concile, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, seront vivement intéressés à ce que toutes les Communautés de la Sainte Eglise soient parfaitement organisées ; et ils ne manqueront pas de s'entendre cordialement, pour les aider à multiplier leurs œuvres de charité et de piété.

CCXIV

"J'AI ENCORE D'AUTRES BREBIS QUI NE SONT PAS DE CETTE BERGERIE."

Lettre Pastorale, 23 *Janv.* 1869.—(*En mer, à bord de* "LA VILLE DE PARIS.")

Notre Saint Père le Pape a adressé, le treize de Septembre dernier, à nos frères séparés, une Lettre Apostolique qui ne respire que charité, pour les inviter à chercher la vraie religion, afin de profiter du Concile Œcuménique.

....

Beaucoup d'entr'eux vivent au milieu de vous, puisqu'ils sont vos voisins, vos amis, vos concitoyens, vos associés, vos patrons ou vos protégés, et peut-être même vos parents. Il s'en suit que vous êtes avec eux en rapports intimes, plus ou moins fréquents, pour des affaires d'intérêts ou des raisons de bienséance, d'amitié et de civilité.

Il en est d'ailleurs beaucoup parmi eux qui aiment à entendre la parole de Dieu, et qui se sentent attirés intérieurement vers la Religion de leurs pères. Ils sont avec cela fatigués de se voir continuellement entraînés dans les doctrines qui changent comme le vent, et qui par conséquent ne sauraient satisfaire les cœurs qui cherchent sincèrement la vérité.

Dieu qui les a créés comme nous à son image, et rachetés au prix de son sang, pour leur donner le bonheur éternel, ne manque pas, dans son infinie bonté, de les avertir intérieurement qu'ils font fausse route, en marchant dans la voie de l'erreur ; et qu'ils doivent chercher la vérité qui seule peut leur procurer la paix du cœur.

Si donc vous leur apprenez, N. T.-C. F., que N. S. P. le Pape, dont le nom est si grand dans le monde entier, leur a adressé une Lettre, qui ne respire qu'amour et charité ; et que l'on fait, dans toutes les Eglises, la lecture de cet admirable document, n'est-il pas à présumer qu'ils aimeront l'entendre lire et expliquer par vos pasteurs, et même à s'en procurer des copies, pour pouvoir l'examiner plus attentivement en leur particulier.

Est-ce que nos frères séparés ignorent que le Pape régnant est l'immortel Pie IX ? Non, assurément, et beaucoup parmi eux ont vu cet admirable Pontife, l'ont entendu, lui ont parlé, ont assisté aux grandes démonstrations dont il a été l'objet pendant son long et glorieux Pontificat ; et l'on peut même assurer que ceux d'entr'eux qui sont les plus honorables par leur éducation et leurs sentiments élevés, respectent sa personne, admirent sa sagesse et aiment la douceur de son gouvernement.

Mais, hélas ! depuis la Réforme, c'est-à-dire depuis plus de trois cents ans que se sont brisés les liens qni unissaient au St.-Siége les pères de nos frères séparés, le Pape ne leur était plus guère connu que sous le titre d'Antechrist, et Rome, la capitale de son empire, comme une vraie Babylone.

Il était donc nécessaire qu'en leur faisant entendre sa voix de Pasteur et de Père pour la première fois depuis cette malheureuse et fatale époque, le souverain Pontife leur fit connaitre officiellement qu'il occupait vraiment la chaire de St. Pierre ; qu'il gouvernait l'Eglise avec toute l'autorité que lui avait donnée Notre Seigneur lui-même ; que tous les Evêques catholiques le reconnaissaient pour leur chef ; qu'ils allaient bientôt arriver à Rome pour y tenir un grand Concile, et qu'il les y appelle eux-mêmes pour qu'ils en retirent de précieux avantages.

....

Les touchantes paroles qui, dans cette occasion solennelle, tombent de la bouche de celui qui est la plus haute Puissance qui soit sur la terre, et évidemment marche à la tête de son siècle, prouvent, une fois de plus, que la Religion est descendue du Ciel, avec son divin Fondateur, non-seulement pour le bien spirituel des âmes, mais encore pour la prospérité des sociétés humaines.

Il leur a fait voir que l'Église Catholique, dont il est le chef suprême, est la seule véritable Église, fondée par Jésus-Christ, qu'elle seule a véritablement les caractères d'Unité, de Sainteté, de Catholicité et d'Apostolicité qui indiquent aux esprits sérieux où ils trouveront la vérité ; que dans cette Eglise seule on conserve intact le dépôt des célestes vérités, avec l'infaillibilité que lui assure la présence de l'Esprit-Saint, qui lui a été donné pour l'assister et la gouverner invisiblement.

En écoutant, avec une religieuse attention, ce magnifique appel, il vous semblera, N. T.-C. F., entendre Notre-Seigneur lui-même répéter ces paroles de charité et de miséricorde qu'il a laissées dans l'Evangile : "J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette Bergerie ; il faut aussi que je les amène ; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur." (Jean. 10. 16.)

Comprenons bien que, comme nous l'assure le Saint- Père, le salut non seulement des particuliers mais encore de toute la société chrétienne, dépend de ce retour si désiré de nos frères séparés. Le monde entier ne peut en effet jouir de la paix véritable, s'il ne devient un seul troupeau sous un seul Pasteur. Ce sera, en entrant dans ces beaux sentiments que nous prouverons hautement à nos frères séparés que les Catholiques sont bien éloignés de vouloir damner les Protestants, comme on se plait quelquefois à le répéter, pour les rendre odieux. A la vérité, les Catholiques croient et disent, en conformité à leur foi, que comme il n'y a qu'un seul Dieu il n'y a aussi et il ne peut y avoir qu'une seule Religion, qui lui soit agréable, et dans laquelle on puisse se sauver ; il disent de ceux qui, connaissant la vraie Religion, négligent de l'embrasser, ce qu'ils disent des mauvais Catholiques qui, vivant dans la vraie Foi, n'en font pas les œuvres et meurent dans leurs péchés.

....

Hélas ! ceux qui vivent dans l'erreur ou le péché sont très-malheureux et bien à plaindre, au milieu des honneurs et des richesses dont ils sont comblés, parce qu'ils ne sauraient goûter la paix du cœur, qui ne se trouve qu'avec la pratique de la vraie Religion. C'est Dieu lui-même qui, dans son infinie bonté, les presse, les sollicite, les tourmente ainsi intérieurement, pour les faire entrer dans la bonne voie qui conduit au ciel. Car ce Dieu tout bon et tout miséricordieux veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, parce qu'il veut que tous les hommes soient sauvés. Or tel doit être notre continuel désir, si nous sommes les vrais enfants de notre Père qui est aux cieux, et si nous comprenons bien ce que nous lui demandons, en lui disant si souvent ; *Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

Notre zèle deviendra de plus en plus ardent, si nous faisons bien attention, N, T.-C. F., aux énormes difficultés qui s'opposent à la conversion de nos chers frères séparés. Car il n'y a pas à douter qu'il ne leur en coûte horriblement de se débarasser des prèjugés de leur enfance ; de réformer les idées de leur première éducation ; de vaincre le respect humain, qui les retient forcément dans le cercle de leurs parents et amis, de s'exposer à la persécution qui les attend, s'ils changent de religion, de se déclarer catholiques, au risque de perdre les bonnes grâces des personnes qui leur sont les plus chères, et même de se voir dépouillés de leur patrimoine et réduits à la misère ; de s'assujettir aux pratiques gênantes de la Religion, au jeûne, à l'abstinence, et surtout à la confession. Mettons-nous un instant à leur place, et jugeons quel pénible sacrifice il nous faudrait faire pour embrasser la vraie Religion, et quels spécieux prétextes nous allèguerions peut-être pour reculer devant ce sacrifice.

Nous les aiderons donc, N. T.-C. F., de tout notre cœur à faire une démarche qui pourrait leur paraitre impossible, et qui l'est en effet, à ne considérer que les forces humaines, mais qui devient facile, avec le secours de la grâce de Dieu, qui surmonte sans peine tous les obstacles, adoucit l'amertume des plus noirs chagrins, soutient le courage des plus faibles.

....

Vous aurez ce zèle divin de la conversion de vos frères, vous, âmes religieuses qui vivez à l'ombre des Autels, qui comprenez le prix des âmes, qui, pour en sauver une seule, seriez prêtes à sacrifier mille vies. Faites-vous donc victimes de propitiation pour tant de millions d'infidèles, d'hérétiques de schismatiques et de pécheurs qui se perdent ; mêlez vos larmes à celles de la Mère des Douleurs, qui a tant

souffert pour l'amour des âmes, joignez vos prières à celles de la sainte Eglise, qui demande avec tant d'instance la conversion de ces pauvres âmes égarées. Imitez la séraphique Ste. Thérèse, qui a poussé tant de soupirs et de sanglots, en apprenant de la bouche des missionnaires qu'il se perdait beaucoup d'âmes dans leurs missions.

C'est à vos pieds sacrés, ô Vierge Immaculée, glorieuse Mère de Dieu, que Nous nous prosternons humblement, pour déposer ce modeste travail et vous prier de le bénir, afin qu'il puisse produire quelques heureux fruits, à la gloire de votre adorable Fils et à l'avantage de sa divine Religion. Nous recourons à vous, ô Vierge mille fois bénie, parce que la sainte Eglise nous apprend à célébrer vos victoires sur les erreurs qui ont jusqu'ici infecté la terre coupable que nous habitons, en nous mettant à la bouche ce beau cantique. " Réjouissez-vous, Vierge Marie ; seule, vous avez détruit toutes les hérésies dans le monde entier. Car vous êtes le sceptre de la foi orthodoxe . . . . " (St. Cyrille d'Alexandrie). Ce fut à pareil jour que vous fûtes, par la plus sainte des alliances, confiée à la garde de votre cher Epoux, le glorieux St. Joseph ; daignez, en cette considération, le charger du soin de l'Eglise, exposée à tant et à de si imminents dangers. Nous sommes en route pour la Ville Eternelle ; soyez notre étoile au milieu des brouillards de la mer. Nous partons pour le Concile Œcuménique ; soyez, pour Nous, une lampe ardente qui éclaire nos pas et nous préserve de toute erreur.

CCXV

Les "Noces d'Or" de Pie IX.

Circulaire, 20 *Mars* 1869—(*Rome.*)

Il se fait à Rome de grands préparatifs, pour célébrer, aussi splendidement que possible, un jour qui va être placé dans les fastes de l'Eglise, comme un jour monumental pour les siècles à venir, et pour nous tous, qui allons le voir comme un de ces jours mémorables que le Seigneur a fait, pour que nous nous livrions à tous les transports de la joie.

Ce grand jour, ce jour de joie, est celui où notre immortel Pontife, Pie IX, reçut, il y aura cinquante ans, le onze d'Avril prochain, l'onction sainte qui en fit un prêtre selon le cœur de Dieu.

Evidemment, cet Elu de Dieu reçut dans son ordination une surabondance de dons célestes, qui, en ornant sa belle âme sacerdotale, le préparaient dès lors à être un des plus grands Pontifes qui aient gouverné l'Eglise de Dieu, depuis St. Pierre, dont il est le digne et légitime successeur Car il est dans l'ordre de la Providence que ceux qui sont appelés à remplir de hauts et de sublimes ministères, dans l'Eglise de Dieu, soient comblés de plus de grâces ; afin que, nonobstant la faiblesse humaine, qui fait le fond de notre pauvre nature, ils puissent se soutenir à la hauteur de leur sublime mission.

Mais ces grâces, ayant été si largement accordées à ce nouveau prêtre, non-seulement pour lui, mais encore pour l'univers catholique tout entier, il s'en suit que, dans ce jour mémorable, tous doivent se réjouir et bénir le Seigneur de ses ineffables bontés ; *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.*

Si tout un Diocèse est dans la joie lorsque son Evêque parvient à cette heureuse vieillesse, dans le sacerdoce de Jésus-Christ ; si toute une Paroisse est dans la jubilation quand son pasteur reçoit de la main du juste Juge l'auréole que lui méritent ses cinquante années passées pures et sans tache au service des saints autels ; s'il y a alors, dans le Diocèse, dans la Paroisse, des démonstrations publiques et solennelles, comme vous avez pu en voir à plusieurs reprises, il est tout naturel que l'univers catholique fasse éclater, le 11 Avril prochain, toute sa joie, à la vue de son glorieux Pontife qui lui apparait avec ses cinquante années de prêtrise, toutes consacrées au Seigneur, d'abord par l'exercice des œuvres de charité et ensuite par la pratique des vertus qui font l'habile et sage conseiller, le saint et le vigilant Pasteur, l'éminent et humble Cardinal, le grand et intrépide Pontife.

CCXVI

Ce qu'est une lettre.

Circulaire aux Communautés Religieuses, 6 *Mai* 1869.—(*Rome.*)

Une lettre en général est le portrait que fait de lui-même celui qui l'écrit. Et, en effet, quiconque écrit une lettre se peint lui-même et fait le portrait de sa propre personnalité, en dessinant les traits de son esprit, de son cœur, de son caractère, de ses sentiments, de ses habitudes, de son âme toute entière. C'est comme son image, sa physionomie, ou, si vous le voulez, sa photographie spirituelle, qu'il envoie au loin, pour que ceux qui ne l'ont jamais ni connu ni vu le connaissent et le voient jusque dans les plus secrets replis de son âme.

S'il en est ainsi, Nos Très-Chères Filles, il vous est facile de vous former une juste idée de ce que signifie ce simple titre : *Lettres Apostoliques*, dont Nous vous adressons le contenu, avec la présente. Vous y verrez le vrai portrait de l'auguste Personnage que vous seriez si heureuses de voir des yeux du corps, comme ces bonnes religieuses qui se trouvaient ce matin à la Basilique de St. Jean de Latran, pour assister à la Bénédiction Pontificale. Elles étaient sans doute, pour ce moment solennel, dispensées de la règle qui prescrit partout d'avoir la vue basse. Car leurs yeux étaient invariablement fixés sur notre auguste Pontife : et elles ne voyaient certainement rien autre chose dans le magnifique cortége qui l'entourait.

L'Apostolicité est comme le cachet qui imprime à ces *Lettres* le caractère éclatant de la divine autorité dont elles sont revêtues, et qui les fait rayonner d'un éclat de gloire incomparable.

CCXVII

Prière pour le Concile.

Amende Honorable des Quarante Heures, 1869-1870.

" Eclairez de votre Divin Esprit, O Dieu Tout-Puissant, le Concile Œcuménique, qui aura à examiner avec le plus grand soin et à " déterminer ce qu'il convient le mieux de faire en ces temps si difficiles et si durs, pour votre plus grande gloire, pour l'intégrité de la Foi, " pour la beauté du Culte Divin, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier et son instruction salutaire " et solide, pour l'obéissance aux lois ecclésiastiques, pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix " commune et la concorde universelle.

....

" Car, Seigneur, l'influence de votre Sainte Eglise et de sa doctrine, s'exerce non seulement pour le salut éternel des hommes, mais " encore contribue au bien temporel des peuples, à leur véritable prospérité, au maintien de l'ordre et de la tranquillité, au progrès même, et à " la solidité des sciences humaines. Et comme vous avez promis de vous trouver là où sont assemblés deux ou trois en votre nom, vous voudrez " bien assister les Pasteurs de votre Eglise, qui vont se trouver réunis en si grand nombre, par l'abondance de votre grâce divine, afin qu'ils " puissent régler toutes choses de manière à procurer le plus grand bien de votre Sainte Eglise.

....

" Enfin, nous vous prions en général pour tous ceux qui consacrent, à la défense de votre Divine Religion, leur esprit et leur cœur, " leurs talents et leurs connaissances, leur santé et leur vie, leur courage et leur épée, et particulièremont pour nos braves soldats, qui, tout en " défendant le Patrimoine de St. Pierre, auront l'ineffable bonheur de prendre part à la grande solennité d'un Concile Œcuménique. Puissent " les bénédictions qu'ils y puiseront, couler abondamment sur nous tous ! Ainsi-soit-il."

CXVIII

Du Dogme de l'Infaillibité.

Lettre Pastorale, 9 *Août* 1870.

Nous arrivons, N. T.-C. F., du St. Concile du Vatican, auquel Nous avons eu l'inestimable bonheur d'assister depuis son ouverture jusqu'à sa quatrième et dernière session.

....

Nous ne pouvons, dans la présente, que vous dire un mot du Magistère Infaillible du Souverain Pontife qui est le sujet du quatrième chapitre de la Constitution de l'Eglise.

En résumé, il y est défini, comme Dogme de Foi, que le Souverain Pontife, quand il parle *ex cathedra* à toute l'Eglise, pour lui enseigner les vérités de foi qu'elle doit croire, et les préceptes de morale qu'elle doit pratiquer, est infaillible, c'est-à-dire que par le secours d l'Esprit Saint qui l'éclaire, il ne peut pas se tromper. Car, obligé de confirmer et soutenir ses frères dans leur foi, il faut qu'il soit lui-même inébranlable dans la sienne. Obligé en outre de paître les brebis aussi bien que les agneaux du Bon Pasteur, il faut qu'ils connaissent quels sont les pâturages qui ne sont point infectés du poison de l'erreur.

Cette vérité a été crue dans tous les siècles de l'Eglise ; et elle est passée de la bouche de Notre-Seigneur et de ses Apôtres jusqu'à nous, par le canal très-pur de la tradition. Quelques-uns néanmoins contestaient cette vérité révélée, en l'interprêtant d'uue manière erronée, de façon à faire croire que c'était à la majorité des Evêques à réformer les jugements du Pape qu'ils prétendaient pouvoir tomber dans l'erreur. Cette erreur menaçait depuis quelque temp des se répandre, et pouvait par là produire de très-fâcheux résultats, celui surtout de changer et bouleverser la divine constitution de l'Eglise. Car Jésus-Christ a voulu que Pierre et ses successeurs confirmassent leurs frères, c'est-à-dire les Evêques dans la foi. Or, dans ce système erroné, ç'aurait été aux Evêques à confirmer les Papes dans la foi. Le Concile a donc jugé nécessaire de condamner cette erreur si préjudiciable à la foi, malgré toutes les oppositions qui ont été apportées à la définition de ce Dogme de foi catholique.

Nous avons, N. T.-C. F., été appelé, comme tous les autres Pères du Concile, à nous prononcer publiquement et solennellement sur ce dogme sacré, en définissant la vérité divine qu'il nous faut croire et en condamnant l'erreur qu'il nous faut rejeter, sous peine d'anathème et de damnation. Pour répondre à cet appel, Nous avons porté notre jugement, en disant tout haut : *Placet*, et en protestant ainsi devant Dieu et toute l'Eglise, que ce Décret de Foi Nous plaisait ; que Nous l'acceptions avec toute l'effusion du cœur, que Nous y mettions toutes Nos complaisances ; que Nous le croirions jusqu'à la mort très-fermement et sans nul doute ; que Nous travaillerions, avec bonheur, à le faire connaître et accepter partout, autant du moins qu'il serait en Notre pouvoir.

CCXIX

Un "Jour de l'An" en habits de deuil.

Circulaire aux élèves des Couvents, Académies et autres Institutions, 11 *Déc.* 1870.

Mes chères Enfants, Nous voici bientôt à la fin d'une année, qui a vu couler des fleuves de sang et de larmes, et a entendu de longs et pénibles gémissements. Celle qui nous arrive ne se passera peut-être pas sans une chaîne d'événements tout aussi déplorables. Espérons cependant qu'il n'en sera pas ainsi.

Le *Jour de l'An*, qui a coutume d'apporter avec lui tant de joies et de plaisirs, ne peut donc être, pour les âmes compatissantes, qu'un jour bien triste. Car notre Père est dans une grande affliction, et des milliers de familles pour lesquelle nous avons nécessairement de vives sympathies, sont plongées dans le deuil.

En présence de ces faits douloureux, je me sens inspiré, Mes Chères Enfants, de vous envoyer des étrennes qui vous fournissent l'occasion de montrer au monde que, malgré votre jeune âge, vous savez vous associer aux calamnités publiques ; c'est tout simplement un beau et bon Bouquet de Myrrhe. Or, j'ai l'intime conviction que vous le recevrez avec bonheur, quand je vous en aurai fait connaitre la nature et le prix.

La Myrrhe est, comme vous le savez, une gomme odorante qui coule d'un arbrisseau qui pousse sur le Calvaire et est arrosé du Sang du Sauveur mourant et des larmes de sa Mère navrée de douleurs. Aussi, l'Eglise en célébrant la fête de "Notre-Dame de Pitié," met-elle à la bouche de cette Mère affligée ces paroles mystérieuses : J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.

Maintenant, il vous est facile de comprendre, Mes Chères Enfants, que le bouquet de la nouvelle année que je vous adresse, avec une affection toute paternelle, ne peut être qu'un sacrifice souverainement agréable aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie et répandant dans le monde un parfum délicieux.

Eh bien ! ce sacrifice, c'est celui des petites vacances que l'on a coutume de vous donner à la fin de l'année pour vous procurer, avec un peu de repos, les jouissances de la famille. Car, comme vous le savez, les familles dans le deuil ne font point de visites et n'en reçoivent pas au *Jour de l'An*.

Appartenant toutes à la grande famille chrétienne, vous êtes vivement émues, je n'en doute pas, en voyant le Père commun sur un nouveau Calvaire attaché à une croix pesante. Vous entendez retentir au loin les échos lugubres, les soupirs déchirants que poussent des milliers de familles. Hélas ! que de pères et de mères arrosent aujourd'hui de leurs larmes les tombes de leurs enfants chéris, tombés sur les champs de bataille ! Que d'enfants éplorés, devenus orphelins, redemandent en vain leurs pères tendrement aimés !

Connaissant vos bons cœurs comme je les connais, j'ai l'intime conviction qu'en apprenant ces tristes nouvelles, vous avez pris vos habits de deuil. Or, avec ces lugubres vêtements, vous ne pourriez convenablement vous montrer dans le monde dont les joies ne peuvent que vous être à charge.

Ce sacrifice qui vous est suggéré et que vous ferez de votre plein gré, vous l'offrirez à Dieu pour appaiser sa juste colère. Vos religieux parents en feront autant, je n'en doute pas, et attireront par ce moyen d'abondantes bénédictions sur leurs enfants et petits-enfants jusqu'à la dernière génération.

Au reste, vous pouvez vous dédommager mutuellement de ce sacrifice qui exhale tout le parfum de la myrrhe, en faisant, dans un jour de congé qui vous sera donné à cette fin, quelques belles et touchantes démonstrations, pour prouver que vous prenez une large part aux douleurs du Père commun et à celle de la Fille aînée de l'Eglise.

Pour donner un nouveau prix à votre sacrifice et rendre votre Bouquet de Myrrhe plus odorant, vous pourriez appliquer au soulagement du Vicaire de Jésus-Christ, que la Révolution a dépouillé de tout, le fruit de vos épargnes. Ce sera un ruisseau de charité qui se mêlera à tous les autres, de toutes les parties du monde, dans le sein de ce Père affligé.

Enfin, puisque nous nous trouvons placés entre deux années, une qui se termine et l'autre qui va commencer, j'appelle sur vous, Mes Chers Enfants, les abondantes bénédictions du Père Céleste, et je le supplie humblement de récompenser le généreux sacrifice que vous allez faire pour son amour, en vous donnant les dons les plus parfaits qui feront de vous toutes, des enfants accomplies aux yeux de Dieu et des hommes.

Ne cessez de prier pour l'Eglise et pour N. S. P. le Pape, sans oublier celui qui est de vous toutes, le très dévoué et affectionné père en N. S. J.-C.

CCXX

" Le Code des Curés " par Son Honneur le Juge J. U. Baudry.

Circulaire, 12 *Mars* 1871.

Je signale le " Code des Curés," à votre attention, parce qu'il contient des principes contraires aux droits dont l'Eglise doit jouir dans notre heureux pays. Les appréciations qui s'en font dans le *Nouveau-Monde* et autres journaux, ont pour but de prouver que, dans la Province de Québec, il doit y avoir un parfait accord entre le droit canon et le droit civil ; et que notre liberté religieuse nous est assurée par des actes solennels, que l'on ne saurait méconnaître. sans violer même la loi civile.

Ainsi, loin de créer des difficultés, cette discussion tend à faire disparaître celles qui ont pu être suscitées jusqu'ici ou qui pourraien l'être plus tard, si des hommes mal intentionnés parvenaient au pouvoir et voulaient opprimer ici la religion, comme on le fait ailleurs, en invoquant des principes dont on abuserait, parcequ'ils seraient mal compris. Voilà pourquoi l'on se croit obligé de les combattre, afin d'empêcher que le livre qui les professe serve de règle, dans nos Cours de Justice.

Au reste, comme vous n'aurez pas manqué de l'observer, le journal en question rend justice aux qualités personnelles de l'auteur, et s'il s'élève contre son *Code* c'est uniquement pour empêcher que la liberté de l'Eglise ne soit opprimée. Ce qu'il prétend obtenir, c'est que l'Etat respecte la liberté de l'Eglise, comme l'Eglise respecte la liberté de l'Etat.

En gardant le silence, ce livre se serait installé sans bruit dans les bibliothèques, et beaucoup de personnes, qui n'ont pas étudié ces matières, n'auraient pas l'ombre de doute sur la nature des principes qui y sont émis et sur les conséquences que l'on en déduit.

CCXXI

Protestation nationale contre l'usurpation des États Pontificaux par Victor-Emmanuel.

Adresse à S. M. la Reine Victoria, Mars 1871.

Nous demandons la permission d'exposer humblement à Votre Majesté :

1° Que comme *Chrétiens*, nous protestons contre l'usurpation des Etats Pontificaux par le roi Victor-Emmanuel, parce que c'est la violation directe et évidente du précepte divin qui défend de convoiter et de prendre le bien d'autrui.

2° Que comme *Catholiques*, nous protestons, avec les deux cents millions de nos coréligionnaires répandus dans l'univers, contre cette atteinte à notre liberté religieuse, dans la personne du chef de notre Religion, qui a besoin de liberté et d'indépendance, pour pouvoir remplir efficacement la mission que nous croyons lui avoir été confiée par Jésus-Christ.

3° Que comme *Sujets Britanniques*, nous protestons encore contre cet acte de spoliation violente exécuté dans des circonstances si iniques et d'après un principe tellement contraire aux lois fondamentales de toute société constituée, qu'il serait du devoir du gouvernement de punir, comme coupable de haute trahison, tout citoyen qui voudrait l'invoquer à l'égard de Votre Majesté.

4° Que comme *Membres d'une société civilisée*, nous protestons contre cet attentat au droit sacré de la propriété, sans lequel aucune société ne peut ni se maintenir, ni prospérer.

5° Que comme *Membres de la famille humaine*, nous protestons contre cette violation du droit des gens ; violation qui détruit dans leur essence tous les traités entre peuples et peuples, et anéantit toute sécurité, en posant la force pour règle suprême du droit.

En conséquence, nous prions humblement Votre Majesté d'intervenir au nom de la justice, de la liberté, de la propriété, de l'ordre et du droit des gens, auprès des Puissances de l'Europe, afin de faire restituer au Pape la souveraineté de Rome et des Provinces dont il a été violemment et injustement dépouillé.

Et vos suppliants ne cesseront de prier.

CCXXII

Le Règne du Saint Esprit.

Mandement, 6 *Mai* 1871.

Pénétrez-vous bien de cette consolante vérité que, si la paroisse est dévote au St. Esprit, il en prendra possesion, pour la gouverner, l'éclairer et la protéger. Ce bon esprit, en y règnant, la préservera de tous les maux, qne cause partout le mauvais esprit, qui est un esprit de trouble, de division, d'impiété, de sensualité et d'irréligion. Hélas ! N. T.-C. F., vous le comprenez intimement, toutes ces grandes calamités qui désolent le monde sont causées par ce mauvais esprit, qui est l'ennemi déclaré du Saint Esprit. Ne cessons donc jamais de demander, avec le Prophète, de conserver soigneusement cet " Esprit principal," qui soutient tout. *Spiritu principali confirma...... Spiritum rectum innova in visceribus meis ..... Spiritum sanctum tuum ne auferas a me.*

O Vierge Immaculée, nous sommes à vos pieds pour vous offrir et pour consacrer cette instruction, faite uniquement pour établir partout le règne du Saint-Esprit. Souvenez-vous que vous êtes pleine des grâces de cet Esprit Sanctificateur ; que c'est par sa divine opération que vous avez conçu le Fils Unique de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, la lumière éternelle ; et qu'au grand jour de la Pentecôte toutes les langues de feu reposèrent dans votre Très-Saint Cœur, avant de se distribuer aux Apôtres et aux Disciples du Sauveur, parceque, dans ce moment solennel, vous fûtes constituée la trésorière de toutes les grâces destinées aux enfants de l'Eglise.

CCXXIII

Les bons combats de la plume.

Circulaire 6 *Mai* 1871.

On ne peut que bénir et combler d'éloges les jeunes hommes qui mettent au service de l'Eglise leurs connaissances qui sont le fruit de leur travail et de leur application, et qui, pour atteindre ce but, s'exposent à des luttes acharnées et souverainement pénibles.

Il est donc juste que l'Eglise, en les reconnaissant pour ses enfants dévoués, les couvre de sa protection maternelle, leur fasse entendre des paroles de paix et de consolation, leur donne enfin tout l'appui dont ils ont besoin, pour qu'ils ne se découragent pas dans les longs et pénibles combats dans lesquels ils se trouvent engagés, pour travailler autant qu'il est en eux à sauver et protéger, dans notre société, les principes conservateurs qui sont les seuls qui puissent rendre le peuple bon, moral, paisible, industrieux et par-dessus tout sincèrement religieux. C'est à remplir cette noble tâche que nous invite notre immortel Pontife, dans son admirable Encyclique *Inter multiplices*, adressée au Clergé de France.

" C'est pourquoi, dit-il, en vous efforçant d'éloigner des fidèles confiés à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des " mauvais journaux, veuillez aussi, *Nous vous le demandons avec instance*, témoigner toute votre *bienveillance* et votre *protection* aux " hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et les sciences, consacrent leurs veillées à écrire et à publier des livres et " des journaux, pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, et pour que les droits dignes de toute vénération de ce Saint Siége et " ses actes aient toute leur force ..... Votre *charité* et votre *sollicitude épiscopale* devra donc *exciter* l'ardeur de ces écrivains catholiques " animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la Société Catholique avec un soin attentif et avec savoir ; que si, dans " leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devez les avertir *avec des paroles paternelles et avec prudence*."

Vous voyez comme le Saint Père tient à ce que les Evêques encouragent, protégent et défendent les journalistes et autres écrivains catholiques. C'est une puissante invitation, qu'il faut considérer comme un ordre, en donnant à chacune de ses paroles l'attention religieuse qu'elles méritent : *Nous vous le demandons avec instance..... Votre charité et votre sollicitude épiscopale devra donc exciter l'ardeur de ces écrivains, etc., etc., etc.*

Il est visible que le Saint Père tient fortement à ce que les Evêques favorisent la Presse Catholique, et il assigne à cette Presse un champ immense, telle que la propagation et la défense de la doctrine catholique.... la défense des droits du Saint Siége, l'exécution de ses décrets dans toute leur force ; la discussion et la lutte contre les opinions et les sentiments contraires à l'enseignement et à l'autorité du Saint Siége, la poursuite des erreurs jusque dans les retraites les plus obscures.

CCXXIV

St. Alphonse de Liguori élu Protecteur du Diocèse de Montréal par son premier Pasteur Mgr. Jacques Lartigue—Déclaré Docteur de l'Église Universelle par le Pasteur Suprême N. S. P. le Pape Pie IX.

Circulaire 25 *Juillet* 1871.

Nous nous estimons vraiment très-heureux de vous adresser, avec la Présente, un Décret de N. S. P. le Pape qui sera pour vous comme pour tout l'Univers catholique le sujet d'une grande joie. Car il annonce qu'à la demande de presque tous les Evêques du monde, il a placé St. Alphonse-Marie de Liguori parmi les Docteurs de l'Eglise.

Pour notre part, personne n'ignore que ce Diocèse soit, depuis son établisssment, particulièremənt dévoué à ce grand Saint et dirigé d'après les maximes sanctifiantes qu'il a enseignées dans les écrits sans nombre dont il a doté l'Eglise.

Et, en effet, dès le 12 Mars 1839, notre illustre et vénéré Prédécesseur, qui a fondé l'Episcopat de Montréal, singulièrement touché de *l'activité avec laquelle ce Bienheureux Evêque de St. Agathe s'était employé durant sa longue vie à la sanctification du Clergé* et au salut des âmes, nous le proposait pour *modèle* et pour *protecteur*, en introduisant sa fête dans son nouveau Dioeèse, en vertu d'un Indult Apostolique.

Depuis que, malgré notre indignité, Nous sommes chargé de ce diocèse, Nous n'avons cessé d'inspirer à tous la dévotion à ce grand Saint et de recommander la lecture de ses savants et pieux ouvrages comme renfermant des règles certaines pour établir parmi nous l'uniformité de conduite qui assure le succès de toutes les entreprises, et concilie le respect dû aux ouvriers qui travaillent dans la vigne du Seigneur.

....

Or, voici que le Décret dont vous allez entendre la lecture vient consacrer et authentiquer tout ce qui s'est pratiqué parmi nous, pour mettre en honneur et la personne et les écrits de St. Alphonse, en y apposant le sceau de l'Autorité Apostolique et en nous confirmant dans le respect dont nous avons toujours fait profession pour la doctrine qu'il nous a enseignée.

CCXXV

Prêtre depuis sept fois sept ans—Mémorial de St. André.

Mandement, 30 *Nov.* 1871.

Qu'il Nous soit permis de vous dire dans un épanchement de famille, qu'il y a aujourd'hui quarante-neuf ans que l'Eglise, par les mains de Notre vénéré Prédécesseur, Nous a, malgré Notre indignité, admis au rang de ses prêtres et constitué ministre de l'auguste Mystère Eucharistique. Voilà donc quarante-neuf ans que Nous montons à l'Autel et que Nous pouvons dire avec St. André, dont nous faisons aujourd'hui la fête, que Nous immolons chaque jour, au Saint Autel, l'Agneau sans tache.. *Immolo quotidie immaculatum Agnum in altari.*

C'est là, Nous aimous à vous le dire, que Nous avons trouvé notre force et notre consolation, pour porter les croix qu'il a plu au Seigneur de nous envoyer. Hélas ! il s'en faut que nous les ayions aimées et désirées, ces croix, comme ce grand Apôtre qui tressaillit de joie à la vue de la croix qui lui était préparée, qui y demeura suspendu pendant deux jours, qui prêcha sans relâche Jésus crucifié, qui parut aux yeux du peuple, tout environné d'une lumière céleste qui disparut, quand il expira, " Circumdatus magno splendore de cœlo, abscedente postmodum lumine, emisit spiritum." (Mart. Rom.)

Loué donc et remercié soit a jamais le Très-Saint et Divin Sacrement de l'Autel.

CCXXVI

Les plaies de Jésus-Christ, et les plaies des sociétés modernes.

Amende Honorable des Quarante Heures, 1871-1872.

" Appliquez, O charitable médecin, vos plaies sacrées sur les plaies hideuses des sociétés humaines, pour les guérir et les régénérer. " Acceptez les prières que nous vous adressons à cette intention. Que la plaie de votre main droite les guérisse de la plaie mortelle de l'*Im-* " *piété*. Que la plaie de votre main gauche les guérisse du *Césarisme*. Que la plaie de votre pied droit les guérisse du *Rationalisme*. Que " la plaie de votre pied gauche les guérisse de l'*Indifférentisme*. Enfin, que la plaie de votre côté percé d'une lance, guérisse les maux " épouvantables que causent les *Sociétés secrètes*. Nous les baisons avec dévotion, ces plaies sacrées, et nous en recueillons précieusement " le sang divin et l'eau salutaire, qui en jaillissent pour nous laver et nous nourrir.

" Daignez apporter ainsi remède aux maux qui nous accablent, par l'intervention de Marie, votre glorieuse et immaculée Mère, et " celle du Bienheureux Joseph, solennellement proclamé par votre Vicaire, Patron de l'Eglise Universelle que vous aimez si ardemment et " pour laquelle vous vous êtes livré à la mort la plus cruelle. Ainsi soit-il."

CCXXVII

L'Ecole Ultramontaine.

Circulaire du 19 *Mars*, 1872.

C'est un bonheur pour moi de voir se former une Ecole qui s'attache cordialement aux enseignements du St. Siége ; qui approuve tout ce que le Pape approuve, et qui condamne tout ce que le Pape condamne ; qui, en conséquence, rejette le Libéralisme, le Philosophisme, le Césarisme, le Rationalisme, l'Indifférentisme et toutes les autres monstrueuses erreurs qui, comme des serpents venimeux, se glissent dans tous les rangs de la société. Cette École se fait gloire de suivre en tous points l'enseignement de l'Eglise, et ses membres prouvent par les faits qu'ils sont vraiment sincères.

Cette Ecole se compose déjà d'un bon nombre de catholiques marquants par leur position dans les divers rangs de la société et surtout de jeunes gens ardents et dévoués. Parmi ces derniers, Nous sommes heureux de compter plusieurs de nos Zouaves, qui consacrent leurs plumes à la défense du St. Siége, ne pouvant plus faire servir leurs épées à la garde de la Ville Sainte Ces hommes de dévouement sont en butte à beaucoup de contradictions ; mais les sacrifices ne leur coûtent pas, dès qu'il s'agit de la bonne cause.

Ils appartiennent à de bonnes familles ; et ils peuvent, par leurs talents et leurs connaissances, paraître avec avantage dans les salons, briller dans les cercles littéraires et se frayer la route avec honneur aux charges qui, dans tout pays, n'appartiennent qu'aux citoyens importants. Dans quelques années, leur nombre, il faut l'espérer, aura augmenté ; et, Dieu aidant, ils se trouveront disséminés dans la Législature, la Magistrature et autres situations importantes.

Ils n'oublieront jamais, j'en ai la conviction, les bons principes de l'Ecole à laquelle ils se font gloire d'appartenir. Ils en feront profession hautement et hardiment, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Alors, la voix de l'Eglise, qui se sera fait entendre dans les Chaires de vérité, trouvera des échos fidèles dans les enceintes Parlementaires, dans les Tribunaux judiciaires, dans les Opinions légales du Barreau, dans les Tribunes des Orateurs et *Lectureurs* dans les salons et dans les maisons d'éducation, partout enfin où l'on s'occupe de choses sérieuses. Il est évident que ce sont là des moyens efficaces pour infiltrer insensiblement, et par degré, les saines doctrines dans toutes les classes de la société.

Cette Ecole, quoique jeune encore, a déjà évidemment produit d'excellents fruits. On peut aisément s'en convaincre par les bons journaux qui font une guerre implacable aux mauvais principes, par les jugements des Cours civiles qui respectent l'autorité de l'Eglise ; par les Revues scientifiques et légales qui s'attachent à faire prévaloir les enseignements chrétiens contre les interprétations erronées données à nos lois par des hommes hostiles à la Religion, par les savants plaidoyers qui ont fait triompher les vrais droits de l'Eglise, que le Césarismé voudrait fouler aux pieds, par les écrits de tout genre que l'amour de la vérité a inspirés aux hommes de bonne volonté. Aussi s'est-il opéré un heureux renouvellement dans l'esprit public.

Il est facile de conclure de tout cela que l'on peut, avec cette bonne Ecole, compter sur un avenir consolant pour la Religion, dans notre cher Canada, parce qu'en y propageant les saines doctrines, on en éloignera les calamités qui bouleversent aujourd'hui les vieilles sociétés européennes. Hélas ! Ces sociétés tombent en lambeaux parce qu'elles ont méconnu les vrais principes qui pouvaient seuls leur conserver la vie.

CCXXVIII

Le Sacré Pallium des Archevêques,

Circulaire, 3 *Mai*. 1872.

Le *Pallium* est le symbole de l'unité catholique qui attache les Pasteurs au Siége-Apostolique, qui leur communique la vigueur, le mouvement et la vie qui font la force divine qui soutient l'Eglise dans les terribles combats que lui livrent sans cesse les portes de l'enfer et les puissances de la terre. " Symbolum unitatis et cum Apostolica Sede communionis perfecta tessera."

....

Dans la cérémonie de l'imposition du *Pallium*, l'Archevêque humblement prosterné aux pieds de Notre Seigneur Jésus-Christ, promet, sous serment, en présence des Evêques, du Clergé et des Fidèles, de défendre par tous les moyens en son pouvoir, les droits du Saint-Siége et l'autorité du Souverain-Pontife.

CCXXIX

Le Journal-Modèle

Circulaire, 10 *Mai* 1872.

Le bon journal est nécessairement conservateur des principes et il a mission pour les propager. Il retient le peuple dans la fidélité qu'il doit au gouvernement ; mais il avertit le gouvernement des dangers qu'il court en ne rendant pas justice au peuple. Il maintient la paix dans les classes ouvrières, mais il prémunit les riches et les patrons contre les suites désastreuses des grèves, afin qu'ils prennent à temps de sages mesures pour les prévenir. Il fait comprendre aux pauvres que le *Communisme* est une erreur désastreuse et une injustice flagrante ; mais il enseigne aux riches a prendre des moyens efficaces pour empêcher le *Paupérisme*, qui est la plaie hideuse qui dévore les nations qne secouent le joug de la Foi.

Le bon journal entre dans toutes les familles, se lit à tous les foyers, pénètre dans tous les salons. Il instruit, il donne de bonnes nouvelles, il amuse et donne moyen de passer agréablement les moments libres que laissent le travail et les affaires. Il discute et fait connaître les vrais intérêts spirituels et matériels du peuple. Il suggère des améliorations à faire pour développer le pays. Il signale les hommes qui se dévouent à ses progrès et à sa prospérité. Enfin, il fait en sorte que le peuple n'ignore rien de ce qui peut l'intéresser et de ce qui réellement peut contribuer à en faire un peuple bon, moral, paisible, industrieux et vraiment capable de faire ses affaires particulières et de choisir des hommes assez habiles pour conduire à bonne fin ses affaires publiques.

CCXXX

ISTE NUMERUS ROBUSTORUM.

(I PARA. XI. 11.)

Lettre Pastorale aux Religieuses Hospitalières de St. Joseph,
à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Par l'obligation où vous êtes, Nos Très-Chères Filles, de réciter le petit Office de la Ste. Vierge, vous êtes dans l'heureuse nécessité de louer Dieu comme le Prophète sept fois le jour.

Faites bien attention que le nombre Sept est mystérieux et qn'il vous faut, par conséquent, l'exploiter, comme une mine riche et précieuse, à la plus grande Gloire de Dieu et au plus grand bien de vos âmes.

Et en effet, en célébrant cet Office, vous publiez hautement les Sept Perfections divines, savoir, la Sainteté, la Toute-Puissance, l'Eternité, l'Immensité, la Providence, la Miséricorde et la Justice. En honorant ces attributs de notre Dieu, vous vous appropriez les richesses infinies qui en découlent par torrents. Car Dieu est tout à vous, si vous êtes toutes à lui par l'amour, et alors, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, est à vous, selon cette Parole de la sainte Ecriture ; *Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui.* Il est donc à vous, avec sa Sainteté, pour vous justifier, avec sa Haute-Puissance, pour vous fortifier ; avec son Eternité, pour vous immortaliser ; avec son Immensité, pour que vous viviez dans son sein, comme les oiseaux dans le vaste espace des airs et les poissons dans le vaste océan des eaux ; avec sa Providence pour vous diriger, vous nourrir et vous conduire, avec sa Miséricorde, pour vous supporter et vous pardonner ; avec sa Justice, pour vous récompenser et vous couronner dans la gloire, si vous lui êtes fidèles.

Pour pouvoir contempler constamment ces adorables perfections de Dieu, vous vous unissez aux sept Bienheureux Esprits qui se tiennent toujours en la présence de Dieu, pour lui offrir les Sept Tributs d'hommages et d'honneurs que l'Eglise rend à sa divine Majesté, savoir : la Louange, la Jubilation, le Salut, l'Honneur, la Vertu, la Bénédiction, le Cantique d'Actions de grâces. Ainsi unies aux Sept Anges adorateurs, vous devenez en leur sainte compagnie, comme les Sept lampes ardentes qui brûlent sans cesse devant le trône de Dieu. A chacune des heures du jour et de la nuit, vous avez donc, N. T.-C. Filles, à honorer spécialement une des Sept Perfections divines, à vous unir pour cela à un des Sept Esprits célestes, qui contemplent toujours la face adorable de Dieu, et à déposer dans l'encensoir de chacun d'eux, un des Sept Tributs d'honneur que vous devez offrir à un Dieu rempli de tant de perfections si aimables et si ravissantes. Aussi, aurez-vous à crier sans cesse avec votre Père, St. Augustin ; " O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que c'est bien tard que nous vous avons connu, que c'est bien tard que nous vous avons aimée ! "

Mais la sacrée liturgie qui vous apprend, N. T.-C. Filles, à sanctifier les heures du jour et de la nuit, vous suggère encore d'excellents moyens de consacrer à Dieu les Sept jours de chaque semaine. Tous les jours, comme vous savez, sont à Dieu, et il les a tous faits pour sa plus grande gloire.

Aussi, a-t-il fait éclater, dans chacun de ces sept jours, des traits de Puissance, de Sagesse et de Bonté qui révèlent aux hommes les Trois adorables Personnes de la Très-Sainte Trinité ; savoir: le Père qui a créé le monde, le Fils qui l'a racheté, le St. Esprit qui l'a régénéré. Or, ce sont ces œuvres merveilleuses de la Création, de Rédemption et de la Sanctification du genre humain que l'Eglise ne cesse de célébrer dans ses offices, et que vous célebrez avec elle, en vous réunissant aux pieds de la Reine des Vierges ponr psalmodier avec elle son petit Office ; car vous ne devez pas en douter, cette Vierge des Vierges est avec vous au chœur en compagnie des Anges, comme avec Saint Félix de Valois, pour chanter avec vous, comme avec ce dévot serviteur, les cantiques du Seigneur.

Aussi pour entrer dans l'esprit de l'Eglise, clairement marqué dans sa liturgie, dirigez bien tous les matins vos intentions, pour honorer spécialement les œuvres de la Création, de la Rédemption et de la Régénération propres à chaque jour. Afin de le faire avec plus de ferveur, unissez-vous aux différents chœurs des Anges et des Bienheureux qui, comme il est écrit dans le livre de Job, jubilaient en voyant s'opérer les œuvres du Dieu tout-puissant.

Le Dimanche, *Louez* avec les Anges et les Archanges, avec les Patriarches et les Prophètes, Dieu le Père qui a créé le Ciel et la terre et a ordonné à la lumière de paraître, Dieu le Fils qui est sorti du tombeau, triomphant de la mort, Dieu le Saint-Esprit, qui est descendu visiblement sur les Apôtres le Dimanche de la Pentecôte et leur a communiqué sa divine sagesse.

Le Lundi, *Jubilez* avec les Cieux et les Vertus des cieux, les Apôtres, les Evangélistes et les Disciples du Seigneur, à la gloire du Père, qui a créé le firmament et y a transporté une partie des eaux qui couvraient la terre ! à la gloire du Fils qui s'est incarné dans le sein d'une Vierge et s'est fait enfant ; à la gloire du St. Esprit qui réside dans l'Eglise pour lui donner l'intelligence de toutes les célestes vérités qui lui ont été révélées.

Le Mardi, *Saluez* avec les Puissances et les Martyrs, le Père qui a creusé les abîmes des mers et des fleuves pour y renfermer les eaux qui restaient sur la terre, et a produit les plantes et les arbres qui ornent et enrichissent la terre ; le Fils qui a vécu trente ans avec Marie et Joseph à Nazareth ; le St. Esprit qui gouverne par son conseil l'Eglise et tous ses enfants.

Le Mercredi, *Vénérez* avec les Principautés et les Confesseurs, le Père, qui a créé le soleil, la lune et les étoiles ; le Fils qui a prêché aux hommes pendant trois ans, sa divine parole, et a été vendu ce jour-là aux Juifs par Judas ; le St. Esprit, qui habite au milieu des hommes, pour leur communiquer la force qui leur est nécessaire pour résister au mal.

Le Jeudi, *Chantez* avec les Trônes et les Docteurs, la vertu du Père qui a créé les poissons et les oiseaux ; celle du Fils qui a institué le St Sacrement et est monté au Ciel, quarante jours après cette divine institution ; celle du St. Esprit qui communique aux hommes les trésors de sa science.

Le Vendredi, *Bénissez*, avec les Dominations et les Solitaires, le Père qui a fait les animaux de la terre et a ensuite créé l'homme à son image et ressemblance ; le Fils qui est mort pour le salut des pécheurs ; le St. Esprit qui répand la piété, dans les cœurs humbles et dociles.

Le Samedi, *Glorifiez.* avec les Chérubins et les Séraphins, avee les Vierges et les Veuves, le Père qui entre dans un divin repos et qui contemple les magnifiques ouvrages qu'il a faits ; le Fils qui demeure dans le tombeau ; le St. Esprit qui inspire aux hommes la crainte de Dien qui est le commencement de la sagesse.

En chantant ainsi en chacun des sept jours de la semaine, les œuvres de la Création, de la Rédemption et de Régénération du monde, vous vous entretenez dans la dévotion à la Ste. Trinité, qni est la dévotion spéciale de votre saint Institut. Mais comment rendre de continuels hommages à l'adorable Trinité du Ciel, sans honorer d'un culte particulier, la Trinité de la terre, l'auguste Famille de Jésus-Marie-Joseph. Et, en effet, Marie est la fille du Père, la Mère du Fils et l'Epouse du St. Esprit ; Joseph représente le Père, garde le Fils et est l'organe du St. Esprit, dans la conduite de la Famille.

Il n'est rien en même temps de plus naturel que de se pénétrer intérieurement des Sept Douleurs et des Sept Allégresses de Marie et de Joseph en honorant les mystères de la Rédemption, pendant les sept jours de la semaine.

Au moyen de ces pieuses pratiques, vous comprendrez intimement, N. T.-C. Filles, que Dieu doit être béni dans ses dons et qu'il est Saint et admirable dans tous ses ouvrages. Pénétrées de ces sentiments, vous serez comme absorbées par la pensée des grandeurs de Dieu, Vous vous écrierez sans cesse avec le Prophète : " Seigneur notre Dieu, que votre nom est admirable dans toute la terre ! "

Tous les objets qui tomberont sous vos sens, vous feront admirer, avec St, Augustin, les œuvres du Dieu tout puissant, et, comme lui, vous trouverez qu'il est aussi adorable dans la création d'un vermisseau que dans celle du premier des Séraphins. La vue d'une fleur vous suffira quelquefois pour entrer dans de longues et douces méditations !

Ce que Nous vous avons dit des sept jours de la semaine, s'applique à tous les jours du mois, à tous les mois de l'année et à toutes les années de la vie, c'est-à-dire, que la sacrée liturgie consacre aussi des temps spécialement destinés à honorer les œuvres de la Création, de la Rédemption et de la Régénération du genre humain. Ainsi les quatre semaines de l'Avent nous rappellent les quatre mille ans qui ont précédé la venue du Messie. Vient ensuite le temps consacré à honorer l'Incarnation du Fils de Dieu et les mystères de sa divine enfance. A ce temps succède celui qui rappelle la chute du premier homme et la réparation de ce péché par la passion du Sauveur. Ces jours de deuil sont remplacés par les joies du temps pascal et par l'effusion des dons du St. Esprit au grand jour de la Pentecôte. Le cercle mystérieux, qu'il faut parcourir avec la liturgie de l'Eglise, se termine par la célébration de la divine Eucharistie.

En outre, les fêtes des saints dont les noms remplissent le Calendrier occupent presque tous les jours de l'année.

Oh ! que le Calendrier ecclésiastique est un excellent mémorial du paradis ! Que l'on est merveilleusement encouragé, quand, à la vue de ce miroir des habitants du Ciel, l'on pense qu'un jour, l'on se trouvera dans leur sainte compagnie, pour louer avec eux le Dieu qui, dans son infinie bonté, nous a tous créés, rachetés et sanctifiés !

Tel est l'ensemble de la sacrée liturgie, qui, comme vous le voyez, Nos Très-Chères Filles, embrasse toutes les divines perfections, tous les impénétrables mystères de la foi, toutes les œuvres merveilleuses de la Création, de la Rédemption et de la Régénération du monde, tous les hommages dûs au Dieu tont bon et tout miséricordieux, tous les rangs de la hiérarchie céleste, tous les liens qui unissent la terrau ciel, pour honorer la Majesté Divine, toutes les pieuses pratiques qui sanctifient les âmes et les mettent en rapports avec l'anguste Vierge Marie, son glorieux époux, tous les anges et tous les saints, toutes les prières de l'Eglise militante, qui ne sont que les échos harmonieux des cantiques joyeux de l'Eglise triomphante.

+

Hæc dies quam fecit Dominus,	Réjouissons-nous beaucoup
exultemus et lœtemur	dans ce jour
in ea.	que le Seigneur nous a fait.

(Ps. CXVII.—24.)



TABLE DES MATIERES.

---

v. Oremus pro Pontifice nostro Ignatio.

r. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terrà et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

Amen.

FINIS.

Se vend au profit de la Construction de la Cathedrale Saint-Pierre

Prix de chaque exemplaire : - - - $1.00

FIORETTI VESCOVILI

OU

EXTRAITS DES MANDEMENTS, LETTRES PASTORALES ET CIRCULAIRES

DE

Monseigneur Ignace Bourget

SECOND EVEQUE DE MONTREAL

OFFERTS A SA GRANDEUR, POUR CÉLÉBRER LES

NOCES D'OR DE SA PRETRISE

PAR

TROIS ANCIENS CAMARADES DU RÉGIMENT DES ZOUAVES PONTIFICAUX

Episcopus uxoratus est Ecclesiæ suæ.

Evviva Pio Nono ! ! !

MONTREAL
IMPRIMERIE "LE FRANC-PARLEUR", 22 RUE SAINT-GABRIEL

1872


HOERKINS·VND·BOERKINS

